Temps libre

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15286 7 F

SAMEDI 26 FÉVRIER 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE



L'Europe à seize

LES représentants des Douze et ceux des quatre premiers candidats à l'entrée dans l'Union européenne (Autriche, Finlande, Norvège et Suède) se sont enfermés, vendredi 25 février à Bruxelles, pour des négociations-marathon. Ils sont supposés se mettre d'accord avant le 1er mars sur les conditions de cette adhésion.

Ce délai risque en fait de ne pas être tenu. Les négociations butent, entre autres, sur le problème des énormes subventions dont bénéficient les agricultures arctique et alpine, ainsi que sur des problèmes spécifiques, comme celui de la pêche en Norvège ou du transit alpin en Autriche.

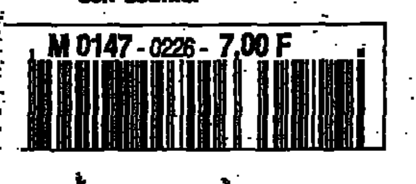
LE risque serait que, devant le blocage que constituent ces problèmes catégoriels, certains ne soient tentés par la méthode des exemptions, celle qui avait permis de ne pas résoudre les problèmes que posait le traité de Maastricht aux Danois et aux Britanniques. Or, écarter les difficultés par des exemptions, c'est chaque fois déboucher sur une Union un peu moins cohérente.

Dans les pays candidats à l'adhésion, qui devront organiser des référendums, les électorats sont plus ou moins motivés. Le plus déterminé est sans conteste la Finlande. Pour elle, c'est la chance d'être définitivement intégrée au camp occidental, après les décennies de liberté surveillée que lui a fait subir son voisinage avec l'URSS. Les Suédois et, surtout, les Autrichiens balancent, ici pour des raisons « identitaires », là parce que les voisins suisses viennent de démontrer qu'on peut tenir tête à l'Europe, dont les camions polluent les montagnes. Les moins résolus sont les Norvégiens, qui ne voient comme seul motif d'entrer dans l'Union que la crainte de rester seuls dehors. Leurs dirigeants mettent la barre très haut dans les négociations : Oslo entend garder la gestion nationale des ressources naturelles, en particulier de la pêche.

LES Douze sont aussi diversement motivés. Les Allemands poussent très fort, parce que cet élargissement est le prélude à un autre, vers l'est, dont le chancelier Kohl entend faire un argument électoral. Britanniques et Danois font également pression, mais pour de « mauvaises raisons » : en vertu de leur stratégie en faveur d'une Union politiquement lâche, du type grand marché de libre échange. Les Espagnols, en revanche (et la France paraît s'abriter derrière eux), freinent autant qu'ils le peuvent. Ils jouent, ce faisant, avec un coup d'avance : la seconde vague d'élargissements, vers les pays de l'Est, risque à leurs yeux d'être fatale à la cohésion économique et sociale de l'Union.

La Hongrie pourrait très prochainement faire acte de candidature. Si le mouvement se précipite, le refus des Douze de régler préalablement à l'élargissement la question de leurs futures institutions communes risque de devenir irrémédiable. Mais, si le train de l'élargissement tombe en panne, c'est une des ambitions majeures de l'Europe de l'après-Maastricht qui vacillera, et l'Union, une fois de plus, peinera à reprendre son souffle.

M 0147 - 0226 - 7,00 F



Emotion et inquiétude en Israël après la tuerie d'Hébron

• Plusieurs dizaines de Palestiniens tombés sous les balles d'un colon juif
• Yasser Arafat réclame une réunion urgente du Conseil de sécurité

Un médecin israélien de quarante ans, Baruch Goldstein, membre du mouvement raciste Kach, a perpétré un massacre, vendredi 25 février, à l'intérieur du Caveau des Patriarches, à Hébron (Cisjordanie), avant de se donner la mort. Cette tuerie a fait au moins une cinquantaine de morts et plusieurs dizaines de blessés, selon un bilan provisoire. Le premier ministre, Itzhak Rabin, a appelé Juifs et Arabes à « la retenue », mais des affrontements entre des manifestants palestiniens et les forces de l'ordre ont fait plusieurs morts dans la matinée de vendredi. Yasser Arafat, qui a réclamé une réunion urgente du Conseil de sécurité « pour assurer la protection du peuple palestinien », a jugé que ce massacre pourrait avoir de « très graves conséquences » sur les négociations de paix en cours entre l'Etat hébreu et l'OLP.

Peu avant la fin de la prière...

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« C'est un massacre, un horrible massacre. » Les mots s'entrechoquent dans la bouche de Bassel. La terreur se lit sur le visage de cet homme vêtu des traditionnels vêtements blancs, symbole de pureté des fidèles musulmans pendant le ramadan. Le tissu est souillé de sang. *« La prière était sur le point de s'achever,* raconte-t-il, *lorsque j'ai entendu les premières rafales. J'ai eu juste le temps d'apercevoir un homme qui tirait sur nous en se cachant derrière une des colonnes de la mosquée. »* Beaucoup de sang a coulé à l'intérieur du Caveau des Patriarches à Hébron. Le bilan provisoire est lourd : au moins une cinquantaine de morts et plusieurs dizaines de blessés. La ronde des dizaines d'ambulances dépêchées sur les lieux était incessante vendredi matin. Plus de 20 000 Palestiniens s'étaient spontanément rassemblés aux alentours de l'hôpital de la ville et hurlaient leur douleur en attendant des nouvelles de leurs proches. Des tirs retentissaient en plusieurs points de la ville. A quelques centaines de mètres, des voitures de colons juifs et un autobus israélien étaient la cible de jeunes lanceurs de pierres palestiniens. Tout a commencé à 5 h 30 du matin. En ce vendredi de ramadan, un Israélien vêtu d'un uniforme d'officier, fait à pied le chemin bordé d'oliviers qui sépare la colonie de peuplement juive de Kyriat Arba et Hébron. Il est armé d'un fusil automatique Galil et pénètre sans difficulté dans le site du Caveau des Patriarches, après un bref salut aux deux soldats qui gardent l'une des deux voies d'accès.

D'un pas sûr, il se dirige vers la mosquée d'Ibrahim, construite au-dessus de la grotte qui abrite les restes des patriarches vénérés à la fois par les musulmans et par les juifs. Le lieu a des allures surréalistes. Depuis juin 1967, date de l'occupation israélienne de la Cisjordanie, des juifs et des musulmans se relaient, heure après heure, pour prier près du mausolée d'Abraham et des tombeaux d'Isaac et de Jacob. Depuis plus de vingt-cinq ans, le silence est de rigueur durant la ronde des fidèles des deux religions. Au quotidien, les éclats de voix sont rarissimes.

Mais en ce vendredi de ramadan, c'est une série de rafales qui déchire la quiétude de la prière. Des dizaines de fidèles sont touchés et s'effondrent. – *(Intérim.)*

Lire la suite page 5

Nervosité sur les marchés financiers

La baisse symbolique de 6,20 % à 6,10 % du taux d'appel d'offres de la Banque de France, annoncée jeudi 24 février, a été mal accueilli par les marchés financiers. La Bourse de Paris a reculé jeudi en clôture de 1,94 % et les marchés demeuraient nerveux vendredi. Le franc s'effrite face au deutschemark. A la veille d'une réunion du G7 samedi à Francfort, cette inquiétude est alimentée par la brutale remontée des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis.

Lire page 18

Une justice de proximité

Hubert Haenel et Jean Arthuis, les deux sénateurs chargés de diriger une commission sur « la justice de proximité », ont remis leur rapport au garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, jeudi 24 février. Ce texte propose d'introduire dans les tribunaux d'instance des juges non professionnels. Si cette idée est retenue, elle sera expérimentée à partir de janvier 1995 dans un certain nombre de régions.

Lire page 12

La mort de Jean Sablon

Inusable séducteur à la voix douce et aux costumes bien coupés, Jean Sablon, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-sept ans, aura été l'inventeur d'une nouvelle manière de chanter – l'usage du micro sur scène –, l'introducteur du swing et du jazz dans la chanson française, accompagné par Django Reinhardt et Stéphane Grappelli, et l'un des rares chanteurs français capables de déplacer des foules à l'étranger.

Lire page 16

La création d'un « SMIC-jeunes » est dénoncée par les syndicats

Un « contrat d'insertion professionnelle » (CIP) va permettre l'embauche de jeunes avec un salaire correspondant à 80 % du SMIC, soit 3 790,79 francs nets. S'ils sont au chômage depuis au moins six mois, les jeunes diplômés d'un niveau bac + 2 seront soumis à la même règle qui prévoit une rémunération allant de 30 % à 65 % du SMIC, en fonction de l'âge, dès lors que le contrat s'accompagne de formation. La durée du CIP pourra être de six à douze mois, renouvelable une fois, mais comportant obligatoirement, alors, une partie de formation.

Les deux décrets qui instituent cette mesure ont été publiés au Journal officiel du 24 février et participent de l'application de la loi quinquennale sur l'emploi. Ils étaient donc attendus et avaient d'ailleurs été soumis aux organisations syndicales qui regrettent que le gouvernement n'ait pas tenu compte de leurs réserves.

Unanimement opposés, les syndicats dénoncent l'instauration d'un « SMIC-jeunes » et la CFE-CGC *proteste contre une* disposition qu'elle avait à l'origine réclamée pour favoriser le recrutement de jeunes diplômés sans emploi. En réalité, un sous-SMIC pour les jeunes, existait déjà dans les faits. Sous couvert d'exonérations de charges ou de formation en alternance, des dispositifs avaient ouvert la brèche.

Lire page 19



Les Américains et la guerre en Bosnie

« Nous ne voulons pas une paix séparée pour Sarajevo » nous déclare l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU

NEW-YORK (Nations unies)

de nos envoyés spéciaux

Membre du cabinet de M. Clinton, Madeleine Albright, l'ambassadeur américain à l'ONU, joue un rôle fondamental dans la politique bosniaque des Etats-Unis. De retour d'un voyage en Europe de l'Est et dans les Balkans, en janvier, c'est elle qui avait largement convaincu le président Clinton qu'il devait abandonner l'attentisme dans lequel se cantonnait Washington dans cette affaire. Dans un entretien accordé jeudi 24 février au *Monde* elle fait le point sur la situation en Bosnie.

« Voilà les Russes à leur tour engagés, diplomatiquement et sur le terrain, avec quatre cents « casques bleus ». Comment appréciez-vous cette situation ?

– L'important n'est pas de chercher à savoir à qui (OTAN ou Russie) il faut attribuer le mérite de ce qui s'est passé (arrêt des bombardements à Sarajevo, « neutralisation » partielle des armes lourdes serbes autour de la ville). L'important est qu'on y soit arrivé et les Russes ont joué leur part en fournissant la « feuille de vigne » dont les Serbes avaient besoin pour retirer leur artillerie. Les Russes ont aidé, et sur le terrain et sur le front diplomatique. Mais ma formation d'historienne, spécialiste de l'Europe de l'Est et de la Russie, me fait aussi dire qu'il pourrait y avoir une situation inquiétante s'il devait y avoir un jour une convergence de l'ultranationalisme russe et de l'ultranationalisme serbe. A l'évidence, c'est une perspective qui ne met personne très à l'aise.

– Ne craignez-vous pas que la présence des soldats russes ne contribue à « geler » la situation militaire actuelle qui est très favorable aux milices sécessionnistes serbes ?

– Pour nous, les soldats russes sont membres de la FORPRONU *[la force des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie]* et nous veillerons de très près à ce qu'ils agissent dans ce cadre. Le général Rose *[commandant de la FORPRONU en Bosnie-Herzégovine]* et le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, l'ont bien spécifié : les soldats russes sont aux ordres de la FORPRONU. Jusqu'à présent, j'estime que ces soldats n'ont rien « gelé » du tout et que leur présence a aidé les Serbes à faire ce qu'ils avaient à faire *[désarmer]*. Nous allons voir comment cela évolue.

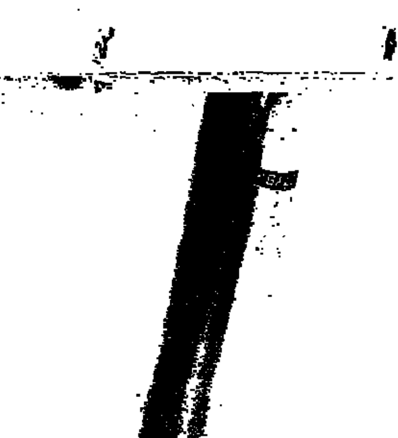
– Comment voyez-vous le projet de résolution français qui prévoie de placer Sarajevo, la capitale bosniaque, sous l'administration de l'ONU ?

– Nous l'apprécions positivement.

Propos recueillis par
AFSANÉ BASSIR POUR
et ALAIN FRACHON

Lire la suite page 3

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



AU COURRIER DU « MONDE »

COMMUNICATION

Réquisitoire injuste

Dans son réquisitoire « Edouard m'a tuer », publié dans *le Monde* du 17 février, André Rousselet règle ses comptes non seulement avec le premier ministre mais également avec France Télécom. Si les conditions de son départ de Canal Plus peuvent le rendre amer, elles ne l'autorisent pas à être injuste. Pourtant, en évoquant le palmarès de France Télécom, *« riche de tous les échecs qui ont été les siens dans les dernières décennies »*, l'ancien président de la chaîne cryptée oublie un peu vite les succès du rattrapage téléphonique des années 1974-1985, du Minitel, de Numéris, des satellites Télécom 1 et 2, de Bi-Bop, succès qui ont conduit les Français à placer France Télécom très largement en tête dans un sondage BVA-*l'Expansion* en réponse à une question sur les services publics qui se sont le plus modernisés depuis dix ans.

André Rousselet cite trois exemples de ce palmarès calamiteux : TDF1, D2 Mac, le plan câble. L'échec du satellite TDF1 est difficilement contestable, mais il faut une certaine audace pour l'imputer à France Télécom, puisque le programme en a été lancé officiellement en 1980 et que TDF n'est entré dans le groupe France Télécom qu'en 1988, année du lancement du satellite, donc une fois que tout avait été décidé. La norme D2 Mac, qui était destinée à assurer le développement de l'industrie européenne de la télévision face aux poussées japonaise et américaine, a effectivement échoué : mais faut-il en faire peser la responsabilité sur ceux qui ont cherché loyalement à la promouvoir ou sur ceux qui l'ont torpillée ? Quant à l'insuccès relatif du plan câble, il a toutes sortes de causes, pour la plupart étrangères à France Télécom et dont la première réside dans l'incohérence des choix gouvernementaux : les lancements successifs de Canal Plus, de La Cinq et de M6 sur les chaînes hertziennes ont frappé au départ le câble français d'un handicap qu'il n'a pas encore réussi à surmonter.

Enfin, l'affirmation suivant laquelle les *« manœuvres »* de France Télécom ont été *« utilement secondées dans les instances gouvernementales par des agents à elles placés aux postes clés »* prête à sourire venant d'une personnalité dont les amitiés haut placées ont inhibé pendant des années ministres et hauts fonctionnaires...

PHILIPPE RICHELIEU
Pseudonyme d'un haut fonctionnaire tenu à l'obligation de réserve

TRAIT LIBRE

MACÉDOINE
ATHÈNES
BRITO

PUBLICITÉ

L'ignoble et l'inacceptable

Je suis effarée en tant que citoyenne par la réaction de Mme Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, réaction à la nouvelle publicité de Benetton et qui utilise la guerre en ex-Yougoslavie et tout son cortège d'horreurs comme argument de vente de ses produits.

Le texte incriminé (en serbo-croate, et traduit au bas de la publicité qui d'après votre édition du 19 février *« montre les vêtements maculés de sang d'un milicien de l'ex-Yougoslavie tué en juillet 1992 »*) est le suivant : « Moi, Gojko Gagro, père du défunt Marinko Gagro, né en 1963 à Blatnici, dans la commune de Citluk, suis d'accord à ce que soit utilisé le nom et ce qui reste de mon fils mort, Marinko, pour la paix et contre la guerre. »

On peut penser ce qu'on veut de ce genre de publicité que je trouve, pour ma part, ignoble au dernier degré parce qu'utilisant la misère, la mort, l'innommable à des fins commerciales, mais je suis outrée qu'une de nos « responsables » politiques puisse demander aux Français d'*« arracher les pull-overs Benetton sur ceux qui vont les porter »*.

Les gens qui portent des pulls Benetton ne sont pas forcément d'accord avec les publicités de cet homme d'affaires. Il s'agit là d'un appel à la violence. C'est la version laïque – en tout cas ça en a la forme – des *fatwas* qui ont tendance à se répandre ces temps-ci. Alors, non !

FATIMA ZENATI
Carrières-sur-Seine (Yvelines)

BOSNIE

Juger les responsables de la purification ethnique

Depuis bientôt trois ans, des atteintes graves aux droits des personnes, des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité se déroulent en toute impunité en plein cœur de l'Europe, sur le territoire de l'ex-Yougoslavie. Le 22 février 1993, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté la résolution 808 instituant un tribunal international *ad hoc* chargé de juger les infractions graves au droit humanitaire international.

Nous appelons le gouvernement français et l'ensemble des citoyens du pays à renforcer leur soutien au tribunal, pour que la voix des victimes ne soit pas étouffée et parce qu'il n'y a pas de paix sans justice. Nous demandons que soit prévue dans le règlement du tribunal international la possibilité :

– d'engager au plus vite des poursuites et de délivrer des mandats d'arrêt contre les personnes présumées responsables, quelles que soient les fonctions qu'elles occupent ; d'associer étroitement au procès les victimes et leurs représentants pour que leurs voix soient entendues et leurs attentes reconnues.

Nous demandons à la République française d'apporter sans tarder son concours financier au tribunal ; de remettre au tribunal tous les éléments de preuve dont elle dispose ; de s'engager par une loi à donner leur plein effet, sur son territoire, aux décisions du tribunal, notamment pour l'instruction des dossiers et la mise en détention des prévenus.

Nous demandons à l'ONU d'élargir le mandat de la FORPRONU pour lui permettre de recueillir des éléments de preuve nécessaires à un jugement impartial et complet.

Premiers signataires :

Pierre Aidenbaum, président de la LICRA, Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP, Etienne Balibar, maître de conférences de philosophie à l'université Paris-I, Pierre Bourdieu, professeur au Collège de France, Christine Boutin, député, vice-président du groupe d'amitié France-Bosnie-Herzégovine, Emmanuel Breen, président de l'Association de lutte contre le négationnisme, Jean-Louis Brochen, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Lille, Franck Debie, enseignant à l'Ecole normale supérieure, Mikhaël Elfassy, doctorant en droit, Bernard Faivre d'Arcier, président de Sarajevo capitale culturelle de l'Europe, Hélène Frappat, agrégée de philosophie, Antoine Garapon, magistrat, secrétaire général de l'Institut des hautes études judiciaires, Bernard Granjon, président de Médecins du monde, Jean-Jacques Israël, professeur de droit à l'université Paris-XII, Charles Korman, président de la fédération de Paris de la LICRA, Michel Laval, avocat, Henri Leclerc, avocat, Jean-Pierre Lefebvre, enseignant à l'Ecole normale supérieure, Bernard Main, secrétaire général adjoint de la Ligue des droits de l'homme, Véronique Nahoum-Grappe, chercheur au CETSAH-EHESS, Boris Najman, président de la Coordination étudiante contre la purification ethnique, Vladimir Najman, vice-président de l'association Sarajevo, Alain Ottan, avocat, président de Juristes sans frontières, Béatrice Patrie, président du Syndicat de la magistrature, Daniel Picotin, député, président du groupe d'amitié France-Bosnie-Herzégovine, Pierre Plisson, avocat, Madeleine Rebérioux, présidente de la Ligue des droits de l'homme, Roxane Rouas, doctorante en droit, Françoise Saulnier, responsable juridique de Médecins sans frontières, Fodé Sylla, président de SOS-Racisme, Patrick Tillié, président du Syndicat des avocats de France, Pierre Vidal-Naquet, historien, Anne Voituriez, président de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats.

► Renseignements : Roxane Rouas, 78, rue Cambronne, 75015 Paris.

CANAL +

Du sang à la « une » ?

Je pense qu'il est tout à fait nécessaire d'attirer l'attention sur l'hypocrisie d'Edouard Balladur, qui prétend ne rien savoir d'affaires dans lesquelles ses proches sont impliqués. Tous les moyens sont-ils bons ? Je ne le crois pas, et je déplore le titre de l'article d'André Rousselet dans *le Monde* du 17 février : *« Edouard m'a tuer. »*

La logique de cette interpellation suppose le coupable connu et présuppose que la victime connaît son videur ou son assassin... Il s'agit, dans la logique Rousselet, des dernières paroles de Mme Marchal ; il me semble que le respect dû à la victime d'un tel crime devrait conduire à ne pas faire un usage publicitaire d'un texte aussi dramatique et aussi controversé. Du sang à la « une » ? Est-ce là où *le Monde* veut aller, entraîné par le ressentiment d'un homme de pouvoir !

ALAIN RICARD
Bordeaux

MUSIQUE

La victoire de l'humour

Le 12 février, vous avez publié une lettre de M. Claude Fleouter qui, pour prouver l'honnêteté des Victoires de la musique me met en cause. Je le cite : *« Alex Métayer, croyant avoir obtenu la Victoire de l'humour, s'est levé à l'appel de son nom. »*

La vérité est tout autre. Pendant la cérémonie, je dormais, mon nom claironné par Nagui a provoqué chez moi un réflexe d'écolier pris en faute et je me suis levé. C'était un gag.

Cela dit, j'ai applaudi la Victoire de Timsit que j'estime. J'ai simplement regretté que Claude Fleouter et Denys Limon, les producteurs de son spectacle au Palais des glaces et les producteurs de son prochain film soient également les organisateurs des Victoires de la musique.

Quand on veut ne pas donner prise à la critique, il faut choisir.

ALEX MÉTAYER
Paris

ARMÉE

Généralisations hâtives

J'ai lu avec intérêt l'article paru dans votre édition du 17 février, sous la signature de Mme Madeleine Rebérioux, intitulé « La nouvelle affaire Dreyfus : les erreurs du service historique de l'armée ».

Cet article se présente comme devant redresser des erreurs flagrantes et rappeler la vérité historique sur un des sujets les plus sensibles de l'histoire récente de la France. Il remplit fort bien cet objectif, me semble-t-il. Pourquoi faut-il alors que cette indispensable rectification soit affaiblie par une déviation qui, à mon sens, ne s'imposait absolument pas, et risque même d'aller à l'encontre du but cherché ?

En effet, Mme Rebérioux note avec justesse : *« Invoquer dans l'ordre « les » francs-maçons, « les » socialistes, quelle sinistre plaisanterie »*, et démontre ensuite la fausseté de cette généralisation bien hâtive et au moins très réductrice de la vérité. Comment alors peut-elle tomber elle-même dans la même erreur en écrivant dès le deuxième paragraphe : *« Sans doute les manuels de l'enseignement secondaire n'ont-ils pas cours dans les lycées militaires. »* Peut-on savoir quels sont « les » lycées militaires dont il est question et combien de militaires en sont sortis ?

Mais surtout comment peut-on écrire en conclusion ce paragraphe, bien détaché pour marquer son importance : *« Décidément, dans l'institution militaire, le mal est profond. Et de longue durée. »* Je ne vois rien dans l'article du *Monde* qui puisse permettre d'englober l'ensemble de l'institution militaire *d'aujourd'hui* (peut-on d'ailleurs savoir ce que signifie cette expression ?) dans l'opprobre que Mme Rebérioux jette sur le responsable de l'article incriminé.

Une fois de plus, la paille et la poutre...

MICHEL MOLBERT
Gif-sur-Yvette

UN LIVRE

La solitude des « gais »

ADAM ET YVES
Enquête chez les garçons de Monique Gehler
Grasset, 302 p., 115 F.

Monique Gehler, grand reporter à *l'Evénement du jeudi*, est partie à la recherche de la « communauté homosexuelle ». Elle ne l'a pas trouvée. Les « gais », constate-t-elle au terme d'une longue enquête, sont une population bigarrée, extrêmement diverse : il y a *« des gais tristes, des gais en costume-cravate, des discrets, des furtifs, des extravagants, des complexés, des bien dans leurs chaussettes, des mariés, des fils, et même des pères de famille »*. Ce sont des gens bien vivants, attachants, mais généralement seuls, souvent même *« crevant de solitude »*. Tout, en somme, sauf une « communauté »...

Pour enquêter sur des hommes, homosexuels, hantés par le sida, nul n'était sans doute mieux placé qu'une *« femme, hétérosexuelle et séronégative »*, comme se présente l'auteur avec un clin d'œil. On devine que, pour elle, le plus difficile aura été de trouver un ton. Elle s'en est plutôt bien sortie en adoptant celui de ses interlocuteurs : un mélange de paroles crues et d'autodérision, masquant souvent beaucoup de sensibilité et de souffrances.

Après des siècles d'infamie, les hommes « pas comme les autres » ont pu quitter la clandestinité dans les années 70. Ils sont sortis au grand jour, affichant leur différence et leurs préférences, multipliant les revendications, de manière bruyante, indécente ou drôle, quitte à se caricaturer. On a vu fleurir toutes sortes d'associations, et même un Syndicat national des entreprises gaies.

Le sida, comme chacun sait, est venu mettre un terme brutal à ce bref âge d'or. Toutes les cartes se sont brouillées. Devenus encore plus « visibles », les homosexuels sont apparus encore plus fragiles. Aujourd'hui, enquêter « chez les garçons », c'est enquêter aussi sur la mort. Et constater – maigre consolation – que ce fléau aura réconcilié bien des familles autour d'un enfant condamné par la maladie.

La mort, on la trouve aussi dans diverses pratiques, sadomasochistes ou assimilées, que l'auteur a rencontrées au cours de son voyage. Tristes descentes aux enfers, qui ne concernent sans doute qu'une petite minorité de « gais ». On tourne vite les pages, essayant plutôt de comprendre des garçons fleur bleue, guéris de leur terrible secret d'adolescence par la découverte d'un grand amour, et dont certains ont réussi à former des couples stables – Adam et Yves...

Pourquoi est-on homosexuel ? Les « psy » ont une explication, fondée sur l'absence du père : plutôt que de risquer, comme Œdipe, de faire l'amour avec sa propre mère, le garçon n'aura de relation sexuelle avec aucune femme. Mais voici qu'une théorie biologique resurgit, défendue par certains chercheurs : les « homos » seraient nés différents. Comme les gauchers, en somme.

Cette théorie arrange tout le monde, constate Monique Gehler : les intéressés eux-mêmes, qui rejettent la théorie freudienne ; leurs familles, qu'elle déculpabilise ; et tous les inquiets, puisque avec la différence biologique, il n'y a plus aucun risque de « contamination » chez de jeunes garçons.

L'ennui, c'est que cette théorie n'est nullement démontrée. L'homosexualité reste – et restera sans doute longtemps – une aventure difficile pour ceux qui la vivent, et une énigme troublante pour les autres.

ROBERT SOLÉ

ZAÏRE

L'honneur de la France

Le 28 février 1993, M. Philippe Bernard, ambassadeur de France à Kinshasa, était assassiné. Depuis, au grand scandale de tous, et de ses enfants en particulier, un nouveau représentant de la France a été nommé au Zaïre.

Nous, Anne et Luc Bernard, ses enfants, malgré plusieurs lettres adressées au maréchal-président Mobutu Sese Seko, attendons toujours réparation.

En effet, l'ambassadeur du Zaïre en France, M. Ramanzani Baya, avait accusé réception d'une lettre envoyée par notre mère au maréchal-président sur les conseils du Quai d'Orsay. Le diplomate indiquait dans sa réponse qu'il ne manquerait pas de nous communiquer la suite qu'y réserverait le chef de l'Etat zaïrois.

Plus tard, à la suite d'un article intitulé « Zaïre bouc émissaire » paru dans *le Monde* du 12 août 1993, signé de ce même ambassadeur, nous fîmes part de notre étonnement quant au silence persistant du maréchal.

Après avoir lu l'article de *Libération* du 4 février 1994 intitulé : « Le séjour en France du fils Mobutu sème la discorde au sein du gouvernement », nous attendons toujours et revendiquons néanmoins avec vigueur réparation de ce même maréchal-président Mobutu Sese Seko au nom des loyaux serviteurs de la France et de leurs familles.

ANNE et LUC BERNARD
Castillonnès (Lot-et-Garonne)

هكذا من الاصل

■ **DANGER.** Dans un entretien au *Monde*, l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, Madeleine Albright, estime qu'*« il pourrait y avoir une situation inquiétante s'il devait y avoir un jour une convergence de l'ultra-nationalisme russe et de l'ultra-nationalisme serbe »*.

■ **NÉGOCIATIONS.** Croates et Musulmans bosniaques doivent se retrouver, samedi 26 et dimanche 27 février, à Washington pour entamer des négociations sous l'égide du département d'Etat sur une future entité commune.

■ **INTRANSIGEANCE.** La Grèce, intransigeante, a adressé, jeudi 24 février, une fin de non-recevoir à la proposition du président macédonien, Kiro Gligorov, d'une rencontre des ministres des affaires étrangères des deux pays pour reprendre le dialogue sur leur contentieux.

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Les négociations vont reprendre entre Croates et Musulmans bosniaques

Croates et Musulmans bosniaques doivent se retrouver, samedi 26 et dimanche 27 février, à Washington, pour entamer des négociations sous la houlette du département d'Etat sur une future entité commune, a annoncé un haut responsable du département d'Etat. Washington a invité des responsables du gouvernement croate et des Croates bosniaques, qui ont accepté de discuter avec la délégation du premier ministre bosniaque Haris Silajdzic (Musulman), qui se trouve à Washington depuis lundi.

Cette annonce intervient au lendemain de la signature d'un accord de cessez-le-feu entre Croates et Musulmans bosniaques (*le Monde* du 25 février). Jeudi, à Genève, le ministre des affaires étrangères de Croatie, Mate Granic, avait indiqué que cet accord correspondait aux *« intérêts stratégiques à long terme des deux peuples »*. M. Granic doit diriger la délégation du gouvernement de Croatie à Washington. La partie musulmane sera dirigée par M. Silajdzic, tandis que la délégation croate bosniaque sera menée par le numéro un de la communauté croate bosniaque, Kresmir Zubak. *« L'administration* [américaine] *s'efforce d'aider. Nous nous sommes concentrés sur la possibilité d'un rapprochement avec les Croates. Nous pensons que cela doit être la première étape vers la paix en Bosnie »*, a déclaré M. Silajdzic, à l'occasion d'une rencontre, jeudi, avec le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher.

Les discussions porteront sur *« un concept qui permettrait aux Croates bosniaques et aux Musulmans d'arriver à une entité commune. Cette entité serait ensuite liée aux Serbes bosniaques »*, a expliqué un responsable du département d'Etat, qui a précisé que Washington comptait avoir un rôle *« stimulant »* plutôt que celui de *« médiateur »*. La démarche actuelle correspond à l'initiative américaine de *« fournir une nouvelle énergie pour une solution négociée »* du conflit bosniaque, selon cette source.

A Zagreb, le président croate Franjo Tudjman a, de son côté, fait état de pressions exercées sur la Croatie par les Etats-Unis ainsi que par la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Dans un discours prononcé devant la direction de son parti, l'Union démocratique croate (HDZ), il a déclaré que ces pays *« considèrent qu'il est impératif que nous acceptions un modèle qui verrait vivre le peuple croate en Bosnie en communauté avec les Musulmans (...). Ils insistent pour que nous nous mettions d'accord avec les Musulmans, et ils demandent la même chose aux Musulmans »*.

D'autre part, 10 personnes ont été tuées et 24 autres blessées, mercredi, par un tir d'obus sur une clinique de Maglaj, ville du nord de la Bosnie assiégée par les Serbes et les Croates, a rapporté Radio-Sarajevo. – *(AFP, Reuter.)*

Les Américains et la guerre en Bosnie

Suite de la première page

Nous l'apprécions positivement. Nous avons le souci de ramener Sarajevo à la vie, de restaurer les services publics. Mais nous ne sommes pas partisans de placer Sarajevo sous administration onusienne parce que nous ne voulons pas une paix séparée pour Sarajevo, *nous voulons une solution globale*. Nous voulons donc en savoir plus au sujet des modalités d'application de ce projet *[qui prévoit la désignation d'une sorte d'administrateur ou haut commissaire de l'ONU pour la ville]*.

– Il y a aussi l'idée, plus générale, d'étendre à d'autres villes ce qui a été fait pour Sarajevo, c'est-à-dire d'adresser un ultimatum aux Serbes pour qu'ils retirent, ailleurs, leurs armes lourdes...

– Là, comme pour le projet français, nous pensons que la clé du succès, et ce fut le cas pour l'ultimatum à Sarajevo, c'est de ne pas promettre plus que l'on ne peut tenir. D'où viendraient les forces nécessaires (à l'extension du « modèle » Sarajevo), disposeraient-elles d'assez de moyens ? Il faut être prudent. Avant de décider d'autres mesures, il faut se poser trois questions : avons-nous les moyens militaires adéquats, est-ce que cela contribuera aux efforts diplomatiques, enfin, est-ce que cela facilitera la situation humanitaire ?

« Eviter le spectaculaire »

– Êtes-vous donc, pour l'instant, contre une « extension » des zones de sécurité ?

– Je ne serais pas aussi catégorique. Ce que nous – et j'entends nous tous – avons fait de pire dans le passé a été de faire des promesses *[d'intervention]* que nous ne pouvions pas tenir. Soudainement, on parle de reproduire ce « modèle Sarajevo », mais il y a d'autres modèles possibles qui tiennent compte de situations différentes, notamment géographiques. *Nous ne devons pas toujours* penser en termes du « modèle Sarajevo ».

» Je suis convaincue que nous sommes entrés dans un processus qui donne des résultats. Je dois dire que j'apprécie, et j'espère qu'il en va de même pour l'ambassadeur Jean-Bernard Mérimée *[le représentant de la France à l'ONU]*, de travailler



aussi étroitement avec la France. Nous rebondissons sur les initiatives des uns et des autres *[de la France et des Etats-Unis]* et ça, cette relation entre Paris et Washington, c'est une différence majeure avec l'an passé.

– Où, dans quel cadre, doivent se poursuivre les négociations pour mettre fin à la guerre ?

– On a pas d'idée *a priori*, mais on veut éviter le spectaculaire, tout ce qui serait mal préparé *[référence à la proposition russe d'un « sommet » sur la Bosnie, dont ne veulent ni les Etats-Unis ni les Européens]*. Ce qui a bien marché la semaine dernière, c'est la combinaison de trois canaux : la diplomatie personnelle, c'est-à-dire les coups de téléphone d'une capitale à une autre, l'entrée en action de l'OTAN après qu'elle eut pris la décision politique d'intervenir, enfin le fait que l'OTAN se soit mise au service de l'ONU. Ce pourrait être un modèle pour assurer la sécurité collective à l'avenir.

– Êtes-vous optimiste ?

– Oui, l'atmosphère a changé. Cela ne veut pas dire qu'on ne reviendra pas en arrière. Mais je crois que nous sommes entrés dans un processus irréversible. Cela ne sera pas facile, il y aura des échecs, mais je préfère être optimiste. C'est une partie du monde à laquelle je suis très attentive *[Mme Albright est née dans ce qui était alors la Tchécoslovaquie, dans une famille de diplomates]*. Je me décris toujours comme la fille de l'ancien ambassadeur de l'ancienne Tchécoslovaquie dans l'ancienne Yougoslavie... »

Propos recueillis par
AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

La réouverture du marché central de Sarajevo

« Il faut bien vivre »

SARAJEVO
de notre envoyé spécial

De l'endroit du carnage du 5 février, personne n'ose encore s'approcher. Ce 24 février, premier jour de réouverture du marché de Markale, les marchands et les clients, peu nombreux, se serrent, loin de l'endroit où est tombé l'obus de mortier, qui a tué 68 personnes et en a blessé près de 200, a poussé l'OTAN à poser son ultimatum enjoignant aux assiégeants serbes de cesser de tirer, de retirer leurs armes lourdes des collines entourant la ville, sauf à subir un bombardement aérien. Le jour du massacre, Izmet Derviservic, âgé de soixante-cinq ans, était ici. Comme aujourd'hui, il vendait des cigarettes. Il a été épargné *« par la grâce de Dieu »*, dit-il, et la protection d'un mur. Sur l'autel improvisé à la mémoire des victimes du massacre, sur un étalage en tôle, il montre une chaussure d'une victime, conservée comme une relique.

Les armes lourdes ont été reculées ou sont, plus ou moins, sous contrôle de l'ONU. Mais le siège de la capitale continue. Izmet est là, gelant pendant des heures dans la neige, car *« il faut bien vivre »*. Même s'ils sont nombreux à sortir, beaucoup d'habitants empruntent encore les itinéraires protégés, improvisés dans un enchaînement de rues, à travers les usines, pour éviter les snipers. Deux soldats ont été tués, mercredi, par ces tireurs embusqués, selon l'hôpital de la ville. Mardi, un obus de mortier était tombé près de l'hôpital Kosevo. La Force de protection des Nations unies n'a pu en déterminer l'origine, malgré le déploiement de radars de trajectographie, qui auraient déjà été la cible de tirs d'intimidation. Les premiers radars déployés à Sarajevo avaient été directement visés par l'artillerie serbe.

Armes « abandonnées »

Quatre jours après l'expiration *de l'ultimatum de* l'OTAN, la FORPRONU admet que, dans certaines positions de tir, vite rebaptisées *« sites de regroupement »*, les Serbes refusent de laisser les « casques bleus » armés prendre le contrôle des armes. *« Ils ne disent pas non, mais ils sont sacrément difficiles. Cela prend un peu plus de temps que nous ne pensions »*, a expliqué, jeudi, Bill Aikman, le porte-parole de la FORPRONU. A la caserne serbe de Lukavica, dans la banlieue *contrôlée par les Serbes*, des chars serbes – dix T55 – ont été regroupés.

Dès le lendemain de l'expiration de l'ultimatum, *« les Serbes sont venus pour faire l'entretien. Nous leur avons refusé »*, explique l'adjudant Frank Hoff, du troisième RIMa, chargé de garder les armes. *« Les chars ont leurs réservoirs pleins et sont équipés d'une quarantaine d'obus »*, explique l'adjudant, qui *« pense que ce serait autorisé »*. Le but est pourtant de séparer armes et munitions, admet la FORPRONU. Plusieurs jours après l'expiration de l'ultimatum de l'OTAN, la *FORPRONU a reconnu avoir* découvert un *« nombre surprenant d'armes abandonnées avec parfois des troupes serbes autour »*. Il y a d'autres *« incidents »* que le porte-parole de la Force a qualifiés d'*« amusants »* et qui le *seraient peut-être si la crédibilité* de l'OTAN n'était pas en jeu. Ainsi les Serbes ont-ils tenté de reprendre des armes. Sur le *« site de regroupement »* d'Osijek, les soldats serbes contrôlaient les armes braquées sur la ville, refusant *aux « casques bleus » britanniques* d'approcher. Le président bosniaque Alija Izetbegovic a dénoncé, jeudi, ces violations, dressant la liste d'au moins cinq sites où les armes ne sont pas sous la garde de l'ONU.

Le but des Serbes de Bosnie ne semble pas de bombarder aujourd'hui la ville : ils risqueraient de s'attirer une réplique aérienne de l'OTAN. Mais il est peut-être de préparer l'avenir, d'être prêts à reprendre très rapidement – plus rapidement qu'en Krajina (Croatie), il y a plus d'un an – leurs armes lourdes en cas de *« légitime défense »*. Les forces serbes se préparent visiblement à réagir si les Bosniaques, à qui on a promis la levée du siège de leur ville, perdent patience, comme les Croates face aux Serbes de Krajina, en janvier 1993, et tentent finalement de briser le siège par une attaque d'infanterie.

Car, malgré l'optimisme onusien, les progrès sur la levée du siège sont plutôt lents. Tout en se prononçant pour la *« liberté de circulation »*, les Serbes ont notamment interdit pour au moins deux jours les visites de journalistes dans leurs zones *autour de Sarajevo*.

Pendant que les forces – très limitées – de l'ONU s'échinent à regrouper et à contrôler les armes autour de la capitale, les troupes serbes, qui ont retiré leurs meilleurs armements (vers une destination *« inconnue »* de la FORPRONU), semblent, elles, très occupées ailleurs ; à bombarder l'enclave musulmane de Maglaj, qui n'a pas pu être ravitaillée par la route depuis le 25 octobre ; à s'emparer de *territoires de l'enclave musulmane de Bihac*, « zone de sécurité » de l'ONU en Bosnie occidentale. Comme si, avant que les lignes de front ne soient « gelées » par une éventuelle extension de « l'exemple » de Sarajevo, les forces *serbes tentaient de s'emparer* des points les plus stratégiques.

A Sarajevo, les Bosniaques n'ont pas confiance. Ils regardent avec crainte le début du déploiement des « casques bleus » russes en zone serbe. Ils comptent toujours sur l'OTAN dans le ciel. *« Aujourd'hui*, dit Izmet, *c'est le premier jour d'ouverture du marché, il ne tombe pas d'obus. Demain, je ne sais pas. Nous verrons. »*

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Le contentieux gréco-macédonien

Athènes refuse de reprendre le dialogue avec Skopje

La Grèce a adressé, jeudi 24 février, une fin de non-recevoir à la proposition du président macédonien Kiro Gligorov d'une rencontre des ministres des affaires étrangères des deux pays pour reprendre le dialogue sur leur contentieux, interrompu par les socialistes grecs à leur arrivée au pouvoir, en octobre dernier.

ATHÈNES
de notre correspondant

La proposition macédonienne d'une reprise des contacts diplomatiques avait été transmise mercredi 23 février par le commissaire européen aux relations extérieures, Hans Van den Broek, qui a effectué, mercredi et jeudi, une navette entre les deux capitales pour tenter de normaliser les relations gréco-macédoniennes, après la décision prise la semaine dernière par Athènes d'imposer un blocus économique à sa voisine. La mission de bons offices de M. Van den Broek a été décidée lundi dernier par la Commission européenne, à l'issue d'un conseil des ministres des affaires étrangères des Douze, ceux-ci ont fait part de leur irritation face à l'embargo décidé par la Grèce en pleine crise yougoslave.

L'attitude grecque, contraire aux règlements communautaires sur le commerce avec les pays tiers, a été vivement critiquée par le président de la Commission, Jacques Delors, qui n'a pas exclu une saisine de la Cour européenne de justice. Des explications ont été demandées à Athènes, qui s'emploie toujours à étayer ses arguments juridiques en se réfugiant derrière les articles 36 et 224 du traité de l'Union traitant de mesures contre un pays qui provoque des tensions internationales et de limitations à la liberté de circulation des marchandises en cas de troubles à l'ordre public international.

Les rapports de bon voisinage entre la Grèce et l'ex-République yougoslave de Macédoine (FYROM), admise en avril dernier à l'ONU sous ce nom provisoire, sont *« essentiels pour la survie de la FYROM et la stabilité de la région »*, a souligné à Athènes Hans Van den Broek, porteur d'un message de M. Gligorov au chef du gouvernement grec, Andréas Papandréou. *« La Commission européenne ne tente pas de résoudre un problème qui existe depuis déjà longtemps mais essaye d'aider à la reprise du dialogue entre les deux parties avec les bons offices du médiateur des Nations unies, Cyrus Vance, que nous ne voulons pas remplacer »*, a dit le commissaire européen avant de repartir pour Skopje porteur d'un *« message oral »* de M. Papandréou.

Ce message est clair : *« Nous sommes prêts à dialoguer si les exigences grecques sont remplies »*, a répondu le chef de la diplomatie hellène, Carolos Papoulias, perpétuant ainsi par son intransigeance le dialogue de sourds entre Athènes et Skopje, qui campent toutes deux sur leurs positions.

Trois préalables

La Grèce, qui ne veut pas discuter de la question du nom de la Macédoine, *« qui appartient au patrimoine national »*, a posé trois conditions préalables à la reprise du dialogue : le retrait du soleil de Vergina (un symbole de la dynastie macédonienne antique) du drapeau macédonien, la suppression d'articles constitutionnels qui, bien qu'amendés en janvier 1992, sont considérés par Athènes comme *« irrédentistes »*, et la fin de la *« propagande hostile »* de Skopje contre la Grèce.

Les dirigeants grecs se sont pourtant félicités de la mission de M. van den Broek, heureux d'avoir de nouveau impliqué l'Union dans le différend gréco-macédonien. Athènes espère que Bruxelles exercera des *« pressions »* suffisantes pour que les dirigeants macédoniens abandonnent leur *« intransigeance »*. A la fin de sa mission à Skopje, M. Van den Broek a indiqué qu'il restait *« de nombreux problèmes à régler »*, et qu'il était préoccupé des *« éventuelles conséquences négatives que peuvent avoir les mesures grecques »*. Il a toutefois estimé que les Douze *« pourront trouver les moyens de restaurer le dialogue entre les deux Républiques »*.

DIDIER KUNZ

Un évêque grec réclame une intervention militaire contre l'Albanie. – L'évêque ultranationaliste de Konitsa (nord-ouest de la Grèce), Mgr Sévastianos, a réclamé, jeudi 24 février, l'intervention de l'armée grecque dans le sud de l'Albanie, *si Tirana ne* protège pas la minorité grecque. *« Il faut terrifier l'Albanie*, a-t-il lancé devant 1 500 émigrés albanais de souche grecque réunis à Athènes, *et dire aux autorités de Tirana que l'armée grecque interviendra s'ils n'imposent pas l'ordre en Epire du Nord »*, la région du sud de l'Albanie, peuplée par des Albanais hellénophones. – *(AFP.)*

AZERBAÏDJAN : Le président Aliev promet à Londres la signature prochaine d'un contrat pétrolier. – A l'issue *d'une visite de trois jours* à Londres, le président azerbaïdjanais Gueidar Aliev a promis une signature *« très prochaine »* du contrat très attendu de 9 milliards de dollars avec un consortium de compagnies pétrolières, dont British Petroleum. M. Aliev a appelé la Grande-Bretagne à jouer un rôle plus actif dans les efforts de paix autour du Haut-Karabakh. La question du tracé d'un oléoduc sera décidée après la signature du contrat d'exploration, a-t-il dit. Lors de sa visite, *qui fut précédée par celle du président arménien Levon Ter-Petrossian*, des contrats ont été signés avec des firmes anglaises pour la reconstruction d'une usine d'aluminium, ainsi que dans le domaine des télécommunications et de la chimie. – *(UPI.)*

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : condamnation de deux anciens officiers de la police. – Michael Danisovic et Bedrich Houbal, deux anciens officiers de la police communiste tchécoslovaque, ont été condamnés, jeudi 24 février, à Tabor, respectivement à trois ans et demi et trois ans de prison ferme, a annoncé l'agence CTK. Les deux hommes sont accusés d'avoir dirigé la répression brutale de la manifestation du 17 novembre 1989 à Prague, qui avait lancé la « révolution de velours » et provoqué la chute du régime communiste. L'intervention de la police avait fait plus de cinq cents blessés parmi les deux mille manifestants. – *(AFP, AP.)*

EUROPE

MOLDAVIE

Les élections législatives devraient confirmer l'échec des partisans d'une réunification avec la Roumanie

Depuis la proclamation de son indépendance en 1991, la Moldavie ex-soviétique est, dans les faits, amputée d'une partie de son territoire, aux mains de séparatistes russophones. Les élections législatives du 27 février, que devrait remporter le président Snegur hostile à une réunification avec Bucarest, ne sont organisées que dans la partie roumanophone.

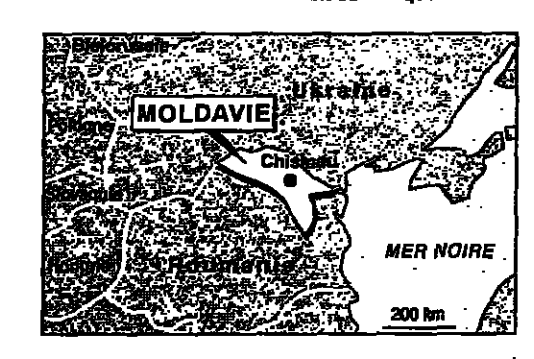
BUCAREST

de notre correspondant

«La Moldavie est un Etat légitime et son peuple a le droit de se définir comme moldave.» Ce credo de Mircea Snegur, le président de la Moldavie, résonne comme une incantation dans ce pays de 4,3 millions d'habitants, en majorité de souche roumaine, et dont les frontières n'ont cessé de se déplacer au gré de l'histoire. Situé à l'ouest de l'Ukraine, cet ancien territoire de l'empire des tsars a appartenu en grande partie à la Roumanie avant son annexion en 1940 par l'URSS. La défense de son indépendance, obtenue en août 1991, fait maintenant recette, à la veille des premières élections législatives libres en Moldavie. Pour bien marquer cette évolution, le pouvoir organise également, le 6 mars, un référendum destiné à confirmer le choix des Moldaves pour l'indépendance de leur pays – contre sa réunification avec la Roumanie.

Le résultat de *«ce sondage sociologique»*, sans valeur contraignante pour le pouvoir, tout comme celui des élections législatives, ne semble pas faire de doute. Dans un cas comme dans l'autre, les «indépendantistes» sont donnés largement favoris. Le Parti démocrate agraire de Moldavie (PDAM) du président Snegur était crédité de plus d'un tiers des intentions de vote, qui assureraient au PDAM une confortable majorité dans le futur Parlement. Le grand perdant serait donc l'Alliance du front chrétien-démocrate, la principale force d'opposition, favorable à une réunification avec la Roumanie, qui n'obtiendrait que 7 % des voix. *«Les communistes ont manipulé l'Histoire en faisant croire que la Moldavie est un Etat à part entière*, affirme, à Bucarest, une militante moldave pour la réunification des deux pays, *nous avons la même langue et la même histoire, nous ne faisons qu'un.»*

Pourtant, dans la capitale moldave, Chisinau, ce sont les indépendantistes au pouvoir qui ont le vent en poupe. Non sans habileté, le chef de l'Etat, ancien leader du Parti communiste moldave du temps de l'URSS, s'est converti au nationalisme, en choisissant l'hymne et les couleurs roumaines comme symboles moldaves. Aujourd'hui, M. Snegur défend le concept d'*«un peuple, deux Etats»*, au grand dam de Bucarest, où pratiquement toutes les formations politiques prônent une future réunification.



Les «cosaques» campent sur la frontière

« M. Snegur préfère être président d'une République indépendante plutôt que préfet du quarante-deuxième département roumain», ironisent certains. Mais l'ambition personnelle du chef de l'Etat est une explication un peu courte, tant le sort de la Moldavie est étroitement lié aux décisions prises à Moscou. Staline ne s'est pas contenté d'annexer une partie de la Moldavie roumaine, ni de l'amputer de deux régions au nord et au sud. Il lui a aussi fait un cadeau empoisonné en lui adjoignant, à l'est de la rivière Dniestr, une bande de territoire prise à l'Ukraine, peuplée de huit cent mille habitants en majorité russophones – Russes ou Ukrainiens. Après l'effondrement de l'URSS, ces russophones ont proclamé l'indépendance d'une République de Transnistrie, maintenue dans les faits après des combats acharnés.

Le contentieux entre russophones et roumanophones dépasse le cadre de la lutte inter-ethnique. Cette République «autoproclamée» de Transnistrie est perçue comme une véritable tête de pont de la Russie, comptant sur la complicité de la quatorzième armée ex-soviétique stationnée aux alentours de la capitale Tiraspol, et dont le retrait n'est pas envisagé à court terme. Réaffirmant leur opposition aux Moldaves indépendantistes ou *a fortiori* unionistes, les dirigeants transnistriens, partisans de la reconstitution de l'empire soviétique, ont interdit la tenue du scrutin du 27 février prochain sur leur territoire. Ils se sont limités à autoriser leurs «ressortissants» à traverser le Dniestr pour aller voter, même si cette concession semble s'accompagner d'intimidations, exercées notamment par la présence de «cosaques» sur le pont marquant la frontière.

Le facteur décisif est la très forte dépendance économique de la Moldavie roumanophone vis-à-vis de ses voisins orientaux. Le gros des industries de l'ex-République soviétique moldave est concentré dans l'actuelle Transnistrie. De plus, le développement de l'agriculture moldave, sa principale richesse, demeure étroitement lié au marché de l'ex-URSS auquel cette petite République (0,15 % de la surface et 1,5 % de la population de l'ex-URSS) aurait fourni jusqu'à 25 % des fruits et légumes, 40 % du tabac, 25 % du vin et 10 % de la viande, selon des statistiques russes. Et surtout, les approvisionnements du pays en matières premières et en énergie proviennent encore en quasi-totalité de Russie.

Dans ce contexte, il était difficile pour le président Snegur de ne pas signer, en octobre, l'adhésion à la CEI de son pays, confronté à une très sévère crise économique. Le pays n'a adopté que tardivement, l'été dernier, un plan de réformes approuvé par le FMI et qui s'est notamment traduit, en décembre, par l'introduction d'une monnaie nationale, le leu. Mais Chisinau reste largement suspendue au financement des organismes internationaux qui lui ont accordé plus de 200 millions de dollars au cours de ces derniers mois.

Sous les regards de Moscou et de Bucarest

L'étroitesse des liens entre la Moldavie et l'ex-URSS limite d'autant la marge de manœuvre de «la mère patrie» roumaine, qui se voit réduite à proposer une prudente politique de coopération économique et culturelle. En 1993, la Roumanie est devenue, après la Russie, le deuxième partenaire commercial de la Moldavie, alors que les échanges entre les deux pays étaient quasiment nuls avant 1989. Mais, sur le plan politique, les relations roumano-moldaves marquent le pas. Le président du Parlement roumain, Adrian Nastase, estimait ainsi récemment que les autorités moldaves mettent en place *«une politique antiroumaine»*.

La Moldavie, convoitée à l'Ouest et soumise à des pressions à l'Est, jouit donc d'une indépendance toute relative que le résultat des élections législatives ne viendra pas bouleverser. Le gouvernement ne devrait pas subir de remaniement fondamental et le président Snegur continuera vraisemblablement à exercer l'essentiel d'un pouvoir placé sous le regard attentif de Moscou, tout en prenant soin de ne pas trop froisser Bucarest. De ce savant dosage, plus que des interprétations historiques sur l'existence d'un peuple moldave, dépendra l'avenir de l'indépendance de ce petit pays.

CHRISTOPHE CHATELOT

RUSSIE

M. Eltsine confirme le «recentrage» de sa politique économique

Dans sa première «adresse annuelle» aux deux Chambres du Parlement, Boris Eltsine a rendu officielle, jeudi 24 février, la nouvelle politique russe, celle d'un retour à plus de dirigisme en économie et d'une affirmation nette des intérêts de la Russie en politique extérieure.

MOSCOU

de notre correspondant

«Tout a été bien formulé, il s'agit maintenant de passer aux actes.» La remarque du président tatar Mintimir Chaïmiev résume assez bien le sentiment d'expectative qui prévaut après le discours de Boris Eltsine, jeudi au Kremlin, devant les deux Chambres du Parlement. On ne peut certes soupçonner le président russe de complaisance : l'état des lieux qu'il a dressé ne cache rien des difficultés actuelles. Mais ce catalogue raisonné des objectifs à poursuivre – du relèvement de la culture à la réforme du système des impôts – reste très vague sur les moyens de mise en œuvre.

Absent depuis le 4 février de la scène politique, en raison d'une *«grippe tenace»* qui avait une fois encore relancé les rumeurs sur la précarité de son état de santé, Boris Eltsine a paru jeudi en bonne forme. Il a délivré son discours de près d'une heure avec conviction et sans hésitation embarrassante pour l'auditoire.

Au-delà de l'affirmation rituelle de la nécessité de poursuivre les réformes – *«tout recul dans ce domaine conduirait à la catastrophe»* –, Boris Eltsine a prôné une voie médiane de développement économique, confirmant ainsi le recentrage opéré par le cabinet de Viktor Tchernomyrdine après la démission de l'ex-numéro deux du gouvernement Egor Gaïdar, et de l'ancien ministre des finances Boris Fiodorov. Il faut maintenant, selon le président russe, parvenir à un *«équilibre raisonnable entre le rythme des réformes et leur coût social»*. Il n'est bien sûr pas question d'un retour à une planification centralisée, mais le libéralisme à tous crins est également fustigé par Boris Eltsine. En d'autres termes, l'Etat doit jouer un rôle de régulation de la vie économique *«compatible avec les réformes vers le marché»*. Un credo désormais en vogue en Russie, mais dont les modalités d'application restent très vagues pour l'instant.

Le président russe a toutefois précisé qu'en 1994, l'Etat apporterait un soutien réel, mais sélectif, aux producteurs; les subventions étatiques dépendront donc des réformes structurelles engagées par les industries. Un chiffre indique l'ampleur de la tâche : seules 10 % des entreprises russes seraient actuellement rentables, a-t-il dit. Le président a cité un autre chiffre, celui du taux d'inflation qui ne doit pas dépasser «3 à 5 %» par mois à la fin de cette année.

Le renforcement de l'Etat, une formule prononcée une dizaine de fois dans les discours présidentiels, est également un objectif prioritaire. Celui-ci dépend notamment de l'efficacité de la lutte contre la criminalité, qui représente *«une menace pour la sécurité nationale de la Russie»*. D'importants crédits devraient être débloqués à cet effet, et des mesures extraordaires pourraient être prises pour tenter d'enrayer le fléau, en prenant soin toutefois de respecter *«les droits fondamentaux des citoyens»*.

Pour sa première apparition devant les députés depuis les élections du 12 décembre, Boris Eltine a mis l'accent sur la coopération indispensable entre les branches du pouvoir et n'a pas directement évoqué l'amnistie votée mercredi par la Douma, qui pourrait conduire à la libéralisaton prochaine de MM. Routskoï et Khasboulatov, les principaux opposants du président russe. Ce dernier s'est contenté d'une allusion implicite, en déclarant que *«une lutte sourde persistait entre partisans et opposants de la démocratie, au sein des structures étatiques»*.

Clarifier la diplomatie

Au chapitre de la politique étrangère Boris Eltsine a réaffirmé la volonté de la Russie de jouer un rôle diplomatique à la mesure de sa «grandeur». Il faut mettre un terme à la *«pratique des concessions unilatérales»*; la Russie se réserve le droit d'*«agir fermement»* pour défendre ses propres intérêts qui ne coïncident pas nécessairement avec ceux de l'Occident, a-t-il souligné. Et tout en qualifiant la récente intervention de Moscou dans la crise bosniaque de *«réel succès»*, Boris Eltsine a regretté que cette initiative soit une *«exception»* et a encouragé ses diplomates à faire preuve de plus de zèle. Si besoin était, il a rappelé la ferme opposition de Moscou à tout élargissement de l'OTAN aux pays d'Europe centrale dont la Russie ne serait pas partie prenante.

La question particulièrement sensible à Moscou du sort des quelque vingt-cinq millions de Russes résidant dans les pays de l'ex-URSS a également été évoquée par Boris Eltsine. Il a lancé une sévère mise en garde aussi bien aux membres de la CEI qu'aux Etats baltes contre toute discrimination à leur encontre. Quant aux opérations de maintien de la paix dans l'ancien espace soviétique, elles restent du ressort de la Russie. Le président russe estime qu'aucun autre pays – ou organisation internationale – n'est en mesure de s'en charger. Cette fermeté de ton à au moins le mérite de clarifier la position diplomatique de Moscou, adepte jusqu'à présent d'un double langage. Les discours musclés à usage interne censés apaiser les nationalistes russes se faisaient plus conciliants dans les capitales occidentales pour se ménager leurs bonnes grâces. – *(Intérim.)*

(Lire également le dossier Espace européen, pages 7 et 8).

ALLEMAGNE : le Reichstag emballé par Christo. – Les députés allemands ont donné le feu vert, vendredi 25 février, à l'artiste américain Christo pour emballer pendant deux semaines le Reichstag de Berlin, avant qu'il ne devienne le futur siège du Parlement de l'Allemagne réunifiée. A l'issue d'une heure de débat sans précédent dans un Parlement national, les parlementaires du Bundestag (chambre basse) ont voté à 269 voix pour et 226 contre l'empaquetage dans une immense toile argentée du Reichstag, l'ancien Parlement du Reich. – *(AFP.)*

A l'issue de sa visite officielle en Lettonie

Lech Walesa demande un débat sur la concentration de forces russes à Kaliningrad

Le président polonais Lech Walesa a appelé, jeudi 24 février à Riga, à soulever *«publiquement»* la question sur la forte concentration de l'armée russe dans la région de Kaliningrad enclavée entre la Lituanie, la Pologne et la mer Baltique. A l'issue de sa visite officielle de deux jours en Lettonie, le chef de l'Etat polonais s'est dit *«obligé de poser la question, tant à la Russie qu'au monde entier, à quoi cela doit servir, combien cela coûte, et qui se sent menacé»*.

Selon M. Walesa, *«il faut en parler ouvertement et publiquement»*, puisque *«le monde ignore l'existence d'une telle concentration de forces et de moyens»* dans l'enclave russe de Kaliningrad, qui compte environ neuf cent mille habitants, dont deux cent mille militaires, selon les sources polonaises.

S'adressant à la presse, le président polonais et son homologue letton, Guntis Ulmanis, ont souligné à plusieurs reprises la nécessité de coopération *«face à des accents impériaux»* dans la politique russe, qui constituent, selon M. Ulmanis, *«un danger pour les pays baltes»*. – *(AFP.)*

REPÈRES

AFGHANISTAN
Montée de tension avec le Pakistan

Des tirs ont été échangés, jeudi 24 février, entre les forces de sécurité d'Islamabad et des Afghans, au poste-frontière de Torkham. L'ambassade du Pakistan à Kaboul a fermé ses portes, pour des raisons de sécurité. Elle avait été saccagée la veille par des manifestants protestant contre l'assaut donné, le 21 février, par un commando pakistanais contre l'ambassade d'Afghanistan à Islamabad, en vue de libérer des enfants retenus en otages; au cours de cette action, les trois ravisseurs afghans, qui réclamaient des vivres pour Kaboul assiégée par le premier ministre Hekmatyar, avaient été tués.

A Torkham, deux roquettes ont été tirées du territoire afghan sur une auberge attenant au poste douanier, blessant deux membres des forces d'Islamabad et endommageant le bâtiment. Les Pakistanais ont riposté et des tirs ont été échangés. Selon la presse d'Islamabad, les roquettes ont été tirées peu après que des douaniers, conformément à la décision du gouvernement pakistanais, eurent interdit le passage à 400 réfugiés en provenance d'Afghanistan. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé qu'il suspendait à partir de cette semaine le rapatriement des Afghans encore installés au Pakistan (1,6 million) et en Iran (2 millions). – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD
M. Buthelezi demande la reprise des négociations

Le chef zoulou Mangosuthu Buthelezi a demandé que les négociations sur l'avenir de l'Afrique du Sud reprennent d'urgence, à la suite de nouvelles propositions du gouvernement concernant l'avenir de la nation zouloue, a déclaré, vendredi 24 février, le porte-parole du ministre sud-africain de l'intérieur, Niel du Bois.

Le leader du parti Inkatha, qui dirige également le gouvernement du bantoustan du Kwazulu, a précisé, selon le porte-parole, que les propositions du gouvernement, faites au cours de deux jours d'entretiens entre des responsables du gouvernement et des représentants du roi zoulou Goodwill Zwelithini, constituent *«une base»* pour la reprise des négociations. L'Inkatha a toujours maintenu jusqu'à présent l'idée d'un boycottage des élections de fin avril, la nouvelle Constitution intérimaire n'allant pas assez loin dans la satisfaction de ses exigences fédéralistes. – *(AFP.)*

CORÉE DU NORD
Suspension des pourparlers entre Washington et Pyongyang

Les Etats-Unis ont suspendu, jeudi 24 février, les pourparlers avec la Corée du Nord, car celle-ci *«n'a toujours pas accepté* [de fixer] *une date pour le début des inspections»* de ses sites nucléaires (*le Monde* du 25 février). Selon le négociateur américain, l'objectif de Washington *«demeure de persuader les Nord-Coréens d'accepter le début des inspections la semaine prochaine»*.

De son côté, le directeur de la CIA, James Woolsey, a affirmé, jeudi, que la Corée du Nord était actuellement le plus grand foyer d'instabilité dans le monde. Enfin, le président sud-coréen, Kim Young-sam, a déclaré vendredi à Séoul qu'il était prêt à rencontrer son homologue du Nord, Kim Il-sung, au cours d'un sommet qui permettrait d'aborder tous les sujets, y compris la réunification. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE
Une quarantaine de candidatures de droite pourraient être annulées

A la veille du coup d'envoi de la campagne pour les élections législatives des 27 et 28 mars, la coalition de droite risque de perdre une quarantaine de sièges en raison d'irrégularités commises lors de l'enregistrement des candidatures. Ce déficit à partir de la liste des candidats refusés, communiquée par la justice, concerne des régions du Nord (la Vénétie ou la Lombardie) où la Ligue, un des trois partis de la coalition de droite avec Forza Italia de Silvio Berlusconi et le Mouvement social italien (MSI, néo-fasciste), est le mieux implantée. Son principal adversaire, l'alliance progressiste, dirigée par le Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste), semble avoir mieux digéré le mode d'emploi de la nouvelle et complexe loi électorale.

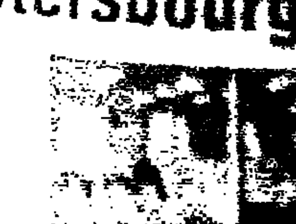
Quelque cinq mille candidatures ont été déposées, lundi soir, pour 945 sièges à pourvoir, mais les cours d'appel, qui vérifient la validité des listes, en ont refusé une quantité. Les listes de la Ligue du Nord (fédéraliste), de Forza Italia, du Pacte pour l'Italie (centriste) et du Parti populaire (ex-Démocratie-chrétienne) risquent d'être absentes de nombreuses circonscriptions, voire de régions entières de l'Italie. Tous ces partis consultaient, jeudi, leurs avocats, en vue de faire appel. Selon le ministre de l'intérieur, la Cour de cassation devrait rendre un avis d'ici au dimanche 27 février. – *(AFP, Reuter.)*

SÉNÉGAL
Poursuites judiciaires contre soixante-quinze opposants

Les deux principaux dirigeants de l'opposition, Abdoulaye Wade et Landing Savané, ont été inculpés jeudi 24 février d'*«atteinte à la sûreté de l'Etat»*, après les émeutes de Dakar qui ont coûté la vie à huit personnes, dont six policiers. MM. Wadé et Savané, secrétaires généraux du Parti démocratique sénégalais (PDS) et du Parti africain pour la démocratie et le socialisme (PADS), avaient été interpellés le 18 février, quarante-huit heures après les émeutes.

Au total, 75 personnes ont été inculpées. Parmi elles, Babacar Sané, l'un des responsables du Mouvement pour le socialisme unifié (MSU), Bocar Kane, député du PDS, et Pape Malick Sy, le numéro deux du mouvement de jeunes musulmans, Dahira Moustarchidine Wal Moustarchidate – mouvement interdit au lendemain des émeutes. On a appris, d'autre part, l'arrestation, jeudi à Dakar, de Cheik Tidiane Sy, ancien membre du Parti socialiste (PS, au pouvoir), qui avait rejoint les rangs du PDS. Selon des sources judiciaires, les enquêteurs ont établi que les *«incitations à la violence»* sont parties du rassemblement organisé par la Coordination des forces démocratiques (CFD), et que le mouvement Dahira Moustarchidine Wal Moustarchidate a participé à la préparation de la marche, et armé les jeunes qui, de sang-froid, ont tué cinq des six policiers. – *(AFP.)*





هكذا من الاصل

PROCHE-ORIENT

Peu avant la fin de la prière...

Suite de la première page

Selon des témoignages, le colon dispose de plusieurs chargeurs qu'il utilise l'un après l'autre. Son arme crache des centaines de balles au milieu des cris stridents des blessés, tous des hommes âgés de seize à quatre-vingts ans.

Le forcené, un habitant de l'implantation de Kyriat-Arba, se déchaîne. Il se dirige en courant vers la sortie du Caveau et continue de tirer alors qu'il s'engouffre dans le «marché des poulets» qui jouxte le lieu saint. Là, l'homme arrête sa course folle, arme une dernière fois son fusil et se tire une balle dans la tête.

La grosse bourgade palestinienne s'embrase aussitôt. Les habitants alertés par les tirs sortent dans les rues et cherchent l'affrontement avec les soldats, pris au dépourvu. Des renforts arrivent rapidement sur les lieux. La ville est bouclée et le couvre-feu imposé. Mais la confusion est totale. Les militaires ouvrent le feu sur la marée humaine qui déferle dans leur direction. Selon des sources palestiniennes, deux Palestiniens sont tués au cours de ces heurts et quatre autres sont blessés. Un soldat israélien est renversé par une voiture immatriculée dans les territoires occupés et un autre est blessé par l'explosion d'une bouteille incendiaire.

«Hier, la police ouvrait le feu sur des fidèles qui priaient sur le Haram-es-Sherif. Aujourd'hui, c'est un colon qui tue des musulmans dans un lieu saint», s'insurge Abdel Halim Halimi, le directeur de l'hôpital d'Hébron, qui a accueilli la plus grande partie des victimes. Il fait allusion à la fusillade d'octobre 1990, à Jérusalem, sur l'esplanade des Mosquées : 17 Palestiniens avaient alors été tués par les balles des forces de l'ordre israéliennes et des centaines d'autres avaient été blessés.

L'auteur du massacre de ce vendredi est connu des colons qui s'empressent de le qualifier de *«déséquilibré»*. Tzvi Katzover, le maire de Kyriat-Arba, affirme qu'il a *«craqué nerveusement»*. *«Nous savons*, ajoute-t-il, *que depuis plusieurs jours il s'occupait bénévolement de juifs blessés par des jets de pierres et que cela le perturbait profondément. Nous savons aussi que depuis longtemps il parlait de la nécessité de provoquer l'arrêt du processus de paix par tous les moyens.»*

Le chef du Conseil des localités juives de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, Uri Ariel, se montre quant à lui beaucoup plus conciliant. A l'en croire, *«c'était un brave type que nous connnaissions pour son grand cœur et son dévouement, il n'a été que la victime de la dégradation de la sécurité dans les territoires, provoquée par le gouvernement Rabin»*.

Les Palestiniens, de leur côté, sont consternés. Faiçal Husseini, leur principal dirigeant dans les territoires occupés, appelle le gouvernement à désarmer les colons sur le champ, et à leur interdire l'entrée dans les villes arabes. *«Nous exigeons une protection des instances internationales et réclamons une enquête poussée pour déterminer les circonstances de cet acte odieux»*, déclare-t-il. Il incrimine directement l'armée israélienne. *«Comment*, affirme-t-il, *un homme déguisé en soldat peut-il pénétrer en toute impunité, l'arme au point, dans un lieu saint musulman et tirer sans discernement sur des innocents? C'est aux responsables militaires de répondre à ces questions.»*

Pour Hamed Tibi, conseiller spécial de Yasser Arafat, *«c'est toute l'atmosphère de réconciliation entre les deux peuples qui est désormais en danger»*. *«Nous exigeons que des mesures soient prises pour empêcher les colons de poursuivre leurs actions criminelles»*, ajoute-t-il en soulignant qu'il revient à l'armée et à la police de garantir le maintien de l'ordre.

Le premier ministre, Itzhak Rabin, rentré dans la nuit d'une visite de quatre jours en Espagne et au Portugal, a aussitôt réuni ses plus proches collaborateurs en cellule de crise. Le contact a été établi très tôt dans la matinée, entre Jérusalem et le siège de l'OLP à Tunis. De source proche de la présidence du conseil, on indique que le chef du gouvernement est déterminé à enrayer un éventuel déferlement de violence tant de la part des Palestiniens que de celle de colons déchaînés qui seraient tentés de suivre l'exemple de leur compagnon.

Tous à Jérusalem ont en mémoire une autre fusillade, le 28 juillet 1983. Quatre Palestiniens du collège islamique d'Hébron avaient alors été tués par un groupe de terroristes juifs ultranationalistes. Sur ordre de M. Rabin, le chef de la police Rafi Peled a annulé toutes les permissions de ses hommes, qui sont venus épauler les unités déjà en poste à Jérusalem-Est.

Les condamnations des politiciens de tout bord se sont multipliées. Pour le président de l'Etat, Ezer Weizman, qui a adressé ses condoléances aux *«Arabes du monde entier»*, *«il n'y a pas de pardon pour un tel crime»* .

Vendredi en fin de matinée, les fidèles musulmans affluaient d'un pas lourd à Jérusalem, vers l'esplanade des Mosquées, pour la prière de la mi-journée. Des centaines de policiers les encadraient dans les ruelles de la vieille ville.

Intérim

Lieu de séjour d'Abraham – vénéré par toutes les religions monothéistes, – où le patriarche fut enseveli, Hébron a déjà été le théâtre de rivalités sanglantes entre Juifs et Arabes, notamment en 1929 et en 1936, lorsque ces derniers s'opposèrent à l'installation d'immigrants. La mosquée Ibrahim, où a eu lieu le massacre, occupe une large part du sanctuaire de Makhpela et abrite les cénotaphes des patriarches. Juifs et musulmans se partagent ce lieu saint depuis l'occupation de la ville, en juin 1967, par l'armée israélienne.

Peuplé de quelque cinq mille juifs orthodoxes, le foyer de peuplement de Kyriat-Arba fut créé en 1972, sur une colline, à environ 1 km du sanctuaire. Il forme le noyau dur de la colonisation israélienne. Cette région n'en a pas moins continué d'être le champ clos de querelles ancestrales. Ainsi, le 26 juillet 1983, des extrémistes juifs avaient tué quatre étudiants du collège islamique d'Hébron.

HÉBRON

MER MÉDITERRANÉE

CISJORDANIE

25 km

Tel-Aviv

Amman

Jéricho

Jérusalem

Hébron

MER MORTE

ISRAËL

BANDE DE GAZA

JORDANIE

Quartier des Verriers

Lycée musulman

Eglise russe

Quartier Kyriat-Arba

Mosquée Ali Baka

caveau des Patriarches

Grotte de Makhpela

400 m

M. Arafat demande une réunion du Conseil de sécurité

Après le massacre d'Hébron, qui a été revendiqué par des extrémistes juifs, le chef de l'OLP a déclaré, vendredi 25 février, sur les ondes de RMC-Moyen-Orient, qu'il avait donné ordre à son représentant permanent aux Nations unies de demander une réunion urgente du Conseil de sécurité de l'ONU, *«afin de prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection de notre peuple et de nos lieux de cultes, qui sont profanés nuit et jour»*.

«Ce massacre aura des retombées très graves, non seulement sur les négociations [israélo-palestiniennes] *mais aussi à tous les niveaux et dans tous les domaines*, a déclaré Yasser Arafat dont la voix trahissait l'émotion. *Il s'agit d'un crime qu'on ne peut laisser passer ainsi.»*

De leur côté, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) et le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), qui s'opposent aux négociations de paix israélo-palestiniennes, se sont engagés, dans un communiqué commun, à *«venger les victimes et châtier les forces d'occupation israéliennes et les colons sionistes»*. Ils demandent au chef, l'OLP d'abandonner ses négociations avec Israël et de *«cesser de mettre en œuvre des accords séparés, sources de nouvelles catastrophes pour les Palestiniens»*.

M. Rabin : «Un acte criminel et écœurant»

Pour sa part, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, a déploré *«l'odieux massacre qui a été perpétré dans un lieu saint pour les juifs et les Arabes»*. *«Le gouvernement et le peuple d'Israël dénoncent, avec la plus grande vigueur, cet acte criminel et écœurant qui a frappé des innocents au moment de la prière»* en ce mois du ramadan, a ajouté Itzhak Rabin. Il a appelé *«juifs et Arabes à faire preuve de retenue et à ne pas se laisser entraîner dans des provocations»*.

AFRIQUE

La visite du président Dos Santos à Paris

Les malentendus persistent entre la France et l'Angola

La France n'apportera pas d'aide en équipements militaires ou policiers au gouvernement angolais aussi longtemps que les négociations en cours à Lusaka, entre le gouvernement angolais et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), n'auront pas abouti. Tel est, en substance, le message délivré par les autorités françaises au président José Eduardo Dos Santos, en visite officielle à Paris jusqu'au vendredi 25 février.

Les relations entre les gouvernements français et angolais seraient-elles basées sur un malentendu? Au cours du dîner donné au Quai d'Orsay en l'honneur du président José Eduardo Dos Santos jeudi 24 février, Michel Roussin, le ministre de la coopération, a insisté sur la *« poursuite des hostilités »* qui doivent *« cesser »*, tandis que le chef de l'Etat angolais disait espérer que sa visite *« contribuera à lever des équivoques éventuelles et permettra de relancer les relations bilatérales »*.

M. Dos Santos attendait visiblement beaucoup de cette visite. *« L'implication des autres pays ne va pas toujours dans le sens d'un apaisement du conflit et de la recherche d'une solution durable et pacifique à nos problèmes.* affirmait-il au *Monde* jeudi, *il y a un très gros soutien militaire à l'UNITA, en provenance d'Afrique du Sud, qui passe par le territoire zaïrois. Rien n'est fait pour que cette aide soit interrompue. » « Les Nations unies ont approuvé des sanctions, mais elles ont été appliquées de façon timide,* estime M. Dos Santos, qui dit compter sur la France, et sur *« la connaissance de l'Afrique »* dont dispose Paris.

Le lobby « pro-Savimbi »

Pour le président, *« il y a une injustice vis-à-vis du peuple angolais »*, car *« on continue à soutenir un parti qui autrefois disait être le défenseur de la démocratie et qui viole actuellement toutes les règles de la démocratie en restant impuni »*. Une allusion au soutien dont l'UNITA bénéficierait en France et qui se traduirait par le refus de Paris de lever l'embargo sur les fournitures militaires – un embargo levé par Washington et Londres l'été dernier, en ce qui concerne les armes non meurtrières, mais qui reste implicitement imposé, selon Paris, par les accords de paix signés à Bicese en 1991.

Interrogé sur la rencontre qu'il devait avoir avec le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, M. Dos Santos a indiqué : *« Si nous attendons quelque chose, c'est dans le domaine de l'ordre public ou, pour être plus concret, de la police. Nous aurions besoin d'une aide en formation de cadres, d'une aide technique, de la fourniture d'équipements. »*

Malgré l'accueil favorable réservé à cette demande dans l'entourage de M. Roussin et par une partie du RPR (en raison notamment de la présence d'Elf Aquitaine en Angola), il semble peu probable qu'il y soit donné suite dans l'immédiat. L'Elysée et le ministère de la défense estiment en effet que la conclusion des accords de paix de Lusaka constitue un préalable à la livraison de matériel militaire à Luanda.

Pour Luanda, cette position découle de l'influence, à Paris, de certains groupes de pression favorables à Jonas Savimbi, le chef de l'UNITA. *« Nous aimerions arriver à connaître ces groupes, afin de pouvoir les éclairer »*, nous a indiqué M. Dos Santos, en rappelant qu' *« il y a tout un éventail de possibilités pour le monde des affaires en Angola »*. Si la volonté d' *« éclairer »* ces groupes est certes légitime, celle de les *« identifier »* semble inutile. Chacun sait en effet que le « lobby » parisien qui continue de soutenir M. Savimbi gravite autour du Parti républicain (PR).

Côté angolais, on se dit d'ailleurs fort marri que M. Dos Santos n'ait pu rencontrer, lors de sa visite, ni Jacques Chirac – en déplacement à Monaco, indique-t-on à l'Hôtel de Ville – ni le ministre de la défense. Les liens qui unissent M. Savimbi à François Léotard, président d'honneur du PR, ne sont un secret pour personne. *« Il y a une ambiguïté qui n'honore pas la classe politique française*, dit-on dans l'entourage du président angolais, *comment la France, qui dit défendre la démocratie, peut-elle continuer de soutenir ce monsieur* [Savimbi] *? » « Ils jouent les coquettes »*, rétorque-t-on côté français, en rappelant que le fait que cette visite ait lieu constitue une prise de position en faveur de Luanda.

MARIE-PIERRE SUBTIL

GABON

Neuf morts lors des troubles à Libreville

Les troubles qui se sont poursuivis, jeudi 24 février, dans plusieurs quartiers périphériques de Libreville ont fait en quatre jours *« neuf morts, dont deux militaires »*, a annoncé dans la soirée le ministre de la défense, Martin-Fidèle Magnaga. Les forces de sécurité gabonaises *« contrôlent globalement la situation »* et seuls *« quelques foyers de tension demeurent, ici ou là »*, a ajouté le ministre.

Au cours des violences, cantonnées dans plusieurs quartiers populaires, une centaine de commerces ont été pillés ou incendiés ainsi qu'une cinquantaine de véhicules, tandis que les forces de sécurité ont arrêté soixante-dix-sept personnes, *« dont certaines ont déjà été relâchées »*, a ajouté le général Magnaga, en accusant Radio-Liberté, la station du Rassemblement national des bûcherons (RNB, principal parti d'opposition), détruite mardi par les forces de sécurité, d'avoir été *« le ferment de l'émeute »*.

Négociations avec les syndicats

Le général a indiqué que le Père Paul Mba Abessole, le principal opposant, était absent de sa résidence au moment où les forces de sécurité y ont lancé un assaut. Il n'a fourni aucune précision sur les intentions du pouvoir envers le dirigeant de l'opposition, dont le parti s'est retrouvé jeudi seul en première ligne face au pouvoir. La Confédération gabonaise des syndicats libres (CGSL), proche de l'opposition, qui avait déclenché lundi la grève générale qui a entraîné les troubles, a en effet suspendu son mouvement à l'issue d'une rencontre avec le président Omar Bongo. Des négociations devaient commencer jeudi sur d'éventuelles augmentations de salaires, selon le secrétaire général de la CGSL, Francis Mayombo.

Quelques manifestations ont été signalées à Oyem, capitale de la province du Woleu-Ntem, au nord du pays, fief traditionnel des Bûcherons. Port-Gentil, deuxième ville du pays, a en revanche été épargnée par les troubles. Jeudi soir, le président Bongo a implicitement accusé les responsables de l'opposition d'avoir pris la fuite après avoir appelé leurs partisans à prendre les armes. *« Il y a eu dimanche dernier des meetings, au cours desquels on a demandé aux gens de prendre des fusils, des coupe-coupe, de ne pas avoir peur »*, a-t-il affirmé dans une brève mais sévère intervention sur la radio Africa n° 1 – *(AFP.)*

COTE-D'IVOIRE

« Nous devons vénérer le chef de l'Etat »

Le directeur de l'hebdomadaire ivoirien *le Patriote*, Hamed Bakayoko, a été condamné, jeudi 24 février, à un an de prison ferme par le tribunal correctionnel d'Abidjan pour offense au chef de l'Etat, Henri Konan Bédié. La cour a également ordonné la suspension pour trois mois de l'hebdomadaire.

Il lui est reproché d'avoir mis en cause la légitimité de l'ancien président de l'Assemblée nationale, qui a succédé au président Félix Houphouët-Boigny après sa mort, le 7 décembre. *« Nous sommes en Côte-d'Ivoire. Nous avons notre culture. Nous devons vénérer le chef de l'Etat »*, a déclaré le président du tribunal, Aimée Zebeyou. Pour M. Bakayoko, contester la légitimité du président est *« une opinion, pas une offense »*. – *(AFP.)*

EN BREF

ALGÉRIE : sept morts dans une fusillade à Alger. – Un affrontement entre des islamistes et des membres des forces de l'ordre a fait sept morts dont quatre gendarmes, mercredi 23 février, dans le quartier algérois de Benzerga, a rapporté, jeudi, l'agence de presse APS. Parmi les sept morts figurent notamment le chef d'un groupe armé, recherché pour l'assassinat, le 21 août 1993, de l'ex-premier ministre, Kasdi Merbah. – *(Reuter.)*

ÉTATS-UNIS : John Deutch est nommé secrétaire adjoint à la défense. – Le président Bill Clinton a nommé, jeudi 24 février, John Deutch, haut fonctionnaire au Pentagone et expert en matière de technologie militaire, secrétaire adjoint à la défense. Il remplace William Perry, devenu lui-même secrétaire à la défense. Agé de 55 ans, John Deutch occupait depuis un an le poste de sous-secrétaire à la défense chargé de la technologie et des acquisitions. Sa nomination doit être soumise à l'approbation du Sénat. – *(AFP, Reuter.)*

MEXIQUE : des milliers de manifestants à Mexico derrière le portrait de Zapata. – Une dizaine de milliers de personnes, selon les organisateurs, ont défilé, jeudi 24 février, dans les rues de Mexico derrière le portrait du révolutionnaire du début du siècle Emiliano Zapata. Les manifestants ont demandé que le dialogue politique entamé au Chiapas (province du sud) entre les rebelles de l'Armée zapatiste de libération nationale et le gouvernement soit étendu à tout le pays. – *(AFP.)*

NICARAGUA : les derniers rebelles contras ont déposé les armes. – Les derniers rebelles contras du Nicaragua ont accepté, jeudi 24 février, de déposer les armes en signant un accord de paix avec le gouvernement. Cet accord prévoit l'intégration des rebelles dans la force de police nationale en échange d'un désarmement dans les quarante-cinq jours, ont annoncé les représentants des deux parties à l'issue de six heures de négociations dans la ville montagneuse de Caulatu. Les rebelles, qui assurent disposer de cinq cents hommes, sont les derniers contras financés par les Etats-Unis dans les années 1980 pour combattre les sandinistes arrivés au pouvoir en 1979 en renversant le dictateur Anastasio Somoza. – *(Reuter.)*

RWANDA : Trêve fragile. – Après les affrontements interethniques, qui ont fait au moins trente morts et cent cinquante blessés (*le Monde* des 24 et 25 février), les Rwandais ont observé une trêve fragile pour enterrer, jeudi 24 février, leur ministre des travaux publics, assassiné lundi. Ville fantôme mercredi, Kigali a retrouvé un semblant d'apparence normale, mais les observateurs notaient qu'en l'absence d'un règlement politique, la situation restait hautement explosive.

Le président Juvénal Habyarimana a annoncé l'organisation, vendredi, d'une réunion des comités directeurs des partis politiques. Le premier ministre désigné, Faustin Twagiramungu, a qualifié aussitôt cette réunion d' *« inutile »*. *« Les Rwandais ne semblent pas prêts pour la paix »*, remarquait un diplomate. De son côté, le Front patriotique rwandais (ancien mouvement de rébellion) a menacé de *« ne pas rester sans rien faire »* face au *« terrorisme »* dont fait preuve, selon lui, le président Habyarimana. – *(AFP.)*

SALVADOR : sept morts dans des affrontements entre prisonniers. – Au moins sept détenus ont été tués, dont six décapités, et douze autres blessés jeudi 24 février, selon un bilan provisoire, lors d'affrontements entre détenus à la prison de Santa-Ana, à 66 kilomètres à l'ouest de San-Salvador, a-t-on appris de source officielle. Les affrontements se sont produits sans que les gardiens puissent intervenir. – *(AFP.)*

OCÉANIE

FIDJI

Elections législatives sur fond de rivalité ethnique

SUVA

de notre envoyée spéciale

Les Fidjiens ont été appelés, du 18 au 25 février, à renouveler leur Parlement pour la seconde fois depuis le coup d'Etat militaire de 1987, qui avait renversé le gouvernement à dominante indienne après un mois d'exercice. Pour l'auteur du putsch, Sitiveni Rabuka, premier ministre depuis les élections de 1992, il s'agissait de *« rendre Fidji aux Fidjiens »*, c'est-à-dire aux autochtones, qui constituent la moitié de la population. Depuis 1990, la nouvelle Constitution leur garantit la majorité au Parlement ainsi que les postes de premier ministre et de président.

En novembre dernier, M. Rabuka a subi un revers lorsque sept députés de la majorité ont voté avec l'opposition indienne contre le budget. Ce désaveu est l'expression des divisions qui remontent aux élections de 1992, certains élus de la majorité soutenant l'auteur du putsch comme premier ministre, les autres préférant Josevata Kamikamica, ancien ministre des finances.

M. Kamikamica, qui n'a cessé de critiquer le gouvernement de son rival, a formé en janvier l'Association fidjienne, issue d'une scission du Parti politique fidjien (SVT) de M. Rabuka. Bien que les Fidjiens de souche soient assurés de remporter la majorité des sièges (37 sur 70), leurs divisions risquent de les forcer à composer avec l'une des deux formations indiennes, le Parti de la fédération nationale (NFP) ou le Parti travailliste (FLP).

« Si aucun des partis fidjiens n'obtient la majorité, nous n'apporterons notre soutien qu'à certaines conditions. Pour nous, la question essentielle est la révision de la Constitution, nous a déclaré Jai Ram Reddy, chef du NFP. *La moitié de la population est traitée comme des citoyens de troisième classe. C'est extrêmement nuisible pour le pays, d'autant plus que cette moitié est le moteur économique du pays. »*

Les descendants de la main-d'œuvre indienne importée par les Britanniques constituent, en effet, la majorité des cultivateurs de canne à sucre, qui fournit l'essentiel des recettes à l'exportation. *« La Constitution n'aide ni les Indiens ni les Fidjiens. Ceux-ci ont voulu s'assurer la suprématie en compartimentant le pays selon les races. Mais ils n'ont fait que se diviser eux-mêmes »*, poursuit M. Reddy.

« Constitution raciste »

De son côté, Mahendra Chaudhry, chef du FLP, nous a affirmé qu'il ne participerait à aucun gouvernement tant que *« la Constitution raciste »* ne serait pas révisée. Il se mord les doigts d'avoir facilité la nomination de M. Rabuka en échange de promesses non tenues. La deuxième priorité de ce représentant des cultivateurs est la question des terres. *« Les Indiens sont comme des réfugiés dans leur propre pays : 83 % des terres appartiennent aux Fidjiens et nous n'avons aucune sécurité en ce qui concerne le renouvellement des baux. »* Comme M. Reddy, M. Chaudhry s'insurge contre la répartition des ressources de l'Etat, qui favorise les Fidjiens de souche, et la politique qui privilégie leur accès au secteur public.

Ni M. Rabuka, ni M. Kamikamica ne sont prêts à remettre en question ces principes de discrimination positive, même s'ils admettent que la Constitution devrait être révisée d'ici à 1997. M. Kamikamica nous a indiqué qu'il était ouvert à toute alliance : *« Il est vrai que les Fidjiens* [de souche] *sont divisés, mais nous avons toujours la possibilité de former un front commun, à condition que nous nous entendions sur un autre chef de gouvernement que M. Rabuka. »*

SYLVIE LEPAGE

ASIE

La Malaisie gèle ses relations commerciales avec la Grande-Bretagne

LONDRES

de notre correspondant

Le gouvernement malaisien de Mohamad Mahathir a estimé que les accusations de corruption dont il a fait l'objet dans la presse britannique avaient atteint un niveau insupportable : tel est le sens de la décision annoncée, vendredi 25 février, par le vice-premier ministre, Anwar Ibrahim, de ne plus conclure de contrats avec des entreprises britanniques. La raison de cette brusque tension est l' « affaire » du barrage hydroélectrique de Pergau, qui, depuis qu'elle a été rendue publique le 18 janvier (*le Monde* du 20 janvier), est suivie au jour le jour par les journaux et doit faire l'objet d'une enquête d'une commission spéciale des Communes.

Celle-ci devra décider si l'aide de 234 millions de livres (1) accordée en 1991 par Londres pour ce projet était une condition *sine qua non* pour la signature d'un contrat d'armement de plus d'un milliard de livres. Outre qu'une telle « transaction » est illégale, ce barrage est qualifié d'« anti-économique » par la plupart des experts. L'Office chargé du développement outremer (ODA) a estimé que l'aide britannique (la plus importante jamais versée pour un seul projet) était *« une très mauvaise affaire »*.

Le haut commissaire malaisien à Londres a confirmé que Kuala-Lumpur n'avait pas supporté les accusations de corruption portées contre plusieurs ministres dans cette affaire. L'embargo aura de graves conséquences pour la Grande-Bretagne : à part Hongkong, la Malaisie représente en effet le le plus gros marché dans la région Asie-Pacifique pour l'industrie britannique. La première victime en sera le projet de nouvel aéroport de Kuala-Lumpur, qui représentait des contrats de plus de 2 milliards de livres pour les entreprises britanniques.

L. Z.

(1) Une livre = 8,7 francs.

La Russie à la recherche d'une nouvelle diplomatie

L'intervention de Boris Eltsine dans la crise bosniaque a marqué un retour sur la scène internationale de Moscou, qui cherche à rompre avec les pratiques soviétiques tout en affirmant son rang

LE mouvement de retrait des forces serbes autour de Sarajevo a tiré Boris Eltsine du mauvais pas dans lequel l'avait placé l'ultimatum de l'OTAN. Non seulement la Russie n'a pas eu à choisir entre ses sympathies traditionnelles pour la Serbie et la nécessité de ne pas entrer en désaccord patent avec les Etats-Unis, mais elle a cherché à montrer que son appui était indispensable à la solution des conflits internationaux et elle a fait la démonstration de son autonomie.

Est-ce à dire que l'espèce d'« américano-centrisme » qui avait prévalu dans la politique extérieure soviétique depuis les *dernières années de Gorbatchev* est révolue? Que la Russie de Boris Eltsine a retrouvé les attitudes d'une puissance avec laquelle il faudra de nouveau compter? Il est trop tôt pour le dire. Il est clair, en revanche, que Moscou est depuis plusieurs mois à la recherche d'une diplomatie rompant avec les pratiques soviétiques tout en affirmant le « rang » de la Russie.

Cette évolution a été accentuée par les élections législatives du 12 décembre dernier et le succès *relatif* de Vladimir Jirinovski *qui* a mis à nu quelques nostalgies impériales, mais elle avait commencé beaucoup plus tôt. En fait à partir du moment où les dirigeants de Moscou ont parlé de *« l'étranger proche »* pour désigner les anciens territoires soviétiques ou russes abandonnés dans la débâcle du communisme et au moment où les militaires ont adopté une « nouvelle » doctrine militaire. Celle-ci indiquait clairement que les républiques périphériques de l'ancienne URSS étaient *considérées comme indispensables* à la sécurité de la Russie et que tout le dispositif militaire soviétique ne pouvait être, à brève échéance, redéployé à l'intérieur des frontières actuelles de la Fédération.

Cette conception n'est l'apanage ni des militaires, ni des ultra-nationalistes; elle est partagée par ceux qui se baptisent « réformateurs » ou « démocrates ». Ceux-ci ne sont pas les derniers à souligner que depuis Pierre le Grand, la Russie n'a jamais existé dans des frontières aussi « étroites » qu'actuellement et qu'il reste vingt-cinq millions de Russes vivant en dehors de ces frontières; Moscou a le devoir de les protéger, sans qu'on soit en droit pour autant de l'accuser de néo-impérialisme, ajoutent-ils.

L'attitude ambivalente des Occidentaux

Il n'en reste pas moins qu'au nom de cette doctrine, l'armée russe intervient dans le Caucase, au Tadjikistan ou en Moldavie; *son action n'y a pas toujours les* vertus pacificatrices qu'elle met en avant. En *Géorgie*, par exemple, son soutien alternatif aux rebelles abkhazes et à Edouard Chevardnadze lui a permis de replacer le gouvernement de Tbilissi sous sa tutelle comme aux *plus beaux jours de l'Union soviétique*... ou des tsars.

Face à ce regain d'activisme de la Russie, les Occidentaux ont une attitude embarrassée et ambivalente. En principe, ils condamnent le retour d'une diplomatie qui serait fondée sur la reconstitution de zones d'intérêts ou d'influence. Mais sans l'avouer ouvertement, ils admettent qu'une Russie, même et peut-être surtout une Russie démocratique, soit intéressée à la stabilité chez ses voisins. Son « russo-centrisme » *incline la diplomatie* américaine à manifester une certaine compréhension par rapport à la politique de Boris Eltsine.

Le récent discours du nouveau secrétaire à la défense, William Perry, à Munich, est une démonstration éclatante de la priorité donnée par l'administration Clinton à la coopération avec Moscou et le relatif désintérêt pour les pays d'Europe centrale et orientale (*le Monde* du 8 février). Les Etats-Unis semblent prôner une certaine division du travail avec l'Union européenne; celle-ci aurait en charge ses voisins orientaux immédiats tandis qu'ils traiteraient, eux, avec la Russie, confortée ainsi dans son statut de « puissance centrale », que confère aussi la détention d'armes nucléaires stratégiques. Le « partenariat pour la paix » proposé par le dernier sommet de l'OTAN aux anciens Etats du pacte de Varsovie est dans la logique de cette politique que ne démentent pas les hésitations américaines en Bosnie.


Militaire russe en faction à la frontière tadjiko-afghane.

ROGER JOB / GAMMA

Les Occidentaux contestent certes la notion *« d'étranger proche »*, mais ils sont prêts à s'en accommoder, dans la mesure où ils ne sont nullement disposés à intervenir directement ou indirectement dans les conflits périphériques de l'ancienne URSS. A condition que quelques principes soient respectés. Le premier, c'est l'observation des règles internationales. La Russie ne peut pas prendre partie pour tel ou tel *camp, dans les guerres du Caucase* par exemple, et prétendre que son action se situe dans le cadre du « maintien de la paix » sous l'égide de l'ONU.

Jusqu'où s'étend « l'étranger proche » ?

En recevant récemment François Léotard, le ministre russe de la défense, Pavel Gratchev, a expliqué que son pays ne pouvait pas faire beaucoup plus pour les Nations unies parce qu'il avait déjà seize mille hommes engagés *dans des missions de maintien de la paix* dans l'ex-URSS et qu'il en attendait le soutien financier de la communauté internationale! Si les principes ne sont pas respectés, que feront les Occidentaux? Rien, sans doute, car leurs moyens sont en l'occurrence très limités.

Le deuxième problème concerne la définition de cet *« étranger proche »*. En repoussant certaines candidatures à l'OTAN, les alliés occidentaux ont refusé de tracer une nouvelle ligne de *démarcation à l'Est, même si le* chancelier Kohl va répétant que la frontière germano-polonaise ne saurait être la limite orientale de l'Europe. Jusqu'où s'étend *« l'étranger proche »*, vu de Moscou, et jusqu'où les Occidentaux sont-ils prêts à l'accepter? Il ne saurait s'agir de l'ancien « camp soviétique », bien que ce glacis fût considéré longtemps, et pas seulement par Staline, comme indispensable à la sécurité de la Russie.

Les anciennes républiques de l'URSS, alors? La réponse vient immédiatement à l'esprit; elle soulève plus de questions qu'elle n'en résoud. On peut mettre à part les Républiques baltes, dont l'Occident n'avait jamais reconnu formellement l'annexion par Moscou à la suite du pacte germano-*soviétique (mais la Bessarabie* devenue République de Moldavie aussi a été arrachée à la Roumanie selon le même accord Ribbentrop-Molotov). Par ailleurs, la Russie est très réticente à l'idée de retirer ses troupes d'Estonie et de Lettonie, sous prétexte de protéger ses ressortissants, mais surtout pour conserver des bases sur la Baltique en dehors de Kaliningrad.

Et que devient l'Ukraine dans ce raisonnement? Les Occidentaux la laisseront-ils sans broncher *rentrer – comme vient de le* faire la Biélorussie – dans le giron moscovite, à la suite de pressions économiques, indépendantistes (Crimée), voire militaires? Mais l'Ukraine n'est pas la Biélorussie et une mise en cause même « volontaire » de son indépendance poserait immédiatement le problème de l'Ukraine occidentale (la Galicie), longtemps polonaise, ce qui ne manquerait pas d'impliquer Varsovie. Ainsi *« l'étranger proche »* n'est-il pas aussi loin de l'Europe qu'il y paraît. La théorie des « dominos », appliquée jadis à l'Indochine, pourrait être réactualisée; et on comprend que les Occidentaux répugnent à tracer des limites claires à l'extension de leurs institutions, que ce soit *l'OTAN ou l'Union européenne*.

Comment traiter avec la Russie? Il y a eu pendant longtemps dans l'entourage du président Clinton la croyance un peu naïve qu'une Russie réformiste et démocratique serait par nature un *partenaire facile et prévisible*. Les anciens des administrations républicaines, même ceux qui n'ont pas hésité dans le passé à traiter avec l'Union soviétique néo-stalinienne au premier rang desquels Henry Kissinger, se font au contraire les apôtres de la fermeté, de l'expansion du « camp » occidental vers l'Est, pour faire accepter à une Russie affaiblie ce qu'elle sera mieux en mesure de refuser dans trois ou quatre ans si elle redevient forte, ou si les conservateurs, *a fortiori* les nationalistes, ont pris le pouvoir.

Entre ces deux tendances, les membres de l'Union européenne oscillent en cherchant une voie moyenne ou une double stratégie, offre de coopération et vigilance, prêts à toutes les éventualités, aussi longtemps que l'énigme russe n'aura pas été résolue.

DANIEL VERNET

Les pays baltes face aux minorités russophones

Dominants dans la vie économique mais exclus de l'administration et de la vie politique, les russophones de Lettonie et d'Estonie demeurent suspects

RIGA

de notre envoyé spécial

DANS les services consulaires de l'ambassade de France à Riga (Lettonie), des passeports rouges, flambant neufs, frappés des symboles désormais déchus de l'ex-Union soviétique, attendent, bien rangés dans une armoire, un éventuel visa pour la France. Ces passeports «soviétiques» ont été délivrés par les autorités aux résidents russophones après l'indépendance du pays... Certains l'ont été encore très récemment, comme le prouve leur date de délivrance.

Depuis plusieurs années, un Etat souverain fournit donc à des «non-citoyens-résidents» des passeports d'un Etat, l'URSS, qui n'existe plus... Cette situation ubuesque, dénoncée par Moscou, consacre un vide juridique qui concerne l'importante population russophone qui vit sur place : soit près de 41 % de la population de Lettonie (Russes 33,5 %, Biélorusses 4,2 % et Ukrainiens 3,1 %) et plus de la moitié de celle de la capitale, Riga. N'ayant ni la nationalité lettone, ni la nationalité russe, ukrainienne ou biélorusse, ils se retrouvent dans la situation d' «apatrides» dotés de passeports d'un Etat fantôme.

Le sort des russophones de Lettonie constitue une pomme de discorde avec l'ancien occupant russe, d'autant plus empoisonnée que vingt mille soldats russes stationnent encore dans le pays (1). Moscou justifie d'ailleurs de temps en temps sa volonté de les maintenir sur place par le souci de protéger les «frères» russes, victimes de *«violations des droits de l'homme»*. Les enquêtes internationales n'ont toutefois rien établi qui aille dans ce sens (2), même si elles ont relevé parfois des mesures vexatoires prises par des fonctionnaires au nationalisme zélé.

Le malaise est pourtant perceptible dans la communauté russophone, comme l'a constaté le ministre français des affaires européennes, Alain Lamassoure, lors d'une tournée dans les pays baltes qui s'est achevée à Riga fin janvier. Les diverses associations représentatives des minorités russophones qu'il a reçues ont fait état de la quasi-rupture du dialogue avec les autorités lettones. Très présents dans l'économie du pays, les russophones se plaignent d'être progressivement exclus des postes de l'administration ou de l'enseignement à cause, officiellement, de leur connaissance imparfaite de la langue lettone.

Deux généraux russes arrêtés

Ils se sentent floués : *«Nous avons massivement voté pour l'indépendance*, ont-ils affirmé à leurs interlocuteurs français, *forts des paroles des responsables lettons sur le thème : pas d'exclusion dans la Lettonie nouvelle. Aujourd'hui, le discours est plutôt : pas question de donner la nationalité à des gens qui sont venus dans les bagages de l'occupant. Le gouvernement souhaite plutôt faire venir des Lettons de Sibérie. Nous sommes pourtant chez nous ici. Où voulez-vous que nous allions?»* Et ils ont exprimé leur crainte de voir les Russes tentés de prendre prétexte de leurs difficultés pour se porter à leur secours, alors, disent-ils, qu'ils ne le veulent pour rien au monde. *«Ce n'est pas un problème ethnique mais bien juridique»*, souligne pour sa part Ainars Dimants, éditorialiste de *Diena*, le plus grand quotidien (libéral-conservateur) du matin. *«Le dialogue est aujourd'hui très, très faible, or l'intérêt politique de la République nécessite ce dialogue»*, ajoute-t-il, en précisant que son quotidien a l'intention de relancer le *«débat contradictoire»* dans ses colonnes pour réduire la fracture. *«Il faudra accorder la nationalité à ceux qui parlent le letton et qui font preuve d'une certaine souplesse d'adaptation»*, estime-t-il.

Au début du mois de janvier, la tension est montée brusquement. Les troupes russes de Lettonie et certaines unités qui se trouvaient à la frontière russe ont été mises en état d'alerte sur décision du ministre de la défense russe, Pavel Gratchev, à la suite de l'arrestation de deux généraux russes par un élu local letton. A l'origine de cet incident, la volonté de cet élu de récupérer, au nom de la restitution du patrimoine national, une caserne occupée par les troupes russes. *«C'était une provocation des nationalistes qui a eu lieu le jour même où les négociations avec les Russes devaient reprendre sur la question de l'évacuation de leurs troupes de Lettonie»*, affirme une Lettone travaillant pour une ambassade occidentale.

Pour mettre un terme à ce conflit larvé, Moscou demande une «lettonisation» automatique des russophones. Une procédure que le gouvernement de Riga exclut pour l'heure : *«Si nous le faisions, le risque serait grand de voir une sorte de cinquième colonne russe se créer dans notre pays»*, explique un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur. *«La question essentielle, c'est celle de leur loyauté vis-à-vis de la Lettonie. Or la loyauté est quelque chose de difficile à évaluer»*, reconnaît-il.

Le fait que les électeurs russes de Lettonie aient largement voté pour Vladimir Jirinovski en décembre dernier a été largement utilisé par les ultra-nationalistes lettons pour accréditer cette thèse de «la cinquième colonne». Qu'importe si les chiffres montrent que seule une petite partie du corps électoral russe de Lettonie s'est déplacée pour aller voter. En cette période où les extrémismes se réveillent, tout est bon à prendre pour faire de la surenchère.

La Diète lettone n'échappera sans doute pas à ce danger. Elle doit examiner un projet de loi sur la citoyenneté qui tend, en partie, à apprécier le degré de «loyauté» des candidats à la naturalisation à travers certains critères (connaissance de la langue, durée de résidence, sources légales d'existence, etc). Préparé par «l'alliance de la Voie lettone» – la formation de centre-droit du président de la Diète, Anatoli Gorbunovs, qui détient 36 sièges sur 100 – ce projet de loi est plutôt d'inspiration libérale. Mais il devra parcourir un long marathon législatif avant de déboucher sur une loi portant statut du citoyen. La droite nationaliste – notamment «le Mouvement pour l'indépendance nationale de la Lettonie» (15 sièges) et «Patrie et liberté» (6 sièges) – l'attend de pied ferme et fourbit ses amendements pour «muscler» un projet jugé trop mou.

Outre la question du temps de résidence en Lettonie, indispensable pour obtenir la naturalisation (5, 10 ans, plus?), de la date à partir de laquelle sera calculée cette présence (à partir de l'indépendance en 1991, pour partie avant et après, ou sans date de référence?), un point du dispositif législatif pose problème : le gouvernement voudrait faire avaliser le principe d'un quota de naturalisation.

Un quota de résidents

L'idée est de fixer par un vote du Parlement, chaque année, un quota de résidents dont on accepterait la naturalisation. De cette façon serait contrôlé le flux d' «étrangers» admis à la nationalité lettone. Cette disposition pourrait soulever un problème du point de vue de l'égalité devant la loi, puisque certains dossiers seraient refusés uniquement au motif que le quota (fixé selon quels critères?) aurait été atteint. Par ailleurs, cela créerait chaque année une incertitude qui n'est pas de nature à apaiser les esprits du côté des aspirants à la naturalisation.

Le ministre français des affaires européennes a tenté de convaincre ses interlocuteurs officiels de la nécessité de régler au plus vite cette question qui marginalise toute une partie de la population devenue «non citoyenne», dans une région qui n'a pas besoin de tensions supplémentaires. *«On ne peut pas laisser ainsi une telle quantité de personnes dans une situation d'apatrides. Ce n'est pas vivable longtemps»*, estime-t-il.

La Lituanie (10,6 % de russophones seulement sur 3 720 000 habitants) est parvenue, quant à elle, à normaliser à peu près ses relations avec Moscou avec le retrait des troupes russes et l'instauration d'une protection sociale pour les militaires retraités dans ce pays. L'exemple de l'Estonie (30,3 % de Russes, 3,1 % d'Ukrainiens et 1,8 % de Biélorusses pour 1,529 million d'habitants) est également là pour montrer que des solutions peuvent être trouvées, même si pour ce pays, moins «russifié» que la Lettonie, le dossier était moins épineux. Ainsi les résidents qui n'ont pas la citoyenneté estonienne ont obtenu le droit de vote aux élections municipales, mais ils ne sont pas éligibles. Lors de ces élections, en octobre 1993, ils sont allés massivement voter pour des candidats russophones dont la naturalisation avait été accélérée par les autorités. Ils ont obtenu ainsi la moitié des sièges à Tallinn et la quasi-totalité à Narva (à la frontière avec la Russie). L'avenir dira s'il s'agit du premier pas dans une bonne intégration ou si cela risque de figer les communautés sur leur pré-carré.

Le dossier n'est pas, pour autant, totalement refermé, dans ce pays où les négociations avec la Russie sur le retrait des troupes russes (2 500 hommes) se poursuivent. Le chef de la délégation russe en Estonie, Viktor Svirine, a estimé que Tallinn exigeait des russophones, et tout particulièrement des militaires russes qui ont pris leur retraite sur place, soit de quitter le pays, soit de prendre la nationalité estonienne *«dans des conditions humiliantes»* : *«ils doivent jurer qu'ils ne travaillent ni pour l'armée ni pour les services secrets russes, qu'ils n'ont commis aucun crime, qu'ils n'auront pas d'activités nuisibles à l'Estonie, et n'ont pas et n'acquerront pas d'armes»*, s'est-il plaint.

Comme en Lettonie, la crainte d'une potentielle «cinquième colonne» n'a pas déserté les esprits, et les déclarations récentes, même démenties, du ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, sur les pays baltes considérés comme partie intégrante de *«l'étranger proche»* dont Moscou ne saurait se désintéresser, rendent la résolution du dossier «russophone» encore plus épineux.

PIERRE SERVENT

(1) Le Parlement letton a donné, début février, son accord pour le calendrier de retrait des troupes russes proposé par Moscou : il prévoit le départ des troupes de Lettonie d'ici à la fin août, avec toutefois le maintien pour quatre ans de la station de radars de Skrunda. La Lituanie n'a, quant à elle, plus de troupes russes depuis le mois d'août. En Estonie, il y a encore 2 500 soldats, dont 2 000 officiers.

(2) Le gouvernement letton a accepté qu'un représentant du Conseil de l'Europe soit présent, à titre d'observateur, lors des réunions de négociations bilatérales avec les représentants russes. La Lettonie est le seul des trois pays baltes à ne pas faire partie du Conseil de l'Europe.

TRIBUNE

Revanche nationale ou renaissance nationale ?

par Kirill Privalov

AVEC Eltsine, la Russie a retrouvé ses armoiries d'antan. Comme au temps de l'empire des Romanov, son blason représente un aigle à deux têtes, dont l'une regarde vers l'Est et l'autre vers l'Ouest. Le vieux symbole hérité de l'ancienne Byzance est à sa place comme il ne l'a jamais été auparavant : le pays, qui s'est débarrassé du communisme, cherche une nouvelle voie. Le passé asiatique et despotique? L'avenir européen et démocratique? C'est par l'intermédiaire permanent de la Russie que l'Europe pénétrait l'Asie. Et vice-versa. L'Asie s'intégrait à l'Europe par la Russie, qui avait été pour l'Occident en même temps un bouclier et un éclaireur. Deux civilisations, deux cultures se définissaient l'une par rapport à l'autre, grâce à la Russie. Pendant des siècles tout s'est passé ainsi. Qu'en est-il aujourd'hui?

Si on regarde la carte du monde, qu'est-ce que l'Europe sinon une petite péninsule de l'Asie? Mais la notion d'Europe n'est pas purement géographique. C'est plutôt une communauté culturelle, historique et religieuse. Est-ce que les Russes occupent dans cette communauté une place à part entière?

Il faut reconnaître que la Russie représente une Europe très spéciale. En Russie se croisaient deux civilisations tout à fait différentes, hostiles même. Celle des habitants des forêts (chasseurs, pêcheurs, laboureurs des champs primitifs résultant de la déforestation) et celle des nomades des steppes, qui, vague par vague, attaquait la population sédentaire. Donc, si les hommes des pays de l'Europe occidentale et centrale sont dans leur écrasante majorité descendants des hommes de la forêt, les Russes ont en même temps pour aïeux les hommes de la steppe et ceux de la forêt.

Même l'expérience marxiste (occidentale à 100 % par ses origines et ses thèses) n'a pas rendu les Russes plus proches des Occidentaux. Lénine, tout en détestant ses racines asiatiques (son père était à moitié kalmouk), a obligé la Russie à adopter la doctrine marxiste et voulait intégrer son pays à l'Europe occidentale. La libération des Russes du communisme a provoqué chez eux la renaissance de la conscience nationale. C'est une des explications du raz-de-marée des partisans de Vladimir Jirinovski lors des dernières élections au Parlement russe.

Revanche nationale ou renaissance nationale? D'une part, des facteurs idéologiques, culturels et politiques très importants plaident pour la nouvelle orientation occidentale de la Russie. Mais ce n'est pas en Occident que les Russes se précipitent pour chercher un exemple.

Si, au début de la démocratisation en Russie, c'étaient les Allemands qui avaient été les meilleurs partenaires des Russes, aujourd'hui, de plus en plus souvent, leur choix se porte sur les Asiatiques. Des facteurs géopolitiques et démographiques poussent la Russie postcommuniste vers l'Orient. Après la chute de l'empire soviétique, la Russie est devenue un pays continental avec des accès très limités à la mer Baltique et à la mer Noire. A l'heure actuelle, les ports les plus importants du pays sont Vladivostok et Nakhodka. Deux énormes ports de l'océan Pacifique, situés juste en face du Japon.

Autre détail important : privée des Républiques baltes et des satellites de l'Europe centrale et orientale, la Russie devient une puissance régionale, comme la Turquie au Proche-Orient. On ne peut pas garder l'intégrité d'un pays entré dans une phase de dislocation autrement qu'en suscitant l'éveil de l'esprit national, voire nationaliste. Autre considération malheureusement inévitable : de vingt-cinq à trente millions de Russes se sont brusquement retrouvés à l'étranger, dans les anciennes Républiques de l'ex-URSS. La plupart sont des «pieds noirs» russes, qui vivent au Caucase, en Asie Centrale et au Kazakhstan. Naturellement, cela augmente l'attirance des Russes pour l'Orient.

Le messianisme russe et l'ordre nouveau

Sans jamais avoir été un empire colonial au sens occidental du terme, la Russie a été de tout temps une puissance autoritaire, au sens oriental de ce mot. Bien entendu, il n'y a pas de règles sans exception, mais, dans ce cas concret, ce sont quelques courts mois où le gouvernement provisoire, avec le socialiste Kerenski à sa tête, a été au pouvoir à Petrograd. Combien cette expérience libérale a coûté à l'humanité, tout le monde le sait bien : en octobre 1917, Lénine et Staline sont arrivés au sommet...

Le despotisme en Russie arborait avec orgueil des couleurs gréco-orientales. Si les grands-ducs et les tsars de Moscou expliquaient leur pouvoir sans partage par le messianisme chrétien et le besoin vital pour l'orthodoxie de préserver Moscou comme «troisième Rome», les empereurs de Saint-Petersbourg gouvernaient au nom de «toutes les Russies». Les bolcheviks à leur tour ont pu exploiter avec succès le mythe du messianisme russe. Avec une certaine différence, pourtant : Lénine et ses adeptes ont remplacé l'idée du sacerdoce au nom de la foi chrétienne orthodoxe par le soutien à la *«cause des prolétaires de tous les pays»*.

Le plus grand problème de la Russie d'aujourd'hui, ce n'est pas l'économie en débris et le danger du chômage, mais le vide spirituel. Eltsine, qui avait placé sa confiance dans les «golden boys» de Gaïdar, pensait que la volonté de renouveau économique du pays, grâce au marché libre, pourrait remplacer le néant idéologique. Vladimir Jirinovski, chef des ultranationalistes (leur parti s'appelle le Parti des démocrates libéraux), a parfaitement su profiter de cette erreur impardonnable. En spéculant sur *«l'humiliation du peuple russe dans l'ordre nouveau de la planète»*, il est devenu le premier vainqueur des élections parlementaires en Russie.

Maintenant, Eltsine commence à le suivre : lui, le président de la Fédération de Russie, parle sans aucune vergogne de la *«défense des Russes à l'étranger»*, des *«intérêts de la nation»*, etc. C'est tout à fait normal : la grande nation a besoin de grandes idées, même si ce sont parfois des mythes à peine camouflés. Le principal, c'est que ces idées soient vraiment démocratiques et libérales. Contrôler cela, rester vigilants et soutenir par tous les moyens les vraies forces démocratiques en Russie est la tâche de l'Occident. Sinon le nouvel ordre, et pas seulement en Russie, pourra être bientôt fortement perturbé par un nouveau messie de type Jirinovski.

► **Kirill Privalov est correspondant en France de la *Literatournaya Gazeta* et du *Vek*.**

Vilnius et Varsovie renouent un dialogue difficile

Contentieux historique, stabilité des frontières et droits des minorités : le différend polono-lituanien illustre les problèmes de l'après-communisme

VARSOVIE

correspondance

LES Polonais et les Lituaniens, deux peuples réunis pendant plusieurs siècles dans un seul Etat, puis ayant tous les deux souffert de la domination russe, éprouvent aujourd'hui, une fois leur souveraineté retrouvée, quelques difficultés à arranger leurs relations de bon voisinage. Deux dossiers pèsent en particulier sur les rapports entre Vilnius et Varsovie : les droits des minorités et le regard sur le passé historique commun.

Un grand pas vient toutefois d'être franchi vers la signature d'un traité bilatéral, en chantier depuis plus d'un an. Ses négociateurs, vice-ministres des affaires étrangères polonais et lituanien, se sont mis d'accord, mardi 22 février à Varsovie, sur la version définitive du texte. Sa signature pourrait intervenir lors d'une visite du président Lech Walesa à Vilnius, qui pourrait intervenir, selon la partie lituanienne, avant la fin du mois de mars .

Les Lituaniens avaient d'abord demandé que le traité comporte la condamnation de l'occupation en 1920 par les troupes polonaises de Vilnius, la capitale historique lituanienne, qui fut ensuite rattachée avec toute sa région à la Pologne, alors que la Lituanie indépendante, privée ainsi d'une partie de son territoire, devait établir sa capitale à Kaunas jusqu'à la seconde guerre mondiale. Les Polonais ont refusé d'inclure dans le traité une telle condamnation, arguant du fait qu'un tel document n'était pas fait pour porter un jugement sur l'histoire. Vilnius a fini par se contenter d'une référence plus vague dans le préambule du texte à des *«pages sombres dans l'histoire des deux nations, dont il faut tirer une leçon pour l'avenir»*.

Cette querelle n'avait pas qu'une valeur symbolique. C'est autour de Vilnius que vit l'importante communauté polonaise, estimée à 250 000 personnes, soit 7 % de la population lituanienne. Et il ne s'agit pas d'une immigration vieille de quelques décennies seulement, comme c'est le cas de la majorité des russophones dans les pays baltes.

Ces Polonais s'y considèrent chez eux depuis plusieurs siècles et revendiquent aujourd'hui le droit à la restitution des terres collectivisées sous le régime soviétique. Une condamnation officielle de l'occupation polonaise de Vilnius en 1920 ouvrirait la voie à leur expropriation en tant que descendants d'occupants. L'enjeu était de taille puisqu'il s'agit de très bons terrains autour de la capitale, appelée à se développer.

En octobre 1991, les deux pays ont signé un accord sur les minorités, en s'engageant mutuellement à *«respecter les normes européennes sur les droits des minorités, notamment à ne pas les discriminer dans la vie politique, à assurer leurs besoins en matière de religion, de langue et de culture»*. La minorité lituanienne de Pologne est estimée à quelques dizaines de milliers de personnes sur 38 millions d'habitants.

Méfiance envers l'indépendance

La cohabitation en Lituanie entre la majorité lituanienne et la minorité polonaise (représentée au Parlement par 4 députés sur 141) est, par ailleurs, perturbée par l'hostilité, affichée jusqu'au bout par les Polonais de Lituanie, envers l'indépendance lituanienne. Plutôt russifiée que lituanisée, cette minorité et ses leaders ont choisi, à quelques exceptions près, de chercher auprès de Moscou un rempart contre ce qu'ils avaient considéré comme la montée du nationalisme lituanien. Les indépendantistes victorieux ne sont pas près de l'oublier.

Il existe, à certains égards, des similitudes troublantes dans les relations polono-lituaniennes et celles entre la Russie et la Pologne : les Polonais voient dans les Lituaniens une nation sœur et ne trouvent rien d'anormal à ce que ces deux peuples puissent vivre dans un seul Etat multinational, comme le fut la Pologne d'autrefois.

Tout comme les Russes, qui considèrent souvent les Polonais de la même manière. En revanche, pour les Lituaniens, la Pologne (comme pour les Polonais la Russie), c'est un grand voisin dont il faut se méfier si l'on veut sauvegarder son identité nationale.

Cette différence d'optique entrave souvent la bonne entente entre Varsovie et Vilnius, mais la Pologne et la Lituanie ont une aspiration commune sur laquelle elles peuvent bâtir. C'est leur désir de se rapprocher de l'Occident et d'intégrer à terme les institutions européennes. Les deux pays ont récemment confirmé leur candidature à l'OTAN et adhéré au Partenariat pour la paix.

MICHEL GARA

La compétition présidentielle dans la majorité

M. Pasqua met le RPR et l'UDF au défi de refuser un projet de loi sur les «primaires»

■ CONSTANCE. Charles Pasqua a relancé, vendredi 25 février, son projet de «primaires» dans la majorité en vue de désigner un candidat unique à l'élection présidentielle. Le ministre de l'intérieur, constant dans un projet dont il avait été l'un des initiateurs en 1989, réaffirme sa volonté de déposer un projet de loi en ce sens au printemps prochain.

■ TENSION. Le climat créé par le déjeuner des responsables de la majorité, le 22 février, autour d'Edouard Balladur amène certains responsables du RPR à se demander si ces rencontres, normalement hebdomadaires, doivent être maintenues.

Charles Pasqua n'a pas attendu longtemps pour profiter de la fâcheuse impression créée par le déjeuner des responsables de la majorité, autour d'Edouard Balladur, le 22 février (*le Monde* du 24 février), afin de relancer son projet de «primaires» présidentielles. Dans un entretien publié par *le Figaro* vendredi 25 février, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation rappelle que l'organisation de cette consultation des élus et des sympathisants de la majorité *«est un engagement que nous avons pris solennellement*, dit-il, *devant nos électeurs»*, qu'il avait été *«approuvé par le RPR et l'UDF et signé par Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac». «Si ces deux formations considèrent que leur signature ne les engage pas, elles devront le dire devant les Français, et chacun en tirera les conséquences»*, ajoute-t-il.

«Dès la semaine prochaine, annonce M. Pasqua, *nous nous réunirons, nous qui avons été à l'origine de cette démarche, au RPR et à l'UDF, et nous verrons les conséquences que nous devons tirer de la situation actuelle.»* Selon le ministre de l'intérieur, le projet de loi destiné à permettre ces «primaires» *«devra être déposé à la session de printemps»* du Parlement. Il explique que le premier ministre *«n'y est ni favorable ni défavorable». «Il entend ne pas s'y impliquer pour le moment»*, ajoute M. Pasqua, qui assure, en outre, ne chercher à favoriser, avec son projet, aucun candidat. *«Mon problème n'est pas un problème de candidats*, dit-il. *Je ne suis pas en train de me déterminer en faveur d'un candidat plutôt que d'un autre. Je dis qu'à partir du moment où existe un risque de division, il faut se donner les moyens d'éviter cet écueil.»*

La démarche de M. Pasqua se heurte, cependant, à une objection plus sérieuse qu'il ne veut bien le dire. Le 14 février, en effet, M. Balladur, invité de «L'heure de vérité» sur France 2, avait tenu un raisonnement qui aboutissait à écarter, pour le moment, le dépôt d'un projet de loi sur les «primaires». Puisqu'il estime, en effet, que prendre position pour un tel projet – faut-il rappeler que c'est le premier ministre qui décide du dépôt des projets de loi au Parlement? – signifierait s'engager pour une candidature unique et qu'il s'interdit tout engagement de cette nature *«en 1994»*, on comprend mal, à l'étape actuelle, comment M. Balladur pourrait a poser sa signature au bas de ce texte et en saisir les députés et les sénateurs dans les mois qui viennent.

Alors que Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a rappelé, le 21 février, son hostilité aux «primaires», Gérard Longuet, trois jours plus tard, s'est prononcé en faveur d'une candidature unique de la majorité et de la méthode nécessaire pour y parvenir. Au CDS, Bernard Bosson vitupère, dans l'hebdomadaire *Démocratie moderne* (daté 26 février) l'initiative de M. Giscard d'Estaing et de ses proches réaffirmant, au début de la semaine, que l'UDF présentera, en tout état de cause, un candidat en 1995. La confédération libérale et centriste est donc divisée sur cette question.

Du côté du RPR, on s'étonne surtout des «fuites» auxquelles avaient donné lieu les propos échangés lors du déjeuner de Matignon le 22 février. Devient-il impossible de débattre entre responsables de la majorité sans que le moindre propos critique soit aussitôt présenté comme une agression contre le premier ministre? Certains responsables du RPR se demandent s'il y a encore un sens à maintenir ces déjeuners hebdomadaires. Ils relèvent, en outre, la contradiction qu'il y a, pour M. Balladur, à revendiquer la responsabilité entière de l'action gouvernementale, comme il l'avait fait le 14 février à la télévision, et à exciper, en même temps, des contraintes de la cohabitation pour justifier, par exemple, la non-reprise des *expérimentations nucléaires*.

C'est bien le lien entre la politique du premier ministre et l'échéance de 1995 qui est en cause dans les débats actuels de la majorité. M. Pasqua n'a pas manqué la brèche par laquelle il pouvait se replacer dans le rôle d'organisateur du dispositif majoritaire pour l'élection présidentielle.

PATRICK JARREAU

De longues et laborieuses tractations

L'idée de l'organisation de «primaires à la française» pour l'élection présidentielle avait surgi en juin 1989. Traumatisés par la lutte entre Jacques Chirac et Raymond Barre, qui avait provoqué la réélection de François Mitterrand, quatre responsables de l'opposition de l'époque annonçaient *«leur initiative d'étudier un système d'élections primaires incontestable et acceptable par tous»*, afin de proposer *«une sélection loyale et démocratique»*. Ils s'appelaient Charles Pasqua, alors président du groupe RPR du Sénat, Gérard Longuet, secrétaire général du Parti républicain, Philippe Mestre, qui avait dirigé la campagne présidentielle de Raymond Barre, et Alain Peyrefitte, éditorialiste au *Figaro*.

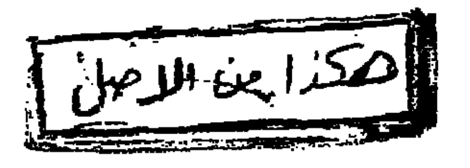
Cette idée allait faire péniblement son chemin au gré des intérêts particuliers de MM. Chirac et Giscard d'Estaing, des sondages et... de la santé du chef de l'Etat. Le 26 juin 1990, cette initiative trouvait toutefois sa première concrétisation officielle dans l'article 5 des statuts jetant les fondations de l'Union pour la France (UPF), créée entre le RPR et l'UDF afin *«de proposer aux Français un projet politique commun»*. Ce document, signé par tous les responsables de cette opposition, MM. Chirac et Giscard d'Estaing en tête, au cours d'une cérémonie mémorable à la Maison de l'Amérique latine à Paris, établissait, dans cet article 5, que *«les membres de la confédération s'engagent à soutenir le candidat commun à l'élection présidentielle qui sera désigné dans le cadre de la procédure des «primaires à la française»*.

Dix mois avaient encore été nécessaires pour définir noir sur blanc les modalités de ces «primaires», objet de tractations incessantes et souvent pointilleuses entre les états-majors du RPR et de l'UDF. Le 10 avril 1991, le bureau politique de l'UPF finissait quand même par livrer *«sa charte pour les primaires à la française»*, prévoyant notamment la création d'un comité national, animé par le *secrétaire général du RPR* (Alain Juppé) et le secrétaire général de l'UDF (François Bayrou), chargé d'organiser *«cette consultation ouverte aux électeurs et aux élus de l'opposition»*.

D. C.

M. Balladur : «Je n'en parlerai pas pendant l'année 1994»

Interrogé sur l'initiative de Charles Pasqua, à «L'heure de vérité» du lundi 14 février sur France 2, Edouard Balladur avait fait cette réponse : *«Chacun peut avoir son idée sur la question de savoir comment il faudrait que les choses soient organisées. Une fois que le projet du ministre de l'intérieur aura pris forme – et peut-être qu'il a déjà pris forme, d'ailleurs – nous en discuterons et nous le verrons. Soyons clairs, là aussi, qu'il n'y ait pas d'hypocrisie : toute cette affaire de «primaires» n'a qu'un seul intérêt : savoir s'il faut qu'il y ait un seul ou plusieurs candidats de l'actuelle majorité à l'élection présidentielle. C'est cela le vrai débat. Si l'on considère qu'il en faut plusieurs, ce n'est sûrement pas la peine de se fatiguer à prévoir des «primaires». Si, en revanche, on estime qu'il vaut mieux qu'il n'y en ait qu'un, alors là, effectivement, il faut peut-être essayer de trouver un mécanisme, et celui-là est peut-être le bon. Il faut que nous en discutions.»* Prié d'indiquer sa préférence personnelle, pour un candidat unique ou pour plusieurs candidats de la majorité, le premier ministre avait répondu : *«Je n'en parlerai pas pendant l'année 1994.»*



Les premières décisions du nouveau secrétaire national du PCF

M. Hue choisit le changement dans la continuité à la tête du Parti communiste

Un mois après le vingt-huitième congrès du Parti communiste français, le comité national (ancien comité central) du parti a procédé, lors de sa réunion, jeudi 24 février, à la mise en place de la nouvelle direction. Composé de sept membres, le nouveau secrétariat est marqué par le départ de Guy Hermier et Pierre Blotin et par l'arrivée de Jean-François Gau. Le secrétaire national, Robert Hue, est désormais solidement encadré par des proches de l'ancien secrétaire général Georges Marchais et ne semble pas disposer d'une réelle marge de manœuvre pour traduire de façon concrète ses appels *« à l'audace et à l'ouverture ».*

Robert Hue en était bien conscient depuis le vingt-huitième congrès du parti communiste et il l'avait souligné, le 17 février, dans *l'Humanité* : *« Une grande attente se dessine pour voir si les signaux perçus* [lors du congrès] *se confirmeront. Nous sommes résolument décidés à ne pas décevoir cette attente. »* Le premier de ces signaux, sans aucun doute, devait venir de la réorganisation de la direction du parti et de la composition de son nouveau secrétariat qui, contrairement à la tradition, n'avait pas été annoncée à l'issue du congrès.

Si l'attente n'a pas été franchement déçue, jeudi 24 février, lors du comité national (l'ancien comité central), le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'a pas, non plus, été comblée. Certes, dans son rapport introductif, Robert Hue a longuement développé les *« qualités demandées aux dirigeantes et aux dirigeants »* du parti, dans le prolongement des orientations tracées par le congrès, et en particulier l'abandon du vieux principe du centralisme démocratique : *« Capacité créative, sens démocratique, indépendance de jugement, esprit d'équipe. »* Et il a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de *« modifier notre façon de travailler »* et de faire prévaloir *« une autre façon de diriger »*.

Certes, encore, le secrétaire national du PCF s'est permis d'égratigner, non sans précautions, les *« défauts qui peuvent être relevés dans l'activité »* de la direction sortante. *« Il est arrivé que se produisent des cloisonnements injustifiés, des rigidités et, parfois, pour tout dire, une certaine bureaucratisation »*, a-t-il noté, avant d'ajouter immédiatement que la situation s'est *« beaucoup améliorée toutes ces dernières années »*.

Pourtant, en dépit de cette volonté affichée de casser les chapelles et d'assouplir la tutelle centrale, les signes d'ouverture annoncés lors du congrès du mois de janvier ne sont pas légion. Ainsi Robert Hue et le bureau national (l'ancien bureau politique) ont proposé la mise en place de trois sortes de *« structures de travail »*. A côté du secrétariat, traditionnellement chargé des grands secteurs d'activité du parti (organisation, fédérations, propagande, élections, direction de *l'Humanité*), ont été créées dix-huit *« commissions nationales »* qui sont autant de services d'études destinées à contribuer *« à la réflexion et aux décisions »* de la direction (sur l'économie, la protection sociale, l'enseignement, le logement, l'environnement etc.). Enfin, et c'est la seule véritable innovation dans les structures, ont été constitués neuf *« collectifs nationaux de coordination »* destinés à introduire plus *« d'interactivité »* et *« d'interdisciplinarité »* sur des domaines transversaux (activité du parti à l'entreprise, lutte pour l'emploi, lutte contre la misère, action pour la paix etc.).

Les proches de Georges Marchais

Il est clair cependant, comme le note un des membres du comité national, que cette structure complexe peut n'être qu'une nouvelle *« usine à gaz »*. *« Tout dépendra des hommes »* chargés de la mettre en marche. A cet égard, tout démontre, comme l'avait souligné récemment M. Hue, que *« l'après-Marchais ne sera pas l'anti-Marchais »*. Il se retrouve, en effet, solidement encadré, au sein du nouveau secrétariat – resserré puisqu'il est réduit de huit à sept membres – par des proches de l'ancien secrétaire général : ainsi Jean-François Gau, qui était, jusqu'à présent, le secrétaire particulier de Georges Marchais accède directement au secrétariat (un peu à la manière de Charles Fiterman il y a une vingtaine d'années) et se trouve désormais chargé des secteurs-clés de la propagande et du collectif de coordination sur le mouvement des idées; de même Jean-Claude Gayssot voit ses responsabilités déja anciennes (les fédérations) élargies aux relations avec les partis politiques, les syndicats et les associations. Quant à Pierre Zarka, il est promu, comme prévu, directeur de *l'Humanité*. C'est Jean-Paul Magnon qui le remplace sur le secteur essentiel de l'organisation.

Enfin, les nouveaux membres du bureau national désignés lors du vingt-huitième congrès – outre M. Gau, Sylviane Ainardi et Marie-George Buffet – et qui sont également considérés comme proches de M. Marchais, n'accèdent pas au secrétariat mais sont chargés de secteurs non négligeables : celui de la jeunesse pour Mme Ainardi et celui des femmes, de la formation, ainsi que la direction des *Cahiers du communisme* pour Mme Buffet.

A l'inverse, et même si l'intéressé s'en défend, le départ de Philippe Herzog de la responsabilité de la section économique du parti qu'il animait depuis une quinzaine d'années et ses responsabilités plus floues à la tête du *« collectif de coordination »* consacré aux institutions nationales et internationales ne marque pas – c'est un euphémisme – une ouverture à l'égard d'un des chefs de file des minoritaires du comité national. Plus nettement encore, Guy Hermier, membre du bureau national, a annoncé sa démission de la direction de l'hebdomadaire communiste *Révolution*. Il souhaitait, en effet, la nomination de Roger Martelli, l'un des contestataires du comité national, à la direction de la rédaction, aux côtés de l'orthodoxe Jean-Paul Jouary. Cette proposition, destinée, selon M. Hermier, à *« créer réellement les conditions de la diversité au sein de la direction de Révolution »*, ayant été rejetée par la direction du parti, Guy Hermier a préféré rendre son tablier.

Bref, le sentiment dominant est celui d'une emprise persistante, voire renforcée, des *« orthodoxes »* et des proches de Georges Marchais sur la direction du PC. L'ancien secrétaire général peut se contenter, avec modestie, de la présidence du Comité de défense des libertés et des droits de l'homme en France et dans le monde. La continuité des hommes, autour du nouveau secrétaire national, Robert Hue, lui garantit, pour l'instant, que son bilan ne sera pas sérieusement remis en cause. Comme le note un observateur attentif : *« Le round d'observation »* ouvert par le départ de M. Marchais *« n'est pas terminé »*.

GÉRARD COURTOIS

Le nouvel organigramme

Le nouvel organigramme de direction du PCF est le suivant :

Le secrétariat

Robert Hue : secrétaire national ;

Jean-François Gau (nouveau membre du secrétariat) : propagande et communication, idées, documentation centrale, région Centre ;

Jean-Claude Gayssot : fédérations (avec Jacques Le Digabel, Michel Warcholack et Madeleine Vincent), région parisienne, relations extérieures ;

André Lajoinie : élections, collectivités locales, économie et aménagement du territoire, agriculture, rural (avec Jean Wlos, Jean-Louis Bargero, Yves Dimicoli, Paul Boccara, Patrick Le Hyaric, Piero Rainero), région Auvergne ;

Jean-Paul Magnon : organisation (avec Alain Zoughebi), région Rhône-Alpes ;

Gisèle Moreau : coordination, vie urbaine, immigration (avec Pierrette Joachim et Serge Guichard) ; région Bourgogne ;

Pierre Zarka : directeur de *l'Humanité* et de *l'Humanité-Dimanche* (avec Claude Cabanes, Martine Bulard et Richard Beninger) ; quotidiens de province (*la Marseillaise* et *l'Echo du Centre*, avec Marc Bellet) ; région Aquitaine.

Quittent le secrétariat :

Maxime Gremetz et Pierre Blotin.

Les autres membres du bureau national

Sylviane Ainardi : jeunesse et enfance (avec Jean-François Meyer et Marcel Zaidner), région Midi-Pyrénées ;

Claude Billard : entreprises (avec Michel Dauba), région Champagne-Ardenne ;

Pierre Blotin : bureau de presse (avec Françoise Py), information et audiovisuel, enseignement et formation (avec Nicole Borvo), région Languedoc-Roussillon ;

Alain Bocquet : promotion des militants (avec Rolande Perlican), activité parlementaire (avec Hélène Luc et René Piquet), région Nord-Pas-de-Calais ;

Marie-George Buffet : femmes, formation des militants (avec Guy Carassus), directrice des *Cahiers du communisme* ;

Antoine Casanova : culture (avec Lucien Marest), directeur de *la Pensée*, relations avec les milieux religieux ;

Maxime Gremetz : emploi (avec Marc Bellet), région Picardie ;

Guy Hermier : région Provence-Alpes-Côte-d'Azur ;

Philippe Herzog : institutions nationales et internationales (avec Jean-Christophe Le Duigou) ;

Jackie Hoffmann : protection sociale et santé, ville, lutte contre la drogue, région Pays de la Loire ;

Francette Lazard : mouvement des connaissances (avec Michel Laurent), archives, directrice de l'Institut de recherches marxistes, région Bretagne ;

Georges Marchais : président du Comité de défense des libertés et des droits de l'homme en France et dans le monde (avec Francis Wurtz) ;

Francis Wurtz : politique internationale (avec Daniel Cirera, Jacques Fath, Jacques Denis et Annie Peronnet), région Alsace ;

Deux membres du bureau national n'ont la responsabilité d'aucun secteur du parti :

François Duteil et Louis Viannet, respectivement membre du secrétariat confédéral et secrétaire général de la CGT.

Les autres responsables

Louis Baillot : président de l'amicale des vétérans, défense, police ; **Michel Laurent** : directeur d'*Avancées*, région Poitou-Charentes ; **Patrick Le Hyaric** : justice ; **Sylvie Mayer** : environnement ; **Jean-Louis Mons** : logement ; **Gaston Plissonnier** : anciens combattants et résistants ; **Pierre Sotura** : trésorier ; **Marcel Zaidner** : diffusion de *l'Humanité* et de *l'Humanité-Dimanche*, sports.

René Piquet : président de la commission nationale d'arbitrage (dont les autres membres sont François Auguste, Daniel Brunel, Danielle Demarch et Rolande Perlican) ; **Bernard Violain** : président de la commission nationale de contrôle financier (dont les autres membres sont Henri Garino, Sylvano Marian, Rémy Perrot et Piero Rainero).

Le communiqué du conseil des ministres

A la suite d'une erreur technique, le communiqué du conseil des ministres tenu mercredi 23 février et publié dans « le Monde » daté jeudi 24 février a été rendu incompréhensible. Nous republions le début du communiqué et prions nos lecteurs de bien vouloir accepter nos excuses.

- **Suites de la conférence de Rio**

Le ministre de l'environnement a présenté une communication sur les suites de la conférence de Rio-de-Janeiro.

A l'occasion du sommet de Rio en juin 1992, plus de cent cinquante Etats ont pris des engagements visant à améliorer la protection de l'environnement sans abandonner les objectifs de développement économique.

La communication fait le point de la mise en œuvre par la France des engagements auxquels elle a souscrit à cette occasion.

1. – « *L'agenda 21* » adopté à Rio fixait les objectifs à atteindre et les règles à respecter en matière de développement durable.

Une commission du développement durable sera prochainement installée en France pour promouvoir les réflexions et la concertation sur ce thème dans notre pays.

Conformément aux engagements pris, la France a augmenté son aide publique aux pays en voie de développement, en particulier dans les domaines prioritaires de la gestion de l'eau, de la conservation des forêts tropicales, de la lutte contre la désertification de l'environnement urbain et de la maîtrise de l'énergie. L'objectif est de porter à 0,7 % du produit intérieur brut en l'an 2000, contre 0,63 % en 1992, l'aide publique au développement.

La France participera activement à la prochaine réunion de la commission du développement durable des Nations unies, en mai prochain. Elle fera notamment des propositions dans le domaine de l'eau.

Des négociations sont en cours pour stabiliser les ressources et réorganiser le fonds pour l'environnement mondial, créé à l'initiative de l'Allemagne et de notre pays. Ce fonds doit devenir un instrument privilégié de financement des actions permettant de régler les problèmes d'environnement qui se posent à l'échelle internationale.

La France veille aussi à ce que les questions d'environnement soient prises en considération dans l'organisation du commerce international qui doit résulter des négociations du cycle d'Uruguay.

2. – Le Parlement a autorisé la ratification de la convention sur les changements climatiques signée à Rio.

La question des gaz à effet de serre sera l'un des thèmes principaux du débat national sur l'énergie et l'environnement qui sera organisé au printemps.

Un programme de lutte contre l'effet de serre sera arrêté en conséquence. La France fera à ce sujet des propositions à ses partenaires de la Communauté européenne.

3. – Le projet de loi autorisant la ratification de la convention sur la diversité biologique sera soumis au Parlement lors de la session de printemps.

4. – La France joue un rôle important dans la négociation d'une convention sur la lutte contre la désertification. La dernière session des négociations se tiendra dans notre pays.

Le ministre de l'environnement organisera en juin prochain une deuxième conférence nationale de l'environnement, consacrée à la mise en œuvre des décisions du sommet de Rio.

Après le changement de président

Les polémiques continuent autour de Canal Plus

L'entreprise que dirigeait André Rousselet, Canal Plus, a été mise sous tutelle par ses actionnaires Havas et Générale des eaux le 10 février et son patron forcé au départ. Qui est responsable ? Les polémiques continuent.

Dans *Paris Match*, André Rousselet et le ministre de la communication, Alain Carignon, ferraillent allègrement sur ce thème. Le premier nie farouchement avoir été averti du pacte d'actionnaires en préparation par Guy Dejouany, le patron de la Générale des eaux. Il constate que Jacques Friedmann, le *« conseiller et confident »* d'Edouard Balladur, était, lui, au courant. Il se demande donc : comment le premier ministre *« peut-il se moquer du monde au point d'affirmer qu'il avait appris la nouvelle par le journal. Peut-on avoir d'aussi grandes ambitions et si peu de respect pour ses concitoyens ? »* M. Rousselet étrille au passage Gérard Longuet, qui l'avait reçu cavalièrement – affirme-t-il – et Alain Carignon, qui lui avait demandé de soutenir financièrement le club de rugby de Grenoble, la ville dont le ministre de la communication est le maire.

Pour M. Carignon, le motif politique ne tient pas, et M. Rousselet *« n'a dû que s'incliner devant la volonté de ses actionnaires »*. Le ministre contre-attaque en imputant à M. Rousselet (alors directeur de cabinet du président de la République) le « coupage » de nombreuses têtes de l'audiovisuel en 1981, en affirmant qu'il a bénéficié (avec le réseau de Canal Plus) d'un *« privilège unique au monde qui a coûté cher à la France »*. Bref, le *« gouvernement*, déclare M. Carignon, *a été d'une honnêteté scrupuleuse avec Canal Plus »*. Et *« le premier ministre est attaché à un Etat impartial »*.

Les contre-feux d'Édouard Balladur

M. Balladur lui-même, dans *l'Eveil de la Haute-Loire*, réaffirme qu'il a *« appris »* les changements intervenus dans le pacte d'actionnaires de Canal Plus *« après coup, et une fois que tout avait été décidé »*. Le chef du gouvernement s'interroge : *« Quel serait l'intérêt* [du gouvernement] *de voir tel ou tel groupe privé s'associer ou ne pas s'associer au sein des actionnaires de Canal Plus ? »*

A l'évidence, M. Balladur multiplie les contre-feux pour étouffer l'offensive politique attisée par M. Rousselet depuis sa démission spectaculaire. Et c'est ce qui pourrait pousser M. Friedmann à prendre du champ avec ce dossier. Car les deux casquettes de chargé de mission de M. Balladur (pour renégocier la concession de Canal Plus) et de président de l'UAP (donc actionnaire de Havas) que porte aujourd'hui M. Friedmann accréditent l'idée d'un lien entre les intérêts financiers des actionnaires impliqués dans ce dossier et les préoccupations politiques du gouvernement. Elles deviennent très difficiles à porter quand M. Rousselet s'acharne à les amalgamer.

En sa qualité d'assureur M. Friedmann était au courant, depuis fin janvier, du pacte d'actionnaires Havas-Générale des eaux en préparation, et le patron de cette dernière l'avait assuré avoir prévenu M. Rousselet. Ce qui implique qu'il y ait eu au moins un énorme malentendu, au pis un gros mensonge, au menu du long déjeuner du 3 février entre M. Dejouany, PDG de la Générale des eaux, et M. Rousselet, chez Robuchon.

Mais, en tant que représentant du premier ministre, M. Friedmann n'aurait rendu compte à l'Hôtel Matignon que des négociations sur la concession, pas du reste. Bref, si Jacques Friedmann l'actionnaire assume la logique de ce pacte, pour protéger Canal Plus tant des prédateurs extérieurs potentiels que des appétits de ses propres actionnaires, Jacques Friedmann le conseiller estime en avoir pratiquement terminé avec sa mission (*le Monde* du 23 février), et semble aujourd'hui enclin à s'effacer pour calmer le jeu. En admettant toutefois que certaines susceptibilités personnelles aient pu être froissées par la méthode employée, et certains intérêts contrariés par l'accord. Ce qui ne s'efface pas si facilement.

M. C. I.

Le domicile d'André Rousselet a été cambriolé

Des cambrioleurs ont forcé les coffre-forts de l'appartement parisien d'André Rousselet, dans la nuit du 23 au 24 février, soit onze jours après la démission mouvementée du président de Canal +. Ils ont profité des vacances de M. Rousselet pour fouiller son domicile, situé avenue de New-York dans le seizième arrondissement de Paris. Les monte-en-l'air ont *« emporté, semble-t-il, les dossiers que contenait le coffre et apparemment quelques rares objets de valeur »*, a annoncé M. Rousselet en rendant public, jeudi 24 février, le cambriolage.

Le *modus operandi* des cambrioleurs est celui de *« casseurs professionnels »*, précise-t-on du côté de la police judiciaire parisienne. Les visiteurs se sont introduits par une fenêtre protégée par des barreaux qu'ils ont écartés, probablement avec un vérin. Ils ont neutralisé le système d'alarme. Puis le coffre-fort situé dans la chambre de M. Rousselet a été ouvert au chalumeau et son contenu a été renversé sur le lit. Un autre coffre-fort, placé dans un bureau, a été forcé, sans doute avec un burin. L'enquête a été confiée à la Brigade de répression du banditisme (BRB). *« De belles équipes de cambrioleurs opèrent de cette manière dans les septième et seixième arrondisssements »*, commente-t-on de source policière, où l'on considère qu'il s'agirait plutôt d'un *« casse banal »*.

Les milieux de la télévision semblent toutefois spécialement appréciés par les « casseurs » : en juin 1993, la BRB avait déjà été saisie du cambriolage opéré au domicile de Patrick Le Lay, le PDG de TF 1, à une époque où la hiérarchie de la chaîne privée était mise en cause par un faux document cherchant à impliquer Hervé Bourges, président de France-Télévision, dans l'affaire Botton. Aussi M. Rousselet a-t-il ironisé sur le lien éventuel qui existerait entre son départ de la présidence de la chaîne cryptée et le cambriolage : *« Pure coïncidence certainement*, a-t-il relevé. *Pour ne pas perdre ma bonne humeur, j'ajouterai que je dispose personnellement d'un alibi très sérieux. »*

E. N.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR : nouvelle formule pour le journal interne. – Diffusé à 165 000 exemplaires aux personnels du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le mensuel *Civic* a sorti, en février, une formule à la pagination doublée et au contenu rénové. Une information *« moins institutionnelle et plus professionnelle »* est recherchée par les promoteurs de *Civic*, qui vise à montrer la voie d'une presse *« moderne »* aux autres ministères.

REPÈRES

CATASTROPHE

Une coulée de boue fait 13 morts et plus de 70 disparus en Afrique du Sud

La rupture d'un barrage minier, mardi 22 février, a provoqué une coulée de boue qui a enseveli tout un quartier de la ville de Virginia (Etat libre d'Orange), à 200 kilomètres au sud-ouest de Johannesburg. Vendredi matin, les sauveteurs avaient retrouvé treize cadavres et estimaient le nombre de personnes disparues à plus de soixante-dix. Les autorités ont indiqué qu'il y avait peu d'espoir de retrouver des survivants dans les maisons submergées. La catastrophe s'est produite à l'aval d'une mine d'or, dont les eaux d'exploitation sont stockées dans un bassin de retenue. – *(AFP, Reuter.)*

NOYADE

Deux enquêtes ouvertes après la mort de quatre appelés

Les quatre appelés du contingent, morts noyés, jeudi 24 février, dans la rivière du Faou, au fond de la rade de Brest, achevaient un stage du peloton d'élèves-gradés au camp de Quelern (Finistère) qui relève de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Leur canot pneumatique est entré en collision, alors qu'il faisait encore nuit, avec la vedette chargée de leur récupération éventuelle. Tandis que le moniteur et deux autres recrues parvenaient à regagner la rive, quatre appelés, harnachés et porteurs de leur arme pour les besoins de l'exercice, disparaissaient dans les flots. Deux enquêtes, une judiciaire, l'autre administrative, ont été ouvertes pour déterminer les causes de cet accident. La DGSE, c'est-à-dire les services spéciaux français, emploie de l'ordre de trois cent quatre-vingts appelés spécialistes ou volontaires, soit 10 % des effectifs, civils et militaires.

JUSTICE

Sur décision de la cour d'appel d'Aix-en-Provence

L'affaire des cliniques privées de Marseille sera jugée en cour d'assises

Dans un arrêt rendu, jeudi 24 février, la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a décidé le renvoi devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône des sept personnes mises en examen dans l'affaire des cliniques privées de Marseille. Cette affaire concerne les meurtres de Léonce Mout, propriétaire de la Polyclinique de Marseille-Nord (PMN), 72 ans, assassiné le 18 mai 1988, et du docteur Jean-Jacques Peschard, 60 ans, maire du 7e secteur municipal de Marseille, assassiné le 16 janvier 1990. Roger Memmoli, 46 ans, et le docteur Armand Gallo, 45 ans, ancien conseiller municipal de Marseille, sont accusés, respectivement, d'assassinat et de complicité d'assassinats pour les deux meurtres. Pour celui de Léonce Mout, Jean-Paul Mar, 38 ans, Marc Galeazzi, 51 ans, ancien directeur administratif de la PMN, et Jean Chouraqui, 41 ans, directeur de sociétés, sont poursuivis, le premier pour assassinat, les deux autres pour complicité d'assassinat, alors que Marcel Long, 54 ans, a été mis en examen pour assassinat dans l'affaire Peschard. Enfin, Patricia Lauri, 32 ans, compagne de Marc Galeazzi, est accusée de non-dénonciation de crime dans l'affaire Mout.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Liés entre eux par les mêmes protagonistes et commis dans le même contexte, les meurtres de Léonce Mout et de Jean-Jacques Peschard ont été élucidés en même temps. Un grain de sable avait poussé à l'erreur les auteurs présumés du second. Au moment où le docteur Peschard est assassiné, l'enquête sur le premier crime est, en effet, en panne. Léonce Mout a été tué, le 18 mai 1988, devant sa clinique, de deux coups de fusil de chasse.

La victime, un homme taciturne, autoritaire et méfiant, a été en relations d'affaires avec Jean Chouraqui. Celui-ci, un battant qui possède déjà deux petites cliniques, convoite la PMN, un établissement moderne de 220 lits, mais sous-occupé et médicalement comme financièrement à la dérive, faute d'avoir obtenu les autorisations administratives nécessaires. L'idée de Jean Chouraqui – qui avait été celle de Léonce Mout – est de reprendre ou d'implanter un grand établissement hospitalier polyvalent dans les quartiers nord de Marseille où se fait sentir l'absence *d'un équipement privé de ce type.* Finalement, les négociations tournent court et Léonce Mout signifie sèchement à Jean Chouraqui, soupçonné de manœuvres déloyales, qu'il ne lui vendra en aucun cas son affaire.

Calepin et bouts de papier

Un mois avant sa mort, Léonce Mout a fait l'objet d'une première tentative d'assassinat. Il a alors cherché à signer, en toute hâte, un compromis de vente avec un groupe de repreneurs... Fortement soupçonné par la police d'avoir trempé dans le crime, Jean Chouraqui est interpellé le 14 novembre 1989. Il est relâché après quarante-huit heures de garde à vue. Bien qu'il ait été placé, de longs mois, sur écoutes téléphoniques, aucune preuve, sinon celle, connue, de son intérêt pour la PMN, n'a pu être retenue contre lui.

Jean-Jacques Peschard est assassiné dans la soirée du 16 janvier 1990, à la sortie d'une pizzeria des quartiers nord de Marseille où il a dîné avec plusieurs élus de son secteur. Le scénario est identique à celui du meurtre de Léonce Mout. Alors qu'il vient de s'installer au volant de son véhicule personnel, le médecin est tué de deux décharges de fusil de chasse en pleine tête par un inconnu descendu d'une Renault 20 stationnée à proximité. Ce crime «de voyous» commis contre un notable de la ville frappe Marseille de stupeur. Huit jours plus tard, alors que le mode de vie et le passé de la victime alimentent la chronique, les tueurs présumés sont sous les verrous. Les déclarations des gérants du restaurant et des convives ont permis d'établir le portrait-robot, diffusé par la presse locale, d'un individu qui a fait une apparition au cours du repas.

Il s'agit de Marcel Long, un repris de justice reconverti... dans la pose d'alarmes. Craignant d'être identifié, il s'est présenté à la police pour se disculper. Dans sa voiture et dans sa chambre d'hôtel, les policiers vont trouver un calepin et des bouts de papier portant les noms et numéros de téléphone de Roger Memmoli, petit truand marseillais, ainsi que du docteur Gallo, élu du 7e secteur municipal, qui avait organisé le repas. Ce dernier expliquera qu'il n'avait chargé Memmoli que *«d'intimider»* le docteur Peschard pour l'amener à prendre conscience des problèmes de sécurité dans les quartiers nord. L'expédition aurait mal tourné... Thèse également défendue par Marcel Long pour qui la mort de Jean-Jacques Peschard aurait été due à un «accident».

Selon l'accusation, au contraire, Armand Gallo a effectivement commandité le meurtre du maire du 7e secteur. Par ambition politique, afin de se hisser au rang de conseiller municipal à part entière (il lui fallait gagner une place sur la liste des conseillers d'arrondissements). Pour des raisons professionnelles aussi, le docteur Peschard constituant un obstacle à la réalisation par Jean Chouraqui, son ami d'enfance, d'un projet de clinique d'au moins 220 lits (établissement dont il serait devenu le médecin-chef).

Un événement imprévisible

Les aveux circonstanciés de Roger Memmoli, qui s'est ensuite rétracté, confirment le premier de ces deux extravagants mobiles. *«Combien tu prends pour tuer un papy?»*, l'aurait questionné Gallo. Celui-ci lui aurait offert 200 000 francs pour ce contrat (50 000 francs seulement auraient été versés).

Un événement imprévisible a, du moins, contrarié les plans des auteurs présumés du crime. Le docteur Peschard devait utiliser sa BX de fonction. Ce véhicule étant tombé en panne, il avait emprunté sa BMW personnelle dont le modèle et le numéro étaient inconnus d'Armand Gallo et de ses complices présumés car il s'agissait d'une acquisition récente. D'où les rondes trop voyantes effectuées dans le quartier par Marcel Long et Roger Memmoli pour tenter de repérer le bon véhicule. D'où, aussi, la «reconnaissance» intempestive faite par Marcel Long dans la pizzeria afin de s'assurer de la présence du docteur Peschard.

Certaines déclarations du docteur Gallo avaient orienté les enquêteurs vers Jean Chouraqui et Marc Galeazzi. Roger Memmoli, pour sa part, reconnaîtra immédiatement l'assassinat de Léonce Mout que Marc Galeazzi, à l'époque directeur administratif de la PMN, lui aurait demandé de commettre, *«pour d'autres»*, moyennant une somme de 500 000 francs. Mettant en cause Jean Chouraqui, Marc Galeazzi passera à son tour aux aveux. Il prétendra, aussitôt après, qu'ils lui ont été dictés, sous la contrainte, par les policiers. Jean Chouraqui aurait évoqué l'élimination de Léonce Mout au cours d'un repas pris en commun au domicile du docteur Gallo, le 11 janvier 1988. Son intérêt était de prendre le contrôle de la PMN avant qu'elle ne passe dans d'autres mains. Ceux de Marc Galeazzi et du docteur Gallo consistaient à obtenir des postes de responsabilités. Et Roger Memmoli, lui-même, espérait un bon emploi. Léonce Mout *disparu, son épouse et sa fille*, auraient dû céder l'établissement. Ce qu'elles ne firent pas...

L'accusation sera enfin renforcée, dix mois plus tard, le 30 novembre 1990, par les déclarations, bien peu spontanées, d'amis de Marc Galeazzi, les époux Cerisola et la famille Lafarge. Patricia Lauri, l'expansive compagne de Marc Galeazzi, les avait informés, dans le détail, et presque heure par heure, des mobiles et des circonstances du meurtre de Léonce Mout. Leurs témoignages devraient peser lourd au cours du procès dont Jean Chouraqui sera le personnage central. Soutenu par l'ensemble de son personnel et de nombreux confrères, de pétitions en grève de la faim, il a toujours clamé son innocence. Hormis sa mise en cause momentanée par Marc Galeazzi, seul joue vraiment contre lui le contexte de l'affaire.

GUY PORTE

Le rapport sur la « justice de proximité »

La commission Haenel-Arthuis propose d'introduire des juges non professionnels dans les tribunaux d'instance

■ EXPÉRIMENTAL. Hubert Haenel, sénateur (RPR) du Haut-Rhin, et Jean Arthuis, sénateur (UC) de la Mayenne, ont remis jeudi 24 février au garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, leur rapport sur la « justice de proximité ». Ce texte propose d'introduire un « juge du contentieux de proximité » non professionnel dans les tribunaux d'instance. Cette réforme, qui pourrait être inscrite dans la loi de programmation pluriannuelle présentée à la session de printemps, serait expérimentée dans plusieurs régions avant d'être étendue à la France tout entière.

■ TEMPS RÉEL. Le rapport préconise également la généralisation du traitement « en temps réel » des procédures par les parquets. Mis en œuvre actuellement dans une dizaine de parquets, ce système consiste à demander aux services d'enquête de signaler toutes les affaires, ou presque, au procureur de la République par téléphone plutôt que de transmettre les procédures par écrit. Le traitement « en temps réel » a pour but d'accélérer le cours de la justice.

Peu après son arrivée place Vendôme, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, avait décidé d'engager une réflexion sur la « justice de proximité ». Ce mot à la fois vague et séduisant recouvrait aussi bien la proximité géographique, et donc le maillage judiciaire du territoire, que la proximité temporelle – la rapidité de la justice – et intellectuelle – sa lisibilité. *« L'existence d'une justice proche des justiciables s'analyse à la fois comme une réponse aux attentes des Français qui souhaitent une amélioration du service rendu par la justice ainsi qu'une meilleure compréhension de son fonctionnement*, notait Pierre Méhaignerie le 4 août, dans la lettre de mission adressée aux sénateurs. *C'est également un élément nécessaire d'une politique d'aménagement du territoire ainsi qu'une orientation judiciaire privilégiée de la politique de la ville. »*

Les débats autour de la justice de proximité permettaient en outre de tenter de s'intéresser de près au difficile problème de l'explosion du contentieux. En moins de dix ans, les juridictions civiles ont ainsi fait face à une véritable marée : de 1985 à 1992, les affaires nouvelles introduites dans les tribunaux d'instance sont passées de 406 500 à 564 500, soit une augmentation de près de 40 % en sept ans. *« La montée du contentieux apparue dans le milieu des années 70 a été confirmée dans la dernière décennie*, constatait en 1993 le rapport Raynaud sur l'état de la France. *La plupart des juridictions s'épuisent à suivre cette montée. »*

En matière pénale, où l'évolution est plus difficile à suivre, les procès-verbaux reçus par la justice sont passés de 5,19 millions en 1989 à 5,67 millions en 1992, soit une augmentation de 9 % en trois ans. L'afflux est important, mais les juridictions pénales disposent, avec le classement sans suite, d'un outil qui leur permet de réguler cet afflux : en 1992, plus de 75 % des procédures ont été classés par les parquets. *« Ce classement aboutit de fait à une forme d'impunité*, estime le sénateur Jean Arthuis. *Il correspond souvent à ce que l'institution judiciaire pense pouvoir absorber, et non à ce que les citoyens attendent de la justice. »*

Des efforts de « productivité »

Face à cette augmentation, la justice n'a guère le choix : si elle veut éviter un allongement constant des délais de jugement, elle doit soit recruter des magistrats, soit faire progresser leur « productivité ». Ce mot ne sied guère à une institution dont la vocation est d'écouter et de trancher dans la sérénité, mais il évoque malgré tout une certaine réalité : depuis quelques années, et malgré des effectifs à peu près stables, les juridictions rendent de plus en plus de décisions. En matière civile, le nombre d'affaires jugées tous les ans par chaque magistrat est ainsi passé de 160 en 1982 à 210 en 1992. *« Ces efforts sont liés à une augmentation du nombre et de la longueur des audiences et à une plus forte utilisation des procédures simplifiées*, notait le rapport Raynaud. *Ils ne sont cependant pas sans limites, ni sans risques pour le justiciable. »*

L'amélioration des méthodes de travail ne pouvant se poursuivre indéfiniment sans nuire à la qualité même de la justice, la chancellerie s'est penché sur le problème des recrutements. Dans ce domaine, les projections de la Place Vendôme sont inquiétantes : si le contentieux continue à progresser de 4,5 % par an, la justice civile devra recruter 1 700 magistrats d'ici à l'an 2002. Une hypothèse que tout garde des sceaux se refuserait à envisager... Le travail confié l'été dernier à MM. Haenel et Arthuis, auteurs en 1991 d'un rapport sur la justice (1), visait bien sûr à explorer les possibilités d'une véritable justice de proximité, mais aussi à résoudre cette difficile équation entre le besoin de justice et les contraintes institutionnelles.

La principale innovation du rapport consiste à renforcer le rôle des tribunaux d'instance. Afin de répondre *« mieux, plus vite et à un moindre coût aux attentes des justiciables »*, les rapporteurs espèrent faire de ces 473 tribunaux hérités des justices de paix disparues en 1958 un véritable *« échelon de proximité »*. Les 473 « TI » actuels, qui se verraient confier les affaires familiales, deviendraient ainsi des juridictions de droit commun. La tâche du juge d'instance serait en revanche allégée : certaines de ses attributions actuelles seraient confiés aux greffiers en chef et aux notaires et il serait épaulé – c'est là la principale proposition du rapport – par un juge « suppléant » non professionnel.

« Associer les citoyens »

Inspiré des *magistrates* d'Angleterre et du pays de Galles, ces juges non-professionnels se rendraient au tribunal plusieurs jours par mois pour trancher les litiges qui leur auront été confiés par le président. Rémunérés, ils pourraient continuer à exercer leurs activités professionnelles. *« Cette réforme*, estime Pierre Méhaignerie, *permettrait d'associer plus étroitement les citoyens à l'œuvre de justice. »* La chancellerie se montre cependant prudente : cette petite révolution, qui permettrait à des greffiers en chef ou à des citoyens *« qui ont le sens de la justice et de l'équité »* de devenir juges, ne serait pas introduite brutalement sur tout le territoire, mais expérimentée à partir de janvier 1995 dans certaines régions.

Outre ce renforcement du tribunal d'instance, la commission propose de développer certaines des politiques menées ces dernières années. C'est le cas du traitement en « temps réel » des procédures, qui existe déjà dans une dizaine de parquets, ou de la médiation pénale et de la conciliation, qui tentent déjà, avec peu de moyens, de régler les litiges sans recourir à la lourdeur de la machine judiciaire classique. *« Je suis favorable au renforcement de la médiation et de la conciliation, au recentrage de la mission du juge, au traitement en temps réel, et à la création de ce juge suppléant, dont le nom n'est pas encore définitif*, dit le garde des sceaux. *La transformation du tribunal d'instance en juridiction de droit commun me semble cependant plus difficile même s'il faut engager un débat. »*

Une fois présentées aux organisations syndicales et professionnelles, ces propositions seront inscrites dans la loi quinquennale sur la justice qui devrait être présentée au Parlement lors de la session de printemps. Ce texte de programmation pluriannuelle, qui comprendra la politique de déconcentration, évoquera également les orientations définies par le ministère dans deux domaines : les rapports entre la justice et les médias et le problème de l'augmentation de la population carcérale.

ANNE CHEMIN

(1) *Justice sinistrée, démocratie en danger*, préface de Jean-Denis Bredin, éditions Economica, 130 pages, 98 francs.

(2) La commission était composée de vingt-trois membres : outre MM. Haenel et Arthuis, elle comprenait un rapporteur général, Jean-François Carrez, un rapporteur général adjoint, Marie-Christine Delcamp, une secrétaire, Henriette Chaubon, et dix-huit personnalités choisies en fonction de leur connaissance du « terrain » : magistrats, avocats, greffiers, huissiers de justice, notaires, maires et conciliateurs.

Le traitement en temps réel à Bobigny

« Le téléphone est notre premier instrument de travail »

Installés de part et d'autre d'une grande salle aux murs de briques rouges, deux magistrats du parquet de Bobigny répondent au téléphone en prenant consciencieusement des notes sur un grand classeur blanc. Le commissariat de Meudon vient de signaler une affaire de fausse carte de séjour, celui de Rosny une tentative de vol à main armée, celui d'Aulnay-sous-Bois une petite escroquerie au chèque volé.

« Le téléphone est notre premier instrument de travail, souligne le procureur de la République de Pontoise, Marc Moinard. *Plutôt que d'attendre les procédures écrites, nous demandons aux services d'enquête de nous signaler systématiquement au téléphone toutes les affaires en cours d'élucidation avant que les personnes mises en cause aient quitté le commissariat ou la gendarmerie. Nous recevons de 120 à 140 appels par jour ! »* Aujourd'hui mis en œuvre dans une dizaine de parquets, le traitement « en temps réel » a pour but d'accélérer le cours de la justice. *« Prenons le cas d'Aulnay-sous-Bois, une femme de ménage qui a dérobé un chèque à une vieille dame pour acheter 10 000 F d'électroménager*, poursuit M. Moinard. *Auparavant, cette procédure aurait été rédigée par la police, envoyée au tribunal, puis lue par un substitut qui aurait sans doute procédé à une citation directe. Le tout aurait duré près d'un an. Là, pendant le coup de téléphone, le parquet consulte le tableau d'audiencement fixé au mur et retient la première date d'audience possible, le 11 mai. Cette date a été immédiatement communiquée à l'auteur et à la victime. »*

Moins de condamnations par défaut

Depuis son introduction à Bobigny, en 1992, ce système, qui permet au parquet de contrôler plus directement le travail de la police judiciaire, a réduit très nettement le nombre des condamnations par défaut. *« Auparavant, les convocations pour l'audience étaient envoyées aux adresses que les auteurs présumés indiquaient aux enquêteurs*, souligne le bâtonnier, Mᵉ Michel Marcus. *Mais, le temps de boucler la procédure, les personnes avaient quitté ce domicile et, du coup, les audiences conduisaient à des condamnations par défaut qui ne satisfaisaient personne. La justice y perdait toute crédibilité. »* Depuis que les convocations sont notifiées dans les locaux mêmes de la gendarmerie ou de la police, la part des jugements par défaut est passée de 40 % à 7 %.

Pour les affaires complexes qui exigent nécessairement plus de temps, le parquet de Bobigny a en outre mis en place en novembre 1993 un bureau d'enquêtes composé de trois magistrats. Le principe est sensiblement le même que pour le traitement direct : une fois signalés, les dossiers enregistrés par ordinateur sont régulièrement suivi par les substituts.

Deux maux

« Notre but est de rester en contact permanent avec les enquêteurs, souligne le responsable, Dominique Jéol. *Nous faisons le point avec eux et nous leur demandons des investigations jusqu'à ce que le dossier soit bouclé. Cela demande un climat de confiance : je fais régulièrement le tour des services de police et de gendarmerie pour connaître les OPJ et nous nous réunissons souvent. »*

Ce système, qui exige des réorganisations – à Bobigny, le traitement en temps réel occupe à temps plein sept des trente magistrats du parquet –, est souvent accusé de deux maux : il permettrait à la police de *« manipuler »* les substituts au téléphone en leur présentant uniquement certains des éléments du dossier, et conduirait à un accroissement des poursuites et des peines à travers la multiplication des comparutions immédiates. *« Croyez-moi, nous travaillons avec les OPJ en toute confiance*, répond M. Moinard. *Et s'ils tentaient de nous « manipuler » une fois, nous aurions vite fait de nous en apercevoir en lisant la procédure, ce qui nous rendrait sans doute plus exigeants par la suite. Quant à l'aggravation des peines, elle n'est pas établie : une étude d'universitaires lyonnais indique que les peines sont sensiblement les mêmes avec ou sans traitement en temps réel. »*

A. C.

ESCROQUERIE : l'ancien directeur général du Toulouse FC mis en examen pour « escroquerie et abus de confiance ». – Francis Andreu, directeur général du Toulouse FC (TFC) jusqu'en février 1993, a été mis en examen pour « escroquerie et abus de confiance » à l'issue de son audition, jeudi 24 février, par le juge d'instruction toulousain Alain Billaud. On lui reproche un double défraiement de ses déplacements, par le TFC et la Ligue nationale de football, où il est membre de la commission de contrôle de gestion, ainsi qu'un éventuel détournement d'un chèque de 700 000 francs versé par le TFC pour le transfert, en 1993, du joueur tchèque Vaclav Nemecek.

Des propositions « faciles à mettre en œuvre »

La commission HaenelArthuis, qui dit avoir adopté une approche *« pragmatique »*, avance dans son rapport des propositions qu'elle souhaite *« concrètes et faciles à mettre en œuvre avec des coûts réduits »*.

■ La création d'un juge des contentieux de proximité. Afin d'alléger les tâches des magistrats, la commission propose de créer un juge inspiré à la fois du juge du livre foncier d'Alsace et de Moselle, où les greffiers en chef peuvent être intégrés dans le corps judiciaire après quinze ans de service, et des *magistrates* d'Angleterre, où des citoyens bénévoles jugent 95 % des affaires pénales (*le Monde* du 17 février). Recrutés parmi les greffiers en chef et les personnes ayant une expérience et une formation juridique, ces juges seraient implantés au niveau du tribunal d'instance. Ils pourraient, au même titre que les actuels juges d'instance, juger tous les litiges, au civil comme au pénal.

■ Le recentrage de la mission du juge. Soucieuse de *« recentrer le juge sur ses missions »* – le dénouement des conflits et la protection des libertés individuelles –, la commission propose de transférer certaines tâches non juridictionnelles vers les notaires ou les greffiers en chef. Les notaires pourraient ainsi se voir confier les déclarations relatives à la possession d'état ou à l'homologation d'un partage concernant un mineur. Les greffiers en chef s'occuperaient notamment des déclarations et des certificats de nationalité, des déclarations d'exercice conjoint de l'autorité parentale, des consentements à l'adoption et de la vérification des comptes de tutelle.

■ Le développement du juge unique. La commission estime que la collégialité ne doit être appliquée *« que dans les cas où il est indispensable à la protection du justiciable »*. En matière civile, elle propose donc d'instaurer le principe de l'unicité du juge en première instance en offrant éventuellement au président de la juridiction la possibilité d'autoriser un renvoi exceptionnel devant une juridiction collégiale. En matière pénale, elle propose d'étendre le champ de l'ordonnance pénale, qui permet actuellement aux magistrats de prononcer des peines d'amende pour certaines contraventions sans faire d'audience – le prévenu peut cependant faire opposition et être jugé à l'audience. Les infractions relevant de ce type d'ordonnance seraient ainsi étendues aux contraventions prévues par le code du travail et à certaines affaires correctionnelles, notamment les vols simples, lorsque les peines sont inférieures à trois ans. Les peines ne seraient plus seulement des amendes, mais aussi des suspensions de permis de conduire de moins de trois mois et des retraits du permis de chasse ou de pêche.

■ La consécration du tribunal d'instance comme juridiction de droit commun. Plutôt que de répartir les contentieux entre le tribunal d'instance et le tribunal de grande instance en fonction du montant financier du litige, la commission propose de définir des blocs de compétence. Le tribunal d'instance, qui serait l'*« échelon de proximité »*, se verrait ainsi confier le contentieux des baux, les troubles de voisinage, les contentieux des organismes sociaux, la tutelle des majeurs, le contentieux électoral, les contraventions et le contentieux actuellement confié au juge des affaires familiales. Le tribunal de grande instance s'occuperait, lui, de l'ensemble des contentieux en matière pénale à l'exception des ordonnances pénales et de certains contentieux civils comme la propriété, la construction, les contrats, la fiscalité, la responsabilité médicale.

■ La généralisation du « traitement en temps réel » des affaires pénales. Afin d'accélérer le cours de la justice, la commission propose de généraliser la pratique du « traitement en temps réel », qui permet actuellement aux parquets de suivre pas à pas les progrès des enquêtes policières *(voir encadré)*. Cette méthode qui, selon la commission, est actuellement mise en œuvre dans une dizaine de parquets, pourrait être légitimée par un texte législatif et suivie par une structure de la direction des affaires criminelles et des grâces de la chancellerie.

■ Le renforcement des procédures de conciliation et de médiation pénale. En matière civile, la commission souhaite développer le recours aux conciliateurs, dont l'existence a été consacrée par un décret de 1978. Le rapport, qui propose notamment d'organiser des sessions de formation obligatoire des conciliateurs, si possible à l'Ecole nationale de la magistrature (ENM), et de leur assurer une indemnisation réelle, estime que le projet de loi sur la médiation, adopté en 1990 par l'Assemblée nationale, mais jamais inscrit à l'ordre du jour du Sénat, devrait être repris.

En matière pénale, la commission souhaite développer la médiation pénale. Cette pratique mise en œuvre sous l'autorité des parquets est réservée aux actes de petite délinquance, notamment pour les mineurs. Elle apparaît comme une troisième voie entre le classement sans suite pur et simple, qui aboutit à l'impunité, et les poursuites pénales classiques, qui semblent parfois disproportionnées en raison de leur longueur et de leur lourdeur.

■ La création d'un contrat de procédure en matière civile. Afin d'accélérer le cours de la justice et d'en améliorer la transparence, la commission propose d'instaurer un contrat de procédure en matière civile. Ce contrat serait un véritable calendrier fixant les étapes de la procédure dès la première évocation du dossier devant le juge. Sauf éléments nouveaux, il ne pourrait être modifié. *« Cette mesure permettrait au justiciable de se voir garantir un délai maximum pour le traitement de son affaire*, estime la commission. *La durée des procédures aurait été au préalable déterminée par le juge en concertation avec le barreau et les huissiers de justice. »*

A. C.



JUSTICE

Un an après la réforme

L'intervention de l'avocat en garde à vue semble entrée dans les mœurs

Il y a un an, l'introduction de l'avocat en garde à vue avait un peu pris de court le monde judiciaire. Adoptée par le Parlement au mois de décembre 1992, appliquée dès le 1er mars 1993, cette réforme était difficile à mettre en œuvre : il fallait en moins de trois mois familiariser policiers, magistrats et avocats avec les nouveaux textes. *« Cette réforme a nécessité une énorme mobilisation,* a rappelé jeudi 24 février, le procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, qui se félicite de cette *« avancée ». Il y avait de part et d'autre une immense appréhension. »*

Un an plus tard, la réforme semble être entrée dans les mœurs. *« Tout le monde a compris que cette intervention n'était pas dirigée contre les officiers de police judiciaire mais dans l'intérêt du justiciable »*, a estimé le bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, Jean-René Farthouat. A Paris, ces interventions sont passées de 312 en mars 1993 à 484 en janvier 1994.

La grande majorité des gardes à vue semblent se dérouler dans des conditions « normales » : 80 % des 555 procès-verbaux d'observations dressés par les avocats à l'issue de leur entretien d'une demi-heure avec le « gardé à vue » signalent que les droits prévues par la loi ont été respectés. Les problèmes les plus courants touchent au respect de la dignité – 7 % des PV notent que le gardé à vue se plaint d'avoir été fouillé, déshabillé, voire frappé –, à l'absence de nourriture et de boisson (6,5 % des PV), au manque d'interprète, notamment pour les langues telles que le polonais, le swahili ou l'arabe (3,5 % des PV) et au retard de l'information sur l'assistance possible d'un avocat (2,5 %).

Les formalités qui entourent désormais la garde à vue semblent avoir eu des conséquences sur le travail de la police. *« Le placement en garde à vue qui prenait auparavant 10 à 15 minutes prend désormais 35 à 40 minutes,* précise M. Cotte. *Il exige en outre une disponibilité plus forte des fonctionnaires en tenue, qui sont en conséquence moins présents sur la voie publique. »* Cette évolution a sans doute renforcé la tendance à la baisse du nombre de gardes à vue observé ces dernières années : les chiffres de la police judiciaire de la préfecture de Paris font ainsi état de 41 000 placements en 1989, 39 600 en 1992 et 32 000 en 1993. *« La garde à vue est désormais devenue plus sélective,* explique M. Cotte. *Les interpellations se limitent aujourd'hui aux auteurs certains et réels de l'infraction. »*

Les 400 avocats volontaires du barreau de Paris qui se relaient pour les permanences de garde à vue sont jeunes : 80 % d'entre eux ont moins de trente ans. En l'absence de financement de l'Etat, ils ont travaillé à titre bénévole avant d'être rémunérés, à partir du 14 juillet 1993, par le barreau. Un décret du 11 février précise que la contribution de l'Etat à leur rétribution sera de 300 francs *(le Monde* du 17 février). *« Cette intervention répond à un besoin réel, mais elle est encore insuffisante,* conclut le bâtonnier, M. Farthouat. *Il faudrait que l'avocat puisse intervenir dès le début de la garde à vue et ait accès au dossier. »*

A. C.

BASKET-BALL : Cholet échoue en demi-finale de la coupe d'Europe. – Cholet a été battu (90-83) par l'équipe espagnole de Vitoria en match d'appui des demi-finales de la coupe d'Europe, disputé jeudi 24 février à Cholet. Après s'être inclinés au match aller en Espagne (81-67), les Choletais avaient gagné le match retour (103-90).

FAITS DIVERS

Dans un foyer de jeunes délinquants des Hautes-Alpes

Nuit de torture pour un adolescent

GAP

de notre correspondant

A la suite des actes de barbarie et des violences sexuelles dont a été victime, dans la nuit du 20 au 21 février, un adolescent de seize ans hébergé dans un centre de résinsertion pour jeunes cas sociaux des Hautes-Alpes, trois mineurs, deux garçons *et une fille âgés de seize* à dix-sept ans, ont été mis en examen pour viol en réunion, viol sous la menace d'une arme, actes de barbarie et de torture. Ces trois adolescents, qui ont avoué les faits, ont été incarcérés dans les maisons d'arrêt des Baumettes, de Luynes (Bouches-du-Rhône) et de Varces (Isère).

Le directeur de ce centre situé à Moydans, ainsi qu'un éducateur qui était de garde la nuit du viol, ont été mis en *examen pour non-assistance* à personne en danger et non-dénonciation de crimes et délits. Le directeur a été écroué à Gap et l'éducateur aux Baumettes. Personne ne serait venue en aide à la victime, malgré ses cris.

Cet adolescent, qui devait passer deux semaines de vacances dans cette ancienne école équestre reconvertie en centre de réinsertion pour des jeunes ayant commis des délits mineurs, s'était retiré quelques instants pour se détendre, dans la nuit du dimanche 20 au lundi 21 février. Les trois autres pensionnaires l'auraient suivi, puis lui auraient infligé des sévices corporels pendant près de huit heures. Après l'avoir molesté, ils l'auraient frappé avec un marteau ; armés d'une barre métallique incandescente, ils l'auraient ensuite gravement brûlé et « tatoué » sur plusieurs parties du corps. Ne pouvant opposer qu'une résistance limitée, l'adolescent aurait ensuite été violé avant d'être contraint de se rouler nu dans la neige.

Le lendemain, craignant des représailles, le malheureux n'a pas averti ses éducateurs, arguant même, pour justifier ses blessures, qu'il *« était tombé du lit ». Mais il allait tout* avouer, un peu plus tard, à l'une des éducatrices, qui donnait aussitôt l'alerte. Les auteurs présumés de ces violences sont passibles de la cour d'assises pour mineurs. *La préfecture des Hautes-Alpes* a annoncé, jeudi 24 février, la fermeture administrative pour trois mois de ce centre ouvert en 1990.

MARCEL BARÈS

FUSILLADE : mort d'un policier chargé de la surveillance des pharmacies à Marseille. – Un sous-brigadier de la sécurité publique de Marseille a été tué, jeudi soir 24 février, par un malfaiteur qui venait de braquer une pharmacie du centre de la ville. Le policier, îlotier du commissariat des 4e et 5e arrondissements de Marseille, effectuait avec un collègue une patrouille de surveillance des officines pharmaceutiques du quartier proche de la gare Saint-Charles. Une fusillade a éclaté entre les policiers et l'auteur du braquage, qui a été blessé de deux balles par les gardiens de la paix avant d'être interpellé. Le policier Claude Darcy, trente-sept ans, grièvement blessé, est mort de ses blessures quelques heures plus tard.

ENVIRONNEMENT

En Haute-Vienne

Forte radioactivité dans une école maternelle

LIMOGES

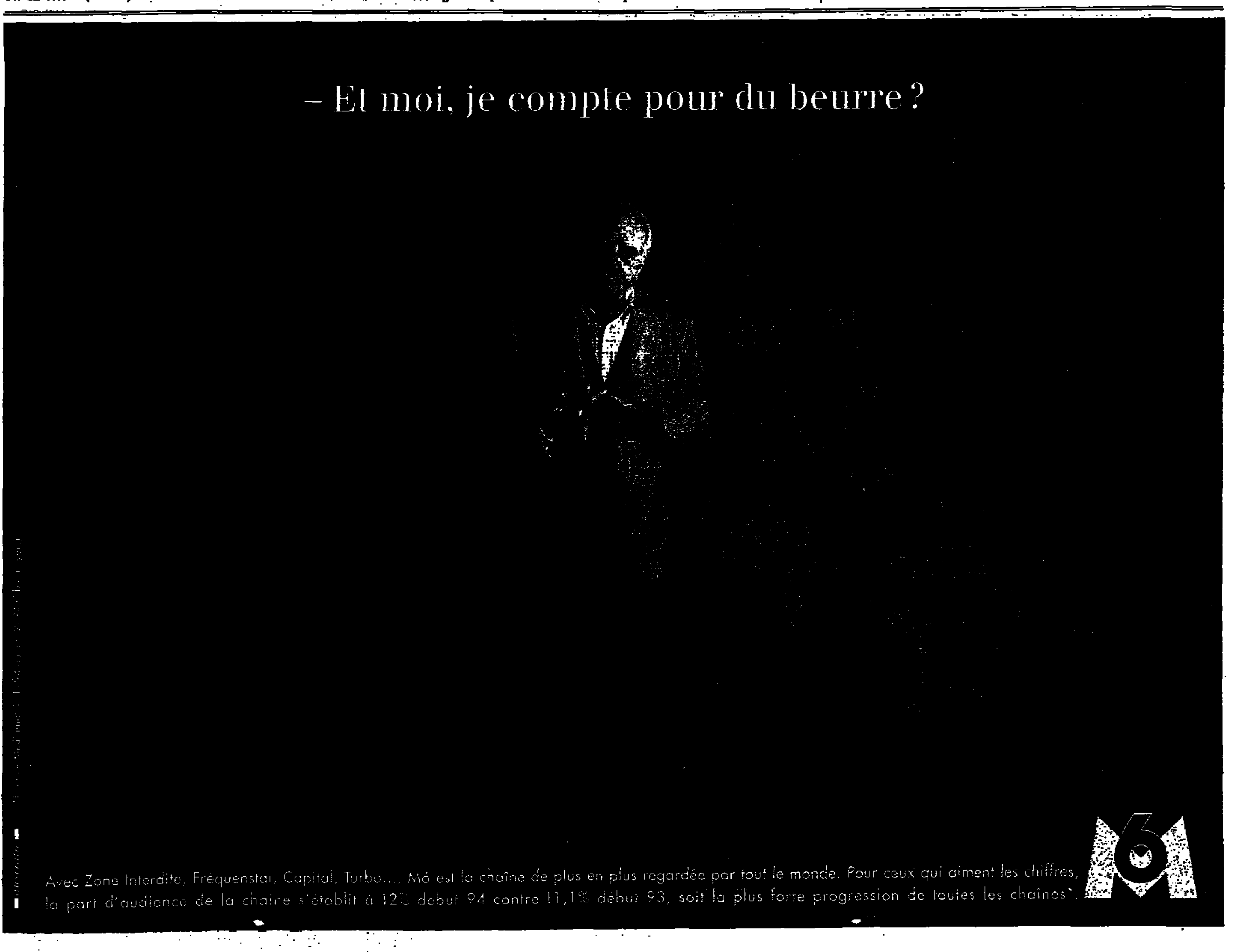
de notre correspondant

Un taux anormal de radon, un gaz radioactif inodore et incolore, a été détecté à l'école maternelle de Bessines-sur-Gartempe (Haute-Vienne), la petite capitale du bassin uranifère limousin de La Crouzille. Alerté par la directrice, elle-même informée par la CRII-RAD (commission de recherches et d'informations indépendante sur la radioactivité), le maire de la ville, Bernard Brouille, a décidé de mettre à profit les vacances scolaires pour faire effectuer des travaux d'urgence (*ventilation* à double flux, drainage du sol sous l'école) et a proposé un bilan médical des enfants qui ont fréquenté cette école depuis son ouverture (1975). Si les travaux en cours ne suffisent pas, la municipalité *envisage de détruire cette* maternelle.

Le radon, gaz radioactif produit notamment par la désintégration du radium présent dans les gisements et les filons uranifères, est redouté non pour lui-même, mais pour les deux « produits filles » auxquels il donne naissance, le polonium 218 et 214 capables d'induire des cancers pulmonaires. Le radon est naturellement présent en *Limousin*, y *compris* dans les fermes traditionnelles construites en moellons de granit. Il peut atteindre parfois des taux anormaux et préoccupants. A l'école de Bessines, les mesures ont fait état de 700 becquerels par mètre cube avec des variations comprises entre 200 et 1 600.

Selon les normes de l'OMS, le seuil d'alerte est de 1 000 becquerels. Aux Etats-Unis, c'est-à-partir de 700 becquerels que sont déclenchées les interventions d'urgence.

GEORGES CHATAIN



La restauration scolaire dans la capitale

Les maires d'arrondissement modulent les tarifs de cantine pour répondre à une augmentation de la demande

Après avoir augmenté le prix plafond des repas en cantine scolaire, la mairie du treizième arrondissement et sa caisse des écoles sont revenues sur leur décision, devant les protestations des parents d'élèves. Dans la capitale, le coût du repas est pris en charge à part égale par le contribuable et par l'usager. Les caisses des écoles, chargées de la restauration scolaire dans chaque arrondissement, ont trouvé différents moyens pour répondre à une demande en constante augmentation.

Le souci d' *« équité »* et de *« justice sociale »*, invoqué par Jacques Toubon (RPR), maire du treizième arrondissement, n'a pas convaincu les parents d'élèves. Ils n'ont pas accepté la modification de certains tarifs des restaurants scolaires, décidée en novembre 1993 par le comité de gestion de la caisse des écoles. Sous l'impulsion de M. Toubon, le tarif plein était passé au premier janvier 1994 de 16,30 francs à 22 francs par repas, soit une augmentation de 35 %. Les récriminations des parents ont poussé la municipalité à rectifier le tir, en ramenant le tarif le plus élevé à 19,50 francs.

« L'augmentation devait permettre de répartir plus équitablement la charge financière entre les familles en fonction de leur revenu, explique M. Toubon. *Malheureusement les prévisions étaient erronées, et le nombre de familles qui auraient dû acquitter le tarif le plus élevé a été nettement plus élevé que prévu. »* Cinq tarifs, calculés en fonction de quotients familiaux nouveaux, prenant en compte les revenus, le nombre d'enfants à charge et le loyer estimé, sont donc actuellement proposés, allant de 19,50 francs à la gratuité, accordée à titre exceptionnel.

La nouvelle grille a permis, selon la caisse des écoles, une réduction de prix du repas pour deux mille enfants, sur les dix mille cinq cents qui déjeunent chaque jour dans les cantines de l'arrondissement. Mais elle a entraîné une hausse de prix de 20 % (de 16,30 francs à 19,50 francs) pour près de la moitié d'entre eux, alors que réglementairement, la hausse annuelle est fixée à 3 %.

Doublement des effectifs en vingt ans

« Cette forte augmentation touchera des familles qu'on ne peut pas qualifier de favorisées (1), s'insurge Jean-Marie Le Guen (PS), conseiller du treizième arrondissement. » *« Il n'est pas admissible,* ajoute-t-il, *que sous couvert de solidarité, on fasse payer les couches moyennes à la place de la Ville. La municipalité veut avant tout compenser les impayés, son problème est de solvabiliser la demande, sans en payer le prix. »* C'est sans doute là le cœur du problème : 30 % de l'arrondissement est classé en zone d'éducation prioritaire (ZEP) et M. Toubon reconnaît qu'environ une famille sur dix, particulièrement dans ces quartiers défavorisés, n'a pas les moyens de payer la cantine.

Ce manque à gagner pèse sur la gestion de la caisse des écoles et contraint à proposer des tarifs parmi les plus élevés de la capitale. Le treizième arrondissement se rapproche ainsi du sixième, qui pratique le tarif plein le plus élevé (20,20 francs par repas). C'est dans le septième arrondissement qu'on trouve le tarif plein le moins élevé (15,60 francs).

Si l'on enregistre une telle diversité de prix, c'est parce que la restauration scolaire reste un des rares secteurs où les maires d'arrondissement ont encore une certaine autonomie vis-à-vis de la Ville de Paris. Ils président les caisses des écoles, établissements publics communaux, et participent à la définition des tarifs et des quotients familiaux qui permettent de les adapter aux ressources des usagers.

La disparité des revenus selon les arrondissements explique les différences de tarifs, mais le nombre de « rationnaires », le type de restauration choisie, sont autant de paramètres avec lesquels chaque caisse d'écoles doit jongler. En vingt ans, le nombre de petits Parisiens déjeunant à l'école a doublé. Aujourd'hui, 63 % des élèves des écoles élémentaires et 68 % des enfants en maternelle fréquentent une cantine. Quotidiennement, 110 000 repas sont préparés dans 260 cuisines et servis dans 720 établissements de la capitale. Cela représente un budget global de 480 millions de francs (1992), dont la moitié est pris en charge par les contribuables, *via* des subventions de la Ville de Paris, et l'autre moitié par les usagers.

Les vingt caisses des écoles de Paris ont dû s'adapter à cette nouvelle donne. Les subventions sont calculées d'après un prix de revient moyen du repas, estimé pour 1994 à 27,50 francs. Elles sont accordées sur la base de 50 % de ce prix de revient officiel, qui peut être très différent du coût réel du repas, rarement divulgué. Dans le deuxième et le troisième arrondissement, où le nombre d'élèves, 1 000 et 1 300, est restreint et où des sociétés privées assurent une partie du service, il s'élève à 32 francs. Dans le dix-neuvième, le nombre élevé de petits convives (12 500) permet des économies d'échelle, et ce prix est estimé à environ 25 francs.

Pour équilibrer son budget, chaque caisse a sa propre recette, jalousement gardée. Certaines, qui espèrent ainsi rationaliser les coûts et simplifier le service, ont choisi de recourir au secteur privé, qui livre directement les repas. Le dix-huitième arrondissement est allé encore plus loin, déléguant l'ensemble du service, par un contrat d'affermage, à la Générale de restauration. Celle-ci assure la gestion de la cuisine centrale de l'arrondissement, fournissant en « liaison froide » quelque 11 000 repas par jour, servis par d'anciens personnels de la caisse des écoles réemployés par la société privée.

Cuisine industrielle

Cette « liaison froide » est la plus sophistiquée des techniques de restauration : elle permet de préparer, cinq jours à l'avance, des plats qui seront maintenus à 3 degrés et réchauffés avant le repas. Ce système, plus fiable que la « liaison chaude », (où les plats sont réchauffés juste avant la livraison, qui ne doit subir aucun retard), est également plus pratique que la cuisine traditionnelle. Mais il nécessite un investissement considérable et une vigilance permanente en matière sanitaire. Surtout, il laisse les amoureux des plats mitonnés, non qualibrés et uniformes, sur leur faim.

Les trois quart des cuisines sont encore de type traditionnel, et ce autant pour des considérations « organoleptiques », – c'est-à-dire les goûts et les couleurs, mais aussi l'aspect et l'odeur des plats proposés –, que pour des questions de coûts et d'organisation. Dans le quinzième arrondissement, farouche adversaire de la « restauration industrielle », les cuisines sont approvisionnées chaque matin en produits frais venant des marchés de Rungis. Ce qui en cas de grève ou d'embouteillage, n'est pas sans poser quelques problèmes...

Peu à peu, pourtant, les nouveaux produits s'imposent, en même temps que les cantines se transforment en selfs. Des expériences de libre-service sont menées dans certaines écoles maternelles, et s'accompagnent de projets pédagogiques qui permettent à l'enfant d'apprendre à équilibrer son alimentation. Ces transformations nécessitent l'aménagement des locaux, des investissements matériels, mais aussi une politique de formation des personnels coûteuse. Dans le quatrième arrondissement, une session de formation a ainsi augmenté de 1 franc environ le prix de revient du repas.

En plus de leur fonction première de restauration scolaire, les caisses des écoles peuvent proposer des séjours de vacances, des bons d'achat de livres pour des familles dans le besoin ou organiser des classes de découverte. C'est aussi pour *« garantir le financement de ces activités sociales et périscolaires »* que Jacques Toubon avait décidé d'augmenter les tarifs.

A quelques jours de la réunion du conseil de Paris, prévue lundi 28 février, le ministre de la culture vient d'annoncer que la Ville de Paris a octroyé une rallonge de 2 millions de francs à sa caisse des écoles, lui permettant ainsi de boucler son budget. Une manière de désamorcer les critiques des conseillers socialistes, qui craignent un désengagement financier de la Ville et prévoient à cette occasion d'interroger Jacques Chirac sur ses intentions en matière de financement des cantines et des activités périscolaires.

HERVÉ MORIN

(1) A titre d'exemple, une famille de deux enfants ayant un revenu de 16 100 francs par mois, avec un loyer de 2 000 francs, devra payer plein tarif (19,50 francs par repas, soit une charge de 546 francs par mois, représentant 3,4 % des revenus).

SOLIDARITÉ : l'abbé Pierre invité d'un colloque à l'UNESCO. – Un colloque international, mis sur pied par l'Association pour le combat de l'abbé Pierre, sur le thème *« De la responsabilité des individus et des Etats : vers une solidarité mondiale »*, doit réunir, samedi 26 février à l'UNESCO, outre l'abbé Pierre, des personnalités comme Dom Helder Camara, le Père Aristide, Georges Charpak, Marek Halter, Roger Garaudy et Bernard Kouchner.

En partenariat avec Bonneuil-en-France, Dugny et Gonesse

Le Bourget souhaite aménager une technopole à vocation aéronautique

Terre d'envol des pionniers de l'aviation, la commune du Bourget, en Seine-Saint-Denis, souhaite renouer avec sa vocation ancienne. La ville a perdu la place d'aéroport parisien qu'elle occupait avant guerre, mais elle demeure le point de passage de quelques compagnies spécialisées dans les vols d'affaires. De plus elle dispose toujours d'importants terrains et de structures proches de l'autouroute du Nord.

Confrontée à des pertes importantes de taxe professionnelle, liées notamment au départ de grandes usines comme Dunlop, Wortington, KE (filiale de BASF) et au prochain transfert d'une partie des activités de Gec Alsthom en province, la municipalité du Bourget a décidé de se mobiliser pour attirer de nouvelles entreprises. Profitant du 40e Salon international de l'aéronautique et de l'espace, au mois de juin 1993, elle a distribué à tous les exposants des plaquettes bilingues (français et anglais) vantant les atouts du site.

Créer une structure intercommunale

Une renommée mondiale, un emplacement stratégique entre les pôles de la Plaine-Saint-Denis et de Roissy, une très bonne desserte et près de 25 hectares disponibles dans un environnement dynamique, les arguments ont séduit quelques responsables d'entreprises.

La SOCOTA, filiale de l'Aérospatiale, spécialisée dans la fabrication d'aérostructures et la construction d'avions d'affaires, a choisi de s'implanter sur l'emprise de l'aéroport. Une société américaine aéronautique paraît fortement, pour l'instant, fortement intéressée par le site. Les pourparlers sont en cours et la décision devrait intervenir au mois de mars.

Encouragé par ces premiers résultats, le maire, Albert le Bris (div. droite), a proposé au maire des communes voisines (Bonneuil-en-France, Dugny, Gonesse) de s'associer au Bourget pour aménager autour de l'aéroport une zone d'activités de type technopole à vocation aéronautique. L'idée a particulièrment séduit les maires de Dugny et de Gonesse, *« tout à fait favorables »* à la création de ce qu'ils ont baptisé une aéropole. Cette nouvelle structure permettrait d'utiliser les importants espaces libres autour de la plateforme aéroportuaire en développant l'activité économique et des centres de formations conduisant aux métiers de l'aéronautique.

Le maire de Gonesse, Bernard Février (RPR), vice-président du conseil général du Val-d'Oise, a répondu positivement à la proposition. *« Prêt à coopérer tout naturellement »* avec son homologue, le maire de Dugny, André Veyssière (RPR), dont la commune dispose d'importants terrains sur le site de la Comète, a aussitôt commencé à réfléchir aux modalités d'une structure interdépartementale et intercommunale (SEM ou GIE) qui serait chargée de la gestion des installations communes (hangars, ateliers, salles de réunions...) .

Assuré du soutien des élus de Gonesse et de Dugny et de l'appui du sénateur UDF de Seine-Saint-Denis, Ernest Cartigny, rapporteur spécial du budget de l'aviation civile et président du comité de l'aviation générale et du groupe d'étude de l'aviation civile, le maire du Bourget a commencé à contacter divers partenaires potentiels. Aéroport de Paris, le groupement des industriels français de l'aéronautique et de l'espace (GIFAS), la chambre de commerce et d'industrie de Paris-Seine-Saint-Denis et la chambre des métiers ont paru intéressés et *« prêts à participer aux démarches futures »* .

Confiant dans l'avenir, Albert Le Bris compte aujourd'hui sur *« les précieux conseils »* du préfet Jean-Pierre Duport, ancien président de l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP) et ancien de la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) pour l'aider dans son projet.

MARTINE BOULAY-MÉRIC

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

DAENS. Film belge de Stijn Coninx, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FAUSSE SORTIE. Film polonais de Waldemar Krzystek, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE PRINCE DE JUTLAND. Film franco-britannique de Gabriel Axel, v.o. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TOMBÉS DU CIEL. Film français de Philippe Lioret : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LES VESTIGES DU JOUR. Film américain de James Ivory, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Adieux

DERNIÈRE athlète dans le dernier groupe en lice de l'ultime compétition de patinage artistique sur la glace olympique de Hamar : Katarina Witt ne pouvait espérer meilleur ordre de passage pour son programme libre de l'épreuve féminine, vendredi 25 février. La double médaillée d'or, de Sarajevo et de Calgary, devait se produire une fois la comédie Kerrigan-Harding sportivement dénouée, une fois la lutte pour le podium tranchée.

Depuis son arrivée en Norvège, l'Allemande n'a cessé de naviguer entre ces deux écueils. Elle sait, depuis son retour chez les amateurs, qu'elle ne peut prétendre à un troisième titre olympique. Elle avait trouvé la parade, en jurant qu'elle revenait pour la beauté de son art sur la glace, en demandant qu'on ne pèse pas sa performance au poids des médailles. Or l'attention que devaient attirer son passé de championne et son talent de séductrice a été détournée ailleurs, par un fait divers qualifié par elle de « catastrophe » pour son sport.

Sans espoir de titre, sans public passionné par sa présence, Katarina Witt avait dû se résoudre à passer inaperçue, pour la première fois de sa carrière. Le tirage au sort du dernier groupe de vendredi, lui a offert la chance de plaire encore quatre minutes, de briller, après les autres, d'une intensité différente. De réussir, à nouveau seule au centre de tous les regards, ses adieux de star sur la scène olympique.

De nos envoyés spéciaux à Lillehammer et Hamar

Jérôme Fenoglio
Alain Giraudo
Bénédicte Mathieu

PODIUMS

SKI ALPIN

Slalom géant dames

1. Deborah Compagnoni (Ita.), 2 min 30 s 97;
2. Martina Ertl (All.), 2 min 32 s 19;
3. Vreni Schneider (Sui.), 2 min 32 s 97;
... 5. Carole Merle (Fra.), 2 min 33 s 44;
...18. Régine Cavagnoud (Fra.), 2 min 36 s 78.

SKI NORDIQUE

30 km dames style classique

1. Manuela Di Centa (Ita.), 1 h 25 min 41 s 6;
2. Marit Wold (Nor.), 1 h 25 min 57 s 8;
3. Marja-L. Kirvesniemi (Fin.), 1 h 26 min 13 s 6;
...24. Carole Stanisière (Fra.), 1 h 32 min 17 s 6;
...50. Sylvie Giry-Rousset (Fra.), 1 h 39 min 26 s 3.

Combiné nordique par équipe (saut et 3 x 10 km)

1. Japon (T. Kono, M. Abe, K. Ogiwara), 1 h 22 min 51 s 8;
2. Norvège (K.-T. Apeland, B.-E. Vik, F.-B. Lundberg), à 4 min 49 s 1;
3. Suisse (H. Kempf, J.-Y. Cuendet, A. Schaad), à 7 min 48 s 1;
...8. France (S. Guillaume, S. Michon, F. Guy), à 12 min 41 s 2.

SKI ARTISTIQUE ET ACROBATIQUE

Saut dames

1. Lina Tcherjazova (Ouz), 166,84 pts;
2. Marie Lindgren (Su), 165,88 pts;
3. Hilde Synnoeve Lid (Nor), 164,13 pts.

Saut messieurs

1. Andreas Schoenbaechler (Sui), 234,67 pts;
2. Philippe Laroche (Can), 228,63 pts;
3. Lloyd Langlois (Can), 222,44 pts;
...9. Jean-Marc Bacquin (Fra), 196,88 pts.

PATINAGE COURTE PISTE

500 m dames

1. Cathy Turner (EU), 45 s 98;
2. Zhang Yanmei (Chn), 46 s 44;
3. Amy Peterson (EU), 46 s 76.

HOCKEY SUR GLACE

Match pour les places de 5 à 8 :

Rép. tchèque b. Etats-Unis 5-3
Slovaquie b. Allemagne 6-5

Match pour la neuvième place :

Italie b. France 3-2

Match pour la onzième place :

Norvège b. Autriche 3-1

La moisson de médailles des skieurs transalpins

« Forza Italia ! »

Avec les victoires de Manuela di Centa (30 kilomètres nordique style classique) et de Deborah Compagnoni (slalom géant alpin), l'Italie totalisait, jeudi 24 février, dix-sept médailles, dont six d'or. Elle se classait quatrième au bilan provisoire des récompenses derrière la Russie (vingt et un), la Norvège (vingt) et l'Allemagne (dix-sept). Un résultat d'ores et déjà supérieur à celui des Jeux d'Albertville (quatorze médailles) pour les Transalpins.

Une vague azurée, une vague de bonheur. Mario Pescante, président du Comité olympique national italien (CONI), n'ose pas croire à sa bonne fortune. *« Ces Jeux olympiques ne pourront se répéter »*, plaisante-t-il. Jeudi, il se trouvait à la tête d'un trésor : dix-sept médailles pour son pays, dont six d'or, aussi bien en luge, en fond qu'en alpin. Heureux pays dont les héros ne se dérobent pas à la gloire annoncée, s'épargnant les déceptions, les catastrophes, les coups du sort et les coups de froid.

Avant la dernière épreuve du 50 kilomètres classique messieurs, dimanche 27 février, l'Italie a même le front de s'imposer comme la première nation en ski nordique : au triomphe des relayeurs s'ajoutent les deux victoires de Manuela di Centa et six autres places de podium. Avec neuf médailles au total, la sélection transalpine devance donc les traditionnelles puissances que sont la Norvège (sept médailles dont trois d'or), la Russie (cinq *médailles dont trois d'or)* et la Finlande (quatre médailles de bronze).

Cette montée en puissance a commencé lors des Jeux olympiques d'Albertville, où les Italiens emportèrent quatorze médailles. Auparavant, ils n'avaient jamais rapporté plus de cinq médailles à chaque Jeux d'hiver. Ils cachaient leur misère derrière des coups d'éclat bien latins, comme ceux d'Alberto Tomba, double champion olympique de slalom et de géant à Calgary. Un an avant le rendez-vous d'Albertville, le CONI décide que cela ne peut plus durer : *« Nous avons imaginé un programme professionnel*, explique Mario Pescante. *Il s'agissait de ne plus se contenter des prodiges issus de clubs mais qui ne constituaient pas un tissu solide pour le sport italien. »*

Une Fédération en survêtement

Celui-ci est géré indépendamment de l'Etat par le puissant CONI qui tire ses ressources – 1 000 milliards de lires – du Totocalcio, le loto sportif italien. La part de la Fédération italienne des sports d'hiver (FISI), dont dépendent le ski, le bobsleigh et la luge, est de 15 milliards. Elle en trouve quinze autres auprès de commanditaires. Les Italiens l'appellent la « Fédération en survêtement » : 92 % de ses ressources sont consacrées à l'entraînement des athlètes. Un vaste terrain : *« Nous n'avions pas de système précis*, dit Mario Pescante. *Le pari consistait à individualiser l'entraînement des athlètes les plus prometteurs tout en musclant les équipes. »* A la veille des Jeux d'Albertville, la FISI engage des entraîneurs allemands pour ses « lugeurs » ou ses « bobeurs ». Pour le fond, les cadres des pays nordiques cèdent le pas aux Italiens.

Comme Alessandro Vanoi, qui a pris en main les destinées de l'équipe, ceux-ci ont été formés à l'Ecole du sport ouverte à Rome par le CONI, véritable institut de recherches techniques d'entraînement de pointe : *« Le ski alpin peut se contenter de qualités naturelles*, poursuit Mario Pescante. *En revanche, en ski de fond, l'amélioration des performances peut s'obtenir en travaillant sur les phénomènes de biomécanique et en comprenant mieux la résistance des organismes à l'effort. »*

Comme en France, l'Italie est attentive aux revenus de ses poulains et à leur réinsertion sociale. Sur les cent treize athlètes sélectionnés aux Jeux olympiques de Lillehammer, soixante-seize appartiennent à des corps militaires ou para-militaires. Manuela di Centa ou Deborah Compagnoni sont gardes forestières ; Alberto Tomba est l'un des vingt carabiniers de la formation ; Maurilio de Zolt est le seul pompier quand les autres comptent parmi la garde des finances, la police ou l'armée.

« Les podiums sont des récompenses de l'expérience, dit Mario Pescante. *La plupart des athlètes couronnés l'étaient déjà à Albertville. Mais je suis très optimiste pour le futur, la relève est prête. »* En ski alpin, Alberto Tomba et Deborah Compagnoni, esseulés il y a deux ans, ont été rejoints par Isolde Kostner – dix-sept ans et deux médailles de bronze en descente et en super-G –, Sabina Panzanini ou Morena Gallizio. En ski nordique, les jeunes fondeurs devenus champions d'Europe en janvier sont prêts à prendre la succession de Stefania Belmondo, Manuela di Centa ou de Silvio Fauner.

« En Italie, la culture sportive est loin d'être olympique, termine Mario Pescante. *Dans une ou deux semaines, le pays aura oublié Lillehammer et ne s'intéressera plus qu'au championnat italien de football. Nous n'aurons occupé la scène que pendant une quinzaine de jours. Pour exister, encore, nous devons gagner. »* La victoire va coûter cher au CONI qui offre à chaque champion olympique 70 millions de lires (près de 250 000 francs) et, respectivement, 30 millions et 15 millions pour les médailles d'argent et de bronze. Jeudi, l'ardoise atteignait 630 millions de lires : *« Il va falloir, dans les prochaines semaines, que l'Italie joue beaucoup au Totocalcio. »*

A. G. et B. M.

Di Centa, la gloire apprivoisée

Celle que l'Italie célèbre aujourd'hui à l'égal d'une star après ses victoires olympiques en ski nordique dans le 15 km style libre (13 février) et le 30 km style classique (24 février) a longtemps été considérée comme une mégère. Pour avoir du caractère, Manuela di Centa passe pour caractérielle. Insupportable, instable, incontrôlable : après les Jeux de Sarajevo, elle a été écartée de l'équipe italienne qui lui reprochait de dilapider son talent.

Un véritable don du ciel, pourtant, ce talent : en 1982, elle bluffe les entraîneurs des pays scandinaves qui ne comprennent pas comment une gamine de dix-neuf ans, qui a vu le jour dans la province d'Udine, parvient à se glisser à la cinquième place du 5 km des championnats du monde d'Oslo, à une époque où les nordiques et les Soviétiques n'admettent encore aucune contestation à leur suprématie.

Manuela di Centa semble alors rouler sur l'autoroute du succès. Elle prend les chemins de traverse. Elle bâcle un mariage, rate une carrière dans l'athlétisme. Elle réembauche dans le ski de fond à vingt-cinq ans dans la perspective des Jeux de Calgary. En dépit d'une mauvaise fièvre, elle se classe sixième sur 20 km. C'était la meilleure place jamais obtenue en fond par une Italienne aux Jeux d'hiver.

« La » di Centa y gagne un régime de faveur : entraîneur et techniciens personnels. En échange, ses progrès sont constants. En 1991, elle est sur la troisième marche des podiums du 5 km et du 30 km des championnats du monde. Les Jeux d'Albertville doivent lui apporter la consécration. C'est une coéquipière, Stefania Belmondo, sa pire ennemie, comme il se doit, qui récolte les lauriers. Manuela di Centa souffre d'un dérèglement de la thyroïde. Elle doit patienter de longs mois avant qu'un professeur de Pise y mette bon ordre. De nouveau elle peut se comparer à Belmondo, la rivale qui lui a ravi la vedette.

Deux divas qui s'épient, se jalousent et, à l'occasion, se crêpent le chignon. A Lillehammer, un combat à la loyale sur les pistes serait beau. Hélas ! Stefania Belmondo souffre d'un pied mal opéré. Manuela di Centa a le champ libre. Elle y sème la rage de vaincre et y moissonne des récoltes en or. A trente et un ans, apprivoisée, elle cultive enfin la gloire.

A. G.

Deborah, la « Bimba »

Une course en guise d'exorcisme. Deborah Compagnoni a disputé le slalom géant des Jeux de Lillehammer avec le dossard n° 14, le symbole de son malheur. Partie avec le même paletot, en 1992, aux Jeux d'Albertville, elle s'était déchiré les ligaments du genou gauche dans la première manche de la course, quelques jours après avoir été sacrée championne olympique de super-G. Les plus pessimistes y avaient vu la fin de sa carrière.

Fallait-il alors espérer autre chose pour une jeune fille de vingt et un ans, éternelle convalescente du « cirque blanc », qui ne semblait réapparaître sur les pistes que dans la perspective de nouvelles opérations ? Deborah est revenue. Elle n'est plus montée sur un billard depuis deux ans. Elle se porte comme un charme. Comme quand son père avait corrigé le défaut de musculation d'une cuisse en la forçant à skier sur une jambe pendant deux mois.

Pour cette santé retrouvée, pour cette façon de skier en puissance, dents serrées, centre de gravité surbaissé, et pour cette irrésistible intuition de sa victoire, les Italiens l'appellent la « Bimba », en écho à la « Bomba », le surnom donné à Alberto Tomba. Elle est sa plus fidèle disciple. On les a souvent mariés. Elle se contente de s'entraîner avec lui et de visionner les cassettes de ses courses. Contrairement à lui, elle ne se sent pas encore dans la peau d'une *campionissima*, loin s'en faut. Aujourd'hui, la vedette italienne est Manuela di Centa : *« Je ne pourrai approcher son triomphe que si je gagne le slalom de samedi »*, souffle-t-elle de sa voix câline. Deborah Compagnoni se dit juste une fille simple de Santa-Caterina, la station nichée au pied du Stelvio. Naguère, après les courses de coupe du monde, elle passait les assiettes aux coureuses de l'équipe suisse qui logeaient dans l'hôtel de ses parents. Elle a savouré sa chance d'être là, championne olympique, avec ce satané dossard n° 14. Puis elle a fondu en larmes. Aujourd'hui, sa course était aussi celle du souvenir. Elle l'a dédiée à Ulrike Maier, la rivale et l'amie autrichienne, morte il y a peu en chutant dans une descente.

B. M.

PATINAGE DE VITESSE

Les épreuves sur courte piste

Du rififi sur la glace

L'Américaine Cathy Turner a remporté la médaille d'or du 500 mètres féminin sur courte piste, jeudi 24 février à Hamar, lors de compétitions marquées par de nombreuses chutes et des contestations.

Bat-Orgil Batchuluun est l'un des rares perdants à avoir quitté la glace sans amertume, jeudi soir. Au début du mois, il parcourait encore les compétitions européennes avec d'autres sportifs mongols, en quête de performances officielles qui leur permettraient de se qualifier pour les Jeux d'hiver. La campagne n'avait pas été bonne pour les patineurs et leurs camarades skieurs de fond ou alpins. Bredouille, la petite délégation mongole était montée, le 5 février, dans les wagons du transsibérien pour effectuer à moindres frais le long voyage du retour vers la capitale Oulan-Bator.

Là-bas, un fax attendait Bat-Orgil Batchuluun à son arrivée, neuf jours plus tard. Pendant son périple, il avait été repêché pour les épreuves sur courte piste. Jeudi soir, le Mongol a donc pu s'élancer dans la patinoire de Hamar pour finir dernier de sa série de qualification du 500 mètres messieurs, à un demi-tour de ses adversaires. Au moins avait-il la satisfaction d'avoir pu achever sa course debout, sur ses patins.

Car, autour du paisible Batchuluun, quelle fureur ! Rares furent les courses où un concurrent ne s'est pas retrouvé expulsé de la piste, lames au vent, dos contre la glace, en train de glisser vers les protections qui enveloppent les rambardes. Ces patineurs ne s'embarrassent guère des bonnes manières et des hypocrisies de ceux de l'artistique, à qui ils empruntent les patinoires pour les transformer en vélodromes. Dans leurs courses à quatre, sur une piste de cent mètres délimitée par quelques plots, toutes les ruses, tous les coups servent pour passer la ligne en premier.

Coups et astuces

Sur les distances courtes, les places sur la bonne trajectoire valent cher. Dans les virages négociés à près de 50 km/h, les coudes s'entrechoquent, les patins se cognent, les corps se poussent et se frottent, comme dans un sprint cycliste, pour gagner l'espace qui permettra d'entrer dans la courte ligne droite en tête. *« Il y a les coups que l'on voit et les astuces que les juges peuvent déceler moins facilement*, explique l'entraîneur français Emmanuel Michon. *On peut appuyer discrètement sur la cuisse d'un adversaire à sa hauteur pour l'empêcher d'aller plus vite. On peut poser une main sur la glace, sans en avoir forcément besoin pour garder l'équilibre, afin de boucher le passage au concurrent qui se trouve juste derrière. »*

Parfois le patinage devient exercice d'équilibrisme entre les pièges tendus sur la piste. Le plus souvent les patineurs tombent, en tentant d'entraîner l'auteur de leur mésaventure. Malgré les casques, les genouillères et même les minerves, tous les athlètes connaissent, tôt ou tard, la fracture, la foulure, la coupure sur la lame d'un patin, qui les éloigne des patinoires. Les accidents peuvent quelquefois prendre une tournure dramatique. Ainsi l'amie néerlandaise du champion britannique Wilfried O'Reilly est devenue tétraplégique après avoir frappé de plein-fouet contre une barrière mal protégée.

Pour éviter que ce sport, ne dégénère en « rollerball » sur glace, cinq juges sont chargés de surveiller la régularité des courses. Les disqualifications tombent dès qu'un geste illicite est repéré. Or, à Hamar, ces observateurs ont commis l'erreur de se montrer laxistes lors du premier soir de compétition. *« Ils n'ont pas toujours été assez sévères, ils ont donné l'impression d'hésiter en décidant quelques disqualifications*, dit Emmanuel Michon. *Depuis le climat n'est pas très bon. »*

Depuis, les concurrents s'engouffrent dans les brèches décelées dans le zèle des juges. Les courses ont rarement paru aussi acharnées. Les chutes s'additionnent et les contestations pleuvent. Jeudi soir, une Canadienne pleurait en regardant triompher l'Américaine Cathy Turner, qui l'avait expulsé impunément de la piste en demi-finale. *« Elle ne mérite pas sa victoire*, expliquait-elle. *Elle met une mauvaise ambiance dans notre sport. »* Le patinage sur courte piste n'en a guère besoin pour offrir son spectacle de kamikazes.

J. Fe.

SKI ACROBATIQUE

La chute de Jean-Marc Bacquin

Mauvaise pente

Inscrite pour la première fois au programme officiel des Jeux olympiques, l'épreuve de saut acrobatique à ski a été gagnée, jeudi 24 février, par le Suisse Andréas Schoenbaechler devant les Canadiens Philippe Laroche et Lloyd Langlois. Troisième des championnats du monde 1993, le Français Jean-Marc Bacquin s'est classé neuvième après s'être blessé à un genou.

Se jeter sur une véritable rampe de lancement, faire le plus grand nombre possible de vrilles, tête en bas, et tenter de retomber sur les pieds sur une pente inclinée à 37 %, pourrait être une nouvelle méthode pour tenter de se suicider. Les pratiquants de saut acrobatique détestent l'image de kamikaze qui colle à leur discipline. Celle-ci n'en comporte pas moins des risques certains. Le Français Jean-Marc Bacquin a pu le constater à ses dépens sur le tremplin de Kanthaugen qui propulse les skieurs dans le ciel de Lillehammer.

Lors du deuxième saut improprement appelé d'échauffement – il s'agit d'indiquer aux juges le niveau de difficulté technique envisagé par le concurrent –, il s'est déchiré les ligaments du genou droit. Energiquement traité par le médecin de l'équipe de France, il a surmonté ce handicap lors du premier saut de la compétition mais, à l'atterrissage du second, il n'a pu éviter de tomber brutalement sur le dos.

Quatrième de l'épreuve de démonstration à Albertville, troisième des championnats du monde 1993, Jean-Marc Bacquin pouvait prétendre à une fin de carrière en or à Lillehammer. *« J'ai beaucoup donné au ski acrobatique, c'est à moi de recevoir »*, disait-il sans forfanterie à la veille de la finale. La réception aura été mauvaise. Triste sortie pour un gosse de banlieue à l'itinéraire atypique.

« Quand je demande des nouvelles des garçons de Bois-Colombes avec lesquels j'ai grandi, on me répond que celui-ci s'est fait tuer ou que celui-là est en prison. J'aurais pu finir comme eux. » Jean-Marc Bacquin se considère comme un privilégié. Grâce au sport, il a pu faire le tour du monde, connaître les émotions les plus fortes, rencontrer sa future épouse...

Tous les membres de la famille Bacquin pratiquent au moins une activité physique à bon niveau. Jean-Marc commence par le trampoline. Après dix ans, il s'essaye par hasard au *water-jump*, le saut dans l'eau à partir d'un tremplin. C'est l'antichambre du ski acrobatique. Sa formation initiale lui permet de progresser rapidement, puis même de faire évoluer la discipline. Elle est un atout pour les figures aériennes. En revanche, c'est un handicap lors de la prise de contact avec le sol : *« Sur un trampoline, on retombe sur une surface horizontale. A ski, la pente fait 37 % . »* Ce sera son seul point faible. Tout au long d'une carrière longue de douze ans, au cours de laquelle il deviendra notamment champion d'Europe et remportera la Coupe du monde, Jean-Marc Bacquin a été chahuté lors de l'atterrissage. Jusqu'au dernier jour.

A. G.

La mort du chanteur Jean Sablon

Séducteur à la voix de velours, il fut aussi un « moderne » qui imposa l'usage du micro sur les scènes françaises

Le chanteur et auteur-compositeur Jean Sablon est mort, jeudi 24 février, à Cannes-La Bocca (Alpes-Maritimes). Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

« French Troubadour », importateur du micro sur les scènes françaises et exportateur de la chanson française dans le monde entier, interprète d'inusables tubes signés par Trenet, Salvador, Mireille ou par lui-même, Jean Sablon aura incarné une image moins lisse de la variété que ne le laisseraient supposer son éternelle élégance, sa voix douce et sa moustache de séducteur : il a aussi introduit le swing et travaillé avec quelques grands du jazz français et américain.

Lorsque Jean Sablon voit le jour en mars 1906, à Nogent-sur-Marne, la musique fait déjà partie de la famille. Son père, Adelmar, dit Charles Sablon, est chef d'orchestre, compositeur de chansons et d'un opéra comique. Tous les enfants Sablon étudient le piano avec application. Ses deux frères sont musiciens, et sa sœur, Germaine Sablon, fera également carrière dans la chanson (c'est elle qui créera *le Chant des partisans* pendant la seconde guerre mondiale). D'abord comédien, il chante dans des opérettes, au théâtre Daunou, puis part pour le Brésil en 1928 avec la troupe des Bouffes-Parisiens.

Son premier disque, *Un cocktail* (1930), comporte son premier succès, *Puisque vous partez en voyage*, sur une musique de Mireille. En 1931, il est le partenaire de Mistinguett au Casino de Paris. La « Miss » contrôle tout, choisit les décors, la musique, les figurants. Le chanteur novice s'instruit. En 1932, le duo Pills et Tabet, enrichi de Mireille et de Jean Sablon, enregistre *Un mois de vacances*, une opérette « disquée ». Pour cette histoire en comptines, il chante *le Petit Chemin* en duo avec Mireille, dont il restera toujours l'un des interprètes favoris.

L'été de 1933 sera décisif : en vacances en Californie, Sablon découvre la formidable influence de la radio outre-Atlantique. A l'époque, les chaînes NBC et CBS se partagent les Etats-Unis d'est en ouest, les vedettes des ondes devancent toutes les autres, alors qu'en France la radio est encore balbutiante. Il remarque également les micros, dont les stars américaines usent pour moduler leur voix. Rentré à Paris, il décide d'imposer le micro dans ses spectacles. A Bobino, on lui en fournit un, énorme. Aussitôt, c'est le scandale. Le public, la presse et les chansonniers se déchaînent contre cette innovation anglo-saxonne. Un chansonnier surnomme Jean Sablon « le p'tit qu'a le son court ».

Peu à peu, la tempête se calme, et le micro, utilisé comme un véritable instrument et pas seulement pour amplifier la voix, remporte tous les suffrages. *Le Temps*, quotidien très sérieux, écrit : *« Jean Sablon se penche sans cesse sur le micro comme dans les films le jeune premier se penche sur le visage de la bien-aimée, tout près d'elle, et fait jouer les séductions en mi-voix. »*

La conquête des Etats-Unis

Il fréquente beaucoup la nuit parisienne, en particulier le Bœuf sur le toit, le cabaret cher à Jean Cocteau, et se lie avec le propriétaire, Louis Moyses. Toujours en 1933, il participe à l'avènement du swing. Pour un tour de chant inédit, il s'entoure de trois musiciens, le guitariste Django Reinhardt, le pianiste Alec Siniavine et le saxophoniste André Hékian, bientôt rejoints par le violoniste Stéphane Grappelli. A l'instigation de Moyses, Cocteau accepte de présenter la première. Ce soir-là, l'imprésario du Café de Paris, célèbre night-club londonien, se trouve dans la salle. Il engage immédiatement Jean Sablon.

L'artiste y chante *Monseigneur*, et trouve un admirateur fervent en la personne du prince de Galles, qui vient tous les soirs se divertir dans le music-hall du West End. Il obtient aussi un énorme succès avec *Je sais que vous êtes jolie*. La BBC le prend pour une série d'émissions, et la presse britannique le couvre d'éloges. En France, les avis sont toujours partagés : les textes et les rythmes comme *Miss Otis* dérangent, sa voix langoureuse et son regard enjôleur passent pour « mauvais genre », les uns lui collent une étiquette de charmeur, les autres de fantaisiste.

En 1935, il crée *Rendez-vous avec la pluie*, signé d'un duo alors en pleine gloire, Charles et Johny, alias Charles Trenet et Johny Hess. Un soir, les deux compères débarquent à l'improviste au Bœuf sur le toit, ils cherchent Jean Sablon, qui est en train de boire un verre avec Siniavine, afin de lui soumettre une chanson écrite en cinq minutes. Le chanteur essaie, dès le lendemain, *Vous qui passez sans me voir*, le succès est foudroyant. La chanson obtiendra l'année suivante le Prix de l'Académie Charles Cros et sera sur les lèvres des auditeurs du monde entier. Elle devient son titre fétiche : *« Depuis ce jour, je ne suis jamais entré en scène sans être accompagné de quelques mesures de* Vous qui passez... *»*

En 1936, il chante pour les grévistes des Galeries Lafayette pendant le Front populaire, et déjeune au Ritz avec un admirateur américain, qui s'avère être un responsable de la NBC. Celui-ci lui propose un contrat de deux mois pour New-York, Sablon restera plus de deux ans aux Etats-Unis. Afin de renforcer son image de Français charmeur, les Américains lui conseillent le port de la moustache, il ne la quittera plus. On le surnomme alors « The french Bing Crosby » ou « The french troubadour ». Il travaille avec George Gershwin, venu lui proposer *Love Walked*, et Cole Porter, qui lui compose *In the Still of the Night*. Il joue même à Broadway, dans une revue (*Streets of Paris*), en compagnie de Carmen Miranda et d'Abbott et Costello.

Engagé par l'ABC, alors premier music-hall parisien, il regagne la France en 1939. Mitty Goldin, le patron de l'ABC, annonce ainsi son retour : *« Jean Sablon, le roi du micro au pays où le micro est roi. »* Les titres les plus marquants de ce spectacle sont *le Pont d'Avignon* version swing, *le Fiacre*, immortalisé par Yvette Guilbert. Il triomphe également avec *Je tire ma révérence*, *J'attendrai*, *Sérénade sans espoir* et, bien sûr, *Vous qui passez sans me voir*.

Une élégance légendaire

Son retour en France est de courte durée. L'Amérique le rappelle pour un engagement de huit semaines. De là, il s'envole pour le Brésil, où il apprend la déclaration de guerre. Réformé, il continue ses tours de chant en Amérique du Sud, puis retourne aux Etats-Unis. Il y passera le reste de la guerre et se liera d'amitié avec d'autres exilés : Saint-Exupéry, Pierre Lazareff, Louis Verneuil, Geneviève Tabouis, André Maurois... Rentré en 1945, Sablon tourne un film, *Paris chante toujours*. Mais Paris le boude, on le trouve trop « yankee », et on lui reproche sa moustache... à la Clark Gable. Il repart et multiplie les tournées sur les cinq continents.



Une affiche hyperréaliste de Colin au service du « crooner » revenu d'Amérique

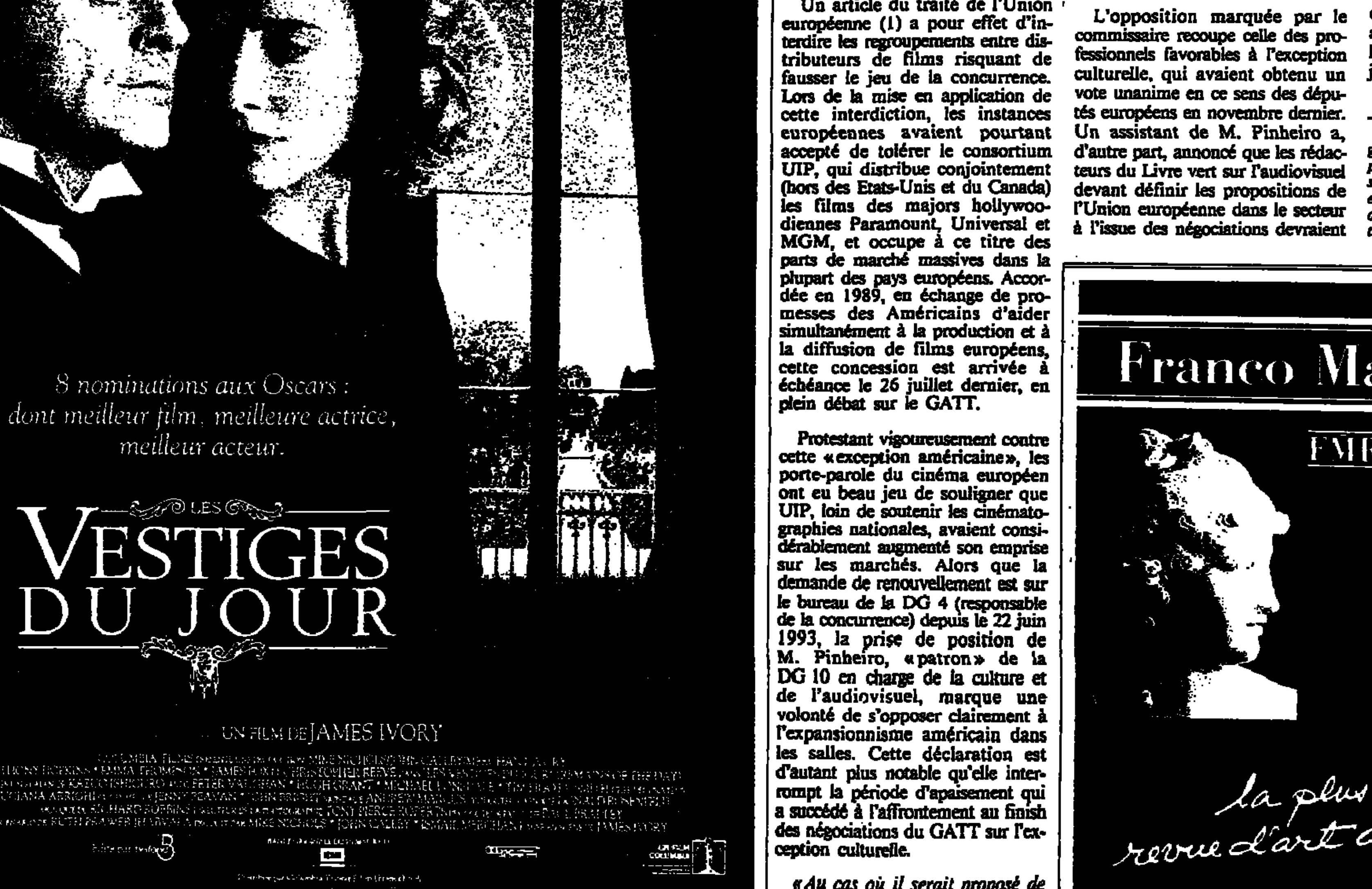
Sa véritable rentrée parisienne, au Théâtre de l'Etoile, a lieu en 1950. Jean Sablon reconquiert les Parisiens avec treize créations, dont *les Arbres de Paris*, *Utrillo*, *Aimer comme je t'aime*. Enfin prophète en son pays, il peut à nouveau parcourir le monde pour promouvoir son image du « crooner » français. Il veut être la séduction en personne, et son élégance reste légendaire. Il sera même promu par les Américaines l'un des dix hommes les plus chics du monde, et l'un des trois plus charmeurs.

Jean Sablon mène pendant de nombreuses années une vie de vedette internationale, émaillée de nombreux passages à Paris (notamment l'Olympia en 1954) et de créations originales telles que *Syracuse* (1964) ou *Quand Paris* (1973). Entre 1976 et 1980, il prend le temps d'enregistrer plusieurs 33-tours. En 1979, il publie ses mémoires, *De France ou bien d'ailleurs*, chez Robert Laffont.

Invité par les Américains, il fête ses soixante-quinze ans à New-York, au Lincoln Center, où il chante avec l'orchestre de Sinatra devant trois mille personnes. Ses apparitions publiques se font rares, et en 1983, au cours d'un gala à Rio-de-Janeiro, il fait ses adieux à la scène.

Jean Sablon a passé la fin de sa vie dans sa maison d'Antibes. Célibataire, il se reconnaissait beaucoup d'héritiers dans les voix tendres de la génération montante.

VÉRONIQUE MORTAIGNE



Une déclaration du commissaire européen à la culture

Bruxelles contre Hollywood

Commissaire européen en charge de la culture et de l'audiovisuel, Joao de Deus Pinheiro prend position contre le consortium de distribution américain UIP.

Un article du traité de l'Union européenne (1) a pour effet d'interdire les regroupements entre distributeurs de films risquant de fausser le jeu de la concurrence. Lors de la mise en application de cette interdiction, les instances européennes avaient pourtant accepté de tolérer le consortium UIP, qui distribue conjointement (hors des Etats-Unis et du Canada) les films des majors hollywoodiennes Paramount, Universal et MGM, et occupe à ce titre des parts de marché massives dans la plupart des pays européens. Accordée en 1989, en échange de promesses des Américains d'aider simultanément à la production et à la diffusion de films européens, cette concession est arrivée à échéance le 26 juillet dernier, en plein débat sur le GATT.

Protestant vigoureusement contre cette « exception américaine », les porte-parole du cinéma européen ont eu beau jeu de souligner que UIP, loin de soutenir les cinématographies nationales, avaient considérablement augmenté son emprise sur les marchés. Alors que la demande de renouvellement est sur le bureau de la DG 4 (responsable de la concurrence) depuis le 22 juin 1993, la prise de position de M. Pinheiro, « patron » de la DG 10 en charge de la culture et de l'audiovisuel, marque une volonté de s'opposer clairement à l'expansionnisme américain dans les salles. Cette déclaration est d'autant plus notable qu'elle interrompt la période d'apaisement qui a succédé à l'affrontement au finish des négociations du GATT sur l'exception culturelle.

« Au cas où il serait proposé de reconduire la dérogation, je dirais tout simplement : non », a dit M. Pinheiro. En effet, l'avis de la DG 4 doit ensuite faire l'objet d'une décision prise par l'ensemble de la Commission européenne. Celle-ci n'étant attendue que pour juillet prochain, UIP peut jusque-là continuer d'exercer ses activités (et bénéficier ainsi, au minimum, d'une année supplémentaire, grâce aux lourdeurs de l'administration bruxelloise).

L'opposition marquée par le commissaire recoupe celle des professionnels favorables à l'exception culturelle, qui avaient obtenu un vote unanime en ce sens des députés européens en novembre dernier. Un assistant de M. Pinheiro a, d'autre part, annoncé que les rédacteurs du Livre vert sur l'audiovisuel devant définir les propositions de l'Union européenne dans le secteur à l'issue des négociations devraient adopter la même position. Un autre aspect du même dossier est toujours à l'étude : UIP commercialise également les films et les programmes produits par les trois majors à l'intention des télévisions à péage. Une autre demande d'exception, déposée par le consortium américain pour ce secteur particulier le 15 septembre 1992, est toujours sur le bureau de la DG 4.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) L'article 85, dont le premier paragraphe interdit *« tous accords entre entreprises et toutes pratiques concertées qui sont susceptibles d'affecter le commerce entre Etats membres, et qui ont pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser la concurrence »*.





MUSIQUES

LE GROUPE DJOA au New Morning

La médecine douce

Alors qu'un festival Jazz-Biguine animera les nuits de la capitale durant tout le mois de mars, le groupe Djoa, un des meilleurs représentants du jazz antillais, est en concert à Paris. Son pianiste et animateur, Claude Sommier, explique son parcours.

« Comment vivez-vous la musique ?

– Sans en vivre entièrement, et pour moi c'est un élément considérable, volontaire. De sept à seize ans, j'ai appris le piano classique, dans un milieu (administration, institutrices) où la musique jouait un rôle permanent. En famille, tout le monde jouait, le père au violon, les oncles et les tantes, Rio Sommier, promoteur de la musique créole, biguine et mazurka, Milo Sommier, vite porté sur le rhythm'n'blues, les uns et les autres assurant le bal et le zouk, au sax ou à la guitare, mais cette façon de faire, de vivre, n'a jamais eu un statut professionnel. Ce qui n'aurait pas eu grand sens aux Antilles. Je suis né à Fort-de-France en 1951.

» Vers seize ans, je ne me suis plus senti en phase avec l'apprentissage conventionnel. Le jazz est arrivé, Monk, le boogie-woogie, les vieux pianistes, l'ombre splendide de Marius Cultier, cette légende de l'île, les éclats d'Eddy Louiss (organiste), la stature de son père, un des meilleurs trompettistes de la musique antillaise, tout ce qui remuait à la suite de Robert Mavounzy, Al Lirvat et Bib Monville...

– Pour autant, vous avez pris une voie plus marquée par le jazz tel qu'on l'entend universellement.

– Oui, mais avec l'accent. Je crois que cela tient à ma génération. La découverte de Coltrane, de Bill Evans, de Monk fut déterminante. J'étais très conscient de l'histoire de la musique antillaise, de ses sources africaines (le Bel-Air), européennes (boléro, quadrille et mazurka), fusionnelles (afro-cubain, calypso), mais mon installation à Paris, pour mes études de médecine, d'abord, a orienté mon jeu.

– Comment se fait le partage ? Plutôt vers la musique ou en privilégiant la médecine ?

– Je ne veux pas choisir ni sacrifier : ce qui doit atteindre à une sorte d'éthique de vie, un équilibre, une éternelle énergie mise en jeu. La médecine me passionne. Je suis tropicaliste, spécialiste des maladies tropicales, professionnel jusqu'au bout des doigts. Je voyage, j'effectue des missions, je participe à Médecins du monde, je garde du temps pour mes enfants et j'essaie de jouer du piano tous les jours. Je ne dis pas que c'est facile, mais le groupe tourne bien, fait une trentaine de concerts par an, plus les passages en club – il a bonne réputation puisque l'Orchestre national de jazz, dirigé par Denis Badault, m'a « emprunté » deux musiciens –, et le matin, je suis à huit heures dans mon cabinet de consultations.

– Ce qui nécessite un tempérament spécial ?

– Pas vraiment, c'est entièrement dans la tête, on sait quand l'organisme dit oui ou non, on peut anticiper sur les réponses de la vie. J'aime les pianistes qui jouent dans l'énergie, McCoy Tyner, Dollar Brand, Keith Jarrett, Chick Corea, Alain Jean-Marie, les grandes expressivités lyriques. Je me méfie de ceux qui font cent milliards de notes à la seconde. En réalité, je ne suis jamais revenu de la première nuit blanche où j'ai entendu Coltrane. Un secret m'échappait, me soufflait, que j'essaie de rendre en groupe. Le groupe, c'est une personne, une personnalité, c'est pourquoi je l'appelle Djoa, d'un prénom de femme africaine. »

Propos recueillis par
FRANCIS MARMANDE

▶ Djoa (Claude Sommier, piano, Pierre-Olivier Gauvin, sax, Xavier Desandre, Marc Michel, basse, Jean-Claude Montredon, batterie), au New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris. Tél. : 45-23-56-39. Le 25 février à 21 heures, 110 F. *Credo Creole*, 1 CD Musidisc.

▶ Du 1er mars au 2 avril, Festival jazz-biguine « Hommage à Marius Cultier », vingt-trois concerts avec les frères Bernard, Serge Tamas, Michel Alibo, Gilles Rosine, Alex Jabot, Harold Abraham, Jacques Schwarzbart, Ralph Tamar, Claude Sommier, Alain Jean-Marie, Edith Lefel, Mario Canonge, Bibi Louison. Au Petit-Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 75002 Paris. Tél. : 43-26-01-36.

THÉATRE

MONSIEUR BOB'LE au Vieux-Colombier

Merveilleux nuage

Le capitaine Henri Bob'le est le Saint-Jean-Bouche-d'Or d'un village. Ce village, nommé Paola-Scala, où se trouve-t-il ? De quoi a-t-il l'air ? Georges Schehadé nous en donne une idée lorsqu'il décrit un autre village qui lui ressemble comme un frère : *« C'était un quartier étrange, plein de boîtes d'allumettes et d'éléphants, de tziganes fortuits et de douaniers bleus comme du sucre. Le cordonnier battait sa femme avec les souliers qu'il ne vendait pas. Il y avait dans le parc un rossignol désaccordé. »*

Et le capitaine, qui est-il ? Déjà, son nom n'est pas stable, il sonne comme une chose en mouvement, un ballon qui rebondit. D'ailleurs, la pièce, c'est l'histoire de la disparition de Monsieur Bob'le, il quitte son village, laisse les gens désemparés (*« On ne se marie pas à Paolo-Scala quand Monsieur Bob'le n'est pas là ! »*). Soi-disant, il a été nommé directeur d'un île, une île lointaine semble-t-il, qu'il va remuer de fond en comble. Il va y découvrir des minerais, extraire du fer, des diamants, de l'or. *« Des richesses »* !

« On ne pouvait l'imaginer seul dans un jardin, tellement les fleurs ressemblaient à sa femme », écrivait Georges Schehadé, qui n'écrivait pas, voyez-vous, comme tout le monde. Ses parents étaient libanais, il était né en Egypte, en 1907, mais sa langue maternelle, disait-il, était le français. Et Saint-John Perse, qui a été plus avare que personne de compliments, a écrit que Georges Schehadé était *« un pur poète de naissance »*, un poète *« en état de grâce »*. Il a vécu beaucoup à Paris, où il était très aimé tant il était lumineux, mais aussi parce qu'il rappelait ce temps où les liens entre la France et le Proche-Orient étaient des liens de famille. Alep, Damas, Beyrouth, Port-Saïd avaient toute une part de leur cœur chez nous. Et Georges Schehadé était comme l'ambassadeur et le survivant de ce partage.

C'est pourquoi il est émouvant de revoir aujourd'hui cette pièce, *Monsieur Bob'le*, qui fut créée en 1951, et il y avait, entre autres, une nouvelle actrice qui promettait pas mal, Jacqueline Maillan. C'est une pièce insensée, qui, à première vue, ne va nulle part. *« Ce qu'il a pu divaguer, rouler des phrases, se barbouiller de mots »*, dit, du capitaine Bob'le, l'un des personnages.

Ecoutez Schehadé : *« La vierge a beau énerver la tirelire, il reste toujours un curedent... Les Soudanaises attendent le nacre d'une lune pour laver leurs enfants... Les tirailleurs sénégalais, pour se teindre, boivent du lait... »*

C'est une pièce, ce sont des paroles « non figuratives », si l'on peut dire. N'oublions pas que les racines de Schehadé étaient ancrées dans des terres où les artistes ne représentaient pas n'importe où n'importe comment la figure humaine. N'oublions pas non plus que Schehadé a connu et aimé, ici, les surréalistes. Mais il y a, surtout, autre chose, cela se sent bien lorsqu'on écoute cette pièce : un combat, un acte de révolte contre une condition sous-humaine, comme si le langage posé, logique, était une parole satisfaite, une voix de privilégiés. *« Le délire est un enfant de la raison, un mauvais garçon, il n'a pas été à l'école, il n'a pas mangé à sa faim, on l'a roué de coups »*, dit l'auteur de *Monsieur Bob'le*.

La pièce est jouée par les acteurs du Théâtre Français, que ce genre d'exercice survolte. Dans le *« délire »*, ils se dépassent. C'est là que l'on voit, plus nettement qu'ailleurs, que Simon Eine dispose d'une énergie spirituelle à tout casser ; que François Beaulieu est irrésistible dès qu'il quitte les sentiers battus ; qu'Eric Doye est un acteur d'une imagination créatrice rare, un clown tous azimuts ; que Jeanne Balibar est une comédienne nette, d'un charme énergique, qui irradie une gaieté d'invention. Et, bien sûr, Roland Bertin plane sur tout son monde, comme d'habitude, en Monsieur Bob'le, comme s'il était l'un des *« merveilleux nuages »* de Baudelaire.

Le metteur en scène, Jean-Louis Benoît, a traité l'aventure du capitaine Bob'le, son village aux émois, ses mines d'or, et ses derniers instants dans un hôpital des tropiques, comme un fabuleux livre d'enfants, illustré par de jolies images avec des « couleurs sans danger » comme on écrivait autrefois sur les boîtes d'aquarelle lorsqu'il fallait élever les enfants dans le coton. Et le décorateur-couturier, Alain Chambon, sait fort bien suggérer des horizons de pensées graves au-delà de l'innocence et de la beauté.

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre du Vieux-Colombier, 21 rue du Vieux Colombier, Paris 75006. Tél. : 44-39-87-00. A 20 h 30, du mardi au samedi. A 17 h dimanche. Places : 60 F à 130 F.

ARTS

JAMES BISHOP au Jeu de paume

La tour d'ivoire

Jeune homme, Bishop copiait Fantin-Latour et Braque. Il peignait des fleurs et était attiré par Bonnard. Plutôt rare en Amérique, à une époque – les années 50-60 – où on ne jurait que par les formats gigantesques, la peinture dégoulinante et le geste virulent... qu'on n'hésitait pas à opposer au « petit métier » pratiqué par les peintres parisiens, accusés de s'engluer dans le maniérisme. New-York allait ravir à Paris sa place de capitale des arts. C'était le *« triomphe de la peinture américaine »*, comme l'écrivit alors un critique. Bishop se sentait proche de ce mouvement lorsqu'il suivait l'enseignement d'Esteban Vicente au légendaire Black Mountain College. Or son attirance pour l'*action painting* n'empêcha pas les géraniums aquarellés. Ils se vendirent bien, et Bishop s'en vint faire un tour en Europe. On se demande pourquoi, puisqu'au même moment les Américains, venus nombreux à Paris dans l'immédiat après-guerre, tentaient tous, plus ou moins difficilement, de se réacclimater à un marché new-yorkais alors en pleine expansion.

A contre-courant, donc, Bishop s'installe en France. On attendait du catalogue de l'exposition quelques précisions là-dessus, quelque analyse, un peu d'histoire, à l'image de ce que le Jeu de paume avait fait naguère pour Ellsworth Kelly. Las, rien. Ou plutôt si, une réédition de textes anciens, passionnants pour la plupart, mais qui auraient gagné à être mis en perspective. Sans appareil critique, que penser par exemple de cette phrase de John Ashbery publiée dans *Art News* en 1966 : *« Il vivait à Paris pour des raisons d'ordre personnel, étrangères à l'art, et il suivait l'évolution de la scène américaine avec la ferveur d'un exilé banni dans quelque colonie insalubre... »* ?

Le problème est simple : à New-York la modernité. Paris est artistiquement mort. Mais Bishop, peintre américain intéressant, vit à Paris. Donc, il ne peut y avoir rencontré personne, ni avoir vu une peinture valable, à part... Jackson Pollock ! C'est en France, précise le catalogue, qu'il découvre, en 1959, l'exposition « Jackson Pollock et la nouvelle peinture américaine ». On consent tout de même à rappeler l'impact des papiers découpés de Matisse. Et Marcelin Pleynet insiste, à juste titre, sur l'importance qu'eut Bishop pour les artistes français de la génération Supports/Surfaces. On pourrait en dire autant des premières toiles non tendues, exposées par Sam Gilliam. Il est en effet probable que, contrairement aux années 50 durant lesquelles l'art américain était bien connu (et mal aimé) des peintres parisiens, dans la décennie suivante, l'art d'outre-Atlantique le mieux connu des Français soit celui des Américains fixés à Paris.

Détaché du monde

Mais peut-être pouvait-on se demander qui Bishop a pu côtoyer durant son séjour parisien. Un exemple au hasard : il expose, en 1961, à la galerie du Haut-Pavé, une association dirigée par un moine dominicain, le Père Vallée ; en 1962, il participe à l'exposition « Donner à voir », galerie Creuze. Il montre aussi son travail au Salon des réalités nouvelles et, en 1965, à l'exposition « Promesses tenues » du Musée Galliera. A chacune de ces occasions, il a pu rencontrer la peinture de Claude Bellegarde, qui fut le conseiller du Haut-Pavé et exposa dans les autres manifestations. Bellegarde qui, dès 1953, avait commencé une série de toiles monochromes et blanches. Certes, leurs travaux ne sont pas, ou ne sont plus, comparables. Mais alors, pourquoi aujourd'hui le cacher ? N'était-ce pas l'occasion de montrer une œuvre riche de toutes les nuances que le recul d'une rétrospective peut apporter ? Car l'art de Bishop le mérite bien, tout entier fait de minutie et d'une douceur assez éloignée de ce qu'on imagine habituellement de l'abstraction américaine.

A ceux qui ont déduit un peu vite que ces artistes étaient passés de la barbarie à la décadence sans connaître la civilisation, on montre six belles salles, dans lesquelles l'œuvre dégage une impression de plénitude. Rien de véhément dans ces grandes abstractions subtiles et retenues. Leur réunion par affinités esthétiques plus que dans un souci de chronologie rigoureuse renforce cette impression d'un art détaché du monde, impalpable, magnifique et légèrement ennuyeux. Qui s'arrête brutalement en 1987, avec une toile baptisée *Maintenant*. Qu'a fait Bishop depuis sept ans ? Mystère. Sortir Bishop de son isolement était une belle idée, mais il est à craindre que le poser ainsi sans référence ne lui rende pas service. A trop la statufier, à transformer le piédestal d'une rétrospective en tour d'ivoire, on prend le risque de vider la peinture de Bishop de sa substance, et c'est bien dommage.

HARRY BELLET

▶ Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-1er. Tél. : 47-03-12-50. Jusqu'au 13 mars. Catalogue : 191 p., 300 F.

ARCHITECTURE

La mort de Manfredo Tafuri

Un historien à la recherche de l'ombre perdue de Venise

L'historien de l'architecture Manfredo Tafuri est mort le 23 février, à Venise. Il était âgé de cinquante-huit ans.

C'est l'un des plus brillants historiens et théoriciens de la ville et de sa forme qui vient de disparaître. Manfredo Tafuri était gravement malade depuis des années. Il ne se déplaçait qu'avec la plus extrême difficulté et avait été, encore récemment, opéré du cœur. Né à Rome en 1935, diplômé très tôt d'architecture pour se convertir aussi vite à l'histoire, Manfredo Tafuri avait fait de Venise sa ville d'adoption et avait dirigé, des décennies durant, l'institution d'histoire de l'architecture de cette cité. Après avoir publié, en 1966, sa thèse sur la construction au temps du maniérisme, s'arrêtant, en 1972, plus particulièrement sur l'œuvre de Sansovino, Tafuri s'était lancé dans une réflexion d'avant-garde sur l'architecture contemporaine, sur ses sources et sur un avenir qui lui apparaissait à tout le moins incertain.

Théorie et histoire de l'architecture (1968), *Projets et utopie* (1973), *l'Architecture contemporaine*, somme encyclopédique qu'il rédigea avec Francesco Dal Co (1976), sont les jalons d'une importante œuvre écrite qu'il venait de clore en revenant à l'étude de Venise au XVIe siècle. Mais, à ses écrits, il ajoutait une présence et une personnalité exceptionnelles, qui en auront fait l'un des artisans du renouveau de l'architecture et de l'urbanisme, que ce soit en Italie, aux Etats-Unis ou en France. Il n'est pas certain que la traduction formelle, par les maîtres d'œuvre du monde entier, des réflexions savantes et complexes qu'il avait proposées ait été strictement conforme à ses idéaux. Mais chacun s'accorde à lui reconnaître ce rôle de calalyseur bien ou mal compris. Ainsi, pour Aldo Rossi, les écrits de Tafuri ont-ils constitué la *« base du renouvellement de l'architecture italienne »*. On ne s'étonnera pas de retrouver les citations de ses écrits chez des auteurs américains comme Robert Venturi, qui passe pour l'un des pères du postmodernisme.

Depuis quelques années cependant, Tafuri s'était nettement écarté des voies de la théorie et des plaisirs incertains de la recherche contemporaine, et il avait opté pour un *« retour disciplinaire strict »*. Il s'opposait vivement à la conception de l'architecture véhiculée par la Biennale et restait obstinément absent des interminables listes de commissaires que semblent exiger ces manifestations. C'est à peine s'il était cité (par l'Américain Tigermann) dans le catalogue de la fameuse Biennale de 1980, intitulée « La présence du passé ». Tafuri, jeune et prolixe, avait eu des colères de vieux sage. La maturité, et, peut-être, la maladie l'avaient conduit à retrouver les étonnements de la sagesse devant les miracles de l'histoire vénitienne.

FRÉDÉRIC EDELMANN

TONI GRAND au Jeu de paume

Poisson accommodé

La sculpture de Toni Grand a pris un cours tout à fait étrange quand, ayant épuisé la veine du bois, il a fait usage de résine synthétique pour lier lames, lattes et fûts. Découvrant les vertus et les vices de cette matière transparente et ambiguë, il s'en servit pour enchaîner des pierres en d'étranges boyaux tortueux, bosselés, organiques, viscéraux. Si écart il y avait déjà, l'œuvre s'est mise à détonner plus franchement depuis ce jour de 1987 où, amené à réparer une pièce ancienne dont le bois sec s'était malencontreusement brisé, l'artiste eut l'idée de se servir d'un vrai poisson noyé dans sa résine en guise d'attelle. De ce geste incongru, qui a sa part de hasard, et une odeur de cadavre exquis – ce dont l'artiste peu bavard ne tient pas à s'expliquer –, allait en découler d'autres. Toni Grand, en effet, n'a pas cessé depuis de fourrer anguilles et congres dûment formolés dans son œuvre. Pourquoi pas ?

Le sculpteur, un expérimentateur, avait là une prise intéressante, susceptible de s'incruster dans le travail : à la fois une vraie nature morte, une image source de symboles mais aussi une forme minimale, de la matière et un matériau nouveau bien plus malléable qu'on ne croit. Et, sans trop savoir où ça le mènerait, Toni Grand de sculpter avec. D'abord, il associa le poisson au bois, colla, lia, fit des boucles, des sortes d'étals, de planches à découper. Toute une cuisine assez sordide autour de cette restauration, vite transformée en instauration. Après avoir tendu, pendu, arqué le poisson, il en fit un élément structurant censé lui ôter une bonne part de son identité animale.

Mais la bête était là, et l'artiste un rien soucieux de rétablir la vérité dans l'art de manipuler les ingrédients de l'art (de sculpter), de ne pas la cacher – sous la résine, on verrait la peau argentée, presque les yeux, et pourquoi pas l'espèce –, tout en lui faisant jouer des rôles impossibles, de mesure. Un peu comme le nombre d'or. L'arête de poisson (un temps dessinée sur le bois accolé) allait vite devenir, dans l'enchaînement des idées, arête de cube – dans la construction ne parle-t-on pas, à propos de l'assemblage des pierres ou des briques, d'appareil en arête de poisson ?

De lignes indéterminées en alignements troublés, Toni Grand profite du poisson pour poser quelques problèmes d'actualité, en particulier celui du contenu et du contenant de l'œuvre d'art, jusqu'à épuisement. Après la mise en cube, après la mise en boîte, le poisson ira à l'égout. Inclus dans des cylindres, dans des bacs de résine, il aura servi de rayon, de module, de centre de gravité. Dans *Du simple au double*, posés en désordre, dix-sept cylindres de stratifié dans les tons violine, d'une grande douceur, le poisson inclus fera poids, et l'effet d'une ligne d'ombre à la tangente avec le plancher ; dans *Schluaub*, six cylindres alignés, le poisson-module, soluble et insoluble, sera décalé ; enfin, dans *27 sur 27*, vingt-sept poissons seront posés sur l'entretoise des tréteaux de bois disposés en cercle, un peu comme du Richard Long surhaussé. Dans son cycle « Grande cuisine », Toni Grand n'aura pas manqué de traiter aussi la question du socle. D'une pièce à l'autre, on est saisi par cette présence un rien pétrifiante, belle et dégoûtante à la fois, du poisson. Et on a envie de saluer l'artiste qui a réussi à transformer beaucoup de trivialité.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde. Tél. : 47-03-12-50. Jusqu'au 13 mars .

Après la baisse symbolique de 0,1 % du taux des appels d'offres en France

Coup de sang à la Bourse

■ CHUTE DES MARCHÉS – La première baisse des taux décidée par le tout nouveau Conseil de la politique monétaire de la Banque de France a été peu appréciée par les marchés financiers qui ont lourdement chuté, jeudi 24 février et vendredi 25 février dans la matinée. La réduction symbolique de 6,20 % à 6,10 % du taux d'appel d'offres de la Banque de France est interprétée comme la démonstration de l'impossibilité pour l'institut d'émission français de suivre une voie différente de celle de la Bundesbank.

■ TAUX AMÉRICAINS – La brutale accélération de la remontée des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis inquiète et déprime les marchés financiers du monde entier, notamment en Europe, où elle exerce une fâcheuse contagion. Les milieux financiers craignent une résurgence de l'inflation, que provoquerait la vigueur de la croissance américaine.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la décision prise jeudi 24 février par la Banque de France, de ramener de façon symbolique de 6,20 % à 6,10 % le taux de ses appels d'offres n'a pas été saluée par une vague d'allégresse. L'effet a même été tout simplement désastreux sur des marchés déjà déstabilisés par la remontée des taux obligataires.

« C'est une décision aberrante. La Banque de France, qui cherche à prouver son indépendance vis-à-vis de la Bundesbank, démontre le contraire de façon éclatante », explique un opérateur. *« Il aurait mieux valu pour tout le monde ne rien faire que de tomber dans le ridicule »*, ajoute-t-il. L'annonce en milieu de journée de la décision de la banque centrale a pris à contre-pied les marchés et a provoqué un véritable *« accès de rage »*. En repli de 1,07 %, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a subitement plongé pour passer en quelques minutes sous les 3 % de baisse. Le CAC 40 a enfoncé le seuil des 2 200 points et les valeurs françaises perdaient au plus bas de la journée 3,3 % pour finalement ramener leur pertes à 1,94 % en clôture. Les marchés de taux ont décroché au même rythme.

Taux d'appel d'offres de la Banque de France

6,1 le 24 févr.

7 – 6 – 5

J F M A M J J A S O N D J F

1993 – 1994

Sur le MATIF, déjà fortement déprimé à l'instar des marchés obligataires américain et allemand, le contrat notionnel échéance mars a perdu 104 centimes, dont 66 centimes après la décision du Conseil de la politique monétaire, pour terminer la journée à 126,94.

Relance incertaine

Il devrait avoir du mal à s'en remettre. *« La mesure prise par la banque centrale est non seulement inefficace pour l'économie française mais négative, parce qu'elle coupe court aux anticipations de baisse des taux dans un proche avenir »*, explique un analyste. *« De nombreux gestionnaires de portefeuilles portent des positions depuis longtemps et vont être obligés de sortir du marché, d'où une poursuite probable de la baisse »*, ajoute-t-il.

En fait, le schéma idéal construit par les marchés d'actions et de taux depuis plusieurs mois et qui justifiait l'euphorie de la fin de l'année dernière est en train de voler en éclats. La relance de la croissance par une baisse continue du loyer de l'argent à court terme, et au moins une stabilisation en Europe des taux à long terme, semble de plus en plus incertaine, sous la double pression de la remontée des taux obligataires américains et européens et du maintien par la Banque de France de son credo du franc fort.

Pour la majorité des experts, la frilosité de la Banque de France rend, de semaine en semaine, toujours plus hypothétique l'objectif de 1,4 % de croissance fixé par le gouvernement pour 1994. Les marchés le comprennent d'autant moins bien que les données fondamentales de l'économie française sont bien meilleures que celles de l'Allemagne. La France dispose de ce fait d'une marge pour réduire ses taux. Mais l'histoire monétaire récente a laissé des traces. Les deux mésaventures qu'a connues la Banque de France à l'automne 1991 et pendant l'été 1993, en abaissant ses taux en dessous de ceux de la Bundesbank, ont laissé un souvenir cuisant. Le nouveau Conseil de la politique monétaire n'a manifestement pas le désir de prendre le moindre risque et d'affaiblir le franc. D'ailleurs, la devise française est restée quasiment stable le 24 février. Elle a fini la journée à 3,3965 francs pour un deutschemark contre 3,3975 mercredi soir. Un franc fort qui laisse les marchés d'actions et de taux totalement indifférents.

F. Bn. et E. L.

CLÉS/ *Définitions*

■ Appel d'offres : c'est à partir du taux d'appel d'offres que la Banque de France injecte ou retire, deux fois par semaine, des liquidités aux établissements de crédit français. Ce taux est revenu, depuis la mi-avril 1993, de 9,10 % à 6,10 %.

■ Conseil de la politique monétaire : ce conseil de la Banque de France est composé de neuf membres (six sages, auxquels s'ajoutent le gouverneur et les deux sous-gouverneurs de l'institut d'émission). Il a pour mission de définir en toute indépendance, et comme son nom l'indique, la politique monétaire. Le conseil de la politique monétaire définit seul le niveau des taux directeurs. Sa création est le symbole de l'indépendance nouvelle de la Banque de France à l'égard du gouvernement.

La flambée des taux américains à long terme inquiète tous les marchés financiers

La brutale accélération de la remontée des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis inquiète et déprime les marchés financiers du monde entier, notamment en Europe, où elle exerce une fâcheuse contagion. Elle a, pratiquement, annihilé tout l'effet d'une baisse du taux d'intervention de la Banque de France, très timide il est vrai, puisque ce taux est revenu, jeudi 24 février, de 6,20 % à 6,10 %. A New-York, les milieux financiers ont peur d'une résurgence de l'inflation, que provoquerait la vigueur de la croissance américaine, susceptible de faire monter les prix et les salaires.

Pour se garantir contre la dépréciation possible de leurs créances à long terme, notamment sur le Trésor des Etats-Unis, les prêteurs exigent, maintenant, une prime d'assurance plus forte, c'est-à-dire des taux d'intérêt plus élevés. Ainsi, les rendements des emprunts d'État américains, qui étaient tombés, le 15 octobre dernier, à leur plus bas niveau depuis vingt-cinq ans, soit 5,17 % pour l'échéance à dix ans et 5,77 % pour celle à trente, venant de 7 % début 1993 et de 9 % en 1990, n'ont cessé d'augmenter à partir de novembre. S'établissant à 5,70 % et 6,25 % respectivement au début de février. Cette semaine, leur remontée s'est accélérée à l'annonce, notamment, d'une augmentation de 3,7 % des commandes de biens durables aux Etats-Unis, en janvier, faisant planer le spectre de la surchauffe et donc de l'inflation. Du coup, les rendements des emprunts du Trésor ont bondi à 6,22 % et 6,75 %.

D'autre part, les initiatives de la Réserve fédérale des Etats-Unis, la banque centrale du pays, ont paradoxalement mis le feu aux poudres. Ladite Réserve, en effet, avait ramené son taux d'intervention de 8 % à 3,50 % en 1991, puis à 3 % en septembre 1992, cela pour relancer l'économie américaine en pleine récession à l'époque. Aujourd'hui, elle estime que la relance a été effectivement obtenue et juge indispensable que ce taux d'intervention, à peine supérieur à un taux d'inflation de 2,7 %, soit normalement relevé à un niveau qui pourrait, par paliers, passer de 3 % à 4 %.

Inflation sous contrôle

Ce faisant, la Réserve veut rassurer les prêteurs à long terme en réaffirmant sa ferme détermination de lutter contre toute dérive des prix. Déjà, au début de février, elle a porté de 3 % à 3,25 % son taux d'intervention. Mardi 22 février, son président, Alan Greenspan, a déclaré, devant le Congrès, que le relèvement de ce taux allait se poursuivre, sans préciser à quelle date, mais probablement, très bientôt. Il a réaffirmé que, pour l'instant, l'inflation était sous contrôle, mais qu'il ne fallait pas, pour agir, attendre qu'elle se manifeste plus fortement.

L'ennui est que les marchés financiers américains n'attendaient ce relèvement que dans deux mois. Pris de court, ils revendent les obligations achetées l'an dernier, ce qui provoque une baisse des cours et une hausse des rendements. Cette réaction brutale devrait s'atténuer dans les deux mois qui viennent, mais, pour l'instant, elle est violente comme cela s'est produit à la fin d'un long cycle de baisse des taux d'intérêt qui a facilité les endettements des ménages et des entreprises tout en stimulant la Bourse de New-York, au plus haut niveau historique, ces dernières semaines.

Très logiquement, ce phénomène de retournement a affecté l'Europe, bien que la situation y soit très différente : sauf en Grande-Bretagne, les économies sont languissantes, les perspectives de reprise s'inscrivant à l'horizon 1995 ou même 1996, c'est-à-dire avec deux ans de retard sur le cycle américain. La baisse des taux d'intérêt en Europe, largement amorcée, devrait toutefois se poursuivre, du moins sur le court terme. Le loyer de l'argent à un mois devrait retomber de 6 % actuellement, en France comme en Allemagne, à 5 %, et même, dit-on, 4,50 % dans le courant 1994. A long terme, en revanche, les rendements des emprunts d'Etat à dix ans, sur la place de Paris par exemple, sont passés, en un peu plus d'un an, de 9 % à 6 % et même à 5,65 % le 15 janvier dernier. Les milieux financiers les voyaient même glisser un peu plus bas, à 5,50 % peut-être, mais ils viennent de remonter à 6,25 %, ce qui sème la panique chez les prêteurs et les investisseurs. Sans doute, les marchés européens ont été déçus par l'arrêt de la diminution des taux d'intervention de la Banque fédérale d'Allemagne, interrompue depuis le 2 décembre 1993 et, comme aux Etats-Unis, ils « surréagissent » brutalement. Sans doute, cette diminution devrait reprendre prochainement, après la baisse indicative du taux d'escompte allemand, jeudi 17 février. En attendant, ils subissent, de manière indue et injuste, avec un an d'avance, peut-être même deux, le contre-choc du retournement américain.

FRANÇOIS RENARD

JAPON : Tokyo annoncera, avant fin mars, des initiatives d'ouverture de ses marchés. – Menacé de sanctions commerciales américaines, le gouvernement japonais prendra, d'ici à la fin mars, des mesures pour ouvrir davantage le Japon aux produits étrangers, a annoncé, vendredi 25 février, son secrétaire général, Masayoshi Takemura. Ces mesures *« volontaires »*, destinées à réduire les excédents extérieurs nippons, tourneront autour d'une incitation aux importations et aux investissements étrangers, d'une plus grande dérégulation de l'économie, de plus de concurrence et d'un accès facilité aux marchés publics.

Dans un mémorandum

La France presse ses partenaires de l'Union européenne de renforcer les règles de sécurité maritime

Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, Bernard Bosson, vient d'élaborer, en concertation avec son collègue de l'environnement, Michel Barnier, les termes du mémorandum que la France présentera le 24 mars à Bruxelles à ses collègues de l'Union européenne pour renforcer les règles sur la sécurité maritime. Ce document fait suite aux nombreux incidents qui ont émaillé la chronique maritime cet hiver, notamment au large des côtes françaises, et à la position commune qui avait été trouvée, le 26 janvier, à l'issue d'une réunion entre Bernard Bosson et ses collègues allemand, britannique, belge et hollandais.

Le document de la France, dont la teneur a été précisée par le ministre des transports mercredi 23 février, est axé sur six points essentiels :

● Renforcement des règles de sécurité sur les navires à passagers : les Etats membres pourront exercer des contrôles à bord des navires, quel qu'en soit le pavillon, et entreprendre des enquêtes.

● Publication de la liste des *« navires-poubelles »* : dans le cadre du mémorandum de Paris de 1984, les échanges d'informations entre les corps d'inspecteurs des différents Etats seront systématisés, les navires dits *« sous normes »* seront surveillés en priorité et les résultats des contrôles seront rendus publics. Enfin, les navires défectueux ou suspects seront retenus dans les ports jusqu'à ce que les anomalies décelées soient corrigées.

● La surveillance du trafic : les Douze vont demander, lors de la session du Comité de la sécurité maritime à l'OMI (Organisation maritime internationale, dont le siège est à Londres), en mai, de rendre obligatoire – alors qu'il n'était que facultatif – le signalement des navires qui transitent dans des zones « sensibles » du point de vue de l'environnement ou « délicates » en termes de navigation (détroits, parages au large d'Ouessant, approches de Rotterdam ou d'Anvers...).

● Le renforcement des règles d'arrimage des cargaisons : il faudra rendre obligatoire l'application du code international relatif à l'arrimage des cargaisons dangereuses et imposer la présence à bord des cargos d'un *« plan d'urgence »* décrivant la conduite à tenir en cas de risque de pollution ou de perte de matières dangereuses ou polluantes.

● L'adoption par l'OMI d'une convention sur la responsabilité et l'indemnisation dans le cas des transports de matières dangereuses.

● La compétence des équipages : il faudra revoir les règles relatives à la délivrance des brevets et à la formation des équipages.

F. Gr.

Après avoir rencontré maintes difficultés

Le FMI renouvelle son dispositif d'aide aux pays les plus pauvres

NEW-YORK

de notre correspondant

Le Fonds monétaire international (FMI) est parvenu, mercredi 23 février, à réunir les sommes nécessaires pour pouvoir renouveler son dispositif d'aide aux pays les plus pauvres, la facilité d'ajustement structurel renforcé (FASR). Créée en 1987, cette procédure permet au FMI d'accorder des prêts de longue durée (dix ans) à des taux privilégiés (0,5 %) aux pays pauvres en difficulté. Cette procédure était arrivée à échéance en novembre 1993. Les pays contributeurs n'avaient pas réussi à s'entendre sur son renouvellement malgré leur accord sur l'efficacité du dispositif. Ils s'étaient donné une nouvelle échéance, le 28 février.

C'est quelques jours seulement avant cette date fatale que le conseil d'administration du FMI a pu constater que, finalement, le renouvellement de la FASR allait être possible. Un fonds de 6,3 milliards de dollars pour alimenter les prêts va être créé, ainsi qu'un autre, de 3 milliards, pour financer les bonifications d'intérêt. La FASR 2 a pu être mise en place grâce non seulement à l'activisme des deux principaux partisans et contributeurs, le Japon et la France, mais aussi grâce à la « solidarité » des pays pauvres qui avaient connu, en leur temps, des problèmes financiers. Vingt-quatre pays en développement ont ainsi versé des fonds pour financer les subventions d'intérêt, et trois ont même alimenté le fonds en capital. Parmi les pays pauvres contributeurs se trouvent notamment le Chili, l'Inde, le Bangladesh, l'Egypte et le Mexique. Les Etats-Unis ont finalement annoncé qu'ils participeraient aussi à ce dispositif.

La FASR 2 fonctionnera dans les mêmes conditions que la facilité à laquelle elle succède. Près de 78 pays pauvres peuvent en fait en bénéficier. Michel Camdessus, directeur général du FMI, a souligné que le renouvellement de la FASR allait accroître les moyens de son institution à l'égard des pays africains affectés par la dévaluation du franc CFA.

ERIK IZRAELEWICZ

ALGÉRIE : conclusion prochaine d'un accord avec le FMI. – Un accord sera conclu *« dans les prochaines semaines »* entre l'Algérie et le Fonds monétaire international (FMI), octroyant à Alger *« un crédit stand-by de plusieurs centaines de millions de dollars »*, a déclaré, jeudi 24 février, le directeur général du FMI, Michel Camdessus, en visite en Algérie. Les discussions qu'a eues M. Camdessus avec les officiels algériens ont porté sur les termes d'un accord d'ajustement structurel de l'économie algérienne, actuellement en cours de négociation. Le FMI et la communauté internationale sont *« déterminés à soutenir l'Algérie pour son redressement, pour créer de l'emploi et pour faire en sorte que son économie reparte »*, a souligné le directeur général du FMI.

Dans le cadre de la relance

La Banque européenne d'investissement a accru ses activités de 15 % en 1993

Les prêts accordés par la Banque européenne d'investissement (BEI), institution financière de l'Union européenne, se sont élevés, en 1993, à 19,6 milliards d'écus (130 milliards de francs), soit une hausse de quelque 15 % par rapport à 1992. La France est la troisième bénéficiaire de ces crédits (12,4 % du total distribué), qui ont permis de financer, entre autres, des infrastructures routières et ferroviaires.

« Notre but est de contribuer à la croissance du capital et de la richesse de l'Union », nous a déclaré, Sir Brian Unwin, président de la BEI. Dans le cadre d'une relance de l'économie européenne par des grands travaux, préconisée par le Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi adopté par les Douze, le 11 décembre dernier, les Etats-membres *« doivent maintenant établir une liste de projets viables »*, a-t-il souligné.

SOCIAL

L'application de la loi quinquennale sur l'emploi

Les syndicats dénoncent l'instauration d'un «SMIC-jeunes»

Par deux décrets, publiés au *Journal officiel* du jeudi 24 février, il est créé un «contrat d'insertion professionnelle» (CIP) qui permettra l'embauche de jeunes au dessous du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance). Si la formation n'est pas prévue dans le contrat, d'une durée de six mois à douze mois, le jeune touchera une rémunération mensuelle correspondant à 80 % du SMIC, soit 3 790,79 francs nets. S'il y a formation, le salaire variera en fonction de l'âge, comme pour le contrat d'apprentissage, et s'alignera sur le contrat de qualification. Le jeune touchera 30 % du SMIC entre 16 et 17 ans, 50 % entre 18 et 20 ans, et 65 % à partir de 21 ans. En outre, l'employeur bénéficiera d'une exonération de moitié des cotisations sociales. Renouvelable une fois, le contrat comprendra obligatoirement une formation.

Cette nouvelle disposition, qui remplace les anciens contrats d'orientation et d'adaptation, fait partie des nombreuses mesures prévues par la loi quinquennale sur l'emploi de décembre 1993, qui rentre ainsi progressivement en application. Elle s'adresse aux jeunes d'un niveau *«égal au plus au niveau IV»*, c'est-à-dire aux titulaires d'un baccalauréat, d'un brevet professionnel ou de technicien, mais est également ouverte *«aux jeunes d'un niveau de formation égal ou supérieur au niveau III»*, jeunes diplômés ayant un BTS, un DUT, ou un DEUG, à condition, toutefois, qu'ils soient au chômage *«depuis au moins six mois»*, et donc inscrits à l'ANPE.

A la publication de ces deux décrets, pourtant attendus, les organisations syndicales ont toutes vigoureusement protesté. Y voyant l'instauration d'un SMIC-jeunes, elles ont mis en cause l'attitude du gouvernement, qui n'a pas tenu compte des réserves qu'elles avaient formulées quand le texte leur avait été soumis. Par exemple, Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, fulmine, estimant que *«le gouvernement en arrive maintenant au fait accompli après avoir substitué la concertation à la négociation»*. Il considère que *«la France s'aligne de plus en plus sur la Corée et les pays du Sud-est asiatique»*. Dans ces conditions, les uns et les autres s'interrogent sur l'utilité du sommet social du 3 mars qui doit réunir, à Matignon, les ministres concernés, le patronat et les confédérations syndicales.

Exonérations de charges

Mais c'est la réaction de la CFE-CGC qui aura été la plus remarquée, Chantal Cumunel, sa secrétaire générale, allant jusqu'à pronostiquer, sur France Info, *«un conflit social de société»*. Cette colère de l'organisation des cadres s'explique bien entendu par le sort qui est fait aux jeunes diplômés, réduits à être payés au dessous du SMIC, quand bien même ils seraient durablement sans emploi. Pourtant, ironie de l'histoire, une formule approchante, plutôt basée sur une exonération de charges, avait été à l'origine réclamée à grands cris par la CFE-CGC, qui s'inquiétait du développement du chômage parmi ceux qui sortent des petites ou grandes écoles... A part cette situation inconfortable d'arroseur arrosé, les réactions syndicales doivent cependant être relativisées. Si la création du contrat d'insertion professionnelle ressemble bien à un SMIC-jeunes, elle ne fait aussi que confirmer un état de fait depuis longtemps établi. Des dispositions plus anciennes allaient déjà dans le même sens.

Depuis 1977 et le premier pacte pour l'emploi des jeunes, les exonérations de charges pour favoriser l'embauche de moins de 25 ans n'ont pratiquement jamais cessé d'être proposées aux employeurs. En 1986, elles étaient relancées par Philippe Séguin, alors ministre des affaires sociales, et, en fonction de critères, pouvaient être de 25 % ou de 50 %. Sous le gouvernement d'Edith Cresson, en 1990, Martine Aubry fit activement campagne avec les «exo-jeunes» qui se développèrent rapidement. Environ 120 000 jeunes ont été embauchés de cette façon en 1992, et encore 68 000 en 1993, malgré la récession. Au départ limitée dans le temps, cette mesure a été régulièrement renouvelée avant son échéance, et le gouvernement Balladur l'a également prolongée dans l'attente de la création du CIP, dont on escompte, en volume, des résultats du même ordre.

Surtout, des dispositifs de formation en alternance, sans parler de l'apprentissage, admettaient déjà un salaire inférieur au SMIC, parfois complété par un allègement des charges sociales. Ainsi en était-il pour le contrat de qualification ou pour le contrat d'adaptation, ce dernier se trouvant aujourd'hui fondu dans le CIP. Mais cela fut essentiellement vrai pour le stage d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), rémunéré de 17 % à 27 % du SMIC à partir du 1er avril 1984, puis de 26 % à 36 % du SMIC à compter du 1er février 1989. Son succès fut considérable, puisque, en moyenne annuelle, le SVIP accueillit 102 000 jeunes en 1987, puis 106 000 en 1988, avant que les abus auxquels il donnait lieu n'entraînent sa disparition. Mme Aubry tenta bien de les remplacer par les contrats d'orientation, aujourd'hui appelés à disparaître au sein des CIP, mais ils ne dépassèrent jamais les 2 000 bénéficiaires, concurrencés qu'ils étaient par l'«exo-jeunes».

Faut-il rappeler que la filière de l'alternance (SIVP, contrats d'adaptation, contrats de qualification) ainsi conçue relève d'un accord interprofessionnel signé en novembre 1983 par les partenaires sociaux et jugé progressiste, à l'époque, parce qu'il permettait de se rapprocher du modèle allemand de formation? La crise, puis les utilisations aux fins de traitement social de ce dispositif ont conduit à la situation actuelle et à la mise en place, de fait, d'un sous-SMIC. D'ordinaire, on considère que les trois quarts des jeunes qui trouvent un emploi sont payés au dessous du SMIC. Et les nombreuses conventions signées ces derniers temps par les entreprises avec le ministère du travail permettent de penser que le mouvement ne va pas s'arrêter de sitôt.

ALAIN LEBAUBE

CLÉS/ *Définitions*

■ **Chômage des jeunes.** Commencée à l'été 1992, l'augmentation du chômage chez les moins de 25 ans s'est accélérée. En décembre 1993, ils sont 761 000 à être inscrits à l'ANPE, contre 669 000 en 1992 et 626 000 au plus bas en 1990. Le taux de chômage chez les moins de 25 ans est passé de 19,8 % en septembre 1992 à 22,6 % en décembre 1993. Dans le même temps, le taux d'activité chez les moins de 25 ans a reculé, revenant de 44,2 % pour les hommes (37,7 % pour les jeunes femmes) à 39,7 % (31,3 % pour les femmes), en raison, semble-t-il, d'un phénomène de prolongation des études.

■ **Exo jeunes.** L'exonération des charges sociales pour l'embauche des jeunes sans qualification, prolongée jusqu'au 1er janvier 1994, dont le succès auprès des chefs d'entreprise s'était fait aux dépens des autres dispositions d'aide aux jeunes en difficulté, a subi une forte érosion. En 1993, l'«exo jeunes» ne concerne plus que 68 606 jeunes, contre 120 000 en 1992.

■ **SIVP, contrat d'orientation...** Le contrat d'insertion professionnelle (CIP) constitue la suite des mesures prises par les précédents gouvernements (stages d'initiation à la vie professionnelle, contrat d'orientation, CFI, CES, Paque...), qui sont soit arrêtées, soit en perte de vitesse. En 1988, les SIVP ont concerné 106 000 jeunes. Avec le CIP, le gouvernement escompte toucher 100 000 jeunes.

INDUSTRIE

Un rapport ambigu de Martin Bangemann

Bruxelles conseille aux constructeurs automobiles de s'internationaliser

Dans un rapport confus sur l'avenir de l'industrie automobile européenne, Bruxelles exhorte les constructeurs à investir davantage hors de la Communauté et n'écarte pas de nécessaires «relocalisations».

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Investir hors de l'Union européenne, produire des voitures compétitives à l'échelle mondiale, en visant les marchés en pleine croissance, reconquérir le marché américain : telle est la stratégie d'expansion que recommande aux constructeurs automobiles la Commission européenne dans une «communication» transmise aux Douze.

Pour *«couvrir la totalité du marché mondial, il faudra disposer d'un outil de production ayant une taille concordante, ce qui supposera sans doute de nouveaux rapprochements entre les entreprises communautaires»*, a remarqué Martin Bangemann, commissaire européen, en présentant ce document intitulé *l'industrie automobile – Situation actuelle, défis, stratégie pour l'avenir et propositions d'action* à la presse.

L'essentiel du travail reste à faire

Sortir de l'Union européenne paraît d'autant plus nécessaire que les perspectives du marché, prometteuses à long terme (on prévoit la commercialisation de 15 millions de véhicules en 1999 contre moins de 12 millions en 1993), demeurent médiocres dans le court terme et que les constructeurs européens vont se heurter, sur leur propre marché, à la concurrence accrue des producteurs japonais.

Trop européenne pour s'imposer, l'industrie automobile du vieux continent doit rapidement s'internationaliser. En exportant plus, souligne la Commission, pour qui *«il est vital que les voitures et les produits automobiles fabriqués dans l'Union européenne puissent accéder librement aux marchés tiers»*. Du propre aveu de Bruxelles, les négociations du GATT n'ont pas servi à grand-chose. *«Suite à l'achèvement des négociations de l'Uruguay Round,* [...] *la Commission, avec les États membres et l'industrie, devra déterminer les plus importantes barrières à l'accès au marché vis-à-vis des exportations communautaires et dresser une liste d'objectifs du marché ainsi qu'un calendrier pour y parvenir.»* En clair, reconnaît la Commission, l'essentiel du travail reste à faire.

Exporter, mais où? Pour les marchés à fort potentiel de développement – Europe orientale, Amérique latine, Asie (à l'exception du Japon) –, la Commission recommande avec chaleur l'implantation locale. Ne pas produire dans ces régions revient à abandonner ces marchés, estime la Commission, qui visiblement a abandonné en cours de route l'option exportation. *«Le développement des implantations locales peut protéger des emplois à haute valeur ajoutée dans l'Union européenne et augmenter la stabilité financière de ses producteurs»*, affirme-t-elle.

Investir à l'extérieur, c'est-à-dire... délocaliser? Martin Bangemann s'en est défendu. Il apparaît cependant, à la lecture de ce rapport mal achevé (c'est un euphémisme!), que l'idée n'en est pas écartée : *«Une certaine relocalisation de la production d'automobiles et de composants se poursuivra probablement à l'avenir en vue d'approvisionner les marchés communautaires à partir d'une base de production bon marché. Ces réorganisations de la production contribuent à maintenir la compétitivité globale des constructeurs communautaires et, dans ce sens, doivent être jugées positivement.»*

PHILIPPE LEMAITRE

Un entretien avec le secrétaire général de la fédération CFDT de la métallurgie

Robert Bonnand : «Il faut créer un libre-service conventionnel»

Robert Bonnand, secrétaire général de la fédération CFDT de la métallurgie et des mines, propose au patronat de négocier de nouvelles garanties collectives «qui conduisent à ce que les salariés aient intérêt à une réduction du temps de travail». *Le syndicalisme, nous a-t-il déclaré, doit cesser de* «répondre à un problème sociétal par un traitement social» *et négocier dans les branches* «un self-service conventionnel» *dont* «les bénéficiaires ne pourraient être que ceux qui y adhèrent».

«Les réponses du syndicalisme face aux suppressions d'emplois paraissent défensives et, finalement, assez peu efficaces. Comment ne plus agir le dos au mur?

– Tout d'abord en arrêtant de se tromper sur le diagnostic. Tout le monde fait comme si nous étions dans une crise conjoncturelle alors que nous sommes dans une situation durable où nous produisons de plus en plus de richesses avec moins de travail. En fait, nous répondons à un problème sociétal par un traitement social. Prenons l'exemple de la réduction du temps de travail. Quelles sont nos pratiques? Dans chaque entreprise confrontée à des problèmes d'emploi, nous évaluons le volume de réduction du temps de travail sous toutes ses formes qui serait nécessaire pour éviter les licenciements. Ensuite, nous cherchons à rendre les dispositions acceptables par les salariés; le syndicalisme panse les plaies et l'abbé Pierre est au zénith.

» Si le syndicalisme veut répondre au problème de société qui est posé, il doit, conformément à sa fonction, chercher à obtenir des garanties collectives qui conduisent à ce que les salariés aient intérêt à une réduction du temps de travail. Pour avoir un impact maximum sur l'emploi, celle-ci doit être de grande ampleur.

– Et quelles seraient ces nouvelles garanties collectives?

– Leur champ d'application est tout aussi important que leur contenu. Si elles doivent être négociées au seul niveau de l'entreprise, ces garanties conserveront un caractère défensif et n'auront pas de réel effet d'entraînement. Par contre, l'échelon de la branche professionnelle permet d'être offensif et d'aborder la réduction du temps de travail en offrant aux salariés et aux entreprises une palette de solutions, y compris si aucun plan social n'est en cours. Par leur caractère mutualisateur et structurant, des garanties collectives de branche représentent le seul moyen de sortir du volontariat forcé qui caractérise trop souvent les accords dits de partage du travail.

» Ces garanties nouvelles doivent être de trois ordres. Dans le domaine salarial, il faut par exemple que le passage à mi-temps permette de conserver de 85 % du salaire à temps plein pour les basses rémunérations à 75 % pour les plus hautes. Sur ces bases, chacun disposerait d'un capital de réduction du temps de travail tout au long de sa carrière et pourrait le gérer en recourant au temps partiel ou à des congés de longue durée. Ensuite, il faut se doter d'un statut assurant – en termes de classification, de contenu, d'évolution de carrière ou de droit à la formation – un vrai temps choisi qui, actuellement, ressemble plutôt à l'antichambre de la précarisation et du licenciement. Enfin, il est indispensable de prévoir des garanties d'emploi. Nous proposons de matérialiser, par exemple dans un avenant au contrat de travail, le lien entre réduction du temps de travail et retombées sur l'emploi mais aussi d'introduire pour les salariés concernés une protection particulière s'ajoutant aux critères existants (charges de famille, ancienneté) qui déterminent l'ordre des départs en cas de licenciement.

– Encore faudrait-il que l'entreprise ait intérêt à recourir aux formules de réduction du temps de travail. Sur quelles contreparties seriez-vous prêt à vous engager?

– Le comble serait effectivement que les entreprises qui ne jurent que par la flexibilité se mettent à la refuser. On verrait alors clairement où se trouve la source des conservatismes. Cela dit, cela ne sera pas simple car, aujourd'hui, les organisations patronales récusent la notion même de garanties collectives.

» Ces propositions sont pourtant en rupture avec une vision collectiviste et déresponsabilisante des conventions collectives. Elles ouvrent la voie à une nouvelle conception. Pourquoi ne pas imaginer des dispositions dont les bénéficiaires ne pourraient être que ceux qui y adhèrent? Un self-service conventionnel, en quelque sorte. Plus qu'une contrepartie, ce serait une révolution.»

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL NORMAND

EN BREF

EMPLOI : la chômeuse, radiée des ASSEDIC pour cause d'activité bénévole, est déboutée. – Le tribunal de grande instance de Nantes a débouté, jeudi 24 février, Yvonne Hubert, chômeuse radiée des ASSEDIC pour cause d'activité bénévole aux «Restos du Cœur», de son action en référé tendant à obtenir le rétablissement de ses droits (*le Monde* du 19 février). Les juges ont en effet rejeté l'argument de *«voie de fait»* invoqué par la plaignante, au motif que la suppression de son allocation de chômage ne portait pas atteinte à une liberté fondamentale. Sans se prononcer sur le fond, le tribunal a considéré que Mme Hubert ne pouvait donc pas être rétablie dans ses droits en vertu d'un procédure en référé. La plaignante a décidé de reprendre l'affaire sur le fond.

AGRICULTURE : M. Balladur ne se rendra pas le 27 février au Salon organisé à Paris. – Les organisateurs du trente et unième Salon de l'agriculture, à Paris, à partir du 27 février, ont annoncé, jeudi 24 février, que le premier ministre ne se rendra pas dimanche au Salon. Quelques heures auparavant, ils avaient pourtant annoncé sa venue. Les services du premier ministre ont confirmé l'information sans justifier cette modification de l'emploi du temps d'Edouard Balladur.

Le MODEF attaque le GATT et la FNSEA. – Lors de la première journée de son 10e congrès, jeudi 24 février à L'Isle-d'Espagnac (Charente), le MODEF, syndicat agricole proche du Parti communiste, a attaqué la politique agricole commune, le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et la FNSEA. Raymond Girardi, son secrétaire général, a stigmatisé *«la complicité assassine entre la FNSEA et le gouvernement»*. Il a réclamé le maintien d'un million d'agriculteurs dans les campagnes et a notamment proposé un doublement de la dotation actuelle pour l'installation des jeunes.

La limitation des importations en France

Les papetiers finlandais déçus par la rigidité de Paris

«Injuste et injustifiée.» Venus à Paris, jeudi 24 février, rencontrer leurs homologues du CNPF, des patrons finlandais se sont émus de la décision française de maintenir des mesures de surveillance sur les importations de cinq catégories de papier en provenance de leur pays (*le Monde* du 25 février). Bien que la France soutienne la candidature de ce pays nordique à l'Union européenne, comme le ministre délégué aux affaires européennes, Alain Lamassoure, devait le dire, jeudi, à Helsinki, Paris a décidé, en effet, de prolonger ces mesures dont la Finlande demandait la suppression immédiate.

«Il n'est pas juste de nous accuser de dumping», nous a déclaré Jukka Harmala, président de la Fédération de l'industrie papetière finlandaise. Tableaux et statistiques à l'appui, il a insisté sur la faible part du marché français détenue par les exportations en provenance de son pays. *«Dans la catégorie des papiers sans bois non couchés, notre part de marché a même diminué, en 1993, tombée à 18,1 % contre 18,7 % un an auparavant,* a-t-il souligné pour preuve de sa bonne foi. *Et dans les autres catégories nos exportations sont trop faibles pour peser sur les cours. En aucun cas, on ne saurait nous accuser d'agressivité commerciale»*, a-t-il conclu, en mettant l'accent sur la croissance des ventes en France des papetiers britanniques, espagnols, portugais ou encore... suédois.

«Nous mettre à l'index est d'autant plus injustifié, a insisté Gay Ehrnrooth, du groupe finlandais Kymmene, *que les papetiers finlandais ont investi 6 milliards de francs en France pendant ces dix dernières années.»* Kymmene a repris Chapelle-Darblay, United Paper Mills a construit l'usine de papier journal Stracel et racheté la scierie Braun à Strasbourg, Enso Gutzeit a repris diverses unités d'emballage.

Des arguments qui n'émeuvent guère à Paris, où l'on tient toujours les groupes papetiers finlandais comme les principaux responsables de l'effondrement des prix du papier en 1993, et où l'on affirme que l'on ne saurait se satisfaire d'une remontée de leurs tarifs qui se contenterait d'être le simple reflet de la reprise du marché depuis décembre 1993.

P.-A. G.

Construction navale

Un grand paquebot pour les lignes de Corse commandé aux Chantiers de Saint-Nazaire

Les Chantiers navals de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, et la Société nationale maritime Corse Méditerranée (SNCM) ont conclu, jeudi 24 février, un accord pour la construction d'un paquebot transbordeur, destiné à remplacer le *Napoléon* au printemps 1996 sur les lignes de Corse. D'un coût légèrement supérieur à 1,1 milliard de francs (avec une aide de 9 %, qui est le plafond fixé par Bruxelles), ce grand paquebot de 12 ponts, qui représente pour le chantier quelque 3 millions d'heures de travail, permet de remplir opportunément la charge du bureau d'études du chantier nazairien. Il devrait être exploité l'hiver comme paquebot de croisière, probablement en Méditerranée, et pourra transporter 1 800 à 2 400 passagers, selon les conditions d'exploitation, ainsi que 700 voitures. Les Chantiers de l'Atlantique étaient en concurrence avec les chantiers finlandais qui, pratiquant le dumping – grâce à la dévaluation du mark finlandais – proposaient un prix de 30 % à 40 % inférieur.

VIE DES ENTREPRISES

Dans une atmosphère houleuse

Les actionnaires approuvent le plan de sauvetage de Metallgesellschaft

FRANCFORT

de notre correspondant

Critiques acides, demandes de démission, suspicion et pourtant les quelque 1 500 petits actionnaires de la firme Metallgesellschaft présents en assemblée générale jeudi 24 février à Francfort, ont fini par voter le plan de sauvetage présenté par la direction. Ce plan de recapitalisation d'un montant de 3,4 milliards de marks (12 milliards de francs), préparé en accord avec les grands actionnaires (Deutsche Bank, Dresdner Bank, Daimler), avait déjà été approuvé, non sans modifications, par la centaine de banques créditrices (*le Monde* du 18 janvier).

Le débat portait peu sur les détails du plan. Les banques allemandes, notamment la Deutsche Bank, s'étaient gardées d'évincer les petits actionnaires et elles avaient donc refusé de réduire le capital avant de l'augmenter à nouveau (coup d'accordéon).

Le petit actionnaire a été traité au mieux, si l'on peut dire, dans cette affaire parce que les banques présentes au conseil de surveillance avaient été, elles-mêmes, surprises par l'ampleur du désastre en décembre 1993. Le conseil de surveillance était-il imprévoyant ou incompétent ? Tel était l'objet des attaques des petits porteurs.

La firme centenaire de négoce de métaux qui menait une stratégie de diversification osée sous la présidence de Heinz Schimmelbusch avait annoncé des pertes de 347 millions de marks à la mi-novembre.

Les comptes sont approuvés et le mandat du président renouvelé. Puis, soudainement, en décembre, M. Schimmelbusch appelle au secours les banques pour couvrir des achats de pétrole à terme de sa filiale américaine MG Corp. Le conseil de surveillance enquête et ne tarde pas à découvrir le gouffre. M. Schimmelbusch est mis dehors. Les comptes révisés feront état de pertes de 1,9 milliard de marks. Au premier trimestre de l'exercice 1993/1994 (clos le 30 septembre), le déficit est encore de 1,5 milliard.

A quoi sert un conseil de surveillance qui est incapable de découvrir que les livres de comptes sont si loin de la réalité ? Ronaldo Schmitz, membre du directoire de la Deutsche Bank et président du conseil de surveillance, placé au centre des tirs, a rejeté toute responsabilité. Il a expliqué que M. Schimmelbusch avait menti, qu'il avait même falsifié des comptes-rendus de réunion et que des attaques pénales n'étaient pas écartées.

Les petits porteurs ont été insatisfaits de ces réponses et ils ont quitté la salle avec un goût amer. Ils n'en sauront pas plus. La Deutsche Bank préfère payer pour jeter un voile sur cette mauvaise affaire où sa réputation s'est ternie.

E. L. B.

Conformément à l'accord entre les producteurs de métal blanc

Pechiney va réduire de 120 000 tonnes sa production d'aluminium

Pechiney s'est fait un peu attendre. Le groupe français a finalement indiqué, jeudi 24 février, qu'il allait réduire sa production de 120 000 tonnes. Il était, de toute façon, difficile de temporiser davantage. Les pays producteurs d'aluminium ont prévu de se réunir, lundi 28 février à Ottawa, pour boucler dans ses détails l'accord sur la réduction de la production mondiale intervenu fin janvier à Bruxelles. Et l'impatience grandissait.

La Russie – mise au banc des accusés par les producteurs occidentaux –, et qui a déjà annoncé des réductions de 100 000 tonnes, avait indiqué tout récemment qu'elle gelait tout effort supplémentaire devant le peu d'empressement d'antres producteurs. Mieux, l'un des responsables du groupement des producteurs russes Aluminiy, s'en était pris vertement au groupe français qui, ayant accepté le principe de diminution, n'en avait communiqué ni l'ampleur, ni les modalités.

Le décompte des mesures annoncées porte à environ 800 000 tonnes les réductions consenties. L'accord de principe conclu entre les producteurs vise à diminuer d'environ 10 % la production mondiale d'aluminium, soit un retrait du marché de 1,5 à 2 millions de tonnes, pendant dix-huit mois, pour épurer les stocks et faire remonter les cours.

Les 120 000 tonnes annoncées par Pechiney représentent un peu plus de 10 % de la production actuelle du groupe français. En France, les réductions concernent l'électrolyse de Venthon, en Savoie (28 000 tonnes), qui sera définitivement fermée en avril, conformément à un plan annoncé en novembre 1992. Aluminium Dunkerque, dont le rythme de production est de 215 000 tonnes par an, sera réduit de 22 000 tonnes. Trois autres électrolyses, soit celle de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), Lannemezan (Haute-Garonne) et Auzat (Ariège) verront leur production réduite au total de 12 000 tonnes. La répartition de cette réduction n'a pas été précisée. Outre la France, Pechiney va réduire sa production dans les électrolyses aux Pays-Bas et en Grèce (– 25 000 tonnes), et dans les électrolyses de Tomago (Australie), Becancour (Canada) et Alucam (Cameroun) avec – 33 000 tonnes.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONTRAT

ATR annonce la vente de sept avions de transport régional. – Le consortium franco-italien ATR (Avions de transport régional) a annoncé, jeudi 24 février au Salon aéronautique de Singapour, la vente de sept avions à trois compagnies aériennes différentes. Air Mandalay, une nouvelle compagnie appartenant à une société singapourienne, a acheté deux avions turbopropulsés (à hélices) ATR 72-210 (66 passagers) pour un montant de 35 millions de dollars. ATR a également vendu un ATR 42 (48 passagers) à la compagnie britannique Gill'Air et la compagnie américaine Atlantic Southeast Airlines (ASA) a confirmé quatre options pour des ATR72-210.

RACHATS

SOUTHWESTERN BELL rachète des activités de téléphone cellulaire. – La compagnie de téléphone cellulaire Southwestern Bell Corp. a annoncé, jeudi 24 février, le rachat des activités de téléphones cellulaires de la firme Associated Communications Corp. par le biais d'un échange d'actions évalué à 600 millions de dollars (3,6 milliards de francs). Les actionnaires d'Associated Communications recevront également des actions Spinco, une filiale comprise dans les actifs qu'Associated a l'intention de conserver. Southwestern est la première compagnie de téléphone cellulaire aux Etats-Unis. Associated est surtout implanté dans l'Etat de New-York. La société détient 75 % du réseau de téléphone cellulaire de Buffalo, 86 % de celui de Rochester et la totalité des réseaux d'Albany et de Glenn-Falls.

TECHNOMED : le tribunal de commerce de Lyon a choisi les repreneurs. – Le tribunal de commerce de Lyon a décidé, mercredi 23 février, la cession de l'entreprise de matériel médical Technomed à une co-entreprise formée par son concurrent EDAP, associé au groupe d'ingénierie et d'ensembles industriels Sopha. Confrontée à de graves difficultés économiques, Technomed avait été placée en redressement judiciaire, le 8 septembre 1993 (*le Monde* du 10 septembre 1993). Une nouvelle société Technomed Medical Systems (80 % du capital détenus par EDAP, le solde par Sopha) va désintéresser les créanciers, pour un montant de 15 millions de francs, et reprendre 45 salariés sur 82, sur le site de Lyon-Bron. L'entreprise sera dotée d'un capital de 10 millions de francs et d'apports en compte courant par ses associés. *In extremis*, la société d'investissement Apax Partners et Cie et Alain Gilbert avaient déposé une offre concurrente, vendredi 18 février, en prévoyant un apport de fonds et un maintien de l'emploi supérieurs. – *(Bureau régional.)*

ELECTROLUX paiera 960 millions de deutschmarks pour la reprise du secteur électroménager d'AEG. – La société suédoise Electrolux paiera 960 millions de deutschemarks (3,26 milliards de francs) pour le rachat à l'allemand AEG de la totalité de sa division électroménager, division dont le groupe suédois détenait déjà 10 %. Electrolux devrait entrer en possession des deux usines du secteur électroménager d'AEG et de la marque allemande au 1er juillet, si la vente a reçu l'accord de l'Office des cartels. Le groupe allemand avait annoncé en décembre sa décision de vendre sa branche électroménager, AEG Hausgerate AG (*le Monde* du 8 décembre 1993). AEG Hausgerate AG, 10 000 salariés environ, a réalisé un bénéfice net de 60 millions de deutschemarks (204 millions de francs), pour un chiffre d'affaires de 2,7 milliards de deutschemarks en 1992.

CRISE

MARREL : quatrième plan de restructuration en quatre ans. – Lors d'un comité d'entreprise, la direction de Marrel vient d'annoncer la suppression de 152 emplois au siège du groupe à Andrézieux-Bouthéon (Loire). Au terme de ce quatrième plan de restructuration en quatre ans, l'effectif passera de 722 à 570 salariés, alors qu'il s'élevait à plus de 1 000 en 1990. Une des mesures centrales du plan social, qui concerne uniquement le personnel administratif, consiste à mettre à la disposition de l'entreprise les salariés licenciés jusqu'à la fin de l'année. Le fabricant de bennes et d'équipements hydrauliques a été particulièrement touché par la chute du marché du poids lourd. Ses pertes se sont élevées en 1993 à 90 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs environ, en baisse de plus de 20 %. Pour 1994, Jean Coret, PDG de Marrel, table sur une reprise *« lente et régulière »*, les résultats demeurant toutefois négatifs. – *(Corresp.)*

RÉSULTATS

MANPOWER FRANCE : baisse de 48,3 % des bénéfices en France en 1993. – Manpower (travail temporaire) a réalisé 32,6 millions de francs de bénéfices en 1993, en baisse de 48,3 % sur 1992. Le chiffre d'affaires a atteint 6,611 milliards de francs, en baisse de 9,3 % sur 1993, a indiqué jeudi 24 février Michaël Grunelius, son président. Cependant l'entreprise a accru sa part d'un marché en récession globale de 18,5 %, passant de 15,5 % à 17,2 %, et a réussi à maintenir des bénéfices grâce à une diminution de 10 % de son point mort. Dans le monde, le chiffre d'affaires de Manpower Inc. s'est élevé à 3,18 milliards de dollars (19 milliards de francs environ), en diminution de 0,19 %, et son bénéfice net à 42,54 millions de dollars, en hausse de 7,68 %. Les gains aux Etats-Unis (qui représentent la moitié du chiffre d'affaires) et, à un moindre degré, aux Etats-Unis ont compensé le recul ou la stagnation ailleurs.

A la demande de la COB

La cotation d'Electricité et Eaux de Madagascar a été suspendue

La cotation des actions Electricité et Eaux de Madagascar (EEM) a été suspendue, jeudi 24 février, sur le marché officiel au comptant, les autorités boursières souhaitant obtenir des *« informations complémentaires »* sur la stratégie qu'entend mener son nouveau repreneur, Jean-François Hénin, ancien président d'Altus Finances, filiale du Crédit lyonnais.

Electricité et Eaux de Madagascar est une coquille vide achetée récemment par M. Hénin au Lyonnais. M. Hénin entend faire intervenir cette société sur des marchés en bas de cycle, notamment l'immobilier aux Etats-Unis, le charbon, le pétrole, et sur les marchés émergents, tels que le Vietnam. M. Hénin avait indiqué, lundi 21 février, que la Commission des opérations de Bourse envisageait la cotation de sa société sur un *« troisième compartiment »* de la Bourse de Paris, qui pourrait être créé et serait destiné aux sociétés de capital-risque. Le montant élevé du nominal des actions cotées sur ce marché en réserverait l'accès aux *« investisseurs avertis »*, avait précisé M. Hénin.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement contradictoire, dont il n'a pas été relevé appel, du 7 octobre 1992, de la 3e chbre, 1re sect. du TGI de PARIS, il a été constaté que :

« La société FRANCE ÉDITIONS ET PUBLICATIONS dite F.E.P. (...) est propriétaire de la marque ELLE (...) enregistrée depuis le 16 février 1950 (...). Gilles de MONTETY a (...) déposé la désignation ELLA pour désigner notamment les (...) services « (...) (... communication, services de messagerie télématique, messagerie conviviale, divertissements télématiques...)... ». (...) F.E.P. a cité devant ce tribunal (...) de MONTETY en contrefaçon de sa marque (...), sa notoriété et son image (...), sollicite la radiation totale de l'enregistrement de marque (ELLA) (...). »

Sur quoi le tribunal a statué :

« Attendu (...) que (...) F.E.P. est bien fondée en sa demande (...) ; que (...) de MONTETY en déposant la marque, même sans en poursuivre l'exploitation, a commis un acte d'imitation illicite ; (...) que la marque (ELLA) sera déclarée nulle ; que dès lors (...) de MONTETY devra en assurer la radiation ; (...) que même si (...) de MONTETY n'a pas exploité la marque ELLA, il a causé un préjudice à la (...) demanderesse du seul fait de l'atteinte portée aux droits privatifs de celle-ci par le dépôt de la marque ELLA (...) ;

PAR CES MOTIFS

(...) Déclare (...) F.E.P. bien fondée en sa demande en contrefaçon ; déclare nulle la marque ELLA (...) ; dit que (...) de MONTETY devra poursuivre les formalités de radiation (...). Fait interdiction à (...) de MONTETY d'exploiter ou faire exploiter sous quelque forme que ce soit la désignation ELLA (...) ; Déboute Gilles de MONTETY de l'ensemble de ses demandes ; (...). »

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 25 février ⬇ Repli limité

La Bourse de Paris parvenait à limiter les dégâts, vendredi 25 février, en dépit d'une nouvelle dérive des marchés obligataires, contenue néanmoins après l'annonce de la diminution des conditions de crédit en Belgique. En recul de 0,58 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait trois quarts d'heure plus tard une perte de 0,20 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises limitaient leur repli à 0,28 % à 2 202,20 points.

La journée avait mal commencé sur les marchés obligataires français et allemand après la nouvelle poussée de hausse des taux à long terme américains. Le taux des obligations du Trésor à trente ans est passé de 6,64 % mercredi à 6,74 %. Les taux à cinq ans ont également retrouvé des niveaux inconnus depuis plus d'un an aux Etats-Unis. Peu après l'ouverture, le Matif abandonnait jusqu'à 1,12 %, le seuil des 126 points étant facilement enfoncé pour le contrat notionnel échéance mars. Par la suite, les pertes ont été réduites notamment après la décision de la Banque de Belgique de ramener de 6,55 % à 6,40 % son taux central. Cette initiative est intervenue vingt-quatre heures après le geste de la banque de France qui, lui, avait été très mal accueilli par les marchés.

Du côté des actions, des achats sur des grandes valeurs comme Total, Lafarge et Promodès étaient signalés. La Générale des eaux, à 2 600 francs jeudi, a par exemple cédé 300 francs par rapport à son plus haut niveau, ce qui offre de bonnes opportunités d'achat, déclarait un gestionnaire.

Parmi les titres en hausse, on relevait, à mi-séance, EuroDisney (3,1 %), Casino (1,2 %) et Moulinex (1,3 %). Baisse de 3,1 % de Cerus et de 2,4 % de Christian Dior.

NEW-YORK, 24 février, ⬇ Recul

Wall Street a nettement baissé jeudi 24 février, dans le sillage des bourses européennes, sous la pression d'une nette remontée des taux d'intérêt à la suite d'importantes liquidations sur le marché obligataire. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 839,90 points, en recul de 51,78 points (– 1,33 %). Quelque 344 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en baisse ont été plus de quatre fois plus nombreuses que celles en hausse : 1 815 contre 435 alors que 516 actions sont restées inchangées.

Wall Street a été tirée à la baisse par la faiblesse du marché obligataire, qui a fléchi dès l'ouverture à New-York sous l'effet d'importantes ventes sur les places européennes, a indiqué Ed La Varnway, analyste chez First Albany. Des rumeurs, par la suite démenties, d'un coup d'Etat en Russie ont accéléré les liquidations, a-t-il ajouté.

Les craintes d'une accélération de l'inflation ont également influé sur le marché. « Personnellement je ne pense pas que la Réserve fédérale va bientôt resserrer sa politique monétaire », a cependant commenté M. La Varnway. En outre « Alan Greenspan [le président de la Fed] avance d'habitude à petits pas », a-t-il indiqué.

En outre, les marchés ont mal réagi à la publication des commandes de biens durables en janvier. Celles-ci, si on exclut le secteur des transports, très fluctuant d'un mois sur l'autre, ont progressé de 0,3 % à peine. Globalement, elles ont progressé de 3,7 %.

VALEURS	Cours du 23 février	Cours du 24 février
Alcoa	78	78 1/4
Allied Signal Inc.	78 3/8	77
American Express	30 3/8	29 3/8
ATT	53	52 3/8
Bethlehem Steel	22 3/8	22 3/8
Boeing	47	46 7/8
Caterpillar Inc.	110 5/8	108 5/8
Chevron	88 5/8	87 1/4
Coca-Cola	42 5/8	42
Disney Corp.	48 5/8	47 3/8
Du Pont de Nemours	54 5/8	53 1/4
Eastman Kodak	41 1/8	41 1/2
Exxon	66 1/2	65 1/4
General Electric	107 3/8	105 3/8
General Motors	60	59
Goodyear Tyre	45	44 1/4
IBM	63 5/8	62 7/8
International Paper	74 3/4	73 1/4
McDonnell Douglas	121 3/4	120 1/8
Merck and Co	32 5/8	31 7/8
Minnesota Mining	108 7/8	106 3/8
Morgan (J.P.)	68 5/8	67 5/8
Philip Morris	58 7/8	58 1/4
Procter Gamble	58 3/8	57
Sears Roeb. and Co.	48 1/2	48 1/8
Texaco	66 3/4	65 5/8
Union Carbide	24 7/8	24 1/4
United Tech.	67 1/2	66 7/8
Westinghouse El.	15	14 3/4
Woolworth	23 1/2	22 7/8

LONDRES, 24 février, ⬇ Forte baisse

L'indice Footsie a enregistré sa plus forte baisse depuis octobre 1992 jeudi 24 février au Stock Exchange, clôturant sous le seuil des 3 300 points pour la première fois depuis la mi-décembre en raison des incertitudes sur la direction des taux d'intérêt mondiaux. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 74,6 points, soit 2,2 %, à 3 267,3 points, dans la crainte d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt américains après l'annonce d'une progression plus forte que prévu des commandes de biens durables aux Etats-Unis en janvier (+ 3,7 %). La réduction moins forte que prévu du principal taux directeur de la Banque de France a également contribué aux pertes.

Du côté des valeurs, Shell Transport and Trading a perdu 23 pence à 699 après l'annonce par Royal Dutch/Shell d'un bénéfice net en baisse de 2,1 % en 1993, à 3 milliards de livres. British Gas, qui a annoncé qu'il allait supprimer 5 000 emplois supplémentaires dans les trois ans, a perdu 11 pence à 328. Le groupe est tombé dans le rouge en 1993 avec une perte nette (historique) de 285 millions de livres.

VALEURS	Cours du 23 février	Cours du 24 février
Allied Lyons	6,10	6,04
BP	3,67	3,59
BTR	3,65	3,58
Cadbury	5,18	5,08
Glaxo	6,83	6,78
GUS	6,08	5,92
ICI	7,51	7,48
Reuters	20,42	20,33
RTZ	8,30	8,25
Shell	7,20	7,00
Unilever	11,48	11,20

TOKYO, 25 février ⬆ Légère progression

D'importants achats de l'étranger ont permis aux valeurs nippones d'effacer leurs pertes initiales et de terminer en légère hausse vendredi 25 février. L'indice Nikkei a terminé la séance en hausse de 37,90 points à 19 803,38 points, soit une progression de 0,19 %, et l'indice Topix à plus large base de calcul de 2,25 points à 1 609,87 points.

La baisse des autres places financières la veille et l'appréciation du yen avaient déclenché des prises de bénéfices en début de journée. Mais les investisseurs ont hésité à vendre, estimant que le marché de Tokyo était sous-évalué par rapport aux autres.

VALEURS	Cours du 24 février	Cours du 25 février
Bridgestone	1 460	1 480
Canon	1 640	1 650
Fuji Bank	2 280	2 280
Honda Motors	1 700	1 720
Matsushita Electric	1 730	1 750
Mitsubishi Heavy	695	700
Sony Corp.	6 300	6 370
Toyota Motors	1 940	1 980

CHANGES

Dollar : 5,8340 F ⬇

Le deutschemark évoluait à 3,3980 francs, vendredi 25 février à Paris, au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,3970 francs dans les échanges interbancaires de jeudi en fin de journée. Le dollar s'affaiblit à 5,8340 francs contre 5,8940 francs (cours indicatif de la Banque de France).

FRANCFORT	24 fév.	25 fév.
Dollar (en DM)	1,7315	1,7186
TOKYO	24 fév.	25 fév.
Dollar (en yens)	105,40	104,95

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 fév.) .... 6 5/16 % - 6 7/16 %
New-York (24 fév.) .... 3 3/16 %

BOURSES

PARIS

	23 fév.	24 fév.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 252	2 208,29
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 574,21	1 552,39
Indice SBF 250	1 519,18	1 500,76

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	23 fév.	24 fév.
Industrielles	3 891,68	3 839,90

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	23 fév.	24 fév.
100 valeurs	3 341,90	3 267,50
30 valeurs	2 577,90	2 527,90

FRANCFORT

	23 fév.	24 fév.
Dax	2 127,87	2 090,29

TOKYO

	24 fév.	25 fév.
Nikkei Dow Jones	19 765,48	19 803,38
Indice général	1 607,62	1 609,87

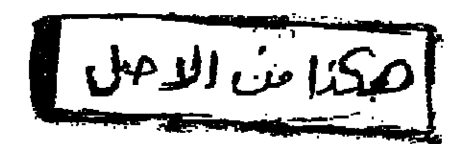
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8350	5,8360	5,8722	5,8752
Yen (100)	5,5529	5,5592	5,6074	5,6174
Ecu	6,5702	6,5772	6,5688	6,5788
Deutschemark	3,4000	3,4010	3,4016	3,4044
Franc suisse	4,0690	4,0726	4,0900	4,0960
Lire italienne (1000)	3,4588	3,4615	3,4406	3,4451
Livre sterling	8,6270	8,6344	8,6500	8,6616
Peseta (100)	4,1738	4,1776	4,1478	4,1546

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 7/16	3 9/16	3 5/8	3 3/4	3 7/8	4
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 3/16	2 5/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	6 5/16	6 7/16	6 3/16	6 5/16	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	6 1/16	6 3/16	5 7/8	6	5 11/16	5 13/16
Franc suisse	4 3/16	4 5/16	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8
Lire italienne (1000)	8 3/16	8 7/16	8 3/16	8 7/16	8 1/8	8 3/8
Livre sterling	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4
Peseta (100)	8 5/8	8 7/8	8 1/2	8 3/4	8 5/16	8 9/16
Franc français	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4	6	6 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 25 FÉVRIER

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 6,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −0,14 % (2205,19)

Règlement mensuel

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
5	EDF-GDF 3%	5920	5900	−0,34
10	B.N.P. (T.P)	1110	1110	—
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1106	1120	+1,27
10	Renault (T.P.)	2732	2740	+0,29
10	Rhone Poulenc(T.P)	2590	2592	+0,08
10	Saint Gobain(T.P.)	1280	1290	+0,78
10	Thomson S.A (T.P)	1137	1144	+0,62
25	Accor 1	717	714	−0,42
10	Air Liquide 1	821	819	−0,24
10	Alcatel Alsthom 1	716	715	−0,14
10	Alcatel Cable 1	678	671	−1,03
50	Alspi 1	413	414,80	+0,44
10	AGF porteur 1	649	652	+0,46
5	Axa 1	1443	1465	+1,52
25	Bail Invest. 1	1234	1203	−2,51
25	Bancaire (Cie) 1	635	637	+0,31
25	Bque Colbert C2	182,90	180,10	−1,53
50	Bazar Hot. Ville 2	670	703	+4,93
10	Berger (M) 2	1341	1350	+0,67
25	Bertrand Faure 2	648	646	−0,31
25	BIC 1	1328	1320	−0,60
25	BIS 1	261	260	−0,38
10	B.N.P. 1	266,30	267,50	+0,45
25	Bollore Techno.1	381	384	+0,79
10	Bongrain 1	3500	3400	−2,86
25	Bon Marche (Au) 1	764	755	−1,18
25	Bouygues 1	720	721	+0,14
10	BSN 1	917	915	−0,22
5	Canal + 1	986	983	−0,30
10	Cap Gemini Sogeti1	212	210,50	−0,71
50	Carnaudmetalbox 1	199,50	198,50	−0,50
5	Carrefour 1	3995	4010	+0,38
50	Casino Guichard 1	187,70	190,10	+1,28
50	Casino Guich.ADP 1	151,70	152	+0,20
10	Castorama Dl (Li)1	902	900	−0,22
10	Caumartin Part(M)2	430	—	—
10	C.C.F. 1	275,40	274,10	−0,47
100	CCMC-Marengo(Ly) 2	89,85	87	−3,17
10	Cegid (Ly) 1	546	542	−0,73
50	Centrest (Ny) 2	31	30,80	−0,65
50	CEP Communication1	490	492	+0,41
50	Cerus Europ.Reun 1	146,70	142,10	−3,14
10	Cetelem 1	1406	1396	−0,71
25	CGIP 1	1330	1328	−0,15
25	Chargeurs 1	1420	1401	−1,34
25	Christian Dior 1	369	365	−1,08
25	Cinemas Fr.Priv.B2	380,80	380,80	—
10	Clarins 1	576	562	−2,43
50	Club Mediterranee1	388,80	384	−1,22
25	Colas 1	1159	1150	−0,78
25	CGP (Papiers)(Ly)2	724	—	—
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
5	Comptoir Modex. 1	1673	1652	−1,26
25	CPR Paris.Reesc. 1	544	537	−1,29
10	Cred.Fon.France 1	1287	1294	+0,54
10	Credit Local Fce 1	459	457,50	−0,33
25	Credit Lyon.CIP 1	782	770	−1,53
10	Credit National 1	655	658	+0,46
25	CSEE 1	650	643	−1,08
10	Damart 1	5680	5700	+0,35

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
10	Dassault-Aviation1	570	580	+1,75
25	Dassault Electro 1	479,90	478,90	−0,21
10	De Dietrich 1	2610	2607	−0,11
10	Degremont 1	575	560	−2,61
50	Dev.R.N-P De Cal 2	51	51	—
25	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	87,50	—	—
50	DMC (Dollfus Mi)1	408,90	405	−0,95
25	Docks France 1	735	727	−1,09
25	Dynaction 1	138	138	—
10	Eaux (Gle Des) 1	2678	2659	−0,71
25	E.B.F 1	933	926	−0,75
25	Ecco 1	665	650	−2,26
10	Eiffage 1	1295	1270	−1,93
1	Elf Aquitaine 1	411	410	−0,24
25	Elf Sanofi 1	1065	1056	−0,85
50	Eridania Beghin 1	968	973	+0,52
25	Essilor Intl 1	740	740	—
25	Essilor Intl ADP 1	517	520	+0,58
50	Esso 1	1045	1039	−0,57
5	Eurafrance 1	2315	2340	+1,08
100	Euro Disney 1	32,40	33,45	+3,24
10	Euro RSCG W.W 1	625	610	−2,40
25	Europe 1- 1	1825	1835	+0,55
100	Eurotunnel 1	48,60	48,35	−0,51
10	Filipacchi Medias1	865	855	−1,16
100	Finextel 1	167,20	169,50	+1,38
50	Fives-Lille 1	551	553	+0,36
5	Fromageries Bel 1	5830	5740	−1,54
10	Galeries Lafayet.1	2597	2550	−1,81
10	GAN 1	535	530	−0,93
50	Gascogne (B) 1	550	533	−3,09
10	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2140	2130	−0,47
50	Geophysique 1	584	578	−1,27
10	Groupe Andre S.A.1	719	714	−0,70
10	Groupe De La Cite1	834	830	−0,48
50	GTM-Entrepose 1	505	500	−0,99
5	Guilbert 1	538	534	−0,74
25	Guyenne Gascogne 1	1762	1760	−0,11
25	Havas 1	446,60	446,50	−0,02
50	IDIA 1	250,30	250	−0,12
25	Imetal 1	650	640	−1,54
10	Immeubl.France 2	700	704	+0,57
100	Immob.Phenix 1	107,90	106,50	−1,30
25	Ingenico 1	155,50	155	−0,32
5	Ins.Merieux Int. 1	2090	2050	−1,91
25	Interbail 1	558	557	−0,18
10	Intertechnique 1	648	647	−0,15
25	Jean Lefebvre 1	1347	1340	−0,52
25	Klepierre 1	810	820	+1,23
25	Labinal 1	820	821	+0,12
10	Lafarge Coppee 1	457	457,20	+0,04
25	Lagardere (MMB) C1	150,50	147,50	−1,99
25	Lapeyre C1	346,40	340,20	−1,79
25	Lebon 2	327	330	+0,92
5	Legrand 1	5700	5680	−0,35
5	Legrand ADP 1	4380	4300	−1,83
50	Legris Indust. 1	266	262,10	−1,47

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
25	Locindus 1	1132	1141	+0,80
10	LVMH Moet Vuitton1	2297	2300	+0,13
5	Lyon.Eaux-Dumez 1	574	573	−0,17
50	Marine Wendel 1	461	448,50	−2,71
50	Matra-Hachette 1	159,15	159,55	+0,25
100	Metaleurop 1	89,50	87,50	−2,23
25	Metrologie Intl 1	15,70	15,55	−0,96
50	Michelin 1	243,60	243,10	−0,20
100	Moulinex 1	127,80	129,10	+1,02
25	Navigation Mixte 1	1317	1298	−1,44
100	Nord-Est 1	178	176,40	−0,90
25	Nordon (Ny) 1	683	683	—
100	Olipar 1	26	25,50	−1,92
10	Oreal 1	1273	1253	−0,79
25	Paribas 1	519	519	—
50	Pechiney CIP 1	435,50	435	−0,11
100	Pechiney Intl 1	202	199	−1,49
25	Pernod-Ricard 1	406,50	407	+0,10
25	Peugeot 1	821	822	+0,12
25	Pinault-Printemps1	937	930	−0,71
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	855	847	−0,94
25	Polliet	483	480	−0,62
25	Primagaz 1	950	947	−0,32
10	Promodes 1	1063	1056	−0,65
10	Publicis 1	521	524	+0,58
25	Radiotechnique 1	527	527	—
5	Redoute(S.A.La)1	915	910	−0,55
25	Remy Cointreau 1	252,40	252	−0,16
25	Rexel 1	672	668	−0,60
10	Rhone Poulenc A 1	138,50	140,50	+1,44
100	Rochette (La) 1	32,20	32,10	−0,31
25	Roussel Uclaf 1	712	712	—
5	Rue Imperiale(Ly)1	4635	4630	−0,11
50	Sade (Ny) 1	180,50	184,50	+2,22
5	Sagem 1	2260	2250	−0,50
10	Saint-Gobain 1	674	675	+0,15
25	Saint-Louis 1	1530	1521	−0,59
10	Salomon (Ly) 1	2380	2400	+0,84
25	Salvepar (Ny) 2	520	524	+0,77
10	Sat 2	3050	3090	+1,31
25	Saupiquet (Ns) 1	1433	1433	—
25	Schneider 1	436,60	435,50	−0,25
1	SCOA act.regroup	703	745	+5,97
10	SCOR S.A 1	610	610	—
10	S.E.B.1	590	575	−2,54
25	Sefimeg 1	568	556	−2,11
100	Selectibanque 1	202	201	−0,50
10	SFIM 2	1399	1380	−1,36
100	SGE 1	287	281	−2,09
25	Simco 1	650	640	−1,54
10	S.I.T.A 1	840	831	−1,07
10	Skis Rossignol 1	2340	2320	−0,85
25	Sligos 1	615	603	−1,95
10	Societe Gale A 1	705	709	+0,57
50	Sodecco (B) 2	44,95	45	+0,11
50	Sodero (Ns) 2	71	71,50	+0,70
10	Sodexho 1	1090	1090	—

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
25	Sogenal (Ny) 2	152,80	152,10	−0,46
10	Sommer-Allibert 1	2385	2350	−1,47
25	Sophia 1	567	565	−0,35
10	Sovac 1	1990	1990	—
25	Spie Batignolles 1	462	460	−0,43
10	Strafor Facom 1	665	660	−0,75
25	Suez 1	347,60	342,50	−1,47
25	Synthelabo 1	217	214,50	−1,15
100	Thomson-CSF 1	195,90	192,50	−1,74
25	Total 1	322,20	323,50	+0,40
25	UAP 1	202,80	200,80	−0,99
10	UFB Locabail 1	448	445	−0,67
25	UGC DA M1	267,30	267	−0,11
10	UIC 1	555	556	+0,18
25	UIF 1	724	715	−1,24
25	UIS 2	1167	—	—
25	Unibail 1	618	612	−0,97
10	Valeo 1	1500	1469	−2,07
100	Vallourec 1	268	261,60	−2,39
25	Via Banque 1	460	460	—
10	Worms & Cie 1	351	348	−0,85
10	Zodiac 1	2470	2448	−0,89
25	Elf Gabon 1	1075	1080	+0,47
100	American Barrick 1	142,50	142,40	−0,07
50	American Express 1	180	172,30	−4,28
100	A.T.T. 1	310	310	—
50	Anglo American 1	238,40	238,10	−0,13
50	Amgold 1	462	472,30	+2,23
50	Banco Santander 1	298,90	288,10	−3,61
25	B.A.S.F. 1	995	—	—
25	Bayer 1	1205	1215	+0,83
100	Blenheim Group 1	32,70	32,30	−1,22
100	Buffelsfontein 1	62	64,90	+4,68
50	Chase Manhattan 1	195	190,80	−2,15
10	Daimler Benz 1	2750	2720	−1,09
100	De Beers 1	120	125,50	+4,58
10	Deutsche Bank 1	2809	2750	−2,10
10	Dresdner Bank 1	1440	—	—
100	Driefontein 1	63	65,95	+4,68
50	Du Pont Nemours 1	323	311,10	−3,68
50	Eastman Kodak 1	248	248,40	+0,16
500	East Rand 1	8,05	8,15	+1,24
100	Echo Bay Mines 1	73,90	74,10	+0,27
100	Electrolux 1	290	—	—
100	Ericsson 1	257	255,50	−0,58
100	Exxon Corp. 1	390,70	387,30	−0,87
100	Ford Motor 1	380	368,60	−3
100	Freegold 1	77,90	80,50	+3,34
500	Gencor Limited 1	10,30	10,50	+1,94
50	General Electric 1	630	620	−1,59
50	General Motors 1	354	347	−1,98
50	Generale Belgique1	450	445	−1,11
100	Grd Metropolitan 1	40,10	41	+2,24
100	Guinness Plc 1	45,05	44,35	−1,55
500	Hanson Plc 1	24,65	24,80	+0,61
100	Harmony Gold 1	32,50	34,50	+6,15
50	Hewlett-Packard 1	543	540	−0,55

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
500	Hitachi 1	50,20	51,85	+3,29
25	Hoechst 1	997	997	—
25	I.B.M 1	315	312,10	−0,92
100	I.C.I 1	69,80	65,40	−6,30
50	I.T.T 1	586	567	−3,24
100	Ito Yokado 1	317,70	317,30	−0,13
500	Matsushita 1	95,70	97	+1,36
100	Mc Donald's 1	363,90	354,30	−2,64
25	Merck and Co 1	190,60	187,50	−1,63
50	Minnesota Mining 1	629	—	—
100	Mitsubishi Corp. 1	61	61,15	+0,25
200	Mobil Corporat. 1	476	470	−1,26
25	Morgan J.P. 1	402	—	—
5	Nestle SA Nom.1	5300	5350	+0,94
100	Nippon MeatPacker1	88,40	—	—
100	Norsk Hydro 1	204	204,80	+0,39
25	Petrofina 1	1680	1679	−0,06
50	Philip Morris 1	344,30	341,60	−0,78
100	Philips N.V 1	138	136,70	−0,94
100	Placer Dome Inc 1	141	141,30	+0,21
25	Procter Gamble 1	341,40	335,30	−1,79
50	Quilmes 1	281	275	−2,14
100	Randfontein 1	49,80	50,25	+0,90
50	Rhone Poul.Rorer 1	206,10	205,70	−0,19
25	Royal Dutch 1	613	610	−0,49
100	R T Z 1	72,05	72,50	+0,62
100	Saatchi & Saatchi1	12,80	12,60	−1,56
10	Sega Enterprises 1	425	420	−1,18
100	Saint-Helena 1	54	54,65	+1,20
100	Schlumberger 1	345	335	−2,90
500	Shell Transport 1	61	60	−1,64
10	Siemens 1	2324	2339	+0,65
100	Sony Corporation 1	349,20	352,40	+0,92
100	Sumitomo Bank 1	120	121,30	+1,08
100	T.D.K 1	240,30	245,60	+2,21
100	Telefonica 1	83	81,15	−2,23
500	Toshiba 1	41,30	42	+1,69
50	Unilever 1	655	650	−0,76
50	Unit.Technologie 1	403,70	391,10	−3,12
50	Vaal Reefs 1	514	550	+7
10	Volkswagen A.G 1	1540	1519	−1,36
50	Volvo (act B) 1	481,20	480	−0,25
100	Western Deep 1	222	232	+4,50
50	Xerox Corp. 1	580	—	—
100	Yamanouchi 1	114,70	—	—
500	Zambia Copper 1	5,35	5,30	−0,93
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	117,30	2,789
CEPME 8,5% 88 CB	107,80	5,566
CEPME 9% 89 CA#	112,90	4,605
CEPME 9% 92-06 TSR	118,30	8,090
CFD (CCCE)9,7%90CB	120,55	8,932
CFD exCCCE8,6%92CB	115,60	8,353
CFF 10% 88-98 CA#	115,55	3,452
CFF 9% 88-97 CA#	109,30	3,575
CFF 10,25% 90 CA#	121,71	9,745
CLF 8,9% 88 CA#	114,30	8,657
CLF 9%88-93/98 CA#	110,27	0,592
CNA 9% 4/92 CB	—	7,323
CRH 8,6% 92-93 CB	113,70	5,678
CRH 8,5% 87-88 CA#	110,80	8,314
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,10	0,236
EDF 8,6% 92 CA#	116,55	7,587
Emp.Etat 10,6%79	162,20	5,148
Em.Etat10,26%86 CA	108,35	9,838
Emp.Etat 9%7/93-97	108,50	3,682
Finansder 9%91CB#	120,10	2,244
Finansd.8,6%92 #CB	114,10	0,683
Floral9,75% 90 CA#	116,65	5,770
OAT 9,90%12/97 CA#	113,80	2,807
OAT TMB 81/99 CA	99,50	0,531
OAT 10% 5/00 CA#	120,29	7,507
OAT 01 TME CA	100,93	0,440
OAT 8,5%11/02 CA #	115,71	2,142
OAT 8,50% 19 CA #	121,11	2,864
OAT 8,50%92-23 CA#	121,21	7,128
PTT 11,2% 85 CB#	108,50	2,541
SNCF 8,8% 87-93CA	110,75	8,555
Lyon.Eaux 6,5%90CV	945	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	561	550
Bains C.Monaco 2	985	925
Bque Hypoth.Europ.	83	80
B.N.P.Intercont.2	439,90	429
Bidermann Intl	182	—
B T P (la cie) 2	30,50	31
Cambodge	1080	1080
Carbone Lorraine 2	660	650
Caux Poclain 2	2,73	—
CBC 1	400	398,50
Cementaire Blanzy	375	—
Ceragen Holding	21	21
Champex (Ny)	8,90	9
CIC Un.Euro.CIP 1	440	444,50
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	415,50	418
Concorde-Ass Risq2	1380	1380
Constr.Met.Prov.	14,90	—
Credit Gen.Ind.	88	—
Darblay	635	—
Didot Bottin	697	697

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2800	2784
Ecia 1	675	675
Ent.Mag. Paris	4550	—
Eridania Beghin CI	853	858
Fidei(exImmofice)2	378	385
Finalens	415	417
F.I.P.P.	231	—
FNAC 2	3010	—
Fonciere (Cie)	775	—
Foncina	535	539
France I.A.R.D	550	540
France S.A 1	2511	2520
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	951	950
Generim	392	392
Gevelot	848	848
G.F.C. 1	550	553
G.T.I (Transport)	500	495
Immobail 2	565	562
Immobanque 2	1036	1040
Im.Marseillaise 2	8060	8060
Invest.(Ste Cle.)	1920	—
Lille Bonnieres	1415	—
Locafinanciere	500	500
Louvre 1	245	245
Lucia	168	—
Machines Bull 2	27	—
Mag.Uniprix	184	—
Metal Deploye	315	—
Mors 2	37	37,50
Navigation (Nle)	142,50	—
Optorg 2	330	330
Oreal (CI)	1095	—
Origny-Desvroise	1159	1159
Monoprix	1580	1640
Palais-Marmont	401	—
Parfinance	244	244,90
Paris Orleans	280	280
Piper Heidsieck	661	—
Percher	350	350
Promodes (CI)	870	870
Rochefortaise Com.	161,50	164
Rosario 2	197,60	—
Rougier	480	480
S.A.F.I.C Alcan	195	—
Saga	615	615
Salins du Midi 2	553	555
Savoisienne M.	161,10	—
Silic 2	918	920
S.I.P.H.	145,50	—
Sofal	485	—
Soffo	291	295,50
Sofitam	75,10	75,10
Sofragi	3960	3965
Soudure Autogene	840	840
Sovabail	500	500
Taittinger 1	2700	—
Tour Eiffel	312,10	315
Ufiner Cofrath	1756	1781
Vicat 2	536	548
Virax	113	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—
Akzo NV	669	—
Alcan Aluminium	131	132,10
American Brands	213,70	—
Arbed	567	—
Asturienne Mines	130,10	—
Banco Pop. Espanol	692	—
Banque Regl.Inter.	4380	4010
Chrysler Corp.	355	338
C.I.R SPA	7,50	—
Commerzbank AG	1180	—
Dow Chemical Co.1	382,20	374
Fiat Ord.	22,95	23
G.B.L.(Brux.Lamb)	680	680
Gevaert	1301	—
Glaxo Holdings Plc	58	58
Goodyear T.& R.Cy	280	275
Honeywell Inc.	192	—
Johannesburg Cons.	110	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Kubota Corp.	36	—
Noranda Mines	187,60	182,30
Olivetti Priv.	7,10	8,75
Pfizer Inc.	337	335
Ricoh Cy	38	—
Robeco	386	381,10
Rodamco N.V.	192,10	190
Rolinco	394	390,20
Saipem SPA	8,10	—
Sema Group Plc	30,40	—
SKF Aktiebolaget	109	—
Tenneco Inc.	340	—
Toray Ind.	34,20	—
West Rand Cons.	5,35	5,35
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—
Benedictine*	6000	—
Blanzy-Ouest*	2220	—
Brasseries Maroc	308	—
Calciphos*	99	—
Canadien Pacifique	92	—
CGH Cogeshor ecla*	7	—
Cie Industrielle*	6800	—
Coparex Inter.*	552	—
Cr.Universel (Cie)	215,50	—
CEAC*	75,85	—
Grace and Co	280	—
Groupe Victoire*	1580	—
Guintoli	725	—
Table France*	280	—
Koninkl. Pakhoed	64,25	—
Lecteurs Monde+ *	173	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Melex	147	—
Off.Com.Pharm. *	715	—
Partic.Perrier *	200	—
Sorento	297,60	—
Safaa	215	—
St-Dominique(Fin)*	154	—
St Gobain Emball.*	1065	—
Schlumberger Ind.*	455	—
SEPR *	1081	—
SPR "B" nom.	290	—
Steni	612	—
Tessut-Acquitas *	142	—
Waterman *	850	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	686	695
Boisset (Ly)	282	285
C.A. Paris IDF 1	1117	1092
Calberson	450	450
Cardif SA 1	1210	1210
CEGEP #	157	156,50
CFPI	205,10	205,50
C.N.I.M 1	1460	1460
Codetour	307	305
Creeks	229,90	230
Dauphin OTA	326	326
Devanlay 2	1423	1423
Leber.Dolisos	149	149
Editions Belfond	159,80	—
Europ Propulsion 2	396	390
Finabail	192,20	192,20
Finacor	255	250
G.L.M. S.A	1171	1170
Gravograph	235	235
I.C.C. 2	250	249

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Idianova	59	58
Immob.Hotel. 2 #	315	308
Int. Computer	165	164
IPBM	65,95	65,95
N.S.C Schlum.Ny	1145	—
Sarbo	450	444
Sopra	305	310
TF1-1	517	510
Thermador Hold(Ly)	581	594
Unilog	325	330
Viel et Compagnie#	276	275
Vilmorin et Cie#2	460	459,40
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Sicav (sélection) 24 février

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	32925,20	32925,20
Actimonetaire D	31389,24	31389,24
Améri-gan	9356,14	8996,29
Amplitude	863,49	838,34 ◆
Antigone Trésorerie	755425	755425
Arbitr. Court Terme	8378,16	8378,16
Associa Première	34477,58	34477,58
Associc	1158,44	1158,44
Atout Amérique	120,16	117,23
Atout Asie	120,20	117,27
Atout Futur C	626,97	611,68
Atout Futur D	617,48	602,42
Aurecic	1814,56	1761,71
Avenir Alizes	2042,19	2002,15
Axa Capital	217,45	211,12
Axa Court Terme	9264,11	9264,11
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1235,36	1199,38
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	1018,35	988,69
Axa Europe	148,06	143,75
Axa Investments	142,96	138,79
Axa NPI	185,25	179,85
Axa Ob.Fr.Estrans	171,29	166,30 ◆
Axa.Ob.In.Ex Ms.U.Se	159,89	155,23
Axa Prem.Ex.Agepre	135,02	131,09
Axa Sel.Ex.Dr.Sele	171,60	166,60
Axa Valeurs PER	173,72	168,66
Cadence 1	1131,04	1108,86
Cadence 2	1116,97	1095,07
Cadence 3	1126,62	1104,53
Capimonetaire	7211,06	7203,86
Capiobliq	8014,59	7857,44
Captacic	1659,24	1634,72
Cicamonde	1352,46	1313,07
Coexis	1595,41	1565,66
Comptavalor	4064,14	4058,05
Credit Mutuel Capital	1531,21	1501,19 ◆
Cred.Mut.Ep.Cour.T	763,60	763,60 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	121,70	118,44
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	119,53	116,33
Cred.Mut.Ep.J	20061,20	20061,20
Cred.Mut.Ep.long.T	237,47	231,11
Cred.Mut.Ep.Monde	1445,44	1406,75
Cred.Mut.Ep.Quatre	1168,60	1137,40 ◆
Dieze	1760,89	1728,06
Drouot France	1141,46	1108,27
Drouot Sécurité	268,99	261,16
Ecocic	1320,84	1282,37
Ecupar	147,17	142,88
Ecur. Actions futur	219,03	212,65 ◆
Ecur. Capicourt	205,16	204,65 ◆
Ecur. Capitalisation	3137,15	3108,09 ◆
Ecur. Expansion	559985,87	559067,27 ◆
Ecur. Géovaleurs	2925,74	2842,52 ◆
Ecur. Investissement	181,27	175,98 ◆
Ecur. Monepremière	77738,13	77738,13 ◆
Ecur. Monétaire	22730	22730 ◆
Ecur. Trésorerie	2798,34	2798,34 ◆
Ecur. Trimestriel	2108,52	2087,64 ◆
Elancial	143,99	139,80 ◆
Emergence Poste	118,78	115,32 ◆
Energia	403,93	385,61
Eparcic	4189,03	4189,03
Eparcourt-Sicav	4477,60	4466,43 ◆
Epargne-Unie	1682,88	1651,59
Eufi Cash capi	9139,13	9139,13 ◆
Eurco Solidarité	1238,28	1225,94 ◆
Eurocic Leaders	1368,44	1328,58
Eurodyn	1527,42	1498,17
Euro Gan	8780,03	8442,34
Fonsicav	16811,45	16777,89 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-gan	15586,43	14988,96
France Garantie	293,17	292,58 ◆
France Obligations	512,09	507,02 ◆
Francic	602,79	585,23
Francic Pierre	150,46	148,08
Francic-Regions	1554,20	1508,93
Fructi-Associations	40,38	40,36
Fructi-Capi	50,98	50,21
Fructidor	253,60	249,85
Fructifrance action C	251,99	245,84
Fructifrance action D	241,14	235,26
GAN Rendement	5851,29	5764,82
Gestilion	17803,73	17803,73
Horizon	1738,43	1680,03 ◆
HLM Monétaire	16182,18	16182,18
Indicia	1318,24	1285,85 ◆
Indust.Fse.Court.T	1713,49	1713,49
Intensys	108,56	108,28 ◆
Interepar	120029,60	116533,59
Interoblig	18236,04	17878,47
Intersélection Fce	623,59	611,35
Japacic	208,39	202,32
Jeunepargne	347,22	342,09
Latitude	2592,45	2588,57 ◆
Lion Association	11502,06	11502,06
Lion Institution	37532,73	37439,13
Lionplus	1241,02	1216,69
Lion Trésor	2512,57	2497,69
Livret Bourse Inv.	716,05	695,19 ◆
Livret Portefeuil.	896,59	878,48 ◆
Méditerranée	240,73	233,72
Mensuel CIC	10421,30	10318,12
Monedien	79163,40	79163,40
Mone.J.	41646,21	41646,21 ◇
Monévalor	47524,74	47524,74
Mutualité dépôts	16033,48	16081,48 ◆
Natio Court Terme	36617	36567
Natio Court Terme2	330857	330857
Natio Epargne	21213,04	21003,01
Natio Ep. Capital	13452,29	13319,10
Natio Ep. Croissance	2217,87	2158,51
Natio Ep. Obligations	235,28	228,98
Natio Epargne Retraite	154,75	150,61
Natio Epargne Trésor	9383,83	9365,10
Natio Epargne Valeur	554,88	540,63
Natio France Index	1225,49	1192,69
Natio Immobilier	1568,75	1526,76
Natio Inter	1823,43	1774,63
Natio Monétaire	9641,13	9641,13
Natio Opportunités	162,56	158,21
Natio Patrimoine	1656,10	1611,78
Natio Perspectives	1420,33	1382,32
Natio Placements	68298,44	68298,44
Natio Revenus	1115,96	1104,91
Natio Sécurité	11744,55	11744,55
Natio Valeurs	1093,04	1063,79
Nippon-Gan	8089,52	7770,38
Nord Sud Dévelop	1994,52	1990,54 ◆
Oblicic-Mondial	3233,53	3185,74
Oblicic-Régions	1192,87	1175,24
Oblifutur	3520,09	3454,46
Oblig. tres caté.	215,91	212,72
Oblilion	1776,96	1759,37
Oblisécurité Sicav	14996,77	14996,77
Oblitys	538,10	530,15 ◆
Oraction	1747,88	1765,25
Patrimoine Retraite	263,55	258,38 ◆
Pervalor	709,10	695,20
Placinter	1570,27	1539,78 ◆
Plénitude	181,20	175,92 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Poste Croissance	3159,83	3158,47 ◆
Poste Gestion	76418,03	76418,03 ◆
Première Oblig	11431,54	11425,83 ◆
Privey. Ecureuil	115,98	114,84 ◆
Priv'Associations	33947,35	33947,35
Proficius	1063,62	1043,79
Rentacic	179,19	176,54
Revenus Trimestr.	5593,95	5538,56 ◆
Revenu-Vert	1232,47	1209,49
St Honoré Vie & Santé	1263,17	1205,89
St Honoré Bons du Tr.	12934,73	12878,38
St Honoré Invest.	1096,87	1047,13
St Honoré Pacifique	920,89	879,13
St Honoré Real	17320,47	17251,46
Sécuricic	1996,42	1996,42
Sécuri-Gan	12901,25	12648,28
Sécuritaux	1680,76	1680,76
Sensivalor	31039,83	31039,83 ◆
SEVEA	108,71	106,08 ◆
SFI-CNP Assur	840,38	815,90 ◆
S.G. France opport. C	1731,32	1697,37
S.G. France opport. D	1715,55	1681,91
Sicav Associations	2121,16	2121,16 ◆
Sicav 5.000	560,61	545,61
S.I. Est	1711,86	1662
Slivafrance	888,67	857,10
Slivam	508,56	494,95
Slivarente	247,63	242,77
Slivinter	595,93	579,98
Sogenfrance C	1502,83	1472,58
Sogenfrance D	1428,18	1400,18
Sogéparge	343,56	336,82
Soginter	1753,64	1719,25
Soleil Investissements	777,33	747,43
Solstice	2305,60	2298,65 ◆
State Street Act. Eur	13644,14	13182,74 ◆
State Street Act. Frca.	13878,25	13474,03
St. Str. Act.Japon	15836,68	15281,14
State Street Emer. Mts.	21275,08	20252,25 ◆
St.Street OAT Plus	13286,53	13028,01
Stratégie Actions	1102,72	1068,31
Stratégie Rendement	1694,75	1641,40
Techno-Gan	7495,22	7208,94
Theoora	804,75	796,78 ◆
Trésor Plus	1583,91	1549,33 ◆
Trésor Trimestriel	1878,70	1868,82 ◆
Trésoricic	151378,67	151378,67
Trilion	5563,80	5498,32
Uni-Associations	120,65	120,65 ◇
Uni-Foncier	1693,83	1652,52
Unifrance	742,58	724,47
Uni Régions	1732,32	1690,67
Univar	269	269 ◇
Univers Actions	1742,23	1699,74
Univers Obligations	2119,51	2079,99
Valorg	2358,42	2356,06
Valrsel	61586,83	61566,05
Winterthur St-Honore	276	283,48
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 24/02	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8710	5,8940	5,65	6,15
Ecu	6,5830	6,5835	—	—
Allemagne (100 dm)	339,8600	339,6200	328	351
Belgique (100 F)	16,5065	16,4985	16	17
Pays-Bas (100 fl)	302,8300	302,5100	292	313
Italie (1000 lires)	3,4905	3,4925	3,30	3,75
Danemark (100 krd)	87,0800	86,9500	83	91
Irlande (1 iep)	8,3350	8,3590	8	8,75
Gde-Bretagne (1 L)	8,6745	8,6965	8,30	9,10
Grèce (100 drachmes)	2,3505	2,3475	2,85	3,35
Suisse (100 f)	404,3400	405,0800	390	412
Suède (100 krs)	73,9400	73,2200	69	78
Norvège (100 k)	78,6100	78,5100	74	83
Autriche (100 sch)	48,3250	48,3000	46,80	49,80
Espagne (100 pes)	4,1740	4,1850	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3450	3,3500	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,3828	4,3750	4,15	4,60
Japon (100 yens)	5,5535	5,5762	5,35	5,70

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 24/02
Or fin (kilo en barre)	71050	71400
Or fin (en lingot)	71050	71350
Napoléon (20f)	414	411
Pièce Fr (10 f)	336	332
Pièce Suisse (20 f)	410	411
Pièce Latine (20 f)	410	411
Souverain	521	520
Pièce 20 dollars	2580	2560
Pièce 10 dollars	1530	1502,50
Pièce 5 dollars	821,25	840
Pièce 50 pesos	2670	2670
Pièce 10 florins	425	426

Matif (Marché à terme international de France)

24 février 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 404 616

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	126,94	126,50	125,92
Précédent	127,98	127,54	126,78

CAC 40 A TERME
Volume : 50 190

Cours	Février 94	Mars 94	Avril 94
Dernier	2200	2211	2245
Précédent	2247	2256,50	2268

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

EDUCATION

Après la fermeture d'un institut privé en état de cessation de paiement

Le tribunal de grande instance de Rennes arbitre un différend entre les groupes Educinvest et Paris-Campus

Envisagée en juillet, la tentative de rapprochement des deux principaux groupes privés d'enseignement supérieur, Educinvest et Paris-Campus, connaît un prolongement judiciaire depuis la fermeture de l'Institut supérieur commercial et administratif (ISCA) de Rennes, déclaré en état de cessation de paiement et placé en redressement par le tribunal de grande instance de Rennes.

RENNES

de notre correspondant

Implanté à Rennes depuis 1986, l'Institut supérieur commercial et administratif (ISCA), un établissement de 150 élèves spécialisé dans la formation de BTS en action commerciale, a été racheté, en octobre 1992, avec les autres ISCA de Rouen et Toulouse, par le groupe Paris-Campus, de Patrice Dumoucel, alors à la recherche d'implantations en province. Moins d'un an plus tard, à peine l'année scolaire achevée, ce dernier, en proie à des démêlés après une campagne de publicité jugée *« mensongère »* à Paris, décide de changer sa stratégie et engage des contacts avec Bertrand Cluzel, dirigeant d'Educinvest, son principal concurrent, lui aussi en quête de nouvelles acquisitions.

Alors que l'intention de ce dernier était de *« trouver un accord sur l'ensemble des activités du groupe »*, la négociation aboutit, en juillet 1993, à l'élaboration d'un protocole d'accord de cession des filiales de province de Paris-Campus au holding d'Educinvest. Dans la corbeille, l'ISCA-Rennes ne présente guère une situation brillante. Proche de l'état de cessation de paiement avec un passif estimé à plus de 1 million de francs, l'établissement vient d'être expulsé de ses locaux.

Dans cette ville, Educinvest possède toutefois une filiale, l'Ecole supérieure d'informatique et de gestion (ESIG). Avec 550 élèves, elle propose des formations similaires à l'ISCA et est susceptible d'assurer la continuité pour la rentrée suivante. Assez rapidement, d'ailleurs, l'ESIG récupère une partie du mobilier, ainsi que les dossiers des élèves. Mais seuls une trentaine d'entre eux accepteront ce transfert.

Accord signé ou non ?

Au vu de l'examen précis de la situation, la transaction entre Paris-Campus et Educinvest échoue. Une nouvelle tentative de rapprochement, en novembre, n'est pas non plus suivie d'effet selon M. Cluzel, alors que, de son côté, M. Dumoucel affirme qu'un accord a bel et bien été signé. Cette partie du différend devrait aboutir devant le tribunal de commerce de Paris à la demande d'Educinvest. Entretemps, il est vrai, sur requête de l'URSSAF, le tribunal de Rennes a prononcé, en octobre, la mise en redressement judiciaire d'ISCA-Sup, l'association de formation continue. En janvier, c'est le tour de la SA gestionnaire de l'ISCA.

Enfin, à la suite d'une saisine des salariés qui n'ont pas été payés ou n'ont pas touché leurs indemnités de licenciement, le tribunal a décidé, le 8 février, d'étendre la procédure de redressement à l'ESIG dès lors que cette école a *« récupéré »* une partie du matériel et des élèves. Les magistrats indiquent que l'ISCA *« a été vidée de sa substance par la captation de contrats d'enseignement »*, tandis qu'est constatée l'existence de *« mouvements d'actifs et de anormaux caractérisant la confusion des patrimoines de deux personnes morales »*. M. Cluzel a indiqué son intention de faire appel de ce jugement, tandis que le groupe Paris-Campus pourrait, de son côté, devoir rendre des comptes. Le procureur de la République de Rennes a, en effet, ordonné une enquête sur la gestion de l'ISCA, ainsi que sur les conditions de sa reprise par Educinvest.

CHRISTIAN TUAL

MÉTÉOROLOGIE

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE SAMEDI 26 FEVRIER VERS MIDI

LEGENDE : ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DEPLACEMENT

Samedi : extrême douceur sur l'ensemble du pays. – Les régions proches des côtes de la Manche auront un ciel très nuageux avec quelques gouttes sur le Finistère. De l'Aquitaine aux Pays-de-Loire à l'Ile-de-France et à la Picardie, le temps sera ensoleillé avec des nuages élevés mais dans la soirée, les nuages s'épaissiront sur les côtes atlantiques et donneront même quelques pluies.

Sur le Languedoc-Roussillon et la Provence, les vents de sud ou de sud-est (jusqu'à 70 à 80 km/h) donneront des entrées maritimes accompagnées de quelques gouttes sur le relief.

Partout ailleurs le soleil dominera.

Les températures matinales seront de l'ordre de 0 à 4 dans le Nord-Est, 2 à 5 dans le Nord et 5 à 10 sur le reste du pays.

L'après midi, la douceur sera printanière : 13 à 17 du Nord-Ouest au Nord et au Nord-Est, 16 à 19 sur le Centre et l'Ile-de-France, 15 à 20 sur la moitié sud, localement 13 à 15 sous les entrées maritimes de la Méditerranée. C'est dans le Sud-Ouest que les températures seront les plus élevées, elles pourront atteindre 22 à 25 au pied des Pyrénées.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	16/ 6
BIARRITZ	16/ 6
BORDEAUX	11/ 7
BOURGES	13/ 8
BREST	11/ 8
CAEN	12/ 7
CHERBOURG	9/ 6
CLERMONT-FER.	13/ 5
DIJON	11/ 6
GRENOBLE	10/ 2
LILLE	7/ 2
LIMOGES	10/ 7
LYON, BRON	13/ 3
MARSEILLE	10/ 5
NANCY, ESSEY	10/ 6
NANTES	13/10
NICE	19/ 7
PARIS-MONTS	12/ 9
PAU	15/ 5
PERPIGNAN	18/ 6
POINTE-A-PITRE	30/21
RENNES	13/ 9
ST-ETIENNE	12/ 4
STRASBOURG	7/ 5
TOULOUSE	14/ 5
TOURS	14/ 8
ÉTRANGER	
ALGER	20/ 5
AMSTERDAM	0/–1
ATHÈNES	14/13
BANGKOK	36/23
BARCELONE	19/ 8
BELGRADE	10/ 2
BERLIN	–1/–2
BRUXELLES	7/ 1
COPENHAGUE	1/–3
DAKAR	25/17
GENÈVE	9/ 5
ISTANBUL	11/ 8
JÉRUSALEM	9/ 4
LE CAIRE	20/11
LISBONNE	17/11
LONDRES	4/ 2
LOS ANGELES	17/ 9
LUXEMBOURG	6/ 4
MADRID	16/ 2
MARRAKECH	28/11
MEXICO	20/10
MILAN	9/–4
MONTRÉAL	–7/–12
MOSCOU	–2/–3
NAIROBI	15/13
NEW-DELHI	24/10
NEW-YORK	3/ 2
PALMA-DE-MAJ.	20/ 3
PÉKIN	5/–5
RIO-DE-JANEIRO	29/25
ROME	16/ 7
HONGKONG	21/12
SÉVILLE	18/ 7
SINGAPOUR	32/23
STOCKHOLM	–6/–10
SYDNEY	28/22
TOKYO	8/ 4
TUNIS	21/11
VARSOVIE	2/ 3
VENISE	8/ 3
VIENNE	5/ 0

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-02-1994 à 6 heures TUC et le 25-02-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 27 FÉVRIER 1994 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Michel Tatu
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

CARNET

Naissances

Sarah Olga FERREIRA DE AMORIM

a le plaisir de vous informer de la naissance de son petit frère

Alexandre Emmanuel,

né le 23 février 1994, à Asnières-sur-Seine.

Tom Adrien Nyamgel,
sa maman, son papa,

accueillent

Simon Nyima Serge-Antoine,

le 11 février 1994.

Anniversaires de naissance

– Vence. Lyon. Toulouse.

Emmanuel, Claire, Nicolas, Laure, Maxime, Margaux, Aude, Florian et Guillaume

souhaitent à leur cher

Papou

un excellent anniversaire à l'occasion de ses soixante-dix ans, le 27 février 1994.

Marie-Christine et Jean-Loup, Bernard et Marianne, Marc et Jocelyne,

se joignent à leurs enfants.

Décès

– Ses camarades du Syndicat français des réalisateurs de télévision CGT ont la douleur d'annoncer le décès de

Nicole ANDRÉ.

Les obsèques auront lieu le lundi 28 février 1994, à 15 h 45, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, avant l'inhumation au cimetière de Bagneux.

– Laxou. Toulon. Forbach. Edea.

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

M. le doyen Jacques AUBRY,
doyen honoraire
de la faculté des sciences de Nancy,
professeur de chimie minérale,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
membre de l'Académie de Stanislas,

le 21 février 1994.

De la part de
Mme Jacques Aubry,
M. et Mme Jean-Pierre Aubry,
M. le docteur Loïc Aubry et Mme,
M. et Mme Christian Huillet,
De ses onze petits-enfants,
Et de toute la famille.

– Jean-Michel Barthélémy,
son fils,
Anne-Aurélie,
sa petite-fille,
Albert et Lucie Francatel,
ses parents,
Claude Francatel,
son frère,
Les familles Pessoz, Borderie,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean BARTHÉLÉMY,
née Christiane Francatel,

survenu à Paris, le 9 février 1994, à l'âge de soixante-trois ans.

Une cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Sainte-Agnès, de Maisons-Alfort, le mardi 15 février, et une messe a été dite en l'église paroissiale de Bozel (Savoie), le mercredi 16 février, précédant l'inhumation dans le caveau de famille.

Ils rappellent le souvenir de

Marie-Christine BARTHÉLÉMY
(5 janvier 1993).

« Et les morts ressusciteront, impérissables. »

Les Bateaux marnais,
39, quai du Halage,
94000 Créteil.

– Michel et Jacqueline Borenstein,
ses enfants,
Jérôme et Nicolas,
ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Sarah BORENSTEIN,

survenu le 23 février 1994.

Les obsèques auront lieu le mardi 1er mars.

Réunion à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 14 heures.

69, rue d'Amsterdam,
75008 Paris.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

Violette BLANCHET,
née Vermeil,

n'a plus eu la force de lutter.

Elle a quitté ceux qu'elle aimait, le 22 février 1994, à l'âge de soixante-douze ans.

De la part de
André Blanchet,
son époux,
Anne Blanchet,
Nicolas et Martin Buy,
Thierry Delemazure,
Catherine Blanchet,
Aline, Claude, Julie et Jérémie Brunerie,
Noëlle Blanchet,
Yann et Clara Potton,
Luc, Michèle, Sarah et Vincent Blanchet,
Marc et Tim Blanchet,
Yvette Valverde,
ses enfants et petits-enfants,
Guy et Catherine Vermeil,
Jean et Yvonne Blanchet,
Marie-Thérèse Lampel,
ses frères et sœurs.

« J'ai l'assurance que ni la mort, ni la vie..., ni le présent, ni l'avenir..., rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, manifesté en Jésus-Christ. »
(Rom., VIII, 38-39.)

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale, et un service religieux aura lieu le samedi 19 mars, à 17 heures, au Centre œcuménique Saint-Marc, avenue Malherbe, à Grenoble.

Ni fleurs ni couronnes. Dons possibles à FPF Equipes bibliques, CCP 1 371 93 D, Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, avenue du Grand-Châtelet,
38100 Grenoble.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard FABRE,
ancien élève
de l'école des mines d'Alès,
ingénieur divisionnaire honoraire,
ancien combattant,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre national
de la République du Sénégal,

survenu le 18 février 1994.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 22 février, à Marseille.

Eden-Roc IV,
45, rue de la Turbine,
13008 Marseille.

– Pierrette Lazerges
(divorcée Lacroix),
Jean Simon,
Les collaborateurs de la librairie Vents du Sud,
tiennent à exprimer leur douleur à l'occasion de l'assassinat dont a été victime

Vincent GRAU,

le lundi 21 février 1994, dans la librairie des Beaux-Arts à Alger.

Il aimait passionnément l'Algérie et son métier.

– Mme N. Le Roux,
son épouse,
Marie-Elisabeth, Patrick, Joël, Gildas, Tugdual, Jean-François,
ses enfants,
Et leurs conjoints,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

François LE ROUX,
professeur d'anglais émérite
du lycée Dupuy-de-Lôme, Lorient,

survenu le 18 février 1994, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu à Carantec (Finistère), dans l'intimité familiale.

10, rue Joël-Le-Vaguerès,
56100 Lorient.

– Georges Loyer,
son mari,
Françoise et Patrice Simounet,
Marc Loyer,
Raphaëlle et Oscar,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Françoise LOYER,
née Ginette Millet,

survenu le mercredi 23 février 1994, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu à la chapelle Saint-Etienne de l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle de Paris, lundi 28 février, à 13 h 45.

L'inhumation se fera à Saint-Nicolas-de-Véroce, le mardi 1er mars.

Cet avis tient lieu de faire-part.

204, rue de la Croix-Nivert,
75015 Paris.

– Les amis de

NOHAD,

ont la douleur de faire part de son décès, dans son pays du Liban.

Une messe sera dite à sa mémoire, le lundi 28 février 1994, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, Paris-5e.

Ni fleurs ni couronnes. Vos dons à l'attention de Caritas-Liban, 15-17, rue d'Ulm, 75005 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Eric EBERHARD,

survenu accidentellement le mardi 22 février 1994, dans sa trente-cinquième année.

Les obsèques civiles auront lieu le lundi 28 février, à 14 h 15, au cimetière de Saint-Germain-lès-Corbeil (Essonne).

10, rue des Chevreaux,
91250 Saint-Germain-lès-Corbeil.

– Le docteur Roger Raymond,
Jacques et Janer Raymond,
Jean-Paul et Anne-Marie Raymond,
Pierre Raymond et Xavier Renou,
Alex et Marie Raymond,
Anne et Hélène Raymond,
Alfonso Munguia,
Jean-Philippe Raymond,
Emmanuel et Michel Raymond,
son mari, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Lucienne RAYMOND,

à Paris, le 23 février 1994.

Les obsèques ont eu lieu à Condat-en-Feniers (Cantal).

54, avenue Simon-Bolivar,
75019 Paris.

– Les familles Rousseau, Gagnier, Gall et Loquet,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Marguerite WINKLER,

survenu le 17 février 1994.

Ses obsèques ont eu lieu le 24 février, au temple d'Orthez.

Remerciements

– Mme veuve Gilbert Pérot,
Et toute la famille,
remercient les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, se sont associées à leur peine lors des obsèques du

médecin général inspecteur
Gilbert PÉROT,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,

le 17 février 1994.

Services religieux

– Les amis de

Hedi DAOUD,

se retrouveront lundi 28 février 1994, à 18 h 30, à Saint-Eustache.

Anniversaires

– Il y a dix ans

Simone BERRIAU

nous quittait.

En ce jour de souvenir, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont aimée.

Priez pour elle.

– Il y a un an, nous quittait le

docteur FRANTZ.

De sa compétence, de tout son dévouement et de sa profonde humanité, des malades se souviennent.

Conférences

– L'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne organise, dans le cadre de son université permanente, des conférences de mars à mai 1994, sur des thèmes d'actualité :

Exemples : « Le New Deal de Bill Clinton », « La CEI de tous les risques écologiques », « Vers une identité et une conscience européennes au XXe siècle », etc.

Pour obtenir le programme et les modalités d'inscription, téléphoner au Centre d'éducation permanente de Paris-I, 45-35-39-50 ou 45-35-45-32.

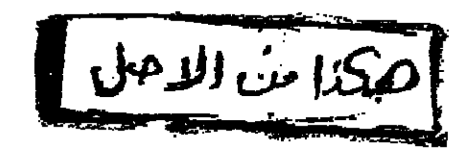
Soutenances de thèses

– Le 22 février 1994, à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, devant le jury présidé par M. le professeur C. Gavada, et composé de MM. les professeurs Y. Guyan et J. Schmidt et de MM. R. Walter et J. Lagnier, Christophe Gerschel a soutenu une thèse de doctorat en droit : « Les groupements sportifs professionnels : aspects juridiques. Contribution à une nouvelle personne morale intermédiaire entre la société et l'association ».

Mention très bien, avec félicitations du jury.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 25 FÉVRIER

TF 1

15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Nino Ferrer.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Résumé des J. O., Météo et Trafic infos.
20.50 Série : Columbo. A chacun son heure, d'Alan Levi.
22.25 Magazine : Ushuaïa. Les Marquises (1re partie). Pinatubo : an 2 ; Les pêcheurs de percebes ; Voile de fer au Botswana ; Césarée.
23.30 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
0.05 Série : Aventures à l'aéroport.

FRANCE 2

15.45 Variétés : La Chance aux chansons. Entrez dans la danse.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Résumé des J.O., Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Sport : Jeux olympiques. En direct de Lillehammer. Patinage artistique : libre dames.
22.40 Magazine : Bouillon de culture. Spécial livres en l'honneur de deux anciens éditeurs. Invités : André Balland *(Oona)* ; Pierre Belfond *(les Pendus de Victor Hugo, scènes de la vie d'un éditeur)* ; Marcelle Delpastre *(Derrière les murs)* ; Raymond Goethals *(le Douzième Homme)* ; Jean Hatzfeld *(l'Air de la guerre : sur les routes de Croatie et de Bosnie-Herzégovine)*.
0.00 Journal, Météo et Journal des courses.
0.20 Cinéma : Paris, Texas. ■■ Film américain de Wim Wenders (1984, v.o.).

FRANCE 3

15.45 Documentaire animalier.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Les Affiches des années 50*, de René Château.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Le Journal des Jeux.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.

20.50 ▶ Magazine : Thalassa. Les dieux sont tombés sur la vague, de Loïc Etevenard et Guy Nevers.
21.45 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Philippe Léotard. Yémen : Shibam, le Manhattan du désert, de Frédéric Chignac et Dominique Lenglart ; France : le pain bouilli de Villar d'Arène, de Denis Buttner, Frédéric Dézert et Philippe Cahn ; Grèce : les Météores, entre ciel et terre, de Patricia Micalief et Didier Portal.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Magazine : Pégase. Un Airbus A 340 à Rio : la rotation d'un long courrier sur la ligne Paris-Rio ; visite aux Antilles françaises ; le télescope spatial Hubble.
0.05 Court métrage : Libre court. Conversation avec l'air, de Jean-Marc Simonnet.
0.15 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.15 Documentaire : La Flotte engloutie de Guadalcanal. De Robert Kenner.
16.05 Surprises.
16.15 Cinéma : Les Contes sauvages. ■ Film français de Gérald Calderon et Jean-Charles Cuttoli.
17.30 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Les Duchesnay, histoire d'une revanche. De Richard Martin.
22.05 Flash d'informations.
22.15 Magazine : Jour de foot. 28e journée du championnat de France de D1.
23.00 Cinéma : 1492, Christophe Colomb. ■ Film franco-hispano-britannique de Ridley Scott (1992).
1.30 Cinéma : L'Accompagnatrice. ■ Film français de Claude Miller (1992, dernière diffusion).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. Remembering Otis (rediff.).
19.00 Série : Mister Bean.
19.25 Documentaire : La Banane, un produit colonial. De Werner Biermann.
19.40 ▶ Documentaire : Pèlerinage à l'île des dieux. De Hajo Bergmann.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : L'Or et le Sang. De Giacomo Battiato, avec Wadeck Stanczak, Sophie Ward. (3e partie). *Au seuil de la mort, emprisonné dans les geôles du pape Paul III, Benvenuto Cellini est sauvé par le roi de France François Ier. La vie mythique et sulfureuse de l'illustre joaillier et sculpteur de la Renaissance.*
22.00 Documentaire : Le Pionnier clandestin. De Pavel Lounguine (rediff.). *A travers le portrait d'un petit pionnier, esquisse du phénomène du néo-communisme en Russie.*
23.00 Cinéma : Wanda. ■■ Film américain de Barbara Loden (1970). Avec Barbara Loden, Mickael Higgins, Dorothy Shupenes (v.o.).

M 6

15.10 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : V.
19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital. Distributeurs de meubles : l'arnaque des remises.
20.45 Téléfilm : La Signature de l'assassin. De Michael Ray Rhodes.
22.40 Série : Mission impossible.
23.40 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Ikea.
0.05 Magazine : Sexy Zap.
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Approche d'Igor Stravinsky.
21.32 Musique : Black and Blue. La grandeur de Sidney Bechet.
22.40 Les Nuits magnétiques. Poubelles, je vous aime (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jacques Meunier.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de l'ancien Opéra de Francfort) : Trittico Botticelliano, de Respighi ; Introduction et allegro appassionato pour piano et orchestre en sol majeur op. 92, de Schumann ; Concerto pour piano et orchestre n° 5 en ré majeur K 175, de Mozart ; Mathis der Maler, de Hindemith, par l'Orchestre radio-symphonique de Francfort, par Marcello Viotti.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Club Manhattan Hôtel New-York-Eurodisney.

Les interventions à la radio

RMC, 18 h 15 : Patrick Devedjian (« Le Forum RMC-*l'Express* »).
France-Inter, 19 h 20 : Henri Emmanuelli (« Objections »).
BFM, 19 h 35 : Philippe Jaffré (« Voix off »).

IMAGES

Complots

QUI a cambriolé l'appartement parisien d'André Rousselet ? Paul Amar, qui a porté la nouvelle à la connaissance du public, n'a pas éclairci ce mystère, mais il avait, en l'évoquant, l'air complice de celui qui en sait plus qu'il n'en dit. Il a d'ailleurs bien montré qu'il n'était pas dupe quand il a franchement rigolé en rapportant le commentaire de l'ancien PDG de Canal Plus. M. Rousselet venait d'affirmer qu'il disposait d'un *« alibi très sérieux »*, puisqu'il se trouvait en vacances loin de Paris au moment des faits.

L'absence de commentaire de la part des Guignols de l'info, qui avaient pourtant l'occasion de crier : *« Edouard l'a voler »*, est tout aussi significative. Pour qui connaît un peu les dessous de cette affaire cryptée, il est facile de savoir à qui profite le crime. André Rousselet voue désormais trop de rancune au président de l'UAP, son ancien interlocuteur balladurien, qu'il accuse d'avoir trempé dans le complot dont il a été victime, pour qu'on ne soit pas tenté de penser qu'il a lui-même fracturé ses deux coffres-forts afin d'empocher la prime d'assurance au détriment de cette compagnie. France 2 et Canal Plus ont sans doute fait, ce jeudi soir, de la rétention d'information.

Ce n'est pas le cas de TF 1, dont le journal s'est longuement étendu sur le complot antifrançais qui défraye la chronique olympique de Lillehammer après le déni de justice infligé à notre gentille Surya nationale par un quarteron de jurés en retraite. Cette fois, sur la patinoire, en léger différé, le sang a coulé. Mais il n'est pas sûr, là encore, qu'il faille plaindre la victime. Les experts locaux s'interrogent sur l'authenticité du télescopage qui obligera Oksana, la roublarde Ukrainienne, à patiner, vendredi soir, avec quelques points de suture à la cheville. Ce n'était peut-être que mise en scène destinée à apitoyer ce jury étrangement aveugle à ses fautes techniques de l'autre soir...

Un détail a accru le trouble des enquêteurs norvégiens : l'empressement de Nancy, la belle Américaine, à voler au secours de cette coquine, sous le regard des caméras, au moment de la prétendue collision. Selon certains avis professionnels exprimés à l'antenne de TF 1, les patins seraient pipés et la médaille d'or assurée à Nancy par l'entremise *« des gens qui ont investi sur elle pour que ça leur rapporte de l'argent quand elle patinera ensuite chez les professionnels »*. Il y aurait donc, derrière ces saintes-nitouches, la main d'une mafia... Mais comment la désigner sans encourir le risque de l'amende promise par Jacques Toubon à quiconque sacrifiera désormais à la facilité des anglicismes ? Comment traduire *sponsor* ? Comment trouver le mot juste sans devenir désobligeant ? Le choix est difficile, puisqu'il s'agit de faire la différence entre commanditaire, parrain et souteneur...

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 26 FÉVRIER

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini. Sophie et Virginie ; Sally la petite sorcière ; Candy.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée vacances.
10.25 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.48).
10.45 Ça me dit... et vous ? Avec les séries : Dinosaures, La Maison en folie.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo, Trafic infos, Journal et Résumé des J. O.
13.20 Magazine : Reportages. Les Petits Jardins du dimanche, de Claude Couderc et Jean-Claude Fontan.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.10 Divertissement : Ciné gags (et à 17.30).
14.15 La Une est à vous. Avec la série : Agence tous risques.
17.35 Magazine : Trente millions d'amis.
18.05 Divertissement : Les Roucasseries.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Résumé des J. O., Tiercé et Météo.
20.45 Variétés : Super nana. Emission présentée par Patrick Sébastien et Enrico Macias. Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le jury : Carlos, Michèle Torr, Denise Fabre, Eddie Barclay, Henri Michel, Pierre Bellemare ; Avec la participation de Sim, Francis Perrin, Ginette Garcin, Amarande ; Variétés : Enrico Macias, Starmania, Fanny.
23.00 Téléfilm : Péchés mortels. De Bradford May, avec Christopher Reeve, Karen Kondazian.
0.40 Magazine : Club olympique. Résumé des Jeux olympiques de Lillehammer.
1.20 Journal et Météo.
1.25 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.40 TF1 nuit.

FRANCE 2

6.00 Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde. (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin. Saturnin ; Les Mystérieuses Cités d'or ; Heckle et Jeckle ; Capitaine Planète.
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong. Robinson Crusoé ; Les Jetsons ; Capitaine Caverne ; Wally Gator ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
9.00 Expression directe. UDF.
9.15 Sport : Jeux olympiques. En direct de Lillehammer. Ski alpin : slalom dames (1re manche).
10.30 Le Magazine de l'emploi. Dossier : Téfal ; Dix métiers à découvrir : les métiers du bâtiment.
11.30 Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta (et à 3.10).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.
13.25 Magazine : Géopolis. Présenté par Claude Sérillon. Cambodge : l'ombre rouge, d'Hervé Ghesquière et Michel Anglade.

14.15 Magazine : Animalia. Nos copains du jardin.
15.10 Magazine : Samedi sport. A 15.15, Tiercé, en direct d'Enghien ; à 15.20, Jeux olympiques, en direct de Lillehammer : patinage artistique, gala des champions ; Magazine des Jeux olympiques ou hockey sur glace avec l'équipe de France si cette dernière est qualifiée.
17.30 Série : Taggart.
18.50 INC.
18.55 Magazine : Frou-frou. Présenté par Christine Bravo. Invitée : Valérie Claisse, miss France 1994.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Résumé des J. O., Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : C'est votre vie. Présenté par Frédéric Mitterrand. Mimie Mathy.
22.40 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invitée : Sylvie Vartan. Avec Fatal Mambo, Jean-François Cohen, Gabrielle, Jonice Jamison, la chorale du Père Félix.
0.10 Journal et Météo.
0.30 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. Les Noces de Palo, film de Knud Rasmussen et Friedrich Dalsheim. *Film sur les esquimaux réalisé en 1933 par le célèbre explorateur polaire.*

FRANCE 3

7.30 Magazine : L'Heure du golf. Le magazine ; La compétition : l'Extremadura Open au golf del Guardiana à Badajoz (Espagne).
8.00 Espace entreprises ; L'Homme du jour.
9.00 Magazine : Terres francophones. L'université africaine de Cotonou.
9.30 Les Minikeums. Denver le dernier Dinosaure ; Roger Ramjet.
10.00 Magazine : Rencontres à XV. Présenté par Jean Abeilhou, Jean-Paul Cazeneuve et Marc Guillaume. retour sur la rencontre pays de-Galles-France, à Cardiff ; Agenda et actualité de la semaine.
10.30 Magazine : Top défense. Au Val-de-Grâce. Reportages : La mort du crime parfait, de Valérie Esposito ; Préparation pour une guerre très foide, de Marie Frapin ; 300 mètres sous les mers, de F. Pierretti ; Document d'archives : La bataille de Monte-Cassino.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.40 Journal.
12.55 Sport : Jeux olympiques. En direct de Lillehammer. Ski alpin : slalom dames (2e manche) ; à 14.15, Biathlon : 4 × 7,5 km messieurs.
15.05 Série : La croisière s'amuse.
15.55 Samedi chez vous.
17.35 Magazine : Montagne. Rencontre avec Allain Bougrain-Dubourg ; Reportage : Philippe Laroche (spécialiste québécois du saut en ski acrobatique), de Dominique Sanfourche.
18.20 Expression directe. PS.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Vraie Vie d'Hitchcock*, de Donald Spoto.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal des Jeux.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Téléfilm : La Fille du roi. De Philippe Triboit, avec Annie Cordy, Raoul Billerey. *Trois enfants élevés par leurs grands-parents.*
22.15 Journal et Météo.
22.40 Magazine : Jamais sans mon livre. Magazine présenté par Bernard Rapp. Invités : Victor Kuperminc, traducteur des *Joies du yiddish*, de Leo Rosten ; René R. Khawam, traducteur de *les Ruses des femmes*, de Abd Al-Rahim Al-Hawrani ; Jean Verdon *(la Nuit au Moyen Age)*.
23.35 Magazine : La Nuit des nouvelles images. Présenté par Jean-Michel Blottière. Extraits des productions primées ou nominées au festival Imagina, à Monte-Carlo.
0.35 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News.
7.25 Les Superstars du catch.
8.15 Surprises.
8.35 Documentaire : Shirley Temple, l'enfant chérie de l'Amérique. De Gene Feldman.
9.30 Cinéma : Rock-O-Rico. ■ Film d'animation américain de Don Bluth (1991).
10.45 Le Journal du cinéma.
10.50 Cinéma : Les Aventures d'un homme invisible. ■ Film américain de John Carpenter (1991).

— En clair jusqu'à 14.35 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone. Spécial Imagina.
14.35 Téléfilm : Les Otages du lac. De Michael Tuchner.
16.10 Sport : Athlétisme. 1re journée du championnat de France d'hiver, en direct de Bordeaux.

— En clair jusqu'à 20.35 —

16.45 Décode pas Bunny.
17.45 Série animée : Chipie & Clyde.
17.50 Magazine : On fait le plein. Présenté par Yvan Le Bolloc'h, George Eddy, François Pécheux et Bruno Solo ; à 17.52, Le Plein de basket : Houston-New-York ; à 19.10, Le Magazine ; à 18.55, Flash d'informations.
19.00 Les Césars 1994. Présenté par Fabrice Luchini et Clémentine Célarié, en direct. Hommage à Jean Carmet, Federico Fellini et Alexandre Trauner.
20.35 ▶ Documentaire : Chien-loup. Histoire de Cyril Collard, de Doug Headline et Dominique Cazenave.

22.05 Nuit fauve. Clips et courts-métrages de Cyril Collard : Maria Térésa, de Graziella de Michèle ; Douce France, de Carte de Séjour ; Alger la blanche ; Les Raboteurs.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Les Nuits fauves. ■■■ Film français de Cyril Collard (1992). Avec Cyril Collard, Romane Bohringer, Carlos Lopez.
1.02 Nuit fauve. Clip et poème de Cyril Collard : Cathy prend le train, de Graziella de Michèle ; l'Animal, dit par Guillaume Depardieu.
1.07 Série : Le Lyonnais. Taggers, de Cyril Collard.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Pèlerinage sur l'île des dieux (rediff.).
17.45 Magazine : Mégamix (rediff.).
19.00 Série : Root into Europe. De Mark Chapman.
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Le Brésil.
19.30 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités américaines et allemandes de la semaine du 26 février 1944.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo. Carte blanche à Wojciech Tochman et Marian Chirlac.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Documentaire : Mémoires d'asile. De Paule Muxel et Bertrand de Solliers.
22.05 ▶ Téléfilm : En compagnie d'Antonin Artaud. De Gérard Mordillat, avec Sami Frey, Marc Barbé, Julie Jézéquel, Valérie Jeannet.
23.40 Magazine : Snark. Les Secrètes Aventures de Tom Pouce, de Dave Borthwick ; Dookit, de Shaz Kerr et Philip Crean ; Handle with Care, de François Guiton ; La Comète, de Michael Gaumnitz ; Paradays, de Michael Saup.
0.15 Magazine : Intérieur nuit. Portrait : Dick Annegarn, de Philippe Pilate et Xavier Ess ; Belgitude : Expo-Snuls, de Frédéric Brébant ; Curiosité : Gosh, de Frédéric Brébant ; Gros plan : Buddy Guy, de Philippe Cornet (30 min).

M 6

8.05 M 6 Kid. Balade à Notre-Dame ; Graine de champion ; Maxie's ; New Kids on the Block ; Cascadogs.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.50 Série : Les Années coup de cœur.
12.20 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries. Présentée par Laurent Weil. Invité : Pierre Palmade.
13.00 Série : Brigade de nuit.
13.55 Série : Le Magicien.
14.50 Série : Berlin antigang.
15.50 Série : Thunderbirds.
16.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Présenté par Emmanuel Chain. Ikea : le roi des meubles à petits prix (rediff.).
19.15 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Bugatti 2000.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.15).
20.45 Téléfilm : Double Verdict. De Paul Wendkos, avec Peter Strauss, Jill Clayburgh. *Après une suspension disciplinaire de deux ans, un avocat est chargé d'une affaire des plus complexes.*
0.10 Série : Soko, brigade des stups.
1.05 Informations : Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Christian Jaccard, peintre.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. Les Règles du savoir-vivre dans la société moderne, de Jean-Luc Lagarce.
22.35 Musique : Opus. Yves Prin, ou la musique au pluriel.
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Richard Morgieve, écrivain et débarrasseur de caves.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Lisbonne, capitale culturelle de l'Europe 1994. Présentation de la soirée, en direct de Lisbonne, par Jean-Pierre Derrien.
21.30 Gala d'ouverture. En direct du Colisée de Lisbonne. Concerto pour piano n° 5, de Beethoven, par Pedro Burmester ; Symphonie n° 5 op. 64, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Sir Georg Solti.
0.05 Les Fantaisies du voyageur. Par Caroline Bourgine. Les racines du raï.

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Solution

Le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) vient de jeter une lumière crue sur la situation réelle des Français. Il a observé à la loupe la texture du fameux « tissu social », objet des soins constants des gouvernants, des partis et des nantis.

Délité à l'extrême, ledit tissu ! Des centaines de milliers de Français sont en situation de pauvreté et des millions en état de précarité. Il suffit de peu de choses pour faire basculer les seconds dans l'univers d'exclusion où vivotent les premiers.

Conscient de la nécessité de faire quelque chose, et bien désireux de montrer qu'il ne reste pas les deux pieds dans le même escarpin, le gouvernement Balladur a pris la mesure d'urgence qui s'imposait : il a supprimé le CERC.

PROCYON

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté I à X

Demain

Heures locales

Le ministre de la culture et de la francophonie s'efforce de faire participer son administration au débat sur l'aménagement du territoire. De Roubaix à Strasbourg en passant par Arles, Jacques Toubon se rend sur le terrain à la rencontre des élus et de responsables de l'action culturelle.

Le numéro du « Monde » daté vendredi 25 février 1994 a été tiré à 467 080 exemplaires

La procédure de privatisation de Radio-Monte-Carlo

La valeur du réseau Nostalgie aurait été surestimée

Alors que l'hôtel Matignon s'interroge sur l'opportunité politique de céder aujourd'hui RMC à Havas, « favori » de la course à la privatisation, plusieurs des protagonistes impliqués dans le dossier s'inquiètent de l'absence de transparence dans cette procédure. Ils contestent les bases sur lesquelles a été évalué le prix du réseau Nostalgie.

Quatre candidats postulent, aujourd'hui, au rachat de RMC et du réseau musical Nostalgie. Deux d'entre eux disposent d'une surface financière rassurante : il s'agit du groupe Havas, allié avec la presse quotidienne régionale (*Nice-Matin, Midi libre, la Montagne*), et de la Générale Occidentale. Un troisième, NRJ, présente une puissance financière d'un niveau plus modeste, mais dispose tout de même d'une trésorerie établie à 300 millions de francs. Ainsi, si VSD semble réellement hors de la course (sa trésorerie disponible affichée s'élève à 10 millions de francs, ce que les experts chargés d'examiner les offres des repreneurs ont jugé insuffisant), il existe bien trois candidats « sérieux » à la reprise des 87 % de parts que l'Etat possède, *via* la Sofirad, dans « la radio du soleil ».

Les trois offres s'établissent ainsi : 540 millions de francs pour Havas, 440 millions pour NRJ, 405 (et non 420 millions, comme le chiffre a circulé) pour la Générale Occidentale. Trois offres inférieures à un prix plancher fixé à 600 millions de franc, après la remise des dossiers par le cabinet d'audit international Coopers et Lybrand, choisi par la Sofirad. Ce chiffre, diffusé par l'AFP, n'a toutefois jamais été ni infirmé, ni confirmé par le ministère des finances. Or, dans le cas d'une procédure de gré à gré, et s'agissant d'une filiale de deuxième rang, la seule condition posée par la loi du 6 août 1986 – relative aux modalités d'application des privatisations – est que, précisément, la transaction doit être supérieure au prix fixé par un expert indépendant.

Au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), comme parmi les repreneurs, on conteste les choix de la Sofirad, qui, alors qu'elle était encore dirigée par Gérard Ganser, a confié à ce cabinet international Coopers et Lybrand l'estimation des deux stations. Certains repreneurs font valoir que leurs offres, dont certaines ont été établies avec l'aide des plus grosses banques françaises, se situent toutes, peu ou prou, dans la même fourchette – entre 400 et 500 millions de francs –, alors que celle du cabinet serait donc largement supérieure.

Trois solutions

Offensive classique de tout « perdant », tenté de contester l'arbitre ? Les protestations se fondent sur les chiffres qui auraient été fournis au cabinet d'audit pour réaliser son évaluation des stations. De sources concordantes, c'est le réseau Nostalgie qui aurait été évalué à un prix supérieur à celui établi par les différents candidats. Or il apparaît que les chiffres communiqués à Coopers et Lybrand – sans que l'on sache si le cabinet les a utilisés pour son évaluation – ne sont pas les mêmes que ceux dont ont pu prendre connaissance les repreneurs potentiels. Les quatre candidats ont travaillé, en effet, sur des résultats clos au 30 septembre 1993 (soit la fin de l'exercice social en cours) avalisés par le conseil d'administration du 4 novembre. Le cabinet, en revanche, aurait eu connaissance des résultats réalisés par Nostalgie au cours des trois premiers de l'exercice suivant, qui n'auraient pas été approuvés par le conseil d'administration du groupe et qui traduisaient, comme pour beaucoup de radios – média dit de crise – une réelle embellie.

Directeur général de Nostalgie, Fabrice Larue reconnaît cependant que de nouveaux chiffres ont pu être communiqués au cours de l'expertise menée par le cabinet d'audit international. Il y aurait d'ailleurs eu débat triangulaire entre Gérard Ganser – pour qui le cabinet d'audit doit examiner tous les chiffres disponibles au moment de l'audit – le cabinet Coopers et Lybrand, et Jean-Noël Tassez, qui n'aurait pas lui-même communiqué les résultats de Nostalgie et aurait mis en garde le cabinet et la SOFIRAD sur leur utilisation abusive.

Si le prix plancher de 600 millions de francs est officiellement avalisé par le ministère des finances – et quelle que soit la manière dont l'évaluation a pu être menée – les pouvoirs publics vont être confrontés à trois solutions. Soit déclarer l'appel d'offres infructueux, et – pour prouver leur bonne volonté – en lancer un autre, immédiatement après. Soit demander une seconde expertise, comme le nouveau président de la Sofirad, Jean-Louis Dutaret, nous a affirmé vouloir le faire.

La procédure serait rallongée, mais les candidats, malgré leurs menaces, ne devraient pas décrocher. Sollicitée par le président de la Sofirad, la station de M. Baudecroux a demandé, jeudi 24 février, à prolonger son offre. Chez Havas, on confirme également que la proposition, qui expire le 28 février prochain, a été reconduite *« jusqu'au 15 mars »*.

Les enjeux du dossier dépassent en effet le cadre capitalistique de la vente d'une radio généraliste aujourd'hui en pleine déconfiture et d'un réseau musical, aussi florissant qu'il soit. « Donner » RMC à Havas, ce serait favoriser encore un groupe *« vorace »* qui vient de sortir vainqueur du pacte conclu par les actionnaires de Canal Plus. Choisir NRJ, ce serait à coup sûr provoquer l'ire des deux grandes généralistes, RTL et Europe 1, qui verraient leur principale concurrente mettre un pied dans le sud de la France, et reprendre le parc de fréquences de Nostalgie. Enfin, passer par dessus l'offre de NRJ et confier RMC au groupe de Pierre Suard, en arguant que le dossier présenté par Alcatel est le meilleur, ce serait faire peser un « soupçon d'amitié » dont Matignon se passerait aujourd'hui volontiers.

La troisième alternative consisterait donc à laisser pourrir le dossier, décidément trop politique, jusqu'à la prochaine élection présidentielle, comme Edouard Balladur a souhaité de le faire. Cette dernière solution provoquerait la colère de la principauté et – paradoxe pour une société publique – de l'ensemble des salariés de RMC. Car, pendant que l'Etat français tergiverse, le Rocher et la station observent avec consternation l'audience de la station décliner, tandis que les partants – comme Jérôme Bellay, directeur de l'antenne – ne sont pas remplacés.

ARIANE CHEMIN

La « taupe » russe de la CIA

Les révélations sur les méfaits de l'agent double Aldrich Ames embarrassent Bill Clinton

WASHINGTON
de notre correspondante

Le FBI commence à lever le voile sur l'espion Aldrich Ames, fonctionnaire de la CIA arrêté lundi 21 février et accusé d'avoir travaillé pendant neuf ans pour Moscou. Selon le *New York Times* et le *Washington Post*, Ames aurait « donné » au KGB pas moins de dix informateurs soviétiques de la CIA, qui ont tous été jugés pour trahison et exécutés en URSS dans la deuxième moitié des années 80. A deux reprises pendant cette période, il avait passé avec succès à la CIA l'épreuve du détecteur de mensonges.

Pour les services de renseignement américains, c'est évidemment un coup dur. Mais l'affaire est aussi devenue, en deux jours, un embarras politique pour le président Clinton, car l'opposition républicaine s'en est emparée pour attaquer l'ensemble de la politique russe de l'administration démocrate. Avec le renouvellement partiel du Congrès en novembre, 1994, après tout, est une année électorale.

Un avant-goût de la combativité des élus républicains sur ce thème a été donné, mardi, au Sénat lors de la procédure de confirmation de Strobe Talbott au poste de numéro deux du département d'Etat. Ami personnel du président, qui l'avait d'abord nommé ambassadeur itinérant pour l'ex-URSS, Strobe Talbott est considéré comme l'artisan de la politique de l'administration Clinton à l'égard de la Russie et de l'Europe de l'Est.

Mardi, avant de confirmer sa nomination par 66 voix contre 31, les sénateurs ont fait le procès de son approche trop « russo-centriste » des relations avec les pays de l'ancien bloc soviétique, ou de sa complaisance à l'égard de l'interventionnisme russe en Géorgie et dans d'autres Républiques de l'ex-URSS. *« Ces derniers mois, la Russie a opposé des veto tacites à certaines options de la politique étrangère américaine »*, a accusé le sénateur Bob Dole, chef de la minorité républicaine, évoquant en particulier l'opposition de Moscou à l'entrée des pays d'Europe centrale dans l'OTAN. *« Je crains que M. Talbott n'ait été, au sein de l'administration, celui qui a plaidé pour que l'on s'incline devant les souhaits des Russes »*, a ajouté M. Dole.

Depuis son retour de Moscou à la mi-janvier, le président Clinton a vu sa politique de soutien à Boris Eltsine mise à rude épreuve. A peine avait-il tourné le dos que les chefs de la réforme économique quittaient le gouvernement russe en fanfare, l'un d'eux, l'ex-ministre des finances Boris Fedorov, accusant même Strobe Talbott de les avoir *« poignardés dans le dos »*. Parallèlement, le chef de la diplomatie russe Andreï Kozyrev rappelait les prétentions de Moscou sur *« l'étranger proche »*, comme disent les Russes en parlant de leurs voisins.

Lorsque Bill Clinton voulut s'entretenir au téléphone avec Boris Eltsine de l'ultimatum de l'OTAN aux Serbes, le président russe se mit aux abonnés absents pendant quarante-huit heures. Puis, la semaine dernière, la remarquable remise en selle des Russes sur la scène diplomatique internationale dans la crise bosniaque a pris les Américains de court. La révélation, sur ces entrefaites, de l'existence d'un espion de haut niveau au sein de la CIA grassement payé par les Russes depuis neuf ans a donc été un peu difficile à avaler pour certains élus républicains, qui ont aussitôt appelé à un gel de l'aide américaine à la Russie-près de 2 milliards de dollars pour 1994.

Sans minimiser la gravité de l'affaire Ames, le président Clinton résiste fermement à ces appels et a fait savoir que l'incident, pour désagréable qu'il soit, ne devait pas entamer la qualité des relations russo-américaines. Mieux : plus que jamais, il est de l'intérêt des Etats-Unis de soutenir la démocratie et la réforme en Russie. *« La Russie n'est pas monolithique. Ce n'est pas une seule et unique force. Ce sont de multiples forces et de multiples événements qui se produisent tous en même temps »*, a déclaré mardi M. Clinton.

Le chef de l'exécutif américain devrait surmonter sans trop de dommages cette petite poussée de fièvre, pour peu que les Russes y mettent un peu du leur. A en croire la chaîne ABC cependant, ils n'en prenaient pas le chemin jeudi, faisant savoir qu'ils n'accepteraient de rappeler leurs deux « diplomates » impliqués dans l'affaire Ames que si les Américains retiraient leur personnel de la CIA à Moscou... Quoi qu'il en soit, pour Bill Clinton, l'attitude des républicains dans cette affaire montre surtout que le temps du consensus bipartite sur sa politique russe est révolu.

SYLVIE KAUFFMANN

Train de vie et fuites mortelles

Le FBI affirme que c'est le train de vie de l'agent double de la CIA Aldrich Ames et de sa femme colombienne, Maria del Rosario Casas, qui a déclenché il y a dix mois l'enquête conclue par leur arrestation le 21 février. Mais plusieurs sources au sein des agences de renseignement américaines indiquent que c'est une nouvelle recrue de la CIA au sein des services russes qui a finalement mis le FBI sur la piste de l'espion de cinquante-deux ans, « retourné » par le KGB alors qu'il était en poste,de 1981 à 1983,à l'ambassade des Etats-Unis à Mexico. Ruiné par un divorce coûteux, Aldrich Ames s'est apparemment tourné vers le KGB pour l'argent, sans aucun motif idéologique.

Pendant dix ans, les fuites au sein de la CIA ont donné des sueurs froides aux services secrets américains. Selon le *Washington Times*, Ames a passé avec succès, l'épreuve du détecteur de mensonges en 1986 et 1991. Plus grave, la chaîne de télévision CBS a affirmé qu'en 1986 les services chargés de surveiller l'ambassade d'URSS à Washington n'avaient pas signalé à la CIA que l'officier Ames avait rencontré un responsable soviétique. La négligence a été mortelle pour deux employés de l'ambassade soviétique dans la capitale fédérale, retournés après des années d'efforts par le FBI. Au moins dix agents russes travaillant pour les Etats-Unis ont fini devant un peloton d'exécution à cause des fuites de la « taupe Ames ».

Le sort de Valery Martinov, troisième secrétaire au service culturel chargé de l'espionnage scientifique et technique par le KGB, est particulièrement dramatique. En novembre 1985, le KGB, qui a découvert la trahison de Martinov, l'attire en le chargeant d'escorter jusqu'à Moscou le chef-espion Vitaly Yourtchenko, qui, après avoir fait défection aux Etats-Unis, avait changé d'avis dans des circonstances rocambolesques. Martinov a été exécuté, ainsi que son collègue Sergueï Motorine. L'ironie est que Ames, au-dessus de tout soupçon puisqu'il était lui-même fils d'un officier de la CIA, travaillait à ce moment là au bureau de recrutement d'agents doubles soviétiques, et qu'à ce titre c'est lui qui avait été chargé de l'interrogatoire de Yourtchenko dont la sincérité n'a jamais été établie.

En décembre 1990, Ames, qui vient de passer trois ans à Rome, de 1986 à 1989, écrit sur son ordinateur, de retour à Washington : *« J'ai appris que GT Prologue est le nom de code de l'officier de la deuxième direction principale dont je vous avais parlé auparavant. »* Il vient ainsi de dévoiler au KGB un des meilleurs agents doubles de la CIA, haut responsable du contre-espionnage russe. Les communications avec ses contacts russes sont simples : des employés de l'ambassade soviétique puis russe partaient « en promenade » dans les rues de Washington, pour relever la boîte aux lettres marquée d'un trait horizontal à la craie. – *(AFP.)*

Cinéma à



Jardins de P

Un peintre de la colère

Lire aussi

Le Monde

temps libre

FORMES

Cinéma à l'affiche

Dans un livre récent consacré aux affiches du cinéma français des années 50, René Chateau cite le chiffre de mille films distribués sur une période de dix ans et autant de représentations graphiques que les illustrateurs de l'époque posaient aux façades des salles et dans les magazines spécialisés. Art populaire à part entière, ces affiches, avant que la photo ne vienne remplacer le dessinateur, faisaient entrer le futur spectateur dans une dramaturgie simple, dépourvue d'ellipses et de codes, pure comme le film qui venait de naître, sorte de bande-annonce où l'intrigue se dévoilait sous sa forme la plus rustique. Anecdotiquement et sous une forme différente, cette intervention reviendrait de nombreuses années plus tard, mais la technique photographique allait être le grand souffle nouveau qui relancerait l'affiche et lui donnerait son style moderne. Un style, pierre de touche d'un combat économique qui peut rapporter beaucoup ou faire perdre gros.

(Lire page V.)



IN « LES PLUS BELLES AFFICHES DU CINÉMA FRANÇAIS DES ANNÉES 50 ». ED. LA MÉMOIRE DU CINÉMA.

EXTÉRIEUR

Jardins de Provence



DENNIS STOCK IN « PROVENCE ». ED. CHENE

Giono se fâche : « Ne croyez pas au peintre qui fourre dans ce pays le rouge sang, le jaune d'or, le vert vinaigre. Tout est gris. » Certes, et les jardiniers de Provence les plus fins ont toujours veillé à ne pas éclabousser le paysage de teintes par trop criardes, mais des combinaisons peuvent exister qui ménagent à la fois le « patrimoine » tout en flattant l'œil. Aujourd'hui il semble que deux écoles se disputent les faveurs des résidents : ceux qui penchent pour les vifs bien tempérés, ceux qui optent pour les pâles bien compris. Leçon d'ornementation avec une spécialiste.

(Lire page VII.)

RENCONTRE

Un peintre de la colère

Sa formidable réussite n'a jamais empêché le peintre équatorien Osvaldo Guayasamin de continuer à crier sa colère contre tous les malheurs et les désespoirs de l'homme. « Des millions et des millions de morts, de disparus, de torturés. Ce siècle, nous dira-t-il, est le plus monstrueux de l'Histoire. » Rencontre avec celui que l'UNESCO vient, cette semaine, d'honorer à Paris.

(Lire page X.)



AUTOPORTRAIT 1982. COLLECTION DE L'ARTISTE, QUITO

Lire aussi

MODE

Le mannequin et son couturier

« A quoi pensez-vous quand vous défilez ? » Carla Bruni répond : *« A ne pas tomber. »* La bouteille d'eau minérale est plantée dans sa besace beige, elle parcourt le hall du Carrousel du Louvre d'un pas fin et pressé. Les photographes sont toujours là. *« Mais qu'est-ce que vous voulez encore ! »*, leur lance-t-elle, à la manière d'une star qu'on dérange. Même si les vraies stars, elles, continuent de sourire, attentives à faire de leur présence une apparition : autre monde, autre temps... Dans le milieu de la mode, quand on parle de Claudia, ce n'est pas toujours celle qui a fait rêver une génération dans *Rocco et ses frères*, *Huit et demi* ou *le Guépard*, mais de l'autre, la Lolita de Düsseldorf, dont le contrat avec Revlon s'élèverait à plusieurs millions de dollars : Claudia Schiffer, *« la plus belle fille du monde »*, selon *Elle*, qui lui consacre plus de cinquante pages dans son premier numéro hors série baptisé *Top Model* (1), ce mois-ci en kiosque. *« Elle a le sex-appeal de Bardot, la finesse de Grace Kelly et la fraîcheur de Heidi descendue de sa montagne... »* Six ans seulement après ses débuts, elle détient le record du nombre de couvertures (plus de quatre cents à ce jour), égérie de Karl Lagerfeld, qui la considère comme *« la plus célèbre femme allemande »*. Helmut Newton ne l'a-t-il pas photographiée, non sans humour, en costume de Gretchen ? Elle ne craque jamais, *« sauf pour du chocolat »*, n'aime *« ni le vin ni le champagne »*, est dotée *« d'une plastique parfaite et d'une tête bien faite »* ; bref, cette jeune fille modèle, qui aurait rêvé être Picasso, est devenue un phénomène

Hier, les mannequins étaient lancées par des couturiers ou des photographes. Aujourd'hui, c'est l'inverse...



KAREN MULDER DEFILANT POUR CHANEL

de société à elle seule, image triomphante de l'esthétisme germano-américain, belle blonde aux yeux bleus. En hausse, Karen Mulder, Hollandaise de vingt-quatre ans, ou Nadja Auermann, vingt-deux ans, une Berlinoise qui ne mange que des carottes.

Ni tout à fait copines ni tout à fait irréelles, les mannequins des années 90 sont les nouvelles fées du business. Leur obsession : ne jamais apparaître « superficielles », donner un avis sur tout. Elles font vendre des magazines, des cosmétiques, des émissions de télévision et des rêves d'amour sur papier glacé. *« En cette fin de siècle, où les mythes disparaissent à toute vitesse, les systèmes de communication ont trouvé un filon en or »*, explique Joana Bonet, directrice de la rédaction du magazine espagnol *Woman*. Le premier numéro avait en couverture Claudia Schiffer, celui de décembre proposait en cadeau de Noël la cassette vidéo de Cindy Crawford, *Shape your Body*. Lancé en pleine récession (octobre 1992), il a franchi la barre des 180 000 exemplaires, premier dans la péninsule devant *Elle*, *Telva*, *Marie-Claire* ou *Vogue*.

L'agence Elite, qui signale *« une grosse arrivée en provenance de l'Est »*, affiche un chiffre d'affaires de 80 millions de dollars pour 1992, à la tête de quatorze agences dans le monde, dont quatre – Milan, Hambourg, Londres, Munich – ouvertes depuis 1990. *« Le changement s'amorce. Pendant plusieurs saisons, il y a eu un attrait pour les silhouettes menues. Aujourd'hui, on revient aux critères classiques. Les femmes n'ont pas envie de s'identifier à une petite fille flottant dans une culotte trop grande. »* Pourtant, la génération des *waifs*, au physique d'enfant abandonné, a déjà fait école : en témoigne le contrat en or signé par l'Anglaise Kate Moss avec Calvin Klein. Elle promet : *« Je ne suis pas anorexique. »*

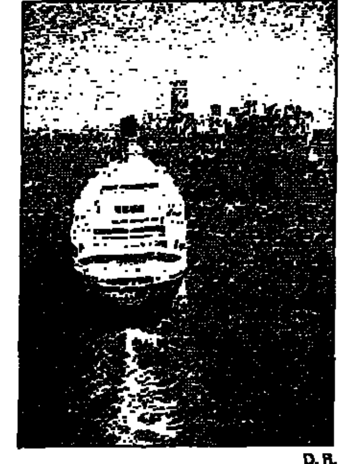
Laurence Bénaïm

Lire la suite et l'entretien de la photographe Dominique Issermann avec Florence Evin page IV

(1) *Top Model*. 25 F.

Les rendez-vous

ILE DE FRANCE



D. R.

La mer à Paris

Faire découvrir au grand public les différents « voyages en mer » organisés sur divers types de bateaux dont les ferries qui, aujourd'hui, sont également des lieux de plaisir et de détente. Elargir la notoriété du « tourisme bleu » grâce à un vaste choix de croisières, accessibles à tous les budgets, et proposées, pour l'occasion, à des conditions avantageuses. Deux caps pour le 2e Salon des vacances en mer, organisé par Croisimer et qui se tiendra du 3 au 5 mars, place du Trocadéro, dans l'enceinte du Musée de la Marine, lieu prestigieux que le visiteur aura ainsi l'opportunité de découvrir gracieusement. De 10 h à 19 h 30. Entrée gratuite.

France agricole

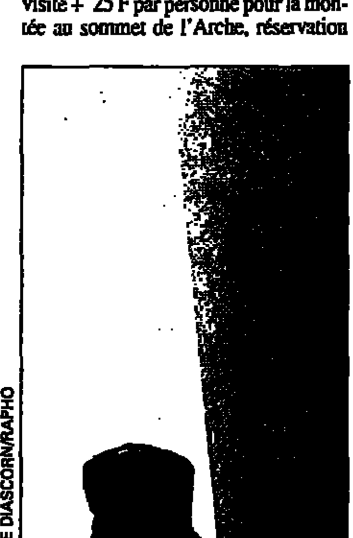
On le savait bovin, ovin, caprin, porcin et canin avec des espaces pour les équidés et les gallinacés. Cultivé, avec un concours général très suivi. Eclectique et technique, avec ses filières lait, pain et sucre et son intérêt pour la génétique et l'agroalimentaire. Ecologique, aussi, avec son souci pour l'environnement. Ludique, enfin, avec son attrait pour les jardins, le tourisme, la chasse et l'artisanat. On le découvre épicurien avec cet espace « découverte des terroirs » où le public est invité à redécouvrir son patrimoine gastronomique en savourant la vaste palette de produits de qualité rassemblés par les comités régionaux de promotion et leur fédération. En vedette, le veau élevé sous la mère, l'agneau fermier, le cassoulet de Castelnaudary, la Confrérie de la choucroute et celle de la Mogette. Bâtiment 3 du Salon international de l'agriculture qui se tient du 27 février au 6 mars, au Parc des expositions, porte de Versailles, à Paris.

Itinéraires protestants

A l'aube de la Renaissance, Paris a vu naître les idées de la Réforme en France, notamment à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. C'est également dans la capitale que l'Eglise réformée s'est donné son organisation, en tenant secrètement au Pré-aux-Clercs son premier synode national. Une capitale dont architectes et artistes protestants ont façonné le décor, aux XVIe et XVIIe siècles : place des Vosges, Institut, Pont-Neuf, etc. Sans oublier la célèbre toile de Jouy, création du protestant Christophe-Philippe Oberkampf. Quant au château de Fontainebleau, il est, en grande partie, l'œuvre de protestants (Jean de Cerceau et Salomon de Brosse), tandis que la chapelle du château de Chamerolles est l'un des plus anciens lieux de culte protestant en France. Autant de lieux de mémoire présentés dans un dépliant réalisé par la Fédération protestante, en partenariat avec l'Agence française d'ingénierie touristique et en liaison avec la CNMHS. Un dépliant rédigé en français mais aussi en anglais, en allemand et en néerlandais, nombre des 25 % de protestants d'Europe étant les descendants des huguenots français émigrés en Suisse, en Allemagne, en Hollande et en Grande-Bretagne. Renseignements auprès de la Fédération protestante de France, 47, rue de Clichy, 75009 Paris, tél. : (1) 44-53-47-13.

La Défense revisitée

La Défense. Un quartier en perpétuel changement et, surtout, un lieu passionnant pour les amateurs d'architecture moderne. Depuis trois ans, Défensévénement propose d'en explorer les multiples facettes. Dans le cadre, par exemple, d'une visite complète du CNIT (avec, notamment, la salle des maquettes habituellement fermée au public) et de la Grande Arche, dont le toit est accessible par un ascenseur panoramique, montée suivie d'une découverte des expositions de la Fondation des droits de l'homme (60 F par personne, réservation une semaine à l'avance). Ou lors de visites « sur mesure » en compagnie de conférenciers architectes et urbanistes professionnels qui dévoilent « la face cachée » de la Défense » (2 360 F la visite + 25 F par personne pour la montée au sommet de l'Arche, réservation 15 jours à l'avance). Enfin, à son rythme, à l'aide d'un baladeur et d'une cassette proposée en six langues, et d'un plan détaillé du quartier (40 F par personne, tous les jours de la semaine). Renseignements auprès de Défensévénement, CNIT, BP 413, 92053 Paris-La Défense, tél. : (1) 46-92-17-50.



F. LE DIASCORN/RAPHO

Thermalies 94

Salon destiné à la fois au grand public et aux professionnels de la santé, les Thermalies sont de retour après une absence d'un an. Une 12e édition à laquelle participeront la grande majorité des 45 centres de thalassothérapie et la quasi-totalité des 104 stations thermales françaises ainsi que des centres de stations étrangères. Soit 200 stands sur une surface de 5 000 m² divisée en trois espaces spécifiques : côté source (l'espace thermalisme), côté mer (l'espace thalassothérapie) et côté ville (l'espace forme). De quoi permettre aux 50 000 visiteurs attendus de mieux gérer leur « capital-forme ». Une vitrine (complétée par un substantiel programme de conférences) à la hauteur du poids économique d'un secteur qui emploie plus de 60 000 personnes, accueille chaque année 640 000 curistes et 400 000 accompagnants et génère une activité évaluée à plus de 6 milliards de francs. Du 2 au 6 mars, de 9 h 30 à 19 h 30, au Parc des expositions de la porte de Versailles (Hall 7). Entrée gratuite.

RÉGIONS

Abbayes romanes

Joli parcours en vérité. Au départ de Carcassonne. Ce qui est déjà une promesse de beauté. En quatre jours et quatre nuits, il va son bonhomme de chemin, dégustant la savoureuse cuisine du Sud-Ouest à l'étape. L'esprit, lui, aura d'autres nourritures : les abbayes bénédictines de Caunes Minervois (VIIe siècle), au cœur d'un village fortifié, Saint-Polycarpe (IXe) et Saint-Papoul (VIIIe, cloître reconstruit au XIVe), l'abbaye cistercienne de Villelongue (XIIe), près de Saint-Martin-le-Viel et celles d'Alet-les-Bains et Lagrasse. Chaque soir, retour à Carcassonne, ce qui permet de retrouver ses marques et de visiter à loisir la forteresse médiévale. Parmi les plaisirs du palais, dégustations de vins du Minervois et déjeuner à Castelnaudary, capitale du cassoulet. Par personne, 1 600 F, un forfait tout compris sans surprise (pension complète, vins, cafés, dégustations et entrées sur les sites). Renseignements et réservations : Loisirs Aude Accueil, tél. 16-68-11-42-22.

Une Rolls à Nancy

Une Rolls blanche va vous chercher chez vous ou, si vous n'habitez pas Nancy, à l'aéroport ou à la gare. Pour vous conduire au Grand Hôtel de la Reine, un petit Palais *sis* place Stanislas et ainsi baptisé en souvenir de la halte qu'y fit la future Marie-Antoinette qui s'en allait épouser Louis XVI. Là, une suite vous attend avec le champagne et un dîner aux chandelles au Stanislas, le restaurant gastronomique où officie un chef nommé Michel Douville. Le lendemain, petit déjeuner et une dernière promenade en Rolls pour clore avec classe cette romantique parenthèse d'une nuit. Deux conditions pour bénéficier d'un pareil traitement : fêter un anniversaire de mariage et acquitter le prix de cette célébration princière, 2 490 F pour deux personnes. Réservation auprès du Groupe des Hôtels Concorde, à Paris (tél. : (1) 40-71-21-21 ou, N° vert, 05-05-00-11) ou directement au Grand Hôtel de la Reine (83-35-03-01).

Grandes, grandes vacances

Impressionnante la mine de renseignements contenus dans *L'Officiel des vacances* rédigé par deux journalistes émules d'une Pénélope qui se serait ingéniée à concocter, pour son voyageur d'époux, le plus complet des guides. Un abécédaire de l'évasion qui comblera l'Ulysse qui sommeille en chacun de nous. Des milliers d'adresses, de téléphones et de fax, tous les domaines touchant aux vacances, passés en revue, disséqués et commentés, de A à Z, en 200 rubriques où se succèdent pays, régions françaises, thèmes, organismes et mots-clefs (avion, train et autocar, formalités, santé et météo, argent, crédit et réductions, assurance, assistance et litiges, camping-caravaning et chambres d'hôtes, croisières, voile et tourisme fluvial, hôtels, locations et échange de maisons, tourisme associatif et chèques-vacances, agences de voyages et tours-opérateurs, etc.) avec un index détaillé et des renvois judicieux pour faire le tour d'une question. Mis à jour annuellement, le guide se double d'un service Minitel (3615 ODV) qui compense sa lourdeur d'utilisation par une réactualisation permanente.

P. F.

▶ ***L'Officiel des vacances*, Elisabeth Danger et Mireille Gignoux, 256 pages, 95 F (JEM, diffusion Vilo). En vente début mars dans les librairies, maisons de la presse, grandes surfaces et FNAC.**

La traversée du Massif central

Chamineige : la grande traversée du Massif central, sur plus de 550 km, en majeure partie au-dessus de 1 300 mètres. Du 12 au 19 mars, un itinéraire exceptionnel (10 000 mètres de montée au total), en ski de fond, à pied et en vélo tout terrain. Plusieurs formules : un triathlon de sept étapes, du Languedoc-Roussillon à l'Auvergne, de l'Aigoual au puy de Dôme, de Saint-Jean-du-Gard à Clermont *via* le mont Lozère, la Margeride, les volcans cantaliens, le Cézalier, le Sancy et la chaîne des puys (par équipes de trois) ou, sur le même itinéraire, une randonnée à cheval (2 chevaux par cavalier) ainsi que la possibilité de suivre la course, tout en découvrant les multiples facettes du Massif central. Renseignements auprès de Chamineige, route de Nîmes, 30270 Saint-Jean-du-Gard, tél. : 66-85-18-19.

ÉTRANGER

Antiquaires d'Europe

La ville de Maastricht joue, de nouveau, la carte européenne en accueillant, du 12 au 20 mars, les amateurs d'art, à l'occasion du Marché européen des antiquaires, une des plus importantes manifestations mondiales dans ce domaine. En vedette, des toiles des maîtres hollandais et flamands du XVIIe siècle, des œuvres de l'art oriental, de l'argenterie, des bijoux et des tapisseries. Renseignements à l'Office néerlandais du tourisme à Paris, tél. : (1) 42-25-41-25.

Semaine Sainte en Andalousie

Plus de lumière que d'ombre dans le circuit que le voyagiste Athenaeum propose en Espagne, du 30 mars au 3 avril. Carrefour de civilisations, l'Andalousie se fait partisane pour, l'espace d'une Semaine Sainte, exprimer, avec l'éclat, le faste et l'exubérance qui la caractérisent, une ferveur religieuse exceptionnelle. Ferveur qui envoûte les impressionnantes processions qui se déroulent dans toute la province et plus particulièrement à Séville avec la grande procession du Vendredi Saint à laquelle le voyagiste vous invite à participer. L'occasion d'admirer les somptueuses œuvres d'art à l'image de la Vierge, du Christ et des apôtres exposées sur des « pasos » ornés de sculptures, de draperies et de fleurs. Séville et sa Cathédrale, sa Giralda, son Alcazar et les Zurbaran et les Murillo de son Musée des beaux-arts. Temps fort d'une symphonie andalouse qui mêle avec talent arts islamique et hispanique avec Grenade (l'Alhambra et le Generalife d'une part, la chapelle royale et la cathédrale d'autre part) et Cordoue qui pose au bord du Guadalquivir, sa mosquée, sa cathédrale et l'Alcazar des Rois chrétiens. Sans oublier l'incontournable spectacle de flamenco. Le tout pour 13 300 F par personne en chambre double, au départ de Paris. Renseignements au 39, rue Marbeuf, 75008, tél. : (1) 42-56-55-00.

Musées de New-York

Sous la conduite de Charlotte de Richoufftz, diplômée de l'Ecole du Louvre, visite de quelques-uns des plus prestigieux musées de New-York. Le Musée d'art moderne : œuvres postérieures à 1880. Le Metropolitan Museum of Art : de la préhistoire au XXe siècle, peintures, sculptures et objets d'art, reconstitutions de décors intérieurs, collections de costumes, d'instruments de musique, de dessins et de photographies. Le surprenant Musée des Cloîtres : reconstitution des cloîtres de Saint-Michel-du-Cuxa, Saint-Guilhem-le-Désert, Bonnefond en Comminges et Trie. Le musée Guggenheim : la plus importante collection de Kandinsky au monde et de nombreux Klee et Chagall. La Frick Collection : des trésors d'art dans un écrin raffiné. Du 14 au 20 mars, 12 920 F par personne en chambre double et demi-pension. Avec International Voyages Service, spécialiste des voyages culturels : 16, rue de l'Arcade, 75008 Paris, tél. : (1) 42-66-10-33.

RICHARD BERENHOLTZ IN « MANHATTAN UNE ARCHITECTURE ». ED. ARTHAUD

World Cup

Certes, la France a raté le coche. Est-ce une raison pour, à compter du 17 juin, se priver du spectacle offert par la Coupe du monde de football (la World Cup) dans le cadre d'escapades américaines conjuguant judicieusement ballon rond et tourisme ? Des escapades exclusives concoctées par le strasbourgeois Destination qui propose, en juin et en juillet, au départ de Paris, des forfaits de 4 à 14 jours (de 6 650 F à 16 250 F par personne en chambre double et petits déjeuners, avec des prix réduits pour les accompagnants) permettant d'assister à un (à New-York ou Orlando), deux (à Orlando ou à San Francisco) ou trois (ceux du Maroc à Orlando et New-York) matches du premier tour ainsi qu'à un ou deux matches des huitièmes de finale, à Orlando, New-York ou San Francisco, les demi-finales et la finale affichant d'ores et déjà « complet ». A noter la possibilité de vérifier préalablement, grâce au Minitel, les disponibilités des différents programmes en consultant le 3614 Strascom (rubrique 6 « Destination : Coupe du Monde ») étant entendu que les premiers inscrits disposeront, bien entendu, des meilleures places. Renseignements auprès de Destination, 15, boulevard d'Anvers, 67000 Strasbourg, tél. : (16) 88-60-70-70.

La Suisse à l'heure Swatch

La Swatch. Une montre, certes, mais aussi un phénomène unique dans l'histoire de l'économie suisse. Un phénomène dont une exposition, présentée jusqu'au 27 mars à la Fondation Deutsch/Musée d'art moderne et contemporain de Belmont-sur-Lausanne, démonte les rouages grâce à des documents relatifs à la réussite économique de cette montre bon marché dont 1 300 modèles de la collection Blum (plus de 500 sont des pièces uniques de la période 1981 à 1989) sont exposés, par thème, dans 52 vitrines créées par des artistes réputés. En vedette, de nombreux prototypes, dévoilés pour la première fois. Une collection unique (ouverte tous les jours de 11 h à 19 h) et un catalogue richement illustré. Renseignements au (19-41) 21/728-38-25.

Pompéi à Bâle

Redécouvrir Pompéi, cette ville du golfe de Naples ensevelie en 79 après J.-C. par l'éruption du Vésuve. Se plonger dans la réalité du monde antique. C'est ce que propose, du 19 mars au 26 juin (fermeture le lundi), une exposition temporaire présentée par le Musée des antiquités classiques de Bâle et la collection Ludwig : plus de 200 pièces originales (objets de la vie quotidienne, statues de marbre, fresques, mosaïques, bronzes et reliefs), ainsi que la reconstitution d'un jardin et d'une pièce ornée de peintures murales représentant des jardins. A cette occasion, l'office du tourisme local propose un forfait, à partir de 353 F par personne, pour 2 jours et une nuit avec petit-déjeuner, l'accès à l'exposition et aux musées publics de la ville ainsi qu'au Musée romain d'Augst, et un carnet de réductions diverses. Renseignements auprès de l'Office du tourisme suisse, 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : (1) 47-42-45-45.

VENTES

Livres gourmands

Patrie de la gastronomie, la France est le seul pays où passent régulièrement en vente des bibliothèques entières consacrées à ce sujet. Ainsi, le 7 mars prochain, les amateurs trouveront-ils à Drouot environ 300 ouvrages sur les plaisirs de bouche à toutes les époques.

Le catalogue commence par deux éditions des livres d'Apicius, hommage presque traditionnel au premier maître dont l'Histoire ait gardé trace. Traduits du latin et savamment commentés par Bertrand Guegan en 1933, ces ouvrages sont estimés autour de 1 800 F. Vient ensuite *le Ménagier de Paris*, notre plus grand livre culinaire du Moyen Age d'après l'expert de la vente, Gérard Oberlé. Ecrit en juin 1392 par un bourgeois parisien, c'est sans doute le plus complet des livres rédigés au Moyen Age, qui traite non seulement de la cuisine mais encore de tous les problèmes domestiques qu'elle peut soulever : soins de ménage, jardinage, recettes diverses, savoir ordonner dîners et soupers, commander, deviser et faire de toutes manières potages et viandes... jusqu'aux fritures, sauces et potages pour malades. L'auteur, fort âgé, le composa pour sa jeune épouse qui avait quinze ans. Cet ouvrage, qui vaut entre 5 000 F et 6 000 F dans l'édition de 1846, publié par le baron Pichon d'après un manuscrit de sa bibliothèque, est accessible autour de 1 000 F dans une réédition de 1961.

Au début du XVIe siècle, la France n'est pas encore un paradis gastronomique : lourde, épicée, « viandarde », comme dit Gérard Oberlé, la cuisine du Moyen Age n'a pas encore été renouvelée par le génie italien. A cette époque, tout vient de là-bas, y compris l'art culinaire, illustré ici par l'œuvre de Bartolomeo Scappi, qui *« fut à la cuisine ce que Michel-Ange fut à la peinture » (sic)*, dans une édition en italien de 1643, reliure de l'époque, estimée 30 000 F à 35 000 F.

Du XVIIe siècle, citons *le Livre commode des adresses de Paris pour 1692* : un véritable bottin où figurent les adresses de nombreux commerçants, artisans, libraires, orfèvres, etc. dont la partie gourmandise est particulièrement intéressante. Elle fournit une liste de confiseurs, pâtissiers, traiteurs, charcutiers, confituriers, et la spécialité de certains d'entre eux. Présentés dans leur réédition de 1878, les deux volumes valent autour de 800 F.

Aujourd'hui, l'âge d'or de l'art culinaire demeure le XIXe siècle, la référence absolue des gastronomes modernes. Brillat-Savarin, la figure de proue, mourut en 1826 sans savoir que son livre, imprimé à compte d'auteur et tiré à 500 exemplaires en 1825, deviendrait un grand classique. Sa *Physiologie du goût ou méditations de gastronomie transcendante* voit ses prix varier de 800 F à 25 000 F. Au plus haut prix, l'édition originale dans son élégante reliure d'époque, au plus bas une réédition du XIXe siècle.

Catherine Bedel

▶ **Drouot-Richelieu le 7 mars. Etude Loudmer, 7, rue Rossini, 75009 Paris. Tél. : 44-79-50-50.**

▶ **A lire : *Une bibliothèque bachique* de Gérard Oberlé. 790 F. Sur demande à l'étude Loudmer.**

Rue Campagne-Première

1922, Man Ray, l'Américain, s'installe rue Campagne-Première dans le 14e arrondissement. La belle Kiki est son modèle. « Ne me regarde pas comme ça, lui dit-il, vous me trouble. » Un amour commence.

C'est une rue à coulisses, à géométrie variable, aussi syncopée et inattendue que le jazz des années qui ont vu le quartier s'emballer sur les rythmes d'un « *monde cosmopolite, où l'on parlait toutes les langues, y compris un français aussi abominable que le mien* ». Notation de Man Ray, qui arrive de New-York en juillet 1921, prêt à photographier la haute couture, celle de Paul Poiret et de Schiaparelli à sa façon, prêt à inventer des manières inconnnues de saisir la silhouette des femmes, les visages, les corps dans la lumière. Cosmopolis...

La révolution de 1917 et la première guerre mondiale ont fait de Montparnasse (supplantant Montmartre) une zone franche où Russes, Polonais, Baltes, Norvégiens, Espagnols et Américains viennent chercher un refuge, pour peu qu'ils sachent peindre, sculpter, chanter ou écrire, et où ils trouvent une fête pour l'esprit. Les années 20, décennie exaltée, avant d'autres crises, d'autres catastrophes.

Dans la géographie triangulée du quartier, entre le carrefour Vavin, à un bout, la Closerie des Lilas, le bal Bullier (disparu), à l'autre, et le boulevard Raspail, il y a les terrasses où l'on se montre, celle du Dôme et bientôt (en 1927) celle de la Coupole, et puis des ruelles, des impasses, des cours où l'herbe pousse entre les pavés, avec ces ateliers où l'on vit, où l'on travaille.

La rue Campagne-Première, entre le boulevard Montparnasse et le boulevard Raspail, ne dévoile pas tous ses secrets en façade. Dans les cours, sur de longues parcelles qui rejoignent la rue Boissonnade (percée plus tardivement), ou dans les passages (au 8 *bis*, au 17 et au 23), elle s'offre une respiration, des changements d'atmosphère, des retraites sereines ou des espaces d'ébullition créatrice. De la grande époque, on ne déplore en fait que deux disparitions : au coin du boulevard Montparnasse, celle du Jockey, boîte de nuit créée en 1923 par un ancien jockey et un Américain et où Kiki, la Bourguignonne au corps d'albâtre et au franc parler, montrera ses jambes et exercera sa voix de reine de Montparnasse (l'ensemble a été remplacé, dès 1934, par un très bel immeuble moderne) ; celle des ateliers du 3 où Modigliani peut-être et bien d'autres travaillaient et du petit restaurant-crémerie où Rosalie, une Italienne qui avait posé pour Bouguereau, servait aux artistes avec ou sans le sou des nourritures terrestres.

Bien sûr la rue a changé (« *quand on l'a mise à sens unique* », note le photographe du 5), le bois et charbons du 17 bis est devenu un théâtre « *qui n'a jamais marché* », constate un riverain, puis le siège de Patchouli. Natacha, restaurant de nuit fréquenté par les célébrités, lancé il y a une dizaine d'années, a pris la place de la boulangerie. Et la maison Guichardas, fournisseur de plusieurs générations d'artistes (et d'étudiants de l'Ecole spéciale d'architecture, boulevard Raspail), a baissé définitivement, il y a quelques mois, son rideau de fer. « *La rue s'en va* », note Catherine Serebriakoff, peintre et fille de peintre qui vit au 31 depuis un demi-siècle.

Des peintres et des sculpteurs, pourtant, il y en a encore, mais aussi des architectes, ou des médecins, par exemple dans le très original édifice qui domine la rue, vers le boulevard Raspail, et dont les céramiques ornées et les grandes verrières n'abritent plus que trois artistes à plein temps. « *Un atelier dans cette maison est une chose remarquable* », écrivait de New-York Marcel Duchamp à son ami Man Ray qui lui annonçait qu'il venait de s'y installer, en 1922. Au rez-de-chaussée, avec l'œil-de-bœuf éclairant la mezzanine, il va pouvoir mettre en place ses lampes et ses rayographes. Dans leur chambre d'hôtel, Kiki le voyait, tard dans la nuit, travailler dans le noir, « *son visage au-dessus de la petite lumière rouge* ». « *et je suis tellement sur des charbons ardents que j'ai du mal à attendre qu'il ait fini...* » *(1)* Elle a vingt ans, des yeux dévorants, un sourire de tendre diablesse, et Man Ray, au tout début, lui a dit : « *Kiki, ne me regarde pas comme ça. Vous me trouble...* ». A leur deuxième rendez-vous de travail, il a noté dans ses Mémoires : « *Cet après-midi-là, nous ne prîmes aucune photo.* » Quelques semaines plus tard, elle est venue vivre avec lui. Passion. Il l'immortalisera en *Violon d'Ingres*, avec deux clés de sol peintes au creux des reins et un châle noué en turban, évocation photographique du *Bain turc*.

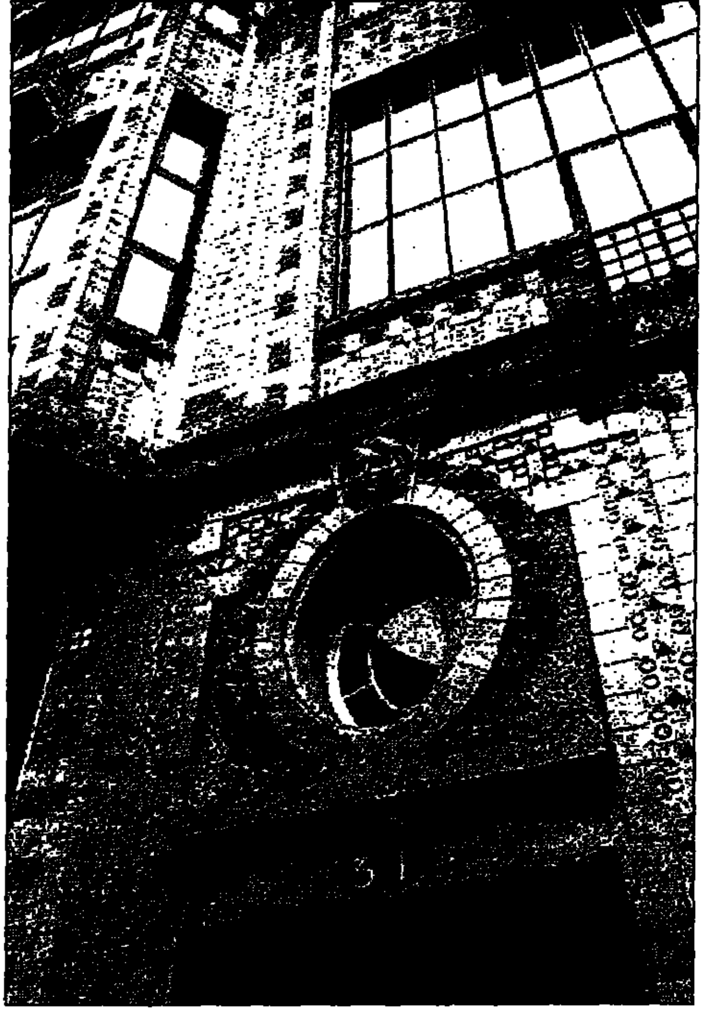
Chahuts du jour et de la nuit, allées et venues entre le Jockey à un bout et les ateliers à l'autre, arrivée d'étranges étrangers à l'Hôtel Istria, Maïakovski ou Elsa Triolet, et tous ces Russes dont l'histoire n'a pas forcément gardé le nom, sans doute la rue a bien changé. Mais elle garde sa puissance de mystère, ses écarts, avec l'étonnant passage d'Enfer, en équerre entre le numéro 23 et le boulevard Raspail, où les pavés déchaussés, les façades toutes semblablement grises et régulières et les restes d'une enseigne de blanchisserie peinte sur un mur évoquent forcément le Paris d'Atget qui, justement, habita plus de vingt ans à quelques numéros de là.

« *11, rue Première-Campagne.* » En téléphonant au policier qui l'a menacée de reprendre son passeport, Jean Seberg, en vendeuse de journaux américaine s'apprêtant à dénoncer son voyou-amant à la fin d'*A bout de souffle*, se trompe. C'est rue Campagne-Première que Belmondo va tenter d'échapper au piège, courir et tituber, tomber, touché, sous la caméra de Raoul Coutard et la syntaxe de Godard qui signait le « premier » film de la Nouvelle Vague. Sur le pavé, un drôle de pavé, petit et plat, posé en lignes obliques.

« Première campagne », c'est ce qu'avait en tête le général Taponier qui possédait les terrains et les urbanisa en 1835, sa « première campagne », Wissembourg, 1793. Une rue tirée au cordeau, mais qui se déploie sur ses arrières et conserve, intact, un esprit de Paris.

Michèle Champenois

(1) Cité dans l'ouvrage *Kiki et Montparnasse, 1900-1930*, de Billy Klüver et Julie Martin, traduction Flammarion, 1989.


PAULO NOZOLINO

Au numéro 31, les ateliers construits en 1911 par l'architecte Arfvidson.

RIVERAIN

La chouette de l'Athénien

L'architecte avait dit à sa femme qui se souvenait d'une enfance en Corrèze et voulait un jardin : pas de banlieue, mais si tu trouves la campagne à Paris, je suis d'accord. Elle la trouva : rue Campagne-Première... En retrait, dans le passage du 17. En bien triste état, une maison de bois et de céramiques de couleurs, déjà plus que centenaire, surélevée à deux reprises. Dans ce quartier d'ateliers et d'artistes, on l'appelait, raconte Georges Candilis, « le grand chalet ». C'était en 1967. Un bon quart de siècle plus tard, ce Grec de Paris venu en France en 1945 parce qu'il était du côté de la Résistance, entré chez Le Corbusier, pour qui il travailla dix ans et pour qui il dirigea le chantier de la Cité radieuse à Marseille, montre les bois différents (pin d'Oregon vers 1860, essences médiocres plus tard) qui ont participé à la construction de sa maison, certains sculptés de motifs orientaux, le tout admirablement entretenu. Et il se souvient que c'est à cause d'une « *petite chouette, symbole d'Athènes, sculptée sur une poutre* » qu'il se décida très vite, à l'époque.

A l'époque, c'était encore la bohème alentour. Candilis allait installer sa collection de sièges Thonet (il y en eut jusqu'à cinq cents) dans la maison voisine, ancien atelier d'un coloriste de photo, avant d'en offrir une bonne partie, celle de l'Art nouveau, au Musée d'Orsay, lors de son ouverture. L'architecte y désigne la fenêtre où aurait été pris, un jour, un cliché de Verlaine avec Rimbaud. En passant devant l'hôtel Istria, au 29, il montre par où un malveillant escalada la façade et, pénétrant dans la chambre de Maïakovski, s'empara de son passeport et de ses économies, l'empêchant ainsi de rejoindre l'Amérique. Aujourd'hui, les ateliers qui avaient abrité des générations de sculpteurs, dont César, ne sont plus abordables qu'aux signatures bien établies ou aux professionnels de la haute couture ou de l'architecture. Presque plus de « *vieux peintres montparnos* », note l'observateur de la vie de quartier, mais encore un mélange « *d'artistes plus ou moins intellectuels... et de petits-bourgeois impénétrables* ».

M. Ch.

PIGNON SUR RUE

2 Immeuble d'angle d'Elkouken

Construit en 1934 par Bruno Elkouken, architecte d'origine polonaise qui émigrera aux Etats-Unis, bel immeuble moderne qui arrondit l'angle du boulevard du Montparnasse. Par l'auteur du célèbre studio Raspail (216, bd Raspail). Il a remplacé des maisons basses où fut ouverte, en 1923, la première boîte de nuit du quartier, le Jockey.

3 Immeuble Bouchez-Morax

La végétation s'empare du béton cannelé des balcons-terrasses de ces appartements en duplex et en triplex construits (et bien conçus) en 1972, par Gilles Bouchez et Didier Morax, dont c'était le premier chantier, sur une parcelle profonde de 83 mètres, qui va jusqu'à la rue Boissonnade. Avant cela, le 3 correspondait à un ancien relais de poste, ateliers dans la cour, quatre boutiques sur rue, dont Chez Rosalie, restaurant-crémerie tenu de 1909 à 1929 par une Italienne ex-modèle. On raconte que Modigliani avait peint l'un des murs et qu'elle l'avait recouvert ensuite : de toute façon l'ensemble est parti en fumée.

4 Cordonnerie

Entre le papetier, le teinturier et le marchand de vidéos, le cordonnier est le plus ancien commerçant de la rue (quarante et un ans passés de part et d'autre) et se souvient des batailles de pommes de terre et des blagues qui égayaient la vie de quartier. Dans sa boutique bleue, on peut obtenir, outre les ressemelages, des travaux (cartables, sacs, poignées) que beaucoup de ses confrères n'acceptent plus de faire. Un oiseau empaillé (un émerillon) veille sur l'endroit. Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 12 h 15 et de 14 heures à 18 heures.

5 Tout pour le ménage

Ce photographe pratique le trompe-l'oeil sentimental : enfant, Nicky Malville jouait dans la rue et connaissait tout le quartier. Devenu grand et photographe, il installe, il y a six ans, son laboratoire (43-20-66-04), conserve l'enseigne comme raison sociale – et aussi la devanture du droguiste, qu'il avait toujours connue (précédemment au 3). Rouge, vert, jaune, des losanges, des volets de bois, du pittoresque, de l'authentique. Ambiance musicale et amicale. Quand l'atelier (développement de photos couleur) est fermé, on est invité à déposer les bobines et les plis, en face, chez la coiffeuse. Car le photographe est le mari de la coiffeuse. Comme au cinéma.

7 Azulejos

Maria Antunes prépare elle-même une excellente et franche cuisine portugaise (croquettes de morue, cataplana de porc aux palourdes), que Manu, son mari, sert avec conviction et entrain dans ce bar-restaurant rebaptisé Azulejos, où l'on retrouve au mur une sélection d'œuvres sur nappe en papier laissées par les artistes du voisinage. Le santa-marta est rouge et fruité, la note modérée, et la fermeture tardive (on sert jusqu'à 23 h 30). Tél. : 43-20-93-04.

Bed and breakfast

Boutique relais d'un réseau de *bed and breakfast* à la française : on y reçoit de 14 heures à 16 heures du lundi au vendredi les offres de logements pour la région parisienne et le reste de la France, « *Val de Loire et Côte d'Azur uniquement* », comme il est précisé sur la porte vitrée, en français et en anglais. Tél. : 43-35-11-26.

8 bis La Poste

Passage secret, sans nom, sous un immeuble de bureaux de La Poste : pavés, vieux mur, lierre. La ruelle conduit à une cour avec deux arbres, entourée d'appartements au calme, tous semblables, datant du milieu du XIXe siècle. Le syndic, très courtoisement, « *prie de bien vouloir vérifier la fermeture de la porte après chaque passage de façon à éviter une perte considérable d'énergie et l'intrusion des chats dans les parties communes* ». Circulaire affichée, intacte, datée de 1985 : maison bien tenue !

9 Ateliers

Taberlet, architecte, pour l'immeuble sur rue, banal. Belle série d'ateliers dans la cour construits en 1909 avec des matériaux récupérés après l'Exposition universelle.

10 Immeuble

L'architecte n'a pas laissé son nom sur cette façade « moderne », post-corbusieraine, fenêtres en longueur, pavés de verre au rez-de-chaussée, décor de cuivre sur la porte, grille géométrique. Travail studieux mais pas vraiment inspiré.

11 Poissonnerie fine

Emile Gibon, dit Mimile, a servi Foujita, Bernadette Lafont et Christine Bravo qui habitait en face. Son magasin est un modèle du genre, décor intact de 1958, carrelage noir et turquoise, peinture jaune, assiettes décorées de crustacés, la marchandise est présentée avec soin sur des lits de verdure. M. Emile lui-même pourrait sans changement jouer le rôle du poissonnier dans un film sur le Paris de toujours. Malheureusement, il envisage de se retirer bientôt.
C'est du 11 que Belmondo sort vivre les dernières minutes d'*A bout de souffle* (1959). Dans la cour, le duplex-atelier où Michel Poiccard a passé sa dernière nuit d'homme en cavale, entre Jean Seberg, qui hésite à le trahir, et le *Concerto pour clarinette*, de Mozart.

13 Catacombes

Le 13 désigne une porte de métal peinte en vert, entre deux hauts murs pignons, lame de ciel entre deux immeubles, un mystère : c'est l'une des entrées des catacombes.

17 bis Camilou et Natacha

« *Eugène Atget, père de la photographie moderne, a vécu de 1898 à 1927* » dans l'immeuble bourgeois qui fait l'angle du passage. Bar-restaurant le Camilou, où l'on sert des plats du jour aux employés du quartier (chantiers, employés des postes, architectes, etc.).
Pour le soir et même beaucoup plus tard, Natacha, une des adresses du Paris de la nuit, un restaurant où l'on est si attentif à la qualité des convives et à leur célébrité (Yannick Noah, Madonna, Jean Nouvel) qu'il peut même arriver qu'on vous demande de laisser votre place à quelqu'un de plus connu que vous... Tél. : 43-20-79-27.

21 Fou de Bassan

Une banderole annonce un changement de propriétaire le 2 mars pour ce restaurant d'aspect bretonnant, actuellement en travaux.

23 Ateliers

Edmond Courty, constructeur, 1931. Enfin une signature pour cet immeuble d'ateliers à l'angle de la rue et du passage d'Enfer. Un architecte vient de s'installer dans la boutique du rez-de-chaussée et au sous-sol (il y eut autrefois un cabaret), remanié, qui offre une belle composition moderne en fer noir et pavés de verre.

29 Hôtel Istria

Autrefois, le patron disait : « *Je ne suis pas plus cher que l'Armée du salut.* » Maintenant, la fréquentation des ombres célèbres s'accompagne du confort moderne et accueillant (460 à 560 F, tél. : 43-20-91-82). Il y a sept ans, les nouveaux propriétaires, M. et Mme Leroux, ont rénové le charme des lieux qui avaient vu passer Picabia, Duchamp, Kisling, Man Ray, Rilke, Satie et Tzara « *dans l'effervescence créatrice des années 1920* », comme le rappelle une plaque apposée récemment par l'association La mémoire des lieux.

31 et 31 bis Ateliers d'Arfvidson

Ceux-là se montrent en façade, dus à l'architecte Arfvidson (1911) avec des céramiques de grès flammé de Bigot, héros de l'exposition de 1900 : grandes verrières d'une quinzaine d'ateliers, mascarons et motifs floraux, fers forgés reproduisant, sur les deux portails, les nymphes de Jean Goujon. Façade inscrite à l'inventaire des monuments historiques. Vue très dégagée vers le boulevard Raspail et vers la lumière nécessaire aux ateliers, à condition que ne disparaisse pas le petit square qui occupe l'autre angle de rue, devant le lycée technique.

33 Femmes créatrices

On peut voir des expositions, ou, parfois, des réunions de militantes socialistes connues, dans cette boutique qui a pour enseigne Association internationale des femmes créatrices et pour signal des outils de géomètre (tél. : 43-27-72-43).

STYLE

Photographe modèle

Depuis longtemps, très longtemps déjà, Dominique Issermann, photographe de mode, s'est fait une philosophie sur le terrible métier qu'elle exerce. Avant tout, le respect pour ses modèles, fidèles complices d'un travail partagé. « La vraie question est morale », dit-elle. Rencontre.

Yeux bleus, boucles blondes, visage sans maquillage, on dirait une adolescente. Le pantalon de drap marine, celui des pêcheurs bretons, et le col en batiste blanc composent le costume strict avec lequel Dominique Issermann dénonce le système médiatique manipulant les mannequins-stars comme des poupées Barbie qui parlent, pleurent et rient.

Engagée sur les barricades aux côtés de Daniel Cohn-Bendit, l'anarcho-idéaliste, le pilier de cinémathèque licencié ès lettres, celle qui deviendra, dix ans plus tard, photographe de mode, brandit en mai 68 des pages arrachées au magazine *Elle*, tournées comme des cornets de glace et balafrées d'un *« Vive la révolution culturelle »*. Elle suit Jean-Luc Godard, part en Italie, écrit des scénarios, réalise des films. Ses deux premiers clips accompagnent les chansons de Leonard Cohen : *« First we take Manhattan, then we take Berlin »*, et *« Dance me to the end of love »*. En 76, *« pour que sa sœur rencontre un garçon qu'elle aimait beaucoup »*, elle participe à un concours de photos de mode et gagne le premier prix.

Les dés sont jetés. Dès 79 s'enchaînent les campagnes de publicité pour Sonia Rykiel et les autres, puis une kyrielle de portraits : Adjani, Depardieu, Deneuve, Gainsbourg, Birkin, Noah, Duras, Balthus. Elle crée des images de marques pour les maisons de couture (Yves Saint Laurent, Nina Ricci), les parfums (Dune de Dior), les voitures (la Safrane de Renault) ou le Club Méditerranée. Nommée chevalier des Arts et des Lettres en 85, elle reçoit l'année suivante l'oscar du meilleur photographe de mode. Helmut Newton parle d'elle en termes élogieux. Au fil des pages des magazines féminins, les femmes qu'elle met en scène sont des êtres vivants, elles ont des yeux qui interrogent ou témoignent, des regards inquiets, rieurs ou rêveurs.

« Les nouvelles fées du business sont devenues les princesses de notre théâtre quotidien. Elles représentent l'archétype du bonheur, les gens heureux. Mais dans les faits, affirme la photographe, *elles sont prises en otage. Les magazines écrivent : elle est belle, riche, célèbre, elle a une vie trépidante, lever à l'aube, régime draconien, gymnastique obligatoire. Devient-elle inutilisable ? On la jette. Alors, la même presse révèle que son quotidien est un enfer, que sa fille la déteste, que son amant la battait. A l'endroit ou à l'envers, au ciel ou en enfer, la princesse rapporte le gros lot. Une sorte de sacrifice rituel sur l'autel social. »* Mannequin ou star ? Il n'y a plus de différence. Isabella Rossellini vante les produits Lancôme, Carole Bouquet, le numéro cinq de Chanel, Claudia Schiffer va-t-elle tourner ?

« Dutronc chantait « les Filles qui sont dans *Elle* ». *et Vogue lançait le* « voging », *un style de danse et des clips interprétés par Madonna, ou Prince, avec une gestuelle caricaturant l'hyper-féminité, cet objet de séduction et de désir. On parlait des couturiers, des photographes, des magazines. Les vedettes, c'étaient* Vogue, Harpers Bazar, Elle *ou* Marie-Claire. *Aujourd'hui on dit* « la robe portée par Claudia Schiffer », *sans même se soucier de la griffe. Les mannequins font la une de la presse hebdomadaire, celle qui ne présente pas la mode, car c'est fascinant de voir des gens aussi jeunes gagner autant d'argent. Le mannequin représente la fiancée idéale, une photo glissée dans un portefeuille, un visage de femme, l'être aimé. Aux Etats-Unis, le public va jusqu'à exiger d'elle* « a personnal occurrence » : *le modèle doit payer de sa personne, se montrer dans les grands magasins, signer des autographes, vanter une marque. » « Claudia Schiffer recevrait mille lettres par jour. Jeune, belle, riche, indépendante et appétissante, elle est le symbole de la réussite. Elle vit avec un magicien : voudrait-elle disparaître ? Succédant aux Leslie Winner, androgynes et cheveux courts, elle offre le visage d'une femme rayonnante. »*

« A chaque époque, une image. La jeune femme seule, libre, des années 70, le mannequin conquérant, mains sur les hanches, qui porte la saharienne, les cheveux artificiellement gonflés par un ventilateur pour imiter la brise des cinq continents, a donné naissance aux filles ambigües, pas maquillées, révoltées des années 80. Aujourd'hui, cohabitent la jupe courte et le soutien-gorge pigeonnant, avec le style « sans domicile fixe » *des mannequins-petites filles qui se dérobent comme si on allait les battre, épaules rentrées, pieds en dedans. Cette mode des* « waifs », *textuellement enfants abandonnés, est le petit théâtre caricatural de la planète où il n'y a jamais eu autant d'enfants-marchandises. Toutes ces attitudes, ces costumes reflètent des sentiments profonds et des situations sociales avec lesquels il ne faut pas trop jouer. »*



HEATHER STUART WHITE VUE PAR DOMINIQUE ISSERMAN

« Des femmes ni victimes, ni conquérantes. Au cœur d'un monde qui leur appartient, elles demeurent inaccessibles. »

Dominique Issermann parle de son respect pour les mannequins, fidèles complices d'un travail partagé, et se souvient d'Anne Rohart, (l'héroïne des campagnes de Sonia Rykiel (1) débarquant de Lyon. Elle avait gagné le concours de mannequins du magazine *Elle*. Maigre, brune, les cheveux longs, de grands yeux. Sans maquillage (elle avait oublié son nécessaire), elle est entrée dans le studio, magnifique comme un oiseau. Sa façon de poser les pieds par terre évoquait cette légèreté proche de la douleur, comme un sentiment très mystique de la beauté. *« La lumière venait d'elle, pas de l'extérieur. C'était la reine des irréelles. »*

« Je ne cherche pas la vérité, explique la photographe. *Dans la photo de mode, la vérité n'existe pas. On crée une image de femme ou d'homme témoignant d'une époque, comme en littérature, au cinéma ou en peinture. La mode avance en fabriquant des modèles. »*

« A chaque époque une femme, de la Vénus de Botticelli à Louise Brooks ou Brigitte Bardot. Mais gardons-nous d'élire des princesses et de surévaluer des spécimens. C'est une arrogance des sociétés riches qui exhibent leur pin-up pour dire « Elle est à nous la plus belle fille du monde ». Cela conduit à des aberrations. Au Sénégal les femmes se font blanchir la peau, au Japon elles veulent avoir des yeux ronds et optent pour la chirurgie. La beauté est sur chaque visage, une beauté liée au mystère, à l'idée de liberté. » Dominique Issermann aime les filles qui ne négocient pas avec l'appareil photo. *« Les visages l'informent,* dit-elle, *à travers eux, elle interroge le monde. »* Heather Stuart White, avec qui elle a beaucoup travaillé, a ce mystère de l'être humain qui en regarde un autre. Surnommée *« la reine des fourmis »* pour sa taille très fine, ses hanches rondes, son long coup, ses yeux immenses qui questionnent. Anglaise, un humour franc, sarcastique, elle est *« la gloire du corps féminin, présente, inaccessible »*. Comme nombre de mannequins, elle a eu une enfance difficile, abandonnant dès l'adolescence la maison familiale, assumant seule un métier constitué d'interdits, affrontant le regard impitoyable des rédactrices de mode et des photographes qui oublient combien leurs mannequins sont jeunes. Nina, son nouveau modèle, Israélienne, de mère chinoise, *« a le métissage et la fraîcheur de la nouvelle génération. Celle qui a envie de connaître l'amour, l'amitié, et qui aborde la misère du monde avec une grande douceur, sans guerroyer mais avec détermination et une vraie pureté »*.

La photographe rebelle joue avec les contraintes, ces vêtements imposés, qui deviennent pour elle un tremplin. Elle parle de la mode comme possibilité de mettre en scène un lieu, de constituer un univers imaginé ou rêvé et de le faire partager. En choisissant une lumière qui tombe d'en haut, comme sur les images de la Bible du chocolat Suchard qu'elle collectionnait étant enfant, elle suggère l'inspiration, la révélation.

« La vraie question est morale, précise-t-elle. *Je n'utilise jamais de sac à main. Mes femmes ne font rien. Je ne veux pas identifier leur classe sociale. »* Ni victimes, ni conquérantes. Au cœur d'un monde qui leur appartient, elles demeurent inaccessibles, invincibles, comme *« Monica Vitti dans les films d'Antonioni, en robe noire et en talons aiguilles »*.

Grande admiratrice de Charlie Chaplin, qui a brisé le cœur du monde entier, elle veut créer l'émotion en mettant en scène le charme, la grâce d'un visage, d'un geste. Photographier la beauté fugitive comme *« la petite trace d'escargot d'un être humain. »*

Florence Evin

(1) *Anne Rohart*, de Dominique Issermann, éditions Shirmer et Mosel, 72 p., 298 F.

MODE

Le mannequin et son couturier

Suite de la page I

« Surpayées, surmédiatisées, surprotégées », selon l'hebdomadaire *Globe*, elles ont réussi en quelques années à faire la mode à leur image, et peut-être même à effacer le vêtement dont elles furent autrefois les faire-valoir. Claudia Schiffer interviewe Sharon Stone pour MTV, tandis que Cindy Crawford tend le micro à Sylvester Stallone. Estelle Hallyday propose une émission mensuelle sur Canal Plus. Linda Evangelista est la vedette du portfolio d'Avedon pour Versace. Linda par-ci, Linda par-là. *« Un nom magique, une belle entreprise »*, dit son agent, qui cite cent couvertures de magazine par an : *« Mais elle est très sélective. »* Hier, les mannequins étaient lancées par des photographes, des couturiers. Aujourd'hui, c'est l'inverse : ainsi, Linda...

On constate d'ailleurs que ceux dont le vrai métier consiste à habiller l'époque n'ont jamais participé à cette surenchère médiatique. Yves Saint Laurent, Georgio Armani ou Jean-Paul Gaultier n'ont jamais eu besoin de se réfugier derrière ces stars pour vendre leurs vêtements et s'adresser à leur public. Jean-Paul Gaultier est peut-être l'un des rares aujourd'hui à repérer de « nouvelles têtes » en marge des canons de la beauté obligatoire. De même, les créateurs japonais (Comme des garçons, Yohji Yamamoto, Issey Miyaké) savent, par l'expression qu'ils donnent au tissu, proposer à ces tops d'autres rôles que les leurs, métamorphoses qu'elles acceptent volontiers. Marquises en fuite chez John Galliano ou cocottes Belle Epoque chez Vivienne Westwood, que Christy Turlington et Kate Moss, Naomi Campbell et les autres redeviennent l'espace d'un instant, naturellement comédiennes, à l'heure où les comédiennes doivent se soumettre à l'esprit du temps : ressembler à Mme Tout-le-monde.

Sous la plume de Jean-Noël Liaut, un livre de nostalgie, paru ces jours-ci (1) et rédigé comme une véritable thèse, célèbre l'âge d'or des mannequins baptisées « poseuses » et des cabines qu'on n'appelait pas encore « castings » : les années 50 d'Ivy Parker, de Dovima, ou encore, Marie-Hélène Arnaud et toutes ces beautés aux noms de fleurs (Capucine, Tulipe) ou de douceurs (Praline), régnant de la place Vendôme à Park Avenue. A chaque époque ses clichés : découvertes au petit matin mortes dans une baignoire (Marie-Hélène Arnaud), tuées par l'alcool et le désespoir (Alla), survivant à leur destin par une vie mondaine ou familiale, elles sont indissociables de l'histoire de la mode, à l'époque où l'illusion était un art.

Laurence Bénaïm

(1) *Modèles et mannequins, 1945-1965*, éditions Filipacchi, 228 p., 129 F.

Ciné-affiches

Quand l'affiche était encore un spectacle, il y avait des artistes pour séduire leur monde. Graphistes de la rue, ils donnaient de leur talent pour intriguer et convaincre le chaland. C'était avant « La dernière séance ».

Du *temps où elles menaient la* danse, alors que le tube cathodique ne s'était pas encore suffisamment cloné pour leur souffler la vedette et rompre la magie, elles prenaient tous les risques, couraient toutes les chances. Entières dans le jeu de la séduction, impératrices de la précarité, racoleuses en tenues chamarrées exposées aux intempéries, aux agressions, à l'éphémère, à l'indifférence, l'évocation s'est souvent imposée, que Léo Kouper – affichiste de grand renom – a reprise : *« Les affiches sont des filles de la rue ; il en est des coquines, des enjôleuses, des bavardes, des vulgaires, des élégantes... mais quelquefois, hélas ! des glaciales* (1)... » Pour la part de liberté promise et parfois saisie clandestinement, les gamins goûtaient peut-être plus intensément que les adultes ce petit frisson suggestif, passeport pour l'enchantement, l'aventure, le drame, le rire, le danger, l'amour... Si les choses étaient bien faites, une seule image, immobile, avait la puissance de convoquer le désir et l'imaginaire de ceux qu'elle avait accrochés pour un embarquement à grande vitesse : une belle densité de temps dérobé au temps ordinaire ; dans une nef d'obscurité, toute une vie, plusieurs vies à vivre en quatre-vingt-dix minutes... Vertige !

En son âge d'or, des années 10 aux années 60, l'affiche était donc la pièce maîtresse du succès d'un film. Comme le rappelle René Chateau (2), amoureux enthousiaste et grand collectionneur de tous les éléments de faste du cinéma français de cette époque, producteurs et distributeurs disposaient alors de cinq atouts pour attirer le chaland : les photos, le film-annonce du spectacle projeté la semaine suivante (ah ! le film-annonce du *Mépris* !), le pavé-presse, le calicot et l'affiche. Exposées dans le hall du cinéma, les photos étaient particulièrement soignées, parfois signées par de grands maîtres ; agrandies, cartonnées, bien souvent « colorisées » pour donner on ne sait quel avantage à ce qui n'était visible que dans la sobriété du noir et blanc. Plus tard, elles ont pris de la souplesse, et leur format réduit permettait à tous les petits Antoine Doinel de les chiper, prestement glissées sous le blouson.

« Le film-annonce me faisait languir d'être plus vieux de huit jours, se souvient René Chateau. *Quant aux calicots, ils donnaient aux façades de cinémas des allures extraordinaires. Ils ont progressivement été abandonnés au cours des années 70 à cause des coûts extrêmement élevés de main-d'œuvre qu'ils nécessitaient. Aujourd'hui, il n'y a guère que les pays asiatiques et ceux dits « sous-développés » qui se donnent encore le luxe du rêve exposé en dimensions géantes. »*

Les « pavés-presse », publicité publiée dans les quotidiens et les hebdomadaires, étaient dessinés à la plume. *« J'ai une admiration sans borne pour ceux qui faisaient cela ; c'était une excellente école : sur un tout petit espace, il fallait trouver une solution efficace pour ménager le texte et l'image en harmonie ; et celui qui en était capable était capable de faire de très bonnes affiches. Du reste, beaucoup de professionnels ont fait leurs armes avec le pavé-presse. René Ferracci, le merveilleux affichiste des films de Buñuel, a commencé en faisant des pavés-presse pour les films de Clouzot. Il y avait cependant des maîtres en la matière, qui s'y consacraient presque exclusivement, comme Brantomme ou Moya, les génies du genre. »*

Et puis l'affiche, le morceau de choix. Il y eut une époque où personne ne songeait à la vendre, et ceux qui en tombaient amoureux n'avaient d'autre ressource que de guetter furtivement le moment propice pour s'en rendre propriétaire. René Chateau se souvient de cette rue de Montreuil, alors qu'il n'était encore qu'un jeune travailleur dans le bâtiment, où un sort heureux avait placé un bon cinéma à quelques mètres de sa garçonnière. *« La première affiche que j'ai volée, c'était en 1953, celle de* Johnny Guitar, *de Nicholas Ray ; et la deuxième, celle de James Dean, dans* Géant. *Elle était signée de Jean Mascii, un des plus grands de la profession, qui travaille aujourd'hui avec moi. Je me plaçais dans un coin et j'attendais que le gars ait fini de coller. Dès qu'il avait tourné les talons, je venais la prendre doucement ; elle venait toute seule, et je n'avais que quelques pas à faire pour l'avoir toute à moi. »*

Aujourd'hui, René Chateau possède une collection de près de dix mille affiches, dont 80 % de films français. *« Mais ce ne sont pas n'importe lesquelles ; je les ai toutes soigneusement choisies, chacune a sa beauté. Jusqu'à la fin des années 50, à peu près à l'arrivée de la nouvelle vague, le rôle de l'affichiste était primordial ; il était en quelque sorte le premier garant du succès d'un film. Souvent, les producteurs et les distributeurs mettaient en concurrence quatre ou cinq affichistes ; et s'ils n'en n'avaient qu'un, ils lui demandait de réaliser plusieurs projets, car il fallait courir le moins de risques possible. »*

Cassandre, qui forma avec Loupot, Carlu et Paul Colin le fameux clan des « mousquetaires » grâce auquel l'affiche des années 30 trouva la prospérité, avait prôné la manière forte : *« Le public auquel* [l'affiche] *s'adresse est indifférent (...). Elle doit pénétrer sa sensibilité, pas comme le ferait la peinture de chevalet, en gentleman, par la porte ; mais en cambrioleur, par la fenêtre et la pince-monseigneur à la main. »* L'échec pouvait relever de raisons très diverses : de mauvaises couleurs, des harmonies manquées, une typographie médiocre, trop de stéréotypes, trop de charge... Léo Kouper, dont la virtuosité s'est exercée des affiches des films de Chaplin à celle d'*Emmanuelle*, et qui préférait *« recréer des équivalences, plutôt que de coller à la réalité »*, s'est toujours muni de cette règle d'or : *« Ma définition de l'affiche idéale : visibilité, simplicité, originalité, efficacité. »* Un exemple en la matière, et qui a fait date, l'affiche épurée et tendue de Bernard Lancy pour *la Grande Illusion*, de Renoir, en 1937.

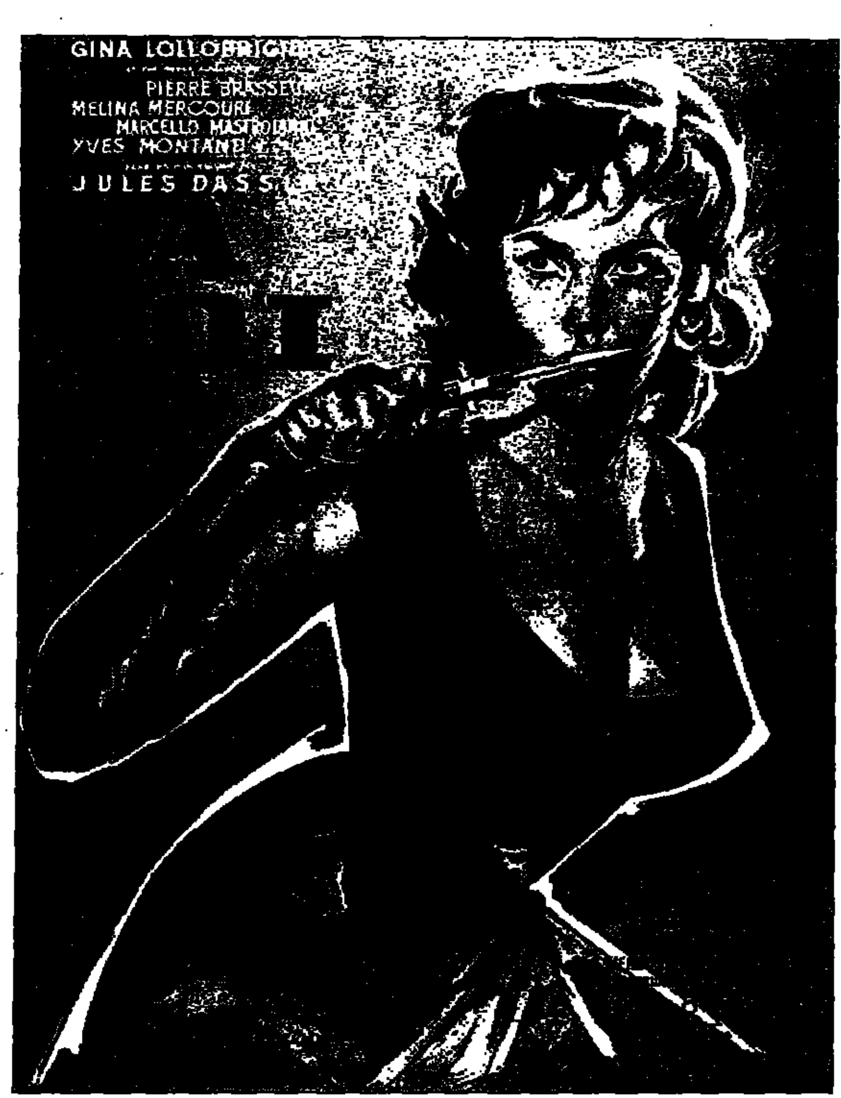
« Il fallait faire rêver, embellir, mais surtout ne pas mentir, souligne René Chateau ; *car le mensonge ne pouvait qu'entraîner l'échec. »* Illustration flagrante de ce propos, le « ratage » total de l'affiche de *Monsieur Ripois*, *pourtant exécutée par un très* grand artiste, René Péron – auteur de plus de deux mille affiches, dont celles de *Jour de fête* et des *Vacances de M. Hulot*. Sur cette affiche, Gérard Philipe, qui jouait là l'un de ses meilleurs rôles avec *les Orgueilleux*, est comme figé dans une bonbonnière : des petits cœurs roses s'échappent de ses mains et sa tête est ornée d'un « bouquet » mièvre de portraits de femmes, fondues dans ce même ton pâle : bref, une sucrerie pour évoquer ce qui était en fait un film plutôt grave. *« Et le film a été un échec,* rappelle René Chateau. *Mais ce à quoi l'on ne pense pas, c'est qu'avant même le talent de l'affichiste un élément déterminant présidait à la réussite de l'entreprise : le titre du film. Si le titre était mauvais, trop compliqué, trop abstrait, même magicien, l'affichiste ne pouvait rien sauver. Certains scénarios des films de Belmondo dont je me suis occupé avaient ainsi des titres impossibles :* le Professionnel *s'appelait initialement* la Mort d'une bête à la peau fragile *!* le Guignolo *s'intitulait* le Pigeon de la place Saint-Marc ; *et la perle de tous : ce que j'ai décidé d'appeler* le Magnifique *portait le titre invraisemblable de* Comment détruire la réputation du plus grand agent secret du monde *: qu'aurait pu faire un affichiste avec un titre pareil ? »*

Depuis Jules Chéret, illustrateur du pré-cinéma que Degas avait surnommé *« le Watteau des rues »*, et la fameuse affiche dessinée par Auzolle pour lancer en 1896 le *Cinématographe Lumière*, l'illustration du septième art a trouvé ses grands dessinateurs, dont les collectionneurs s'arrachent aujourd'hui les fleurons à prix d'or : parmi eux, Jean A. Mercier (*Fantômas*, 1934), Jacques Bonneaud (*le Corbeau*, 1943), Jean Colin (*Zéro de conduite*, 1932), Jean Jacquelin (*Dédée d'Anvers*, 1947 ; *Casque d'or*, 1951), Savignac (*la Guerre des boutons*, 1962), Raymond Gid (*les Diaboliques*, 1954), Georges Allard (*Orféo Négro*, 1959), Boris Grinsson (*les Quatre Cents Coups*, 1959)... Et puis, au début des années 60, deux révolutions ont arrêté net l'évolution de cet artisanat de haut vol : le petit écran s'est multiplié (25 millions de postes en vingt-cinq ans) et la technique de l'offset, qui permettait à volonté l'agrandissement et le montage de photos, a suscité des vocations instantanées : *« Dès lors, n'importe qui pouvait s'improviser affichiste... tout le monde avait son mot à dire, et l'on a commencé à faire n'importe quoi,* observe René Chateau. *Beaucoup d'illustrateurs se sont retrouvés au chômage ou reconvertis dans le dessin d'édition ; et il n'y a pas eu, à de très rares exceptions près, de relève. Il serait injuste cependant de ne pas citer les noms de René Ferracci, disparu il y a une dizaine d'années* (La mariée était en noir, 1968), *et de Jean Mascii, dont les Bruce Lee ont fait le tour du monde. »*

Valérie Cadet

(1) *In Affiches du 7e art*, de Dominique Auzel. Henri Veyrier, 1988 (495 F). Un précieux ouvrage de référence.

(2) *« Cinéphile actif »*, René Chateau a constitué deux collections de vidéos, dont le catalogue est riche aujourd'hui de près de 800 titres : « La mémoire du cinéma français » et « Les années 50 ». Il a par ailleurs publié deux ouvrages aux Editions de l'Amateur, consacrés aux *Plus Belles Affiches de la mémoire du cinéma français* (années 30 et 40) et aux *Plus Belles Affiches du cinéma français des années 50* (590 F). Vidéos et publications sont notamment disponibles à la toute nouvelle boutique *« La mémoire du cinéma français »* (60, boulevard de la Mission-Marchand, 92400 Courbevoie. Tél. : 46-91-92-10).



Affiche de Yves Thos pour la Société Corona. La Loi, film sorti à Paris le 23 janvier 1959.

MARKETING

Arrêt sur images

« J'ai pris les cheveux de Depardieu ici, son front là... Cinq images d'un même mouvement de caméra. » Pour élaborer l'affiche de *Hélas pour moi*, Benjamin Baltimore – l'un des affichistes les plus cotés du moment – a utilisé un logiciel de traitement d'image révolutionnaire. *« On entre le film dans l'ordinateur, on sort l'affiche de l'autre. C'est souvent une photo tirée du film, mais une photo qui n'existe pas. »*

Si l'affiche reste la première image du film – et ce, parfois même pour le réalisateur qui, jusqu'au dernier moment, ignore la matière de ce qu'il a tourné –, elle n'est plus sa seule carte de visite. Les critiques de presse, les interviews et les extraits diffusés à la radio ou à la télévision, et surtout les bandes-annonces lui font une publicité autrement efficace.

Grande productrice d'affiches glamour à la grande époque d'Hollywood – on se souvient d'*Autant en emporte le vent*, où Clark Gable embrassait Vivien Leigh dans un cœur de flammes –, l'Amérique a répudié presque entièrement ce média : aujourd'hui, on y promeut un film en passant des extraits à la télévision sous forme de publicité payante. L'affiche mise au point par les producteurs américains n'est plus sujette, comme autrefois, à une adaptation française : c'est un produit de marketing d'une sobriété toute signalétique (élégante, diront certains), et qui vaut pour le monde entier.

Malgré ce sérieux manque à gagner, les affichistes peuvent compter sur la spécificité française : aucun autre pays au monde n'affiche autant les films. A raison d'une quinzaine par semaines, le rythme des sorties s'est même accéléré. *« Autrefois, on mettait les affiches au point quatre mois avant la sortie,* raconte Denis Château, directeur général adjoint de Pathé Cinéma. *L'avance n'est plus, aujourd'hui, que de deux ou trois semaines. Et la qualité s'en ressent. »* Pour traiter le flot croissant des sorties de films, de nouveaux intervenants sont venus concurrencer les affichistes traditionnels : cabinets de graphistes plus ou moins intégrés (comme ART, très lié avec un des plus gros distributeurs français, AMLF), ou agences de publicité (Roux-Séguéla, entre autres) qui concoctent une affiche dans la foulée d'un achat d'espace. En s'arrogeant une part croissante du marché, ces dernières ont notablement infléchi l'esthétique de l'affiche.

Ses ingrédients même ont changé. Le temps est fini où l'on incrustait, pour les films populaires, un florilège des scènes les plus époustouflantes. L'affiche a vocation de sobriété. De même ne saurait-on voir dans la vogue d'un Tardi *(Uranus)*, d'un Floch *(Smoking/No smoking)*, d'un Delhomme *(Garçon d'honneur)* ou d'un Guy Pellaert (habitué des films de Wenders), un retour de l'affiche illustrée qui fit les beaux jours du cinéma jusque dans les années 60. Première vertu : la sincérité.

« Lorsque l'affiche, la bande-annonce et les photos d'exploitation convergent sur le même univers, le public emboîte généralement le pas. » Par le scandale qu'elle avait généré, l'affiche de *Je vous salue Marie* avait ainsi fini par se « décoller » du film, et le public resta chez lui. L'affiche des *Visiteurs*, au contraire, ne s'est guère embarrassée d'esthétique : ainsi annoncée sans détours, cette comédie populaire obtint des scores impressionnants.

Une sortie de film met en concurrence plusieurs affichistes. Distributeur, producteur, réalisateur parfois, chacun pousse le sien. Mais, sauf pour les grosses productions associant divers investisseurs, le distributeur a le dernier mot. Chacun s'efforce de tirer la situation à son avantage. *« C'est l'heure de vérité,* raconte Benjamin Baltimore. *Le réalisateur découvre à quelle sauce il a été produit, le producteur à quelle sauce il va être distribué. »* Plus d'un distributeur amène l'affiche à inscrire l'œuvre nouvelle dans le sillage d'un film à succès. Plus d'un producteur cherche à valoriser l'acteur qu'il guigne pour son prochain film.

Ces précautions de Sioux, encore accrues par la prudence des distributeurs – confrontés à une conjoncture critique –, mènent à une politique du moindre risque. *« Aujourd'hui,* dit Benjamin Baltimore, *mon affiche de la* Discrète *ne passerait plus. Moins on en dit, mieux c'est. Le message est devenu tiède. »* Pour l'avenir, Michel Landi n'est guère optimiste : *« Notre profession a vécu ses plus belles heures. Le jour où le distributeur devra payer pour passer ses bandes annonces à la télévision, son budget s'en ressentira tellement qu'elle disparaîtra. »*

Jacques Brunel

ENCHÈRES

La cote des années 30

Race internationale, les collectionneurs d'affiches de cinéma ont continué à enchérir en salles des ventes, crise ou pas. En France le dernier record enregistré remonte au 21 mai dernier, où l'affiche d'un film de Georges Méliès *A la conquête du pôle* a obtenu 200 000 francs au marteau. Il s'agissait d'une vente à Nice qui avait sans doute drainé un public de cinéphiles avertis puisqu'elle avait lieu parallèlement au Festival de Cannes.

En observant différents résultats de ventes, on voit que la préférence des acheteurs se dirige vers les films des années 30 et 40. Les critères de valeur sont liés à la notoriété du film, du metteur en scène et des vedettes. Bien qu'il s'agisse souvent de films moins connus, les modèles des débuts du cinéma restent très demandés.

La qualité du graphisme fait aussi partie des critères de valeur : les illustrateurs essayaient de synthétiser l'ambiance d'un film en une seule image qu'ils voulaient aguicheuse. Aujourd'hui les collectionneurs restent sensibles à leur impact plus ou moins fort.

Malgré le record récent du marché français, les prix restent dans l'ensemble abordables. Les plus élevés concernent les œuvres des années 30 à partir de 5 000 francs environ. Celle de *la Fin du jour* de Julien Duvivier (1939) a été adjugée 4 800 francs l'année dernière à Drouot. Les prix montent avec la célébrité du film : *la Grande Illusion* a obtenu 22 000 et 27 000 francs, *Blanche-Neige et les Sept Nains* 21 000 francs.

La période des années 50 et 60 n'est pas encore très appréciée, et c'est peut-être le bon moment pour acheter à petit prix. Par exemple l'affiche de *Salomon et la Reine de Saba* de King Vidor s'est vendue 750 francs l'année dernière et, dans le même temps, celle de *Sissi* a obtenu 1 500 francs.

Après les années 60 les films cessent d'être illustrés par des affichistes professionnels. Les photographies, qui ont pris le relais, n'intéressent pas les collectionneurs.

A côté de pièces mythiques, de très nombreuses affiches de films de série B, sans vedettes notoires ou avec des seconds rôles relativement connus, font la joie des amateurs sans gros moyens : elles sont accessibles à partir de 200 francs.

Catherine Bedel

Relieurs, reliéresses

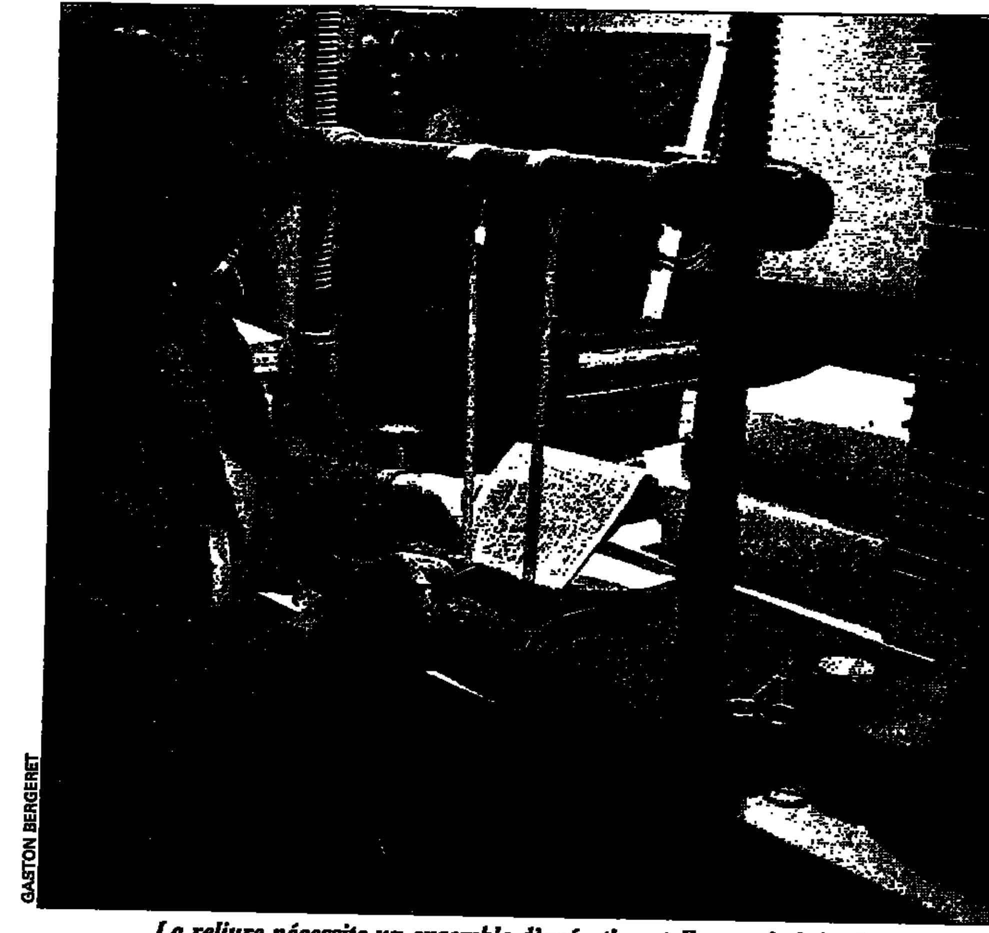
Ouvrage de dame ou métier d'homme ? En tout cas, la reliure ne cesse de susciter l'engouement des amateurs, ces amoureux du livre...

« *Ils ne s'attendent jamais à ce qui va leur arriver* », s'amuse Catherine Malmanche, relieur et professeur de reliure manuelle à l'atelier de l'ADAC, rue des Beaux-Arts, où ses élèves, amateurs, en découvrent les secrets. Amateur, professeur, relieur, voire doreur : le vocabulaire s'accommode mal de la réalité de son atelier, et ce « ils » exprime davantage une allégeance à la grammaire que la réalité : 99 % de ses élèves – environ 500 durant plus de treize ans d'enseignement – sont des femmes. « *On pourrait reprendre ce mot délicieux du haut Moyen Age : les reliéresses* », suggère Anne Persuy, présidente et fondatrice, en 1972, de l'Atelier d'arts appliqués du Vésinet, dans les Yvelines, que fréquentent cette année 264 élèves.

Amateur, métier : paradoxe ? En fait, s'il est un loisir qui ne compose guère avec l'amateurisme, c'est bien la reliure. « *Elle nécessite un ensemble d'opérations tellement imbriquées que la moindre erreur entraîne des catastrophes en chaîne. Et puis, le livre se défend !* » relève Catherine Malmanche. « *La reliure est une école de patience* », maugrée Huguette, occupée à lier, sur le cousoir, les cahiers du cinquante-trois millième exemplaire de « La Révolution » de Louis Madelin (1938, Hachette), tandis que sa voisine de table frappe de son marteau à endosser ceux d'« Aéropolis » de Henry Kistemaeckers (Eugène Fasquelle, 1909). Des livres anciens, mais pas rares, auxquels elles s'essaient à infliger les trente-huit opérations, recensées par leur professeur, nécessaires à une simple reliure toile.

« *Le relieur obéit en effet à sa double vocation d'artisan et d'artiste : d'un côté il se soumet à une pratique sans cesse recommencée et perfectionnée de l'autre, il crée à sa guise le vêtement même du livre* », rappelle Marie-José Lamothe, dans son ouvrage *le Relieur*, qui précise les cinq phases que réclame une demi-reliure à nerfs et à coins : la plaçure (le débrochage des cahiers, les réparations diverses sur les feuillets, le montage de la couverture, la pose des gardes, blanches, la mise en presse, l'ébarbage des tranches et le collationnement), la couture (assemblage, sur un cousoir, avec de la ficelle de chanvre ou du fil de lin), la réalisation du corps d'ouvrage (encollage du dos, effilochage des ficelles, endossure qui donne au livre sa forme arrondie, pose des cartons qui enserrent le volume ou plats, mise sous presse puis frottage, rognage, puis jaspure qui teinte la tranche), la couvrure (apprêture du dos, pose du signet – facultatif –, de la tranchefile qui peut aussi être brodée à la main, pose et ponçage des papiers goudrons jusqu'aux mors, apprêture des cartons, parure, emboîtage de la peau, pinçage des nerfs, rempliage en tête et en queue de volume, confection de la coiffe, pose des coins), enfin la finissure (pose des gardes, polissage du cuir). La base, en somme !

La tradition aussi car les gestes, tout comme les outils, n'ont guère évolué depuis le XVI[e] siècle, même si c'est bien à une révolution, celle de l'imprimerie, que le métier doit son essor, lorsque « *le papier chiffon supplanta le parchemin dans la fabrication des feuillets, tandis que ledit parchemin remplaçait, en couverture, le bois, le velours et la soie. Le poids des ouvrages s'en trouva diminué, ainsi que le prix* », écrit encore Marie-José Lamothe. Quelques innovations pourtant : les trouvailles de la restauration ainsi que les colles plastiques à froid, à séchage rapide – elles remplacent aujourd'hui les mixtures de peau, de poisson ou d'os qui empuantissaient les ateliers et attiraient les insectes ; enfin de nouvelles matières premières en guise de « vêtement ».



GASTON BERGERET

La reliure nécessite un ensemble d'opérations tellement imbriquées que la moindre erreur entraîne des catastrophes en chaîne.

« ***Il faut enseigner** très sérieusement. C'est pourquoi j'exige de chaque élève, amateur ou professionnel, une qualité maximale afin qu'il prenne conscience de ses limites* », explique Sün Evrard, professeur à l'atelier du Vésinet. De quoi agacer plus d'un professionnel parmi les 500 artisans (dont 65 % travaillent seuls) que recense la Chambre syndicale nationale de la reliure, brochure et dorure : leur clientèle traditionnelle (notaires, administrations, etc.), les abandonne tandis que leur métier ne leur offre plus une « situation ». Diplômée, en 1989, de l'Ecole Estienne et employée de Jean de Gonet, Emmanuelle Baud, vingt-six ans, remarque qu'elle est la seule de sa promotion à exercer son métier, ses camarades s'étant tournés vers des professions plus lucratives et valorisantes (pub, graphisme). Car si, jusqu'au XVIII[e] siècle, il n'était pas convenable d'offrir un livre qui ne fût pas relié, si au XIX[e] siècle, la primauté revint à la reliure de nécessité (semi-industrielle puis industrielle), désormais, note Marie-José Lamothe, « *le contenu prime sur l'emballage, et les rapports à l'œuvre, comme à l'objet qui la véhicule, se sont transformés* ».

Au-delà de l'effort financier, « *faire relier un livre demande aujourd'hui un effort de culture qui n'était pas nécessaire il y a encore cinquante ans* », souligne Anne Persuy, qui recrute ses élèves parmi les « amoureux du livre », hommes et femmes (majoritaires) de tous milieux et de tous âges. Et quels livres sont encore dignes d'être reliés ? Depuis les années 70, la plupart des éditeurs ont supprimé les éditions de tête. Quelques-uns seulement les réalisent, à la demande des auteurs. « *La clientèle des bibliophiles se réduisant comme une peau de chagrin, nous ne pouvons compter que sur les réserves des bibliothèques, dont les ouvrages ont besoin d'être protégés de manière agréable et durable* », tonne Jean de Gonet, quarante-trois ans. Génial autodidacte (inventeur des « reliures souples et moins souples » en polyuréthane) et l'un des plus grands noms de la reliure contemporaine, il stigmatise tout ensemble « *cette occupation de jeunes filles et de retraités qui tombe dans l'amateurisme* » et les professionnels qui ont « *rogné sur ce qu'ils avaient appris pour parvenir à réaliser une reliure à 125 francs en toile* ». De fait, quelques-uns de ces amateurs que ne pressent ni le temps ni les contraintes de gestion parviennent à égaler, voire à dépasser, les professionnels... quand ils ne sont pas devenus les grands noms de la reliure d'art contemporaine. « *S'il n'y avait plus eu d'amateurs depuis cinquante ans ans, la reliure aurait tout simplement disparu* », affirme de son côté Anne Persuy qui prophétise : « *D'une part, le livre beau et ancien va devenir de plus en plus rare ; d'autre part, les Français ont découvert la richesse de leur patrimoine. La restauration, que les relieurs ont souvent pratiquée sans y avoir été vraiment formés, se révèle être un bon créneau.* » Le retour de la tradition ? Pas seulement. Et si c'est à Jean Groslier (1479-1565), trésorier du royaume sous François I[er], Henri II, François II et Charles IX, que le livre relié à la française doit son titre doré au dos du volume et son rangement à la verticale sur les rayons – et non à plat selon l'usage en vigueur auparavant –, d'autres traditions de reliure pourraient bien renaître ou renouveler l'inspiration. A la bibliothèque de l'Escurial à Madrid, les livres, dos au mur, présentent le scintillement d'or de leurs tranches sur lesquelles les titres sont tracés au pinceau...

Qu'a conservé de la reliure traditionnelle l'artiste Sün Evrard ? « *Parfois rien* » dit-elle, en étalant sur le tréteau blanc une grande flaque de fleur de peau de buffle mauve ponctuée de boutons pression qu'elle ouvre un à un, lointaine héritière de la « chemisette » qui protégeait l'orfèvrerie et les pierres garnissant les ais des précieux volumes du XV[e] siècle. Elle en dégage un livre rare (édité à soixante-quinze exemplaires), un livre d'art, dont la construction – chacune de la vingtaine de pages mesure un centimètre de plus que la précédente – fait écho au texte de Patricia Castex Menier : *Claires-Voies*. Campé sur son dos carré, l'ouvrage offre à la méditation l'éventail de ses pages comme autant de pétales de papier coloré. Pourtant, cette reliure originale à tous points de vue préserve l'intégrité du livre (pas de colle au contact du livre lui-même), lui garantit une bonne conservation et une « ouvrabilité » remarquable – alors que tant de reliures traditionnelles ne proposent plus qu'une lecture à l'oblique du texte ! « *Je ne dois rien à personne sauf au livre* », commente Sün Evrard. « *Ma seule obligation est de le protéger et de le respecter en son état physique et en son esprit. Pour cela, il faut d'abord apprendre et, après quelques années d'humilité, oublier.* » Apprenons, donc...

Véronique Balizet

▶ Le Relieur, collection « Métiers d'hier et d'aujourd'hui », Berger-Levrault, 1979. Dix siècles de reliure, de Yves Devaux, Pygmalion, 1983. 398 p., 640 F.

FAUBOURG SAINT-ANTOINE

Un homme de colle et de dialogue

Arnaud Seydoux, quarante-huit ans, relieur et éditeur à Paris, n'a jamais aimé l'autorité. Elève indolent, il a passé son bac philo à l'armée, dont il ne garde pas un impérissable souvenir. Ses années de sociologie, un doctorat d'ethnologie, l'ont conduit en Amérique latine à étudier les bois laqués dont la technique s'apparente à celle des Chinois et des laqueurs de Coromandel. Puis de retour en France, il change de « terrain », passe du coffre précieux à la ferme béarnaise. « *Avec une petite équipe, j'étudiais l'architecture rurale, la forme des maisons, des portes, des fours. La façon de faire des conserves de cochon. Pour avoir accès à toutes les maisons, je suis devenu facteur, j'ai passé le permis de conduire PTT, et dès le matin j'allais chez tout le monde. je prenais l'apéro toute la journée. Et puis un jour, peu avant de finir ma thèse, on n'a plus supporté notre directeur d'etudes. On l'a planté sur le bord de la route et on est partis. J'avais trente ans.* »

Qu'est-ce qui peut pousser un jeune homme de caractère à passer de la conserve de cochon dans le bas Béarn à la reliure pleine peau de volumes anciens ? « *Cela peut ressembler à un jeu de mots facile, mais c'est plus que cela. L'ethnologie, la cuisine, l'attention que l'on prête aux habitudes et aux paroles des autres, c'est ce qui nous relie ensemble, ce qui nous coud et nous colle...* » Arnaud Seydoux se souvient d'avoir toujours relié ses livres, dès l'adolescence. Après le Béarn, il suit une formation continue à la prestigieuse École Estienne, se lance dans la reliure du côté des Pyrénées, où il vit avec femme et enfants, puis à Paris. Mais à Paris, le marché est très encombré. « *Je n'avais pas un rond, alors je me suis appuyé sur une faiblesse de mes confrères, qui est de travailler lentement. Au lieu de prendre des mois pour un livre, j'ai promis des délais rapides et tenu promesse, ce qui est rare. J'ai tourné avec ça plusieurs années, puis je me suis spécialisé dans un créneau plus pointu : la restauration de papiers, la reliure de manuscrits.* » Dans son atelier sur deux niveaux, au fond d'une cour au 137 de la rue du Faubourg-Saint-Antoine, proche voisin du passage de la Main-d'Or, il restaure des œuvres graphiques, de grandes affiches de cinéma ou de publicité qui partent en lambeaux et qu'il colle sur des toiles tendues pour des collectionneurs, des expositions. Outre les affiches qui prennent beaucoup de place, il se consacre à ses « papiers » de prédilection : les gravures et les estampes. Et, bien sûr, il fait de la reliure classique, soignée, haut de gamme. « *Mais je ne cherche pas le client. Les gens qui rentrent dans la boutique et qui veulent voir des cuirs en attendant qu'il ait fini de pleuvoir dehors, très peu pour moi...* »

Un jour, conversant avec Jean Dérens, conservateur en chef de la bibliothèque historique de la Ville de Paris, il le persuade que la tradition de la reliure française, la meilleure du monde, avant l'anglaise, est en train de mourir et qu'il se doute bien, évidemment, que ce n'est pas la bibliothèque qui pourra y remédier... Aujourd'hui, non seulement il travaille pour la BHVP, mais pour Sainte-Geneviève, le Louvre, les Arts décoratifs, à 60 % pour cent pour l'Etat et les municipalités. Ses clients privés sont des bibliophiles éclairés et reconnus.

« *J'adore les livres et le papier. Parfois, quand je vois un camion de vieux papiers démarrer pour la décharge, je file un billet au chauffeur : livrez ça plutôt chez moi.* » A ce degré d'intoxication, il était inévitable que l'homme devînt éditeur. Il découvre dans les trésors de la BN une collection de cinquante estampes datant de 1465, dites *Tarots de Mantegna* : « *Ce ne sont pas des tarots, ce ne sont pas des Mantegna. C'est une tentative ésotérique d'explication du monde bouleversé à la Renaissance. J'ai fait faire un papier très particulier pour tirer 5 000 exemplaires de ce livre. Je n'en ai vendu que 1200, ça m'a coûté dans les 450 000 francs. Et alors ? J'ai fait aussi un livre sur Constantin Guys, l'ami de Baudelaire. Il dessinait en pleine guerre de Crimée, et ses dessins paraissaient dans les journaux moins de deux semaines plus tard. C'est le premier grand reporter de l'époque moderne. J'ai aussi publié des lettres inédites de Cocteau, et je prépare un ouvrage sur Abraham Bosse, le graveur qui révolutionna la perspective au dix-septième siècle. Puis un autre sur Meryon...* » Ce ne sont pas à proprement parler des projets rentables. Mais le plaisir intime est sans prix. Et provoque aussi de belles rencontres : il n'y a pas si longtemps, un descendant de Constantin Guys venait frapper à sa porte pour le remercier de l'intérêt porté à son aïeul. Puis restait bavarder très tard. Et finalement l'invitait en voyage, loin du Faubourg, voir le désert d'Arizona.

Michel Braudeau

APPRENDRE

Cours

• L'Association pour le développement de l'animation culturelle de la Ville de Paris (Hôtel de Retz, 9 rue Charlot, 75003 Paris, tél. : 44-61-87-87) propose cinq ateliers de reliure : 2 *ter*, rue des Arquebusiers, 3[e], tél. : 48-87-98-30. 5, rue des Beaux-Arts, 6[e], tél. : 43-25-03-70. Les Olympiades, 44, avenue d'Ivry, 13[e], tél. : 45-86-26-47. 49, rue Blomet, 15[e], 47-83-42-56. 61, rue Legendre, 17[e], tél. : 46-27-21-89. Adhésion, : 60 F. Tarif : 1 250 F par an pour un cours par semaine, 2 150 F pour deux cours, 3 250 F pour trois cours par semaine.

• Atelier d'arts appliqués du Vésinet, 28 *bis*, chemin du Tour-des-Bois, 78400 Chatou. Tél. : 39-52-85-90. Formation en trois ans, perfectionnement en quatrième année. Prix : 5 700 F par an à raison de 6 heures par semaine. Autres cours : décor de la reliure (3 500 F/ an, deux cours par mois), dorure sur cuir (5 500 F/an) et restauration (4 200 F/an).

• Atelier Paule Ameline, 320, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Cours de 2 heures (200 F) les lundi et mardi de 10 à 12 heures et de 14 à 20 heures.

• Atelier du Marais, 18, rue de Saintonge, 75003 Paris. Tél. : 42-78-38-69. Organisme agréé de formation professionnelle continue, animé par Celia Malouvier. Cours de deux heures (145 F) par petits groupes de six élèves. Stages intensifs d'une semaine organisés toute l'année : 1 300 F les 20 heures.

Pour obtenir la liste des relieurs main de Paris, de la région parisienne et de province – nombreux sont ceux qui prodiguent des cours aux amateurs –, s'adresser à la Chambre syndicale nationale de la reliure-brochure-dorure, 15, rue de Buci, 75006. Tél. : 43-54-85-82.

Equipement

C'est au catalogue de Rougier & Plé (plusieurs magasins, à Paris et en province) que nous empruntons les indications de prix qui suivent : une cisaille (à papier à 1 450 F, à coupe illimitée à 6 350 F), une relieuse (amateur de table à 2 530 F, artisanale à 4 900 F et professionnelle à 6 550 F), une presse (à percussion en fonte et acier à 8 900 F) et un cousoir (portatif à 240 F, professionnel à 490 et 580 F). Un établi peut s'avérer utile (1 030 F). L'outillage comprend notamment les ais en bois (à partir de 13,40 F) ou ferrés (depuis 180 F la paire), scie à grecquer (144 F), poinçon emmanché (30,60 F), frottoir en bois dur (36,60 F), marteau à endosser (110 F), couteau à élaguer (64,50 F), couteau et pierre à parer (à partir de 99 F et 169 F), pince à nerfs (322 F), gabarit d'angles (21,50 F), fer à polir (345 F), etc. Sans oublier le matériel consommable : colles, pinceaux (de 5 à 112 F), toiles diverses, bandes toilées adhésives, rubans, mousselines, aiguilles, fils (à partir de 58,50 F la pelote de 100 g), cartons, papiers imprimés (12 F la feuille), unis, décorés à la main (à partir de 49 F la feuille 50 × 65 cm), signets, tranchefiles, etc.). Pour les peaux, compter de 235 F (mouton scié mince en 75 dm²) à 900 F (le mètre carré de veau) ou 556,80 F les 48 dm² de chèvre madras.

Rougier & Plé, 13-15, bd des Filles-du-Calvaire, 75003 Paris. Tél. : (1) 42-72-82-90. Magasins à Lille, Champlan (91), Nantes, Bordeaux, Lyon et Aubagne (13). Vente par correspondance sur catalogue : B. P. 492, 91164 Longjumeau Cedex.

Librairies

La librairie de Claude Blaizot (petit-fils du fondateur), spécialisée en littérature française, offre un panorama complet de la reliure du XX[e] siècle. 164, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 43-59-36-58.

A la librairie Nicaise, l'amateur pourra s'offrir des livres dignes d'être reliés (à partir de 500 F). 145, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. Tél : 43-26-62-38.

Vidéo

Cours de reliure n° 1, la technique du bradel par Jean Lambert, éditée par Rougier & Plé. Une cassette vidéo VHS/Secam (40 minutes, 153 F).

La Reliure, de Süe Evrard et Anne Persuy, Denoël, 1989. 168 p., 209 F.

La Reliure, dans la collection « Conservation du savoir », un film réalisé dans l'atelier de reliure de la bibliothèque municipale de Lyon par la Société d'encouragement aux métiers d'art (SEMA), avec le concours du ministère du commerce et de l'artisanat (23 minutes 40 et 30 minutes 30. 515 F les deux cassettes vidéo VHS/Secam).

La Provence en ses jardins

La Provence est terre de soleil – « cette immense vibration lumineuse », selon Alphonse Daudet, qui fait tant de bien, tant de mal. Comment être dans le juste ton ?

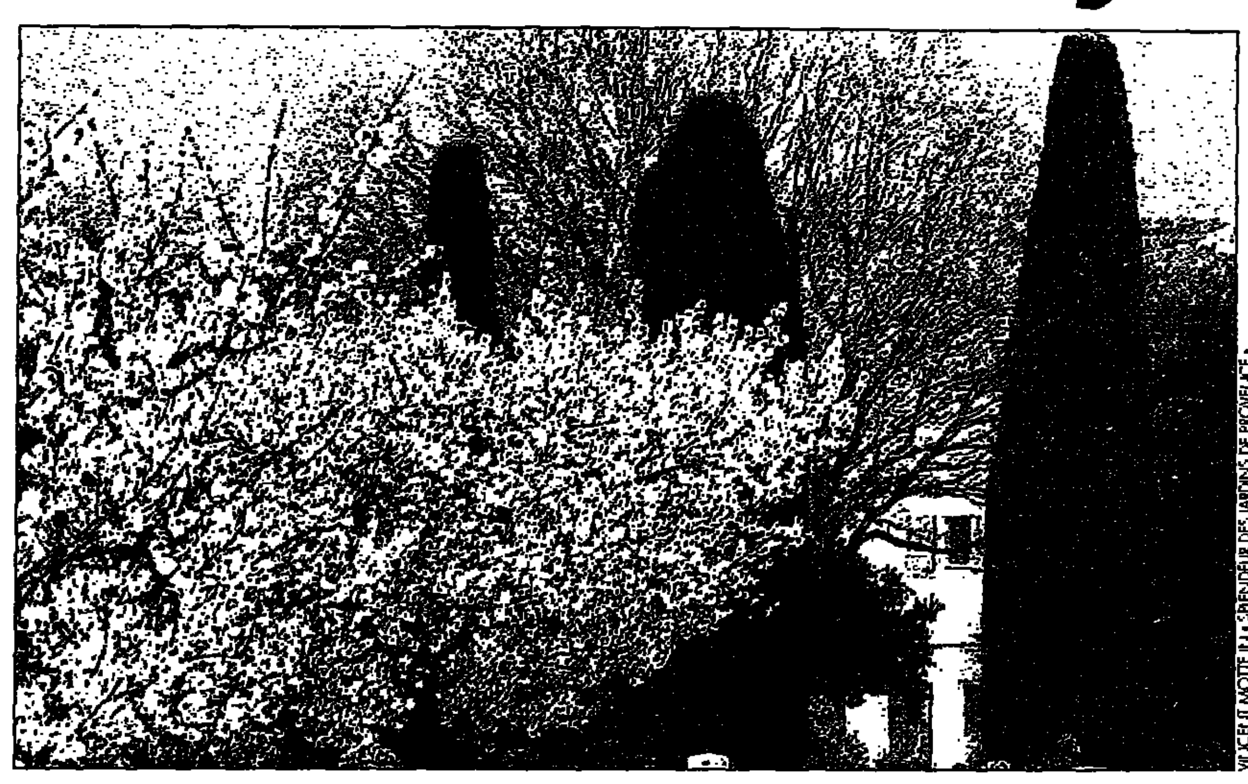
Dans le monde des jardins, le soleil méridional a ses critiques comme ses admirateurs, car de lui dépend toute harmonie de couleurs et de formes. De nombreux experts anglais mettent en garde contre sa brillance, qui *effacerait toutes les nuances* fines et délicates, et appellerait obligatoirement, pour réussir un jardin en Provence, l'usage de couleurs vives, éclatantes et chaudes. Un avant-goût des tropiques : massifs de mimosas, guirlandes de ces bougainvillées orange, rouges et pourpres que Colette appelait *« une lave fleurie »*. La lumière tamisée des pays tempérés, notamment en Angleterre, permettrait au contraire l'usage des pastels les plus doux. *Grâce à ses reflets bleuâtres,* la lumière nordique ferait ressortir la *vitalité de ces tons même* à *l'ombre*.

Aux bases scientifiques de ces théories *s'ajoutent parfois un jugement* de valeur à peine énoncé, un soupçon de mépris pour la grossièreté des pays du Sud, aux couleurs voyantes, où d'ailleurs l'ail et les vins rosés peuvent donner, eux aussi, une indigestion aux sensibilités délicates. Mais si la cuisine et les vins de Provence sont en train de reconquérir une réputation bien méritée malgré ces partis pris, les jardins du Midi commencent tout juste à faire parler d'eux : quelles couleurs convient-il de choisir pour un jardin sous le ciel bleu et dur de la Provence ? *Surtout pour un jardin* qui se veut raffiné, évitant toute vulgarité ? Quels critères du bon goût sont permis par ce soleil si pénétrant ?

Aux théories scientifiques sur la lumière s'oppose aussi... la mode. Le rouge, l'orange, le jaune et le rose vif, où qu'ils soient, ont été décrétés indignes des gens de goût ces dernières années. Ainsi, une propriétaire de jardin à Carmel, en Californie, se récrie avec fausse modestie, dans un reportage sur son jardin : *« Or je ne suis pas contre les couleurs chaudes, seulement, elles ne me conviennent pas. »* Une autre, à Saint-Rémy, s'excuse : *« Mon mari aime le rouge, sinon, évidemment... »* Une troisième, près de Carpentras, s'indigne carrément : *« Vous ne trouverez jamais la moindre fleur jaune chez moi. »* D'autres, plus subtils, admettent les rouges sombres, presque noirs, comme cette rose trémière « Nigra » que l'on retrouve partout depuis quelques années, ou les cosmos vivaces « Atrosanguinea », qui font leur apparition depuis peu dans les catalogues pour grand public. De même, les jaunes très pâles sont admis, mais jamais l'orange.

Que font donc les gens de *goût* quand ils s'installent en Provence ? *Deux tendances générales* se dessinent actuellement, deux écoles, *deux camps*, pourrait-on dire : les vifs et les pâles.

Pour les premiers, la Provence est un pays de plaisirs campagnards, de mas ocrés, de tissus artisanaux multicolores, de marchés bariolés, de faïences traditionnelles or et vert, de ces légumes qu'admire Colette, *« vernissés, hauts en couleur comme en goût, l'aubergine, la tomate et le poivron doux »*. Il s'agit surtout d'une Provence *terre de* vacances, de plage, de mer, mais *aussi de fête*, de détente, voire de laisser-aller par rapport aux contraintes de la vie quotidienne. Un retour à la vitalité des pays primitifs et forts. C'est certainement la Provence que l'on voit de nos jours dans tant de beaux livres de photos. Et elle n'est pas uniquement la création des gens venus de l'extérieur : certaines vieilles familles, comme celle qui produit les tissus Souleiado, ont *tout fait pour* mettre en valeur cette image sensuelle et gaie. *Tentation* des émotions fortes à laquelle il est permis aux gens de goût de céder... en vacances.



Jardin des Alpilles planté au début du siècle : romarins, coronilles, cerisiers du Japon, tamaris de printemps.

SÉLECTION DE PLANTES COURANTES

Chaleur

Au-delà des géraniums et des lauriers-roses, les floraisons estivales haut en couleur :
Abutilon : grand arbuste à clochettes jaunes ou rouges.
Actotis : plantes vivaces basses, à fleurs multicolores.
Callistemon : arbuste de 2 mètres, fleurs rouge cramoisi.
Campsis (trompette de Jéricho) : grimpante à fleurs orange.
Cassia (Senné) : grand arbuste à floraison jaune en fin d'été.
Dalhia : vient juste après les géraniums sur la liste des fleurs « de *mauvais goût ». Il fournit pourtant une* gamme très vaste de couleurs et de formes, une floraison fiable.
Brugmansia (Datura) : grandes trompettes impressionnantes.
Delosperma (dents de la sorcière) : plante vivace tapissante à fleurs magenta, longue floraison.
Hypericum *(Millepertuis arbustif)* : fleurs jaunes, baies rouges.
Koelreuteria (Savonnier) : arbre à fleurs jaunes en été.
Lagerstroemia (Lilas des Indes, Lilas d'été) : petit arbre exquis.
Punica (Grenadier) : petit arbre à fleurs rouges.
Salvia (sauge) : variétés arbustives à fleurs rouges.

Douceur

Sélection de plantes pour jardin à tendance pâle.
Artemisia (armoises) : feuillages argentés divers.
Ballota : arbuste à feuillage duveté gris-vert, fleurs roses.
Cerastium : plante tapissante à feuillage argenté.
Convolvulus cneorum : petit arbuste argenté, fleurs blanches.
Pélargoniums odorants : à *petites* fleurs pâles, feuillages diversement colorés.
Rosmarinus (romarins divers) : fleurs bleues, blanches, roses, formes dressées ou rampantes.
Ruta (rue) : feuillage gris, plus une jolie variété à feuillage vert.
Thyms et serpolets : de nombreuses variétés.

Harmonie

Plantes à floraison bleue ou violette, ou importantes surtout pour leur feuillage argenté, se mariant bien à toutes tendances.
Agapanthus (agapanthes) : fleurs bleues en juillet.
Lavandes : de nombreuses variétés à taille et à floraison diverses.
Lavatera : arbuste à feuillage gris, fleurs roses, ou blanches, ou bicolores.
Nepeta (herbe à chat) : vivace à *longue* floraison bleu-violet.
Salvia *(sauge)* : x superba, fleur vivace violet foncé : plus variétés arbustives : azurea, guaranitica.
Senecion (Seneçon) : feuillage argenté très découpé, fleurs jaunes.
Solanum : plusieurs belles variétés d'arbustes à fleurs bleues.
Verbena (Verveines) : de nombreux hybrides, tapissants ou dressés, du rose vif au bleu et au violet, joli feuillage.

La tendance vive pose certains problèmes *pratiques* pour les jardins car, si les vacances se prennent en juillet-août, les températures élevées et la sécheresse de cette époque limitent sérieusement la croissance des plantes. Selon le cycle naturel de la végétation dans cette région, c'est au printemps et encore à l'automne que les floraisons sont les plus généreuses. L'été ressemblerait plutôt à un deuxième hiver, une *époque de somnolence,* voire de dormance. Et encore, les nombreux arbres et arbustes à feuillage persistant poussent mieux en hiver, par temps doux, que pendant la sécheresse estivale.

Heureusement, il reste les lauriers-roses et les géraniums, que de nombreux paysagistes proposent aux estivants pressés, entourés des formes et des feuillages si joliment contrastés des oliviers et des cyprès. Les géraniums rouges et rose vif (qui sont, strictement parlant, des pélargoniums) sont des fleurs vulgaires par excellence, *mais leur présence peut* se *justifier* par la même logique qui permet de s'encanailler loin de chez soi. Surtout, il reste la lavande, symbole facile du jardin provençal quand on ignore que c'est une plante de montagne mal à l'aise dans les terrains riches des vallées. La lavande est une plante admirable, surtout dans ses nombreuses variétés, mais elle *ne paraît que très rarement dans* les jardins traditionnels du pays.

Il existe pourtant un modèle local bien enraciné, si l'on peut dire, pour la conception colorée du jardin provençal : ce sont les petits jardins paysans que Van Gogh admira au pays d'Arles, les peignant et les décrivant en détail dans *Correspondance*. En juillet 1891, il a aussi admiré, près d'un petit mas, bande après bande, œillets d'Inde, scabieuses violettes, géraniums rouges, *lauriers-roses, tournesols,* mis en valeur par une autre bande *de ciel bleu-vert.*

De nos jours, en Provence, il est possible d'être campagnard et raffiné à la fois, même sous le soleil de juillet. Des pépiniéristes avertis proposent de plus en plus de plantes fleurissant l'été, toute une gamme de sauges, par exemple, ou les étoiles bleues des félicias et les roses et violets des différentes verveines.

La tendance pâle est tout autre *chose. Ces jardins sont souvent* à dominante grise, avec des touches de rose pâle, de bleu, de violet... et de lavande. La lavande trouve effectivement sa place ici également, mais autant pour son feuillage gris et sa forme en boule ou en touffe que pour sa floraison. Dans ces jardins, l'architecture joue un rôle beaucoup plus grand : les lignes sont fortes. Les formes et *masses des plantes participent au* dessin, contenues, dressées ou taillées, tout le contraire des grandes touches de couleur parfois un peu désordre de la première tendance où, après tout, les formes lâches correspondent mieux à l'esprit des vacances. Les jardins pastel se font une fierté d'être des jardins pour toute l'année, et la moindre chute de neige (peu courante et pourtant loin d'être inconnue en janvier-février) met en valeur leurs *volumes* et les nuances de leurs feuillages presque toujours persistants.

L'inspiration de ces jardins ne *viendrait pas des jardins agricoles* mais plutôt de la garrigue, avec ses formes basses, compactes, couchées par le mistral, ses feuilles aromatiques et résistantes à la sécheresse. Ce sont d'ailleurs des jardins où la pierre prend une place presque aussi importante que celle de la végétation. Et la lumière ? Selon le mot heureux d'une jardinière de cette école, la lumière provençale serait « virgilienne ». D'autres la rattachent au gris de la pierre dans les pays calcaires du Midi, d'autres encore aux couronnes de l'arbre fétiche, l'olivier, que Renoir déjà décrivait comme *« triste par temps gris, sonore par le soleil et argenté avec le vent »*. Le ciel bleu des jardins bariolés serait donc remplacé ici par un gris ancien et même antique. A moins que ce ne soit le gris des murs de l'atelier de Cézanne ?

Entre ces deux extrêmes, chacun choisit selon son cœur – mais *aussi, il faut l'espérer,* selon l'usage qu'il compte faire de son jardin. *Lumières et couleurs changent totalement* d'une heure à l'autre, d'une saison à l'autre. Faut-il des promenades ombragées, comme dans les vieux jardins de châteaux (où l'on découvre toute une tradition de jardins verts, qui va peut-être revenir à la mode d'ici peu...). Aime-t-on les senteurs pour la fin de l'après-midi, au moment de l'arrosage ? *Un coup* d'œil magnifique et bien dessiné de *la terrasse de la maison* ? *Des coins* secrets pour échapper aux invités, ne serait-ce que pour un quart d'heure ? Le soleil estival violent, celui qui lave les couleurs et efface les nuances, est fort, surtout au moment de la sieste, où le jardin, et les gens, se reposent. En effet, même ceux qui défendent les pastels avec le plus d'acharnement admettent, souvent, des tons vifs *près de la piscine pour les heures* les plus chaudes de la journée. *Egalement, sur la Côte d'Azur, c'est ici* que peuvent paraître les palmiers dans les jardins autrement sobres.

Tout dépend donc de l'heure, de la saison, des sens divers auxquels on souhaite faire appel, et éventuellement du site. Car si les pastels arrivent de la garrigue, des paysages de montagne, les plantes à couleurs vives profitent souvent de l'eau des vallées. Laquelle est la *« vraie »* Provence ? C'est une querelle déjà ancienne. Maria Mauron *jardinait* près de *Saint-Rémy, dans* le pays de Mistral, et ne cachait pas *que, pour elle, l'arrière-pays, celui* chanté par Jean Giono, n'était pas vraiment provençal... Tandis que Giono, lui, dédaigne le patchwork bariolé et *« archiconnu »* des vallées où les couleurs répondent aux besoins du commerce et du tourisme : le *« rose bonbon »* des pêchers, le jaune vif des champs de colza. Il n'admire que les pays de montagne, et même là il prévient : *« Ne croyez pas au peintre qui fourre dans ce pays-ci le rouge sang, le jaune d'or, le vert vinaigre. Tout est gris. »* Son essai porte le titre très à propos de *Il est vain de vouloir réunir*... (1) – qui conviendrait justement *encore aujourd'hui* aux deux tendances contemporaines que l'on retrouve dans les jardins de Provence.

Louisa Jones

(1) Jean Giono, « Il est vain de vouloir réunir... », 26 avril 1961, republié dans *Provence*, Gallimard, 1993.

▶ **Louisa Jones est l'auteur de *Splendeur des jardins de Provence,* éd. Flammarion, 240 p., 395 F.**

ECOLES

Les pères planteurs

La tendance pâle :

Vicomte de Noailles : créa deux jardins modèles, à Hyères dans les années 20, puis à Grasse après la guerre. C'est à Grasse surtout qu'il montra une préférence pour les couleurs douces du début du printemps, s'inspirant des oliviers et des tons gris.

Roderick Cameron : dessina deux jardins à Saint-Jean-Cap-Ferrat juste après la guerre. La Fiorentina et le Clos Fiorentina, où les floraisons blanches et pastel sont merveilleusement orchestrées. Eut beaucoup d'émules.

Nicole de Vésian : créatrice *d'un jardin de village tout récent* dans le Lubéron qu'on imite *beaucoup de nos jours : tapisseries d'aromates sculptées où les feuillages persistants et la pierre* comptent plus que les fleurs.

Jardin de couleurs vives :

Les Frères Hanbury : créateurs à partir de 1867 des grands jardins de La Mortola, près de Vintimiglia, pour acclimater des plantes exotiques, souvent à floraison brillante. Ces jardins pleins de fleurs même au cœur de l'hiver eurent une influence énorme sur toute la région.

Sir Terence Conran : décorateur, styliste et francophile bien connu, dont le jardin autour d'un grand mas ocré près des Baux représente bien la mode provençale du bien-vivre en vacances de ces dernières années.

Bruno Goris : jeune consultant en jardins près de Bar-sur-Loup. Son propre jardin champêtre et rustique, à couleurs chaudes, fait beaucoup parler de lui en ce moment.





Le canard était à l'orange

L'exotisme, pourrait-on dire, est un plat qui se prépare avec prudence et tact.

Le canard était à l'orange, puis vint *Un jour rêvé pour le poisson-banane* (1). Ce pourrait être une histoire de cuisine exotique, là où se rejoignent les rêves d'enfants et ceux de poissons de couleur des mers transparentes, vivaneaux et capitaines, dorades en dérive, et où même l'infâme requin, ennemi de l'équipage, finira en brochettes. Où sont les cambuses et le « cook » de la marine à voile ? Le mousse à qui l'on donne pour réconfort quelque soupe de gaude qui lui rappelle le pays breton ? Combien de cuisiniers, et non des moindres aujourd'hui, voyagent et soumettent à l'épreuve des alizés leurs recettes.

Les chroniqueurs voyagent aussi. Patricia Wells, expert fort réputé de l'*International Herald Tribune* et grande admiratrice de la cuisine française, se voit engagée dans une étrange course, celle de déterminer, entre goélettes, clippers et long-courriers, quels sont les dix meilleurs restaurants au monde. Si, comme Lévi-Strauss l'a établi depuis *le Cru et le Cuit* (1964) et, à sa suite, toute l'école anthropologique moderne, la cuisine est un *langage* dont se sert un groupe humain, une société, voire une civilisation, pour dire d'une manière originale son *habitus*, sa singularité à nulle autre pareille, on se demande comment on peut comparer ce qui est, comme les langues humaines, le signe distinctif de cette originalité.

Le fameux piment rouge, dit Lévi-Strauss, est un condiment, mais aussi un signe d'appartenance, assez coriace. Il est, pour l'auteur de l'*Origine des manières de table*, un *« disjoncteur entre nature et culture »*. Qui n'a pas été éduqué à le manger, comme en Asie du Sud-Est, dès le plus jeune âge trouvera la potion amère.

L'établissement de Joël Robuchon, pour l'instant, est en tête de ce classement, devant le chinois Lai Ching Heen (*The Regent*) à Hongkong ; puis vient Alain Ducasse à Monte-Carlo. En sixième et septième position, après deux restaurants japonais de Tokyo, on trouve *Guy Savoy* et *Taillevent*, suivis de trois restaurants d'inspiration française, à New-York, Washington et Berkeley. Je m'étonne de ne point trouver, dans cette élite des cuisines française, japonaise et chinoise, Fredy Girardet, dont l'établissement est pourtant situé à moins d'une heure d'un aéroport international ! Le suspense va durer quelques mois encore, car ce classement n'est que provisoire. Mais que comparer, si l'on sait qu'en Chine, au Japon et aux Etats-Unis, *a fortiori* en France, l'heure de passer à table, la manière de s'asseoir, l'usage des couverts – cuillère à sauce contre baguettes ! – l'ordonnance des mets, la ponctuation du repas, les séquences sucré-salé, l'ordre de table, les boissons qui accompagnent le repas ne sont pas les mêmes ? Sages chinois, cuisiniers, diététiciens tchan, dans l'empire du Milieu, les mêmes au Japon, plus les écrivains contemporains, ont strictement codifié l'usage de la table, comme le fit Brillat-Savarin en France. Junichiro Tanizaki situe la cuisine au cœur de son propos sur l'esthétique : *« La cuisine japonaise,* écrit-il dans *Eloge de l'ombre, est chose qui se regarde et, mieux encore, qui se médite ! »* Le rituel américain relève d'un syncrétisme à base de code anglo-saxon, de saveurs françaises, italiennes et Mitteleuropa.

Qui peut être juge des différences, plus que de la spécificité, et selon quels critères ? La barrière du « mangeable-immangeable » interdit le propos honnête. Les bons petits plats du Kerala ou du bush australien ne sont peut-être pas les nôtres. Sympathique, l'entreprise valait d'être tentée, à condition toutefois d'en percevoir les limites.

« Les fleuves m'ont laissé aller où je voulais... », C'est un rêve d'enfance ouvrière à la chaleur du fourneau que les chefs réalisent plus tard, après l'apprentissage et le service des grandes maisons. La cuisine française exporte ses maîtres queux et reçoit en retour de nouveaux ingrédients exotiques. C'est justice pour cet art qui sacrifia au culte des épices qu'avait l'Occident conquérant et ses grands navires. C'est le triomphe des Caraïbes, du Brésil même, d'où l'on reçoit des chapelets de fruits exotiques que l'on trouve à présent partout, apanage des seules grandes tables au siècle dernier. Il n'était point de Rothschild sans ananas ! Le fruste Japon, l'Inde et la Chine, où les chefs européens se déplacent aussi (2), n'ont pas le même succès.

Les grandes cuisines attachées à leur civilisation résistent à l'Orient. Elles n'aiment que le vent des « isles ». C'est leur complément naturel. A la table du prince, le négrillon sert le moka. Il y a une coupe de fruits. C'est un tableau du XVIIIe siècle. Au *Café Marly* (3), pourtant, on sert un *« thon cru à la japonaise »*. Véritable contresens, dans ce nouveau haut lieu admirable, au cœur du palais du Louvre, mais qui paraît céder à une mode impérieuse. L'Extrême-Orient, sa table, sa cuisine et sa musique sont un ensemble si résistant et inexpugnable qu'ils font monde. On saura se contenter, ici, des poissons de couleur dont parle Rimbaud et des fruits des tropiques. De chez Hédiard au plus modeste chef de province, voilà un usage établi ; l'orange masquée laisse la place au poisson-banane cher à Jérôme David Salinger.

Mais le fruit vient conforter le poisson malin. C'est un rêve de voyageur. L'orange adoucit la rascasse, et le fin court-bouillon créole viendra enflammer agréablement votre palais. Crabe de terre, gratin de christophines, tortue en civet, c'est à *La Soufrière* (19, rue du Cardinal-Lemoine, Paris-5e ; tél. : 46-33-79-82 tous les jours sauf samedi midi). La volaille coureuse sous les cocotiers, ici, sera boucanée. Alain Senderens, grand voyageur dans la géographie et dans l'histoire, a recréé la recette du canard Apicius. Il connaît tous les secrets de l'acacia. Le miel de cet arbre des Pyrénées est mêlé aux épices douces qui accompagnent un canard d'abord poché, puis rôti. Leur dosage varie en fonction des qualités aromatiques de chaque millésime du vin que, à l'inverse de l'usage établi, le maître recommande avec ce plat complexe, à l'exotisme tempéré, simplement somptueux. En l'occurrence, un banyuls « vieilles vignes » du docteur Parcé.

Parangon des vertus de la cuisine bourgeoise depuis le début du siècle, le canard à l'orange est peu à peu tombé en désuétude. Il garde ses habitués, chez *Lasserre*, à la carte depuis près d'un demi-siècle. On le trouve encore dans quelques établissements, rarement entier selon la manière classique, hélas ! *Le Canard au pot* (2, rue Boulard, Paris-14e ; tél. : 43-22-79-62) le présente en *« aiguillettes à l'orange »*, avec une solide portion de pommes de terre cuites dans la graisse de canard (80 F). C'est une agréable maison, au service féminin affable, où le canard est roi : aux olives, au pot, à l'orange. Au *Barrail* (17, rue Falguière, Paris-15e ; tél. : 43-22-42-61), le chef Alain Magne propose, lui, un délicat *« filet de canard à l'orange »* dans un menu-carte à 110 F ou 160 F.

L'exotisme à Paris, c'est un rêve de légèreté qui requiert les qualités précises du métier de chef, afin d'obtenir le lié des fameuses sauces qui ont fait, selon Balzac, la gloire de la cuisine française. Si l'artiste culinaire est un oiseau qui ne chante bien que dans son arbre généalogique, le volatile fugueur est bientôt rattrapé ; et, si son destin n'est pas lié à l'orange, celui du chef ne peut guère y échapper. A moins de cuisiner d'improbables poissons de lune. Cruelle et nécessaire récupération...

Jean-Claude Ribaut

(1) *Un jour rêvé pour le poisson-banane* de Jérôme David Salinger. Laffont, 1984.

(2) Deux cent soixante-dix membres des Jeunes Restaurateurs d'Europe se sont rendus en janvier en Inde, à Bangkok et à Hongkong, à la rencontre de leurs collègues indiens et asiatiques.

(3) Café Marly. Aile Richelieu du palais du Louvre, 93, rue de Rivoli, Paris-1er ; tél. : 49-26-06-60. Jusqu'à 2 heures du matin. Restauration « sur le pouce », servie sur des tables de salon ; fauteuils confortables dans les magnifiques espaces aménagés par Olivier Gagnère et Yves Taralon. Le saumon « à l'unilatéral », tranché en darnes et non sur la peau, est passé à la salamandre ; et devient « bilatéral » ! Accueil aimable au demeurant, et prix très acceptables.

LE VIN

Allemagne tardive

Les grands liquoreux ne sont pas tous hexagonaux. On peut également trouver, outre-Rhin, quelques-uns de ces vins qui offrent à l'amateur un avant-goût de l'éternité. La recherche de la présence maximale et harmonieuse de sucre de raisin dans le vin au terme de la fermentation alcoolique n'est certes pas une nouveauté. C'est, à dire vrai, une vieille quête du monde vigneron, le « piégeage » météorologiquement programmé des sucs de l'été pour adoucir la froideur et la solitude des nuits d'hiver.

Une telle capture est chaque année une longue histoire. Il faut avant tout des cépages capables de transformer l'énergie solaire en une concentration sucrée hors des moyennes ordinaires. Il faut ensuite compter avec l'action de *Botrytis cinerae*, champignon microscopique et automnal. Ce parasite, en asséchant la pulpe du raisin, augmente dans des proportions considérables les concentrations. C'est enfin la lente vinification où l'on recherche les meilleurs équilibres entre alcool, sucre et acidité pour atteindre les plus pathologiques somptuosités.

La France en crise redécouvre depuis quelques années les charmes anxyolitiques de ces douceurs que l'on trouvait il y a peu surannées. Du Jurançonnais pyrénéen jusqu'à l'Alsace, de la Garonne à la Loire, du Ciron au Layon, des vendangeurs tardifs vont loin dans l'hiver, cueillir ces fruits de miel. Ils ne sont pas les seuls. En Allemagne aussi on tente l'aventure.

« Les amateurs français ignorent généralement que l'on trouve de l'autre côté du Rhin des vins fabuleux issus de vendanges tardives et de sélections de grains nobles, explique Gilbert Mestrallet, sommelier du célèbre *Crocodile* (Strasbourg). *Je tiens certains riesling issus des schistes de la Moselle parmi les plus grands vins du monde. »* L'originalité tient ici à la méthode d'élaboration, qui fait que ces vins sont, comparés aux français, fort peu alcoolisés (moins de 10 degrés), les quantités considérables de sucre résiduel masquant de fortes acidités, l'harmonie ne cessant de s'épanouir au fil du temps.

On peut abandonner le riesling pour le cépage pinot. L'ancêtre, le pinot noir venant de Bourgogne, s'est installé il y a mille ans sur les rives du lac de Constance. De monastère en monastère, de mutations génétiques en sélections ampélographiques, la gamme s'est élargie au point qu'il est plus difficile, germanophone ou non, de ne pas se perdre dans les multiples variétés allemandes.

L'essentiel, comme l'a montré une très récente et très belle dégustation du Deutsche Wein Institut, est que les trois grandes familles de pinot (noir, blanc et gris) peuvent fournir de remarquables associations liquoreuses à des prix qui, quelle que soit la puissance du mark, restent humains (entre 100 et 300 francs la bouteille).

Jean-Yves Nau

▶ Tous les renseignements concernant les vins d'outre-Rhin peuvent être obtenus auprès de Sylvie de Laveaucoupet, Service d'information des vins allemands, 17, avenue Gourgaud, 75017 Paris ; tél. : 43-80-60-15.

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Double Vichy

– Et pour toi, ma grande, qu'est-ce que ce sera ? Autrefois, pas question de monter à bord de notre petit navire ancré rue des Italiens, sans passer, arrêt obligé, au bar-tabac du coin. On se bousculait, les yeux bouffis, le teint gris, au comptoir avec tous les lève-tôt du quartier : Hé ho, Maurice ! Tu l'accélères un peu cet express, on poireaute depuis... Lui s'affairait de tasse en tasse, sa bouteille de calva à la main : Et le tien, je te l'arrose ?

On arrosait ça toute la journée. Le petit blanc avalé à la sauvette : Je descends, personne n'a besoin de cigarettes ? Le petit rouge posé sur le bord du baby-foot. Le petit jaune siroté au zinc. Le petit brouilly... Et deux croques en terrasse, deux ! La petite poire offerte par la maison.

Et le petit apéro, coup de l'étrier, avant de se farcir le trajet du retour : A votre santé ! Moi, c'est pas compliqué, entre mes trois numéros de téléphone, boulot, bistrot, perso, on savait toujours où me trouver : Dis voir, Maurice, elle a pas appelé, Sylvie ? On avait rendez-vous ici, il y a... Si elle arrive, je suis aux toilettes...

Fini, ça, terminé ! Aujourd'hui, rue Falguière, on vit en communauté fermée. Le noir, le court, le long, on le prend en solo à la machine ou, entre soi, à la cafète, en principe, pas d'alcool en dehors des repas, sur le patio, face aux coursives de ce beau paquebot sous verre. On carbure à la flotte, là, maintenant, et le bistro, on n'y va plus pour se rencontrer mais pour s'éviter : Viens, on sort, j'ai à te parler seul à seul... Et le patron amer : Qu'est-ce que je vous sers ? Vittel ou Perrier rondelle ?

Eh oui ! ils ne débitent plus grand-chose, les débits de boissons. D'ailleurs, ils se sont tous mis à l'enseigne de la brasserie. A partir de midi, pas un guéridon où bavarder avec une copine, en rupture de cantine, devant un diabolo menthe ou un thé citron. Qui s'assied déjeune. Alors, bon, qu'est-ce que tu prends ? Céleri rémoulade, plat du jour et pichet de... Mais t'es folle, tu vas en avoir pour plus de 100 balles... Autant aller au restaurant !

O K, d'accord, des troquets à l'ancienne, des Vieux Bougnat, des Chien qui fume, où le cuivre et l'étain le disputent encore au formica-néon, il en reste quelques-uns. De moins en moins. On est entrés dans l'ère du bar : à vin, à bière et bientôt, tenez-vous bien, à eau... Si on allait se péter la gueule comme dans le bon vieux temps, les enfants ?... Garçon ! un double Vichy bien tassé. Sans glace. Et sans eau !

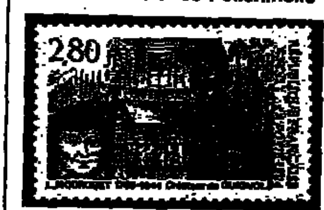
JEUX

PHILATÉLIE

Guignol

La Poste mettra en vente générale, lundi 7 mars, un timbre à 2,80 F consacré à Laurent Mourguet, créateur de Guignol.

Né à Lyon en 1769, Laurent Mourguet est décédé à Vienne, en Isère, en 1844. Canut comme son père, confronté à la crise que connaît à l'époque l'industrie de la soie, il décide de changer de métier pour nourrir sa famille de dix enfants. Il devient alors marchand forain et... dentiste. Il monte un spectacle de marionnettes avec Polichinelle



et crée les personnages de Gnafron puis de Guignol, Madelon, Cazenou, etc. Guignol est très proche de son auditoire : canut, il parle le langage du petit peuple lyonnais et partage ses soucis.

A Lyon, Laurent Mourguet installe d'abord son « castelet » au jardin du Petit Tivoli, à l'angle du cours Morand et de l'avenue de Saxe, puis au caveau des Célestins, et ouvre son premier théâtre fixe.

Le timbre, au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné par Claude Andréotto, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ **Vente anticipée à Villeurbanne (Rhône), les 4, 5 et 6 mars, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'Espace Tête-d'Or, 103, boulevard de Stalingrad. Cette vente anticipée se déroule dans le cadre du Salon philatélique Lugdunum 94, organisé par la Chambre syndicale des négociants et experts en philatélie (CNEP), qui accueille également une exposition de timbres et un castelet animé par la troupe des Amis de Guignol. Renseignements auprès du commissariat général de l'exposition au (16) 78-92-84-36 (Francis Agnoletto).**

▶ **Une association : Société des amis de Lyon et de Guignol, mairie du 1er arrondissement, G. Truchet, 2, place Sathonay, 69001 Lyon.**

En filigrane

• **Bateaux de l'Antarctique.** – Le Territoire britannique de l'Antarctique a émis, le 13 décembre 1993, une série de douze timbres marquant le 50e anniversaire des recherches scientifiques. Elle représente des bateaux, dont le *Tottan* (objet d'un timbre aux TAAF en 1992), navire australien qui fut utilisé par les Expéditions polaires françaises en 1951 et 1952, notamment lors de l'incendie de la base de Port-Martin.

• **Matisse tous azimuts.** – Tir groupé de cinq administrations postales à l'occasion du 125e anniversaire de la naissance d'Henri Matisse (1869-1954). Son œuvre est reproduite sur des timbres et des blocs, émis entre novembre et février, à Antigua-et-Barbuda, en Gambie, à la Grenade, aux Grenadines de Grenade et aux Maldives.

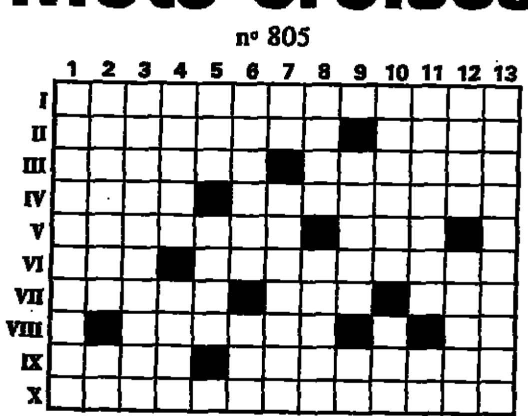
• **Ventes.** – Vente sur offres Feldman (Paris, tél. : (1) 45-23-10-22) clôturée le 15 mars. Trois mille lots de France, Andorre, colonies françaises, Europe et outre-mer.

Phila-Mail (43, place de Mainvault, B-7812 Mainvault, Belgique), spécialiste des nouveaux Etats indépendants de l'ex-URSS.

Vente à prix nets de février Simioni (27, rue J. Prévert, 47520 Le Passage). Cinq cents lots environ de marques postales et timbres sur lettres. Quelques fiscaux sur documents.

Mots croisés

n° 805



HORIZONTALEMENT

I. Il connaît bien nos têtes, mais non ce qu'il y a dedans. – II. Autrefois, celui qui n'en était pas était l'étranger. Pour la promenade ou le rangement. – III. Certains vont au salon, d'autres à la cuisine. Vieille pièce. – IV. Saint. Sonne comme une casserole. – V. Mesure. Trois points. – VI. Permission de sortie. En fait trop. – VII. Pas sur le front, à l'arrière. Choisi en dépit du bon sens. Pour un étranger ami. – VIII. S'est perdu dans les sables. Pronom. – IX. On y laisse sa voix. Ce genre de fille se fait rare de nos jours. – X. Firent toute sa place à la liturgie.

VERTICALEMENT

1. Huissier d'audiences. – 2. Provoque l'abus de confiance. Participe. – 3. Bon ou mauvais, ça change tout. – 4. Si on en a, il n'y a pas de quoi être fier. Jouxte la chambre. – 5. Fleuve étranger. Savant. – 6. Alors il est maigre... Rivière. – 7. Cherche sa voie. N'acceptai ni le juge ni le jugement. – 8. Hauteur grecque. Palmier. – 9. Bien élevé. Préposition. – 10. Portent malheur pour certains. A chaud, on le bat. – 11. N'est pas toujours rugbyman. Note. – 12. On l'a dans le sang. Pour l'élégante, il n'a jamais eu d'odeur. – 13. Prirent le dessus.

SOLUTION DU N° 804

Horizontalement

I. Cartouchière. – II. Ocarina. Clerc. – III. Névés. Ruinera. – IV. Tripette. Elan. – V. Résiliera. LSD. – VI. Es. Gers. Vie. – VII. Ente. Pis. El. – VIII. Orge. Toilette. – IX. Usent. Poireau. – X. Portemanteaux.

Verticalement

1. Contrecoup. – 2. Acérés. Rso. – 3. Ravis. Eger. – 4. Trépignent. – 5. Oiselet. Te. – 6. Un. Tiret. – 7. Cartes. OPA. – 8. UER. Pion. – 9. Ici. Avilit. – 10. Elne. Isère. – 11. Réelle. Tea. – 12. Erras. Etan. – 13. Scandaleux.

François Dorlet

Echecs

n° 1578

TOURNOI INTERNATIONAL
Hastings, 1994
Blancs : J. Nunn (Angleterre).
Noirs : D. Barua (Inde).
Partie des quatre C.

1. é4	é5	18. Tf3	0-0 (o)
2. Cf3	Cç6	19. g4 !! (p)	hxg4 (q)
3. Cç3	Cf6	20. Dxg4	Cf6
4. Fb5	Cd4 (a)	21. Dh4	Dé6 (r)
5. Fa4 (b)	ç6 (c)	22. Fç5	Tf-é8
6. 0-0 (d)	Cxf3+ (é)	23. Tg1 ! (s)	Ch5
7. Dxf3	d6	24. Cé2	Ta-b8
8. d3	h6 (f)	25. Cg3	Cxg3+ (t)
9. Dé2 ! (g)	Fé6 (h)	26. Tgxg3	b6 (u)
10. Fb3 (i)	Fxb3 (j)	27. Fé3	Dd7
11. axb3	g6 (k)	28. Th3	Rf8 (v)
12. f4 !	Fg7	29. Dh7	Tb7 (w)
13. fxé5 (l)	dxé5	30. Dxg6	Té6 (x)
14. Df3 ! (m)	Dé7	31. Th8+ !! (y)	Fxh8
15. Fé3	a6	32. Fh6+	Ré7
16. Rh1	Cd7	33. Txf7+abandon. (z)	
17. Dh3 ! (n)	h5		

NOTES

a) La suite symétrique 4..., Fb4 donne aux Noirs, la plupart du temps, un jeu relativement équilibré ; par exemple, 5. 0-0, 0-0 ; 6. d3, d6 ; 7. Fg5, Cé7 ! (plus simple que 7..., Fxç3 ; 8. bxç3, Dé7 ; 9. Té1, Cd8 ; 10. d4, Fg4 ; 11. h3, Fh5 ; 12. g4, Fg6 ; 13. d5, ç6 ; 14. Ff1, çxd5 ; 15. éxd5, Dç7 ; 16. Fxf6, gxf6 ; 17. Té3, b6 ; 18. Ch4, Cb7 ; 19. Fd3, Cç5 et les Noirs ont une défense suffisante. Altschuler - Vertmander, par cor. 1958-60.) ; 8. Ch4 (ou 8. Fxf6, gxf6 ; 9. Ch4, Cg6 ; 10. Cxg6, hxg6 ; 11. f4, Rg7 ; 12. Df3, Fç5+ ; 13. Rh1, éxf4 ; 14. Dxf4, Fd4 avec égalité), ç6 ; 9. Fç4, d5 ; 10. Fb3, Dd6. La continuation 4..., Cd4, contre-attaque due à Rubinstein dans les années 20, est souvent jouée ces dernières années.

b) Si 5. 0-0, Cxb5 ; 6. Cxb5, ç6 ; 7. Cç3, d6 et si 5. Cxé5, Dé7 ; 6. f4, Cxb5 ; 7. Cxb5, d6 ; 8. Cf3, Dxé4+.

c) Une ligne de jeu populaire, même si le gambit 5..., Fç5 est plus conforme à l'esprit de la variante : 6. Cxé5, 0-0 ; 7. Cd3, Fb6 ; 8. é5 (ou 8. Cf4, d5), Cé8 ; 9. 0-0, d6 ; 10. éxd6, Cf6 ! ; 11. d7, Fxd7 ; 12. Fxd7, Dxd7 ; 13. Cé1, Ta-é8 ; 14. d3, Cg4 ; 15. Cf3, Cxf3+ ; 16. Dxf3, Cxf2 ; 17. Cd5 !, Dxd5 ! ; 18. Dxd5, Ch3+ ; 19. Rh1, Cf2+ nulle (Jansa - Pachman, 1966).

d) Nunn, qui a perdu l'année précédente à Hastings deux parties en répondant 6. d3, estime aujourd'hui que 6. 0-0 est le meilleur coup. Cependant, 6. Cxé5 est également jouable : 6..., d5 ; 7. d3 !, Fd6 ; 8. f4, dxé4 ; 9. dxé4, Fxé5 ; 10. fxé5, Cg4 ; 11. 0-0, 0-0 ; 12. h3, Cxé5 ; 13. Fé3, ç5 ; 14. Cd5, Cé6 ; 15. Dh5 !

é) Ou 6..., b5 ; 7. Fb3, Cxb3 ; 8. axb3, d6 ; 9. d4, Dç7 ; 10. Dd3, Fé7 ; 11. Fg5, 0-0 ; 12. b4, Fé6 avec égalité (Nunn - Malaniuk, Pardubice, 1993).

f) Sans doute une perte de temps. On suit généralement la variante 8..., Fé7 ; 9. Cd5, 0-0 ; 10. Cxé7+, Dxé7 ; 11. Fg5, h6 ; 12. Fd2, Cd7 qui laisse aux Blancs l'avantage de la paire de F.

g) Un plan simple : ouvrir la colonne f de manière à augmenter la puissance de la Tf1 et du Fç1.

h) 9..., g5 s'opposerait à ce plan mais affaiblirait la case f5 après 10. Cd1 -Cé3. Cependant, il est clair qu'après 9..., Fé7 ; 10. f4, éxf4 ; 11. Fxf4, 0-0 ; 12. Fb3 les Blancs ont une meilleure position.

i) 10. f4 est encore plus fort : 10..., éxf4 ; 11. Fxf4, Db6+ ; 12. Rh1, Dxb2 ; 13. Cd5 !, 0-0-0 ; 14. Cxf6, Dxf6 (ou 14..., gxf6 ; 15. Df2, ç5 ; 16. Fb3) ; 15. Dé3 ! avec de nombreuses menaces.

j) En y regardant de près, on se rend compte que la position des Noirs est assez difficile à jouer. Le coup du texte affaiblit la case f5 tout en consolidant l'aile-D des Blancs, après quoi les perspectives d'un contre-jeu sont peu visibles. Mais, après 10..., Fé7 ; 11. f4, éxf4 (si 11..., 0-0 ; 12. Fxé6, fxé6 ; 13. fxé5, dxé5 ; 14. Fé3 avec un clair avantage de position) ; 12. Fxf4, 0-0 ; 13. Fxé6, fxé6 ; 14. é5 !, la supériorité des Blancs est manifeste.

k) Ou 11..., Fé7 ; 12. f4, 0-0 ; 13. f5 menaçant Tf3 -tg3.

l) 13. Df3 est plus précis : si 13..., 0-0 ; 14. fxé5, dxé5 ; 15. Fxh6 !

m) Empêche 14..., 0-0 à cause de 15. Fxh6.

n) Empêchant toujours le petit roque des Noirs.

o) La faute. Il fallait essayer 18..., Fh6.

p) La seule – mais ô combien efficace ! – manière d'attaquer le R ennemi.

q) 19..., Cf6 est insuffisant : 20. gxh5, Cxh5 ; 21. Tg1 suivi de Cé2-g3.

r) Et non 21..., Cd5 ; 22. Fg5, f6 ; 23. éxd5, fxg5 ; 24. Txf8+, Txf8 ; 25. Dç4 !

s) Menaçant Cé2-Cg3-Cf5.

t) Et non 25..., Ff6 ? ; 26. Dxh5 !, gxh5 ; 27. Cxh5+, Rh8 ; Txf6 ! Après 25..., Cf4 ; 26. Cf5 !, gxf5 ; 27. Txf4 !, éxf4 ; 28. Fd4, Dg6 ; 29. Fxg7 ; 30. éxf5, Dxg1+ ; 31. Rxg1, Tg8 ; 32. Rf2 !, les Blancs doivent gagner avec D+2 P contre deux T.

u) La position des Noirs s'est singulièrement aggravée. Devant la menace de mat 27. Th3, il faut chasser le F de la diagonale a3-f8.

v) Que faire ?

w) Ou 29..., Té6 ; 30. Fh6, Fxh6 ; 31. Dxh6+, Ré7 ; 32. Txf7+, Rxf7 ; 33. Dh7+, Ré8 ; 34. Dh8+, Ré7 ; 35. Th7+, les Noirs sont perdus.

x) Et non 30..., Dxh3 ; 31. Dd6+ !

y) Concluant en beauté.

z) Si 33..., Rd6 ; 34. Txd7+, Txd7 ; 35. Ff8+ et si 33..., Rd8 ; 34. Txd7+, Rxd7 ; 35. Dh7+ et 36. Dxh8.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1577
H. M. LOMMER (1943)

(Blancs : Ra8, Tg7, Cf6, Pç6, é6, h3. Noirs : Rd8, Th8 et h6, Fg5, Pç7, h7.)

1. Td7+, Rç8 ; 2. Cd5, Fd8 ! ; 3. é7, Txç6 ; 4. éxd8=D+, Txd8 ; 5. Txç7+, Txç7 ; 6. Cb6 mat !

ÉTUDE N° 1578
L. MITROFANOV
(1955)

[Diagramme : 8 7 6 5 4 3 2 1 / a b c d e f g h]

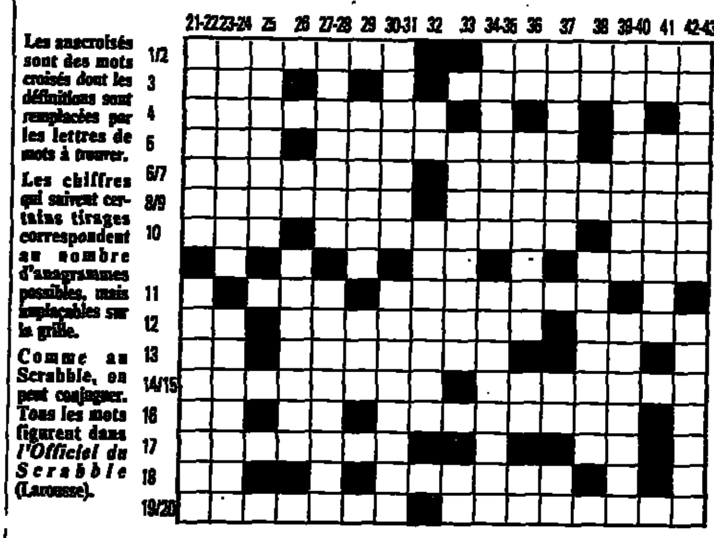
Blancs (7) : Rh1, Dç8, Fé3, Pç4, ç6, f4, f3.
Noirs (6) : Rh3, Tç5, Fé6, Pd2, f5, h5.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Anacroisés (R)

n° 806

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. CDEORTU. – 2. CELOPSU (+ 2). – 3. AEFIOSTU. – 4. EELOQTTU (+ 1). – 5. GEILRTUV. – 6. DEIIIOT. – 7. EIMNNOOT. – 8. ACEIRTU (+ 5). – 9. ACEHLNPR. – 10. AEEFGLSU. – 11. EIPQRUU (+ 1). – 12. CEIOPRSU (+ 2). – 13. AADEPST. – 14. EEILRSTT (+ 1). – 15. CEELRRU (+ 1). – 16. AAEILLNR. – 17. AIILSST (+ 2). – 18. NNOOUU. – 19. EENRSTY. – 20. CEEERSST (+ 1).

VERTICALEMENT

21. AADEIRT (+ 2). – 22. AAEESSTV. – 23. ADIOOUVX. – 24. AINSTTU (+ 1). – 25. CEILSSU. – 26. ACEIPRS (+ 4). – 27. CEEFILT. – 28. CDEEFIIO. – 29. IQSTUU. – 30. EELORSU (+ 4). – 31. EEIILNPP. – 32. AEEIMTT. – 33. EIILMPQU. – 34. ACLNOOV. – 35. EILNRSUU. – 36. AEEEGST. – 37. EEINRTU. – 38. EEINORR. – 39. AAHINPRS. – 40. EEENNRR. – 41. EEIINRT. – 42. AEERRRSS (+ 1). – 43. AERSTUX.

SOLUTION DU N° 805

1. OMBRIEN (OMBRINE). – 2. ECRIVANT (NAVICERT). – 3. ROUISSE (ROUSSIE, SOURIES, SURSOIE). – 4. NEOLOGIE. – 5. GITASSE (TISSAGE). – 6. POTAMOT, plante aquatique. – 7. LISTENT. – 8. IODANT (DATION). – 9. PECQUES. – 10. TERSEES (RESTEES, STEREES, TESSERE, TRESSEE). – 11. NOUEUSES. – 12. PENETRES (SERPENTE...). – 13. APITOYER. – 14. UTERINE. – 15. PTOSES (POSTES). – 16. ECRITEAU. – 17. PUISARD (DISPARU). – 18. ALLUSIFS (FUSILLAS). – 19. IBERIEN (BINERIE). – 20. GENANTE. – 21. ETRECIES, rétrécies (RECITEES, TIERCEES). – 22. USITEES (SITUEES, SUITEES). – 23. ORGELET. – 24. CASEMATE. – 25. MOISITES (MOITISSE). – 26. PECULAT (CAPULET, PULTACE, TAPECUL). – 27. MITRAL. – 28. RIANTES (ARETINS...). – 29. TOITURE. – 30. ESSENIEN (INSENSEE). – 31. EPAUFRE. – 32. PERTUIS (PISTEUR, PURISTE, PUTIERS). – 33. ENDOGENE. – 34. CONTUS. – 35. ROMAIQUE (MOQUERAI). – 36. TEORBES. – 37. MOUETTES (SOUMETTE). – 38. VOCODEUR. – 39. AGITASSE (AGATISES). – 40. INOPINE. – 41. TEINTAS (TITANES...). – 42. KENYANES.

ANACHRONIQUE

N° 800 ; 11 : ajouter DECUITS à DISCUTE et CISTUDE (M. De Smet, Bruxelles).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

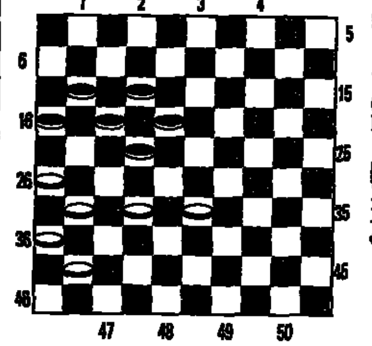
Dames

n° 476

LE COIN DU DÉBUTANT

ENCHAÎNEMENT PAR FORMATION PARALYSANTE SUR LES CASES 26, 27, 31 et 36.

I.



Les Blancs jouent et gagnent.

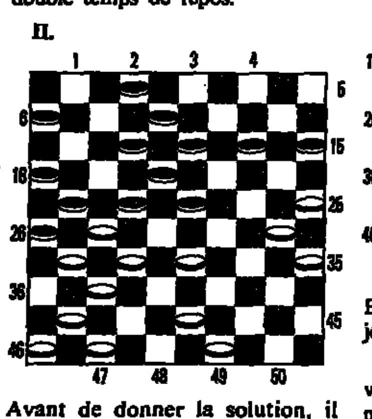
SOLUTION ; 32-27 !, la formation paralysante est constituée, +.

Dans la position du diagramme, la tentation 33-29 serait sanctionnée par un coup de dame gagnant : (22-27) 31 × 13 (12-18) 13 × 22 (17 × 46), N +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Championnat de France, série excellence, 1987. Dans la position du diagramme, les Blancs, conduits par G. GALLÉGO, forcèrent le gain du pion avec variante caractérisée par un passage à dame sur double temps de repos.

II.



Avant de donner la solution, il convient, dans le prolongement du « Coin du débutant », de souligner combien, dans bien des domaines du jeu, il faut relativiser les jugements. Ainsi, dans cette position, les Noirs sont parvenus, par un double enchaînement (pions noirs à 21 et 22), à se doter d'un ordre de bataille très supérieur. Mais le jeu a ses ressources, souvent très éloignées du plaisir des yeux.

SOLUTION : 32-28 !! (21 × 32) 28 × 10 (15 × 10 (15 × 4) 37 × 17 (26 × 37) 41 × 32 (12 × 21), etc., B + 1 et + par la suite.

a) (23 × 32) 37 × 17 (21 × 32) [suit un double temps de repos] 33-29 ! (26 × 37) 29-24 (12 × 21) 24-20 (15 × 24) 30 × 10, passage à dame et +.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 475
J.-F. MOSER (1955)

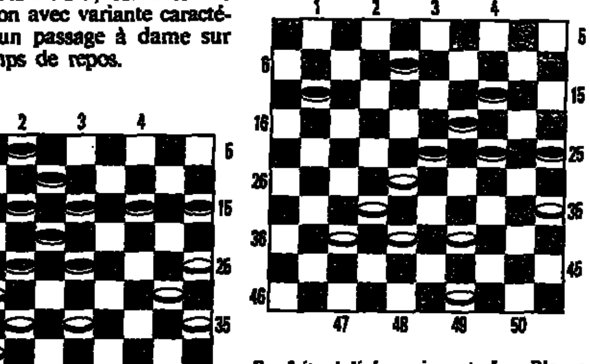
Blancs : pions à 15, 17, 38.
Noirs : pions à 7, 14, 18, 28.

17-12 ! (18-22, forcé) 12 × 1 (22-27, forcé) 1-34 !! [très difficile à déceler cette subtilité] (27-31, forcé) 34-48 !!

(31-36, forcé) et maintenant 15-10 !! *a)* (14 × 5) 48-37 !, +.

a) Et non 48-37 ?, les N. annulent par (36-41) 37 × 10... (41-47), =.

PROBLÈME n° 476
P. GABRIEL, Konakry, 1955



En fait réalisé en jouant. Les Blancs jouent 28-22 !

Question : pourquoi les Noirs ne peuvent-ils pas, alors, jouer (8-13), positionnellement logique ?

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

Bridge

n° 1575

UN STRATAGÈME EXCEPTIONNEL

Lorsque l'on raconte comment une ruse a permis de réussir un contrat, les lecteurs pensent à tort qu'ils ne seraient pas tombés dans le piège. Ici, ils ne pourront sans doute rien dire car la victime du stratagème est un joueur qui a été deux fois champion olympique. Quant au déclarant, c'était le fameux Gabriel Chagas.

Nord : ♠ D 10 9 6 5 ♡ 6 4 ♢ A D 9 6 ♣ R 2
Ouest : ♠ R 8 ♡ 7 ♢ R 8 7 5 3 ♣ V 8 7 5 3
Est : ♠ V 7 4 ♡ 10 8 2 ♢ V 10 4 2 ♣ D 10 9
Sud : ♠ A 3 2 ♡ A R D V 9 5 3 ♢ — ♣ A 6 4

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud Chagas	Ouest Chemla	Nord Branco	Est Mari
2 ♣	passe	2 ♢	passe
2 ♡	passe	2 ♠	passe
3 ♡	passe	4 SA	passe
5 ♣	passe	5 SA	passe
7 ♡	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 3 de Trèfle, *grâce à quel stratagème* Gabriel Chagas a-t-il gagné ce GRAND CHELEM A CŒUR théoriquement infaisable ?

Réponse

Après avoir coupé le troisième Trèfle, il manquera encore une levée et, sauf si le Roi de Pique est sec, on ne voit pas où la trouver *si on ne trompe pas l'adversaire* pour l'inciter à mal se défausser. Alors l'astucieux Chagas s'est rendu compte que, s'il ne tirait pas l'As de Carreau quand il était au mort, l'adversaire n'imaginerait jamais qu'il n'avait pas de Carreau, et il sacrifierait son Roi de Pique plutôt que sa garde à Carreau. Et c'est ce qui s'est passé !

Après avoir coupé un Trèfle, *Chagus n'a donc pas touché à l'As de Carreau*, mais il a tiré tous ses Cœurs :

♠ D 10 ♢ A D
♠ R 8 ♢ R 8
♠ A 3 2 ♡ 3

Sur le 3 de Cœur, Ouest défaussa le 8 de Pique avec la conviction que, s'il gardait sec le Roi de Carreau, le déclarant n'aurait pas de problème pour faire deux Carreaux et le grand chelem. Mais Chagas tira alors l'As de Pique sur lequel tomba le Roi, et il fit la douzième levée et la treizième levée avec *la Dame de Pique et l'As de Carreau...*

Evidemment, Ouest aurait dû en principe ne pas se tromper car Est avait défaussé le 4 de Carreau, puis le 2 de Carreau pour montrer un nombre pair de Carreaux, mais comment imaginer que Chagas avait ainsi « laissé pour compte » l'As de Carreau ?

UN SOMMET À NEW-YORK

Il y a trente ans, aux Olympiades de New-York, le bridge était déjà d'un très haut niveau, et la rencontre entre quatre des meilleurs joueurs mondiaux dans le match France-Italie des éliminatoires a parfois été le théâtre de coups brillants comme celui qui va suivre et qui a été joué au rama.

Nord : ♠ D V 8 5 3 ♡ R 10 7 ♢ R 6 2 ♣ V 8
Ouest : ♠ A R 4 ♡ A D V 6 ♢ 3 ♣ 10 9 6 5 2
Est : ♠ 7 6 2 ♡ 4 3 2 ♢ D 9 7 4 ♣ R 7 3
Sud : ♠ 10 9 ♡ 9 8 5 ♢ A V 10 8 5 ♣ A D 4

Ann. : O. don. Pers. vuln. (rama).

Ouest Svarc	Nord Forquet	Est Boulenger	Sud Garozzo
1 ♣	1 ♠	passe	2 ♢
2 ♡	passe	3 ♣	3 ♢
passe	passe	passe	

Svarc en Ouest entame le 10 de Trèfle pour le Valet, le Roi et l'As. Garozzo essaie alors d'affranchir un Pique en jouant le 10 de Pique. Ouest prend du Roi (Est fournit le 2), puis il contre-attaque l'As et la Dame de Cœur, et le mort prend du Roi. Le déclarant continue Pique, Ouest prend avec l'As, réalise le Valet de Cœur et décide de jouer son quatrième Cœur. Garozzo coupe avec le 6 de Carreau du mort, mais Est défausse le 3 de Trèfle. *Comment Garozzo a-t-il fait le reste des levées* pour gagner TROIS CARREAUX quelle que soit maintenant la défense ?

Note sur les enchères

L'inversée à « 2 Cœurs » d'Henri Svarc peut sembler courageuse, mais elle était logique dans cette situation compétitive.

COURRIER DES LECTEURS

« Un ami, écrit J.C.L..., *m'a proposé de jouer le Sans Atout kamikaze. Il paraît que c'est une convention nouvelle utilisée en Amérique par quelques experts. Sans vouloir... attenter à mes jours, j'aimerais seulement savoir de quoi il s'agit... »*

C'est tout simplement une variante de l'ouverture de 1 SA (non vulnérable) de *10 à 12 points* employée par Jaïs et Trézel dans les années 60. Bien sûr, cette arme est gênante pour les adversaires, mais délicate à manier. Alors attention, danger immédiat !

Philippe Brugnon

RENCONTRE

A la suite de « Guernica »

Le peintre équatorien Osvaldo Guayasamin a reçu le mercredi 23 février, à Paris, des mains de Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO, la médaille du 40e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme « pour sa contribution remarquable, à travers son œuvre, au respect et à la promotion des droits de l'homme ». Rencontre avec l'homme que l'on qualifie souvent de « Picasso de l'Amérique ».


« L'Âge de la colère: les mutilés I à VI ». 1976-1977, Fondation Guayasamin.

Il a surgi sans qu'on l'entende. La mèche en bataille, l'œil vif et curieux, un visage plein, coloré et souriant qui bouge, le verbe éloquent, précipité, et une expression de gaieté dans la physionomie : à soixante-quinze ans, Osvaldo Guayasamin est un homme pressé. Il agite ses mains de pétrisseur de glaise, tachées de peinture. « *J'ai*, dit-il, *des milliers d'esquisses dans mes tiroirs. Mille projets dans la tête. Il faut que je travaille, que je travaille sans cesse. Dix, douze heures par jour. Je ne peux pas me permettre de perdre mon temps...* »

Il marche de long en large dans son vaste atelier. La lumière chaude du haut plateau andin entre par la verrière, éclaire des personnages tragiques, des torses aux côtes noires de squelette, des faciès torturés et suppliants, des êtres désespérés, livides, aux longues mains décharnées et démesurées, des christs à l'agonie courbés vers la terre et la nuit, des pietas sombres.

Voilà un homme qui peint depuis toujours toute la misère et le désespoir de l'être et qui a l'air serein. Voilà un peintre qui a conquis la grande renommée internationale, qui est chez lui, en Equateur, une statue vivante, un oracle, et qui donne l'impression de vouloir encore conquérir le monde. Un artiste riche à millions qui revendique avec une violence inébranlable sa foi *« d'homme de gauche et de révolutionnaire »*.

Etonnant Guayasamin, toujours en mouvement, une idée bousculant l'autre, avide et simple, épicurien et cordial, bon vivant, généreux, le rire aux lèvres, amateur de bonne chère et de bons vins, sachant gérer ses affaires avec talent. Un patriarche entouré d'une nombreuse famille (il s'est marié trois fois, la troisième avec une Française de Marseille) et qui a créé de ses propres deniers – *« j'y ai consacré des dizaines de millions de dollars »*, précise-t-il – une Fondation Guayasamin administrée par ses fils et ses filles, qui, espère-t-il, *« lui survivra, ainsi que son œuvre, pendant des siècles »*.

Sa résidence, tout en haut de la colline de Bellavista, est adossée à une forêt de pins et d'eucalyptus odorants, l'arbre roi de l'Altiplano équatorien. Le vent souffle dans les cimes, disperse un feu de branchage dans le parc où des statues géantes en bronze, création du maître, couchées sur le sol, dressent des bras démesurés qui appellent au secours. Sous un porche, des voitures de collection, dont une Ford noire des années 30. Des vasques, des fleurs, des arbres bien peignés et, dans les couloirs, des icônes, des tableaux délicats de vierges à l'enfant de la célèbre école de Quito – qui ressemble comme une proche cousine à celle de Guzco.

Ici, tout est luxe, beauté, ordre et raffinement. C'est une maison-musée où il a accroché au mur d'un salon quelques Picasso. Avec discrétion.

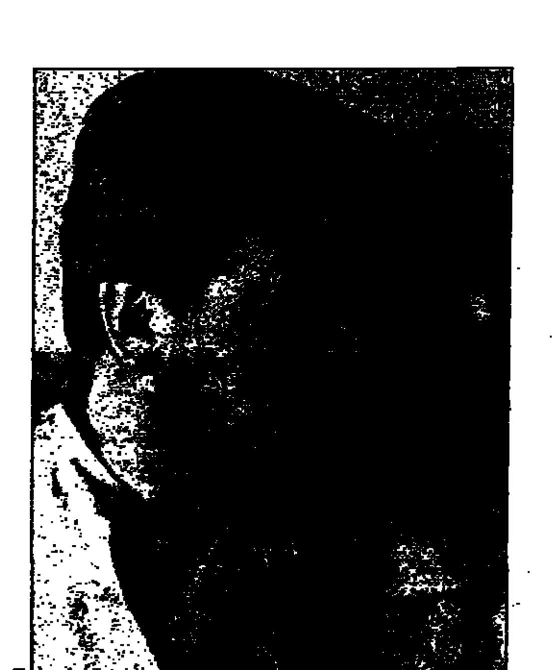
« *Cette demeure*, dit-il en plissant ses yeux malins, *je l'ai dessinée moi-même. J'ai tout fait.* » Il en est fier, il caresse du regard les dizaines d'objets rares, les enluminures, les velours et les ors des coffres anciens, les tapis. Sa vaste chambre et le lit royal recouvert de fourrure évoque celle d'un seigneur, il les cède volontiers à ses hôtes illustres de passage. Danièle Mitterrand, avec qui, dit-il, *« il entretient une bonne amitié ainsi qu'avec le président français »*, a été plusieurs fois l'une de ses invitées de marque. Guayasamin a l'amitié attentive. La fortune, la gloire, l'imagination, la puissance de travail, alliées au sens des relations publiques, le style de vie libre de toute attache et de toute entrave, la fantaisie, les foucades, un caractère exclusif, qui s'embarrasse peu de prudence et lui fait dire tout net ce qu'il a sur le cœur. On pense bien sûr à Picasso, d'autant que certaines des œuvres d'Osvaldo portent la marque d'une influence du génial Pablo. On le qualifie d'ailleurs souvent de *« Picasso de l'Amérique »*. Il proteste énergiquement. Il rejette la comparaison qui le flatte sans doute, mais il tient à sa propre identité.

Il est Guayasamin. *« C'est un vocable quichua, c'est-à-dire l'oiseau blanc qui vole »*, précise-t-il. Les pieds solidement plantés dans cette terre des Andes où il est né, marqué à la vie à la mort par cette histoire tragique et sombre du peuple indien de la sierra, par cette culture à la fois écrasée et vivante, niée et présente dans les pierres, les rues, les marchés, sur les pentes des volcans géants cultivés jusqu'à la limite de l'impossible. Sur les visages des petits hommes bruns qui lui ressemblent et qui trottinent, le dos courbé depuis des siècles, sur les pistes embrumées de l'Altiplano.

Les volcans, il les a sous les yeux de sa terrasse-piscine qui surplombe les ravins abrupts, la ligne des buildings modernes du centre-ville, et au-delà les coupoles de San-Francisco et de la Merced, au pied de la colline du Panecillo. Tout en haut du ciel, le Pichincha et ses 4 794 mètres d'altitude – un mont Blanc de roc et de laves – dont les colères ont plusieurs fois détruit la ville. Un monstre bonhomme, élégant mais dangereux. Comment ne pas être influencé par cette géographie échevelée et menaçante ? On retrouve cette même folle épouvante dans les regards des martyrisés de Guayasamin et des misérables fuyant sous des nuages de cendre et de feu peints par un anonyme du seizième siècle dans l'église de la Merced.

Alors, Guayasamin, peintre indigéniste ? Il s'en défend là aussi, pied à pied, comme si l'on voulait limiter l'impact de son message. Non, il est *« le peintre de la colère, de la révolte, de la souffrance et du mépris infligés à l'homme par l'homme »*. Etudiant aux Beaux-Arts de Quito, il était déjà rebelle, sensible à l'œuvre des muralistes mexicains et à la peinture moderne, à Picasso. « Guernica, dit-il, *est l'un des plus grands chefs-d'œuvre contemporains.* »

Il n'en a pas fini décidément avec le maître de Vallauris, qu'il n'a pas réussi à rencontrer. L'un de ses plus grands regrets. « *Je suis resté*, avoue-t-il, *une semaine à Cannes dans l'espoir de l'approcher. J'ai frappé à sa porte. En vain.* » Il en est encore tout désolé. Pourquoi ce refus ? Parce que lui-même avait, en 1956, Franco encore vivant, accepté le Grand Prix de la Biennale de Barcelone ? Il en doute, il n'a pas de réponse satisfaisante.


Osvaldo Guayasamin en 1973.

Plus de six mille tableaux et d'innombrables aquarelles qui figurent dans plusieurs collections internationales et musées du monde. Une fresque, *le Temps de la colère*, *« que j'ai donnée à l'Equateur »*, dit-il, et que l'on peut admirer à la Fondation. Un cri contre la violence, l'ignorance, la faim et la guerre.

« *Ce siècle*, dit-il, *est le plus monstrueux de l'histoire. Pas une seule seconde sans un affrontement de l'homme contre l'homme. Des millions et des millions de morts, de disparus, de torturés en Afrique, en Amérique latine, en Asie. Vingt millions d'enfants meurent de faim chaque année.* »

Guayasamin est allé, après la guerre, visiter les camps de concentration en Europe, les villes d'Hiroshima et de Nagasaki au Japon, pour prendre des notes, dessiner, photographier. De ses voyages est sorti *le Silence*, une fresque de douze tableaux. Il décrit son enfance comme *« bestialement amère »*, à la Dickens. « *Nous étions dix à la maison, dans une seule pièce. Mon père était chauffeur de taxi. Je sais ce que sont la misère et la faim. Je l'ai connue jusqu'à l'âge de vingt-deux ans.* »

Il se défend d'avoir subi beaucoup d'influences artistiques mais avoue son émotion pour Goya et le Greco. « *La première fois que j'ai vu un Goya, j'ai pleuré. C'était à Washington.* » A Tolède, la ville dont le ciel lui paraît ressembler à celui de Quito, il est resté quatre heures devant *l'Enterrement du comte d'Orgaz*, du Greco. « *On m'a tiré par la manche. Je croyais être là depuis dix minutes seulement. Pour moi, c'est le tableau le plus important jamais peint au monde.* »

Il refuse de mélanger la politique, *« qui est circonstancielle »*, et l'art, *« qui est éternel »*. « *Jamais*, dit-il, *je n'ai adhéré, jamais je n'adhérerai à un parti politique.* » Politique, non, mais humaniste, oui, et avec exaltation quand il dénonce *« l'oppression, les militaires, les dictatures »* que ce pauvre petit pays, l'Equateur, a subis. « *Et rien n'a changé*, ajoute-t-il. *Les grands propriétaires et leurs milices armées continuent à tuer des paysans. C'est encore pire. Nous avons maintenant un gouvernement d'extrême droite qui applique cette nouvelle invention, le néo-libéralisme. Mais ce qui se passe au Chiapas mexicain est une étincelle. Je crois qu'une explosion sociale est proche en Equateur, comme elle est probable en Bolivie, au Pérou, partout où les majorités indigènes sont marginalisées et opprimées. Les raisons de la révolte sont les mêmes. Et c'est le métis, qui ne veut pas être indien et qui ne peut pas être blanc, c'est lui le plus grand oppresseur et le plus grand ennemi de l'Indien.* »

Guayasamin a de toute évidence des adhésions et des haines totales, sans nuances. Le dirigeant qu'il admire le plus reste Fidel Castro. « *C'est*, dit-il, *l'homme le plus important que j'ai rencontré dans ma vie, où j'ai pourtant croisé bien des personnalités de tous les pays. Mais Cuba, c'est trente-cinq ans de résistance et encore un exemple. Pas de chômage et pas d'enfants qui meurent dans les rues. Les Cubains sont dignes et gais malgré leur pauvreté.* »

De l'ex-Union soviétique où il a vécu plusieurs mois, il a gardé le souvenir d'un entretien avec Khrouchtchev, *« qui voulait acheter toutes les bananes de l'Equateur »*, et du réalisme socialiste en peinture, *« cette horrible décadence »* qu'il dénonçait *« sans succès »*, reconnaît-il. En revanche, il a, affirme-t-il avec un orgueil ingénu, *« convaincu Mao »* qui l'avait invité en Chine. Il y est resté sept mois et a critiqué *« l'influence soviétique négative sur les peintres chinois »*. « *Mao*, raconte-t-il, *m'a écouté sans rien dire. Mais j'ai appris ensuite qu'il avait limogé le grand responsable des arts et de la culture.* »

Persona non grata aux Etats-Unis (depuis son voyage en Chine) – *« cela ne m'intéresse pas d'aller en Amérique »*, dit-il –, il était à Paris le 23 février pour recevoir des mains de Federico Mayor une distinction de l'UNESCO au titre des droits de l'homme. Et à l'horizon proche, il lui reste à découvrir l'Afrique, qu'il ne connaît pas. Niemeyer l'a invité à peindre une vaste fresque murale de 70 mètres de haut sur 5 de large pour un monument contre l'esclavage, *Aux noirs disparus*, à Gorée, près de Dakar. Il est déjà tout à ce projet nouveau, exalté par cette confiance. Guayasamin est le contraire d'un homme blasé.

De notre envoyé spécial

Marcel Niedergang

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex